

NI PATRIE NI FRONTIÈRES

Les syndicats contre les luttes ?

* **Grèves 2003:** CNT-AIT, Collectif *La Sociale* et Mouvement communiste

* **Syndicats et politique :** Mouvement communiste * **Prud'hommes et Élections professionnelles** (textes de la CNT-AIT)

* **Militant à Air France** (1973-1996)

* **Fnac, Virgin, Eurodisney, Arcade, McDonald's, etc.** Luttes et solidarité

ACTUALITÉ :...Athéisme... Foulard... Tariq Ramadan...Actions anti-PS ...Perspectives syndicales...Islamophobie?...Les bolcheviks et la Charia... Irak...Pakistan... Venezuela...

N° 6/7 – Novembre 2003-Janvier 2004 – Prix : 10 euros

Grève

à

la

Résa

(Brochure rédigée par une vingtaine de grévistes)

»

Sommaire

LES SYNDICATS CONTRE LES LUTTES ?

— Retour sur le mouvement (Collectif La Sociale de Montpellier)	7
— Sur les retraites et les grèves de mai-juin (Mouvement communiste).....	15
— Comment lutter (CNT-AIT).....	32
— Les élections professionnelles contre le syndicalisme (CNT-AIT).....	35
— Les prud'hommes ne défendent pas les travailleurs, ils les jugent ! (CNT-AIT).....	50
— Syndicats et politique (Mouvement communiste).....	64
— McDonald's, FNAC, Virgin, EuroDisney, Arcade. Une expérience parisienne un peu particulière : le collectif de solidarité (G. Soriano).....	80
— Jalons pour un premier bilan de la grève (Collectif de solidarité)	96
— McDo. Éléments d'un bilan (Nicole Thé)	101

MILITANT À AIR FRANCE (1973-1996)

— Michel Tardieu : Interview (deuxième partie).....	107
— Brochure des grévistes de la Résa (1977).....	119
— Les révoltés du Bounty (tracts) et Mouvement communiste (tract).....	136

PERSPECTIVES SOCIALES ET SYNDICALES

— Pas de débat avec ceux qui détruisent l'école, les services publics et les droits sociaux ! (Nicolas).....	156
— État des lieux à la Poste (Christian Béridel)..	160
— Nucléaire, main basse sur la vie (Électrons libres)	162
— Syndicats et mouvements sociaux (Christian Béridel)	165
— Représentativité et visibilité (CNT-AIT).....	168
— Manœuvres électorales pour 2004 (Christian Béridel)	171

ISLAMISME, « ISLAMOPHOBIE » ET ATHEISME

— Les bolcheviks, la liberté religieuse et la Charia (Dave Crouch)	175
— Ramadanophobie ou athéisme ? (Yves Coleman).....	179
— A propos de <i>Tartuffe fait Ramadan</i> de Jack-Alain Léger (Yves Coleman).....	183
— Bas les voiles ! (Maryam Namazie).....	185
— Le foulard ou le string ? (Yves Coleman).....	189
— « Islamophobie » et alliances électorales en Grande-Bretagne (Rumy Hassan)	190
— Lutte ouvrière se soucie-t-elle vraiment des droits des femmes ? (Yves Coleman).....	195
— Qu'est-ce que la Muslim Association of Britain (Sacha Ismail).....	197
— Athéisme et religions (Yves Coleman)	200

QUESTIONS INTERNATIONALES

— Une altermondialisation égalitaire (tract de l'Oiseau-Tempête :).	203
— Aidons les travailleurs irakiens à s'organiser (Alliance for Workers Liberty).....	208
— Quand la LCR cire les bottes du colonel Chavez (Yves Coleman).....	210
— Pakistan : « Quand l'injustice acquiert force de loi, la révolte est un devoir. » (FaryalVelmi).....	214
— Un ministre trotskyste à l'OMC (Yves Coleman)	217
Miguel Rossetto, ministre trotskyste brésilien, interview à <i>El Pais</i> :	218

SUR LES ACTIONS ANTI-PS

— Aujourd'hui ils cognent le PS, demain à qui le tour ? (Yves Coleman)	220
— Débat à propos des actions anti-PS.....	223
— Peut-on purger le mouvement altermondialiste de ses réformards ? (Yves Coleman) ...	228
— Contre la présence du PS et des syndicats de policiers au FSE —Menteurs ! (Des précaires en lutte).....	231

— La CNT contrainte à une manifestation tendue au FSE (CNT-Vignoles) :	234
— Comment (se) manifester ? (Claude Guillon).....	235

Présentation

Tout d'abord nos excuses à nos abonnés et lecteurs fidèles. Ce numéro double paraît en retard par rapport aux échéances que nous nous étions fixées (un numéro tous les trois mois).

Pour éviter que cette revue devienne un pavé encore plus volumineux, nous avons édité à part une brochure de 70 pages, à l'occasion du Forum social européen et du Forum social libertaire de novembre 2003. Elle rassemble des contributions (13 articles sur 16 sont inédits) du groupe libertaire néerlandais *De Fabel van de illegaal* et aborde les questions du nationalisme et de l'antisémitisme dans le mouvement dit « altermondialiste » et dans les milieux d'extrême gauche ou libertaires. Couvrant les cinq dernières années, ces articles expliquent en termes clairs et compréhensibles pourquoi le mouvement anti-mondialisation se complaît dans l'ambiguïté sur des questions fondamentales.

Ce numéro 6-7 de *Ni patrie ni frontières* est principalement centré sur le rôle des syndicats en France, qu'il s'agisse des dernières grèves du printemps 2003 des luttes moins « classiques » comme celles d'Arcade, McDo, Virgin, FNAC et d'Eurodisney, ou du témoignage d'un camarade d'Air France qui fait le bilan de son action et des principales grèves intervenues au service Réservation de 1973 à 1996.

Ces témoignages expriment des points de vue contradictoires de camarades qui agissent dans un syndicat « officiel » et reconnu (la CGT) en rêvant (en vain) de le transformer en un syndicat anarcho-syndicaliste ; de militants qui construisent la CNT-AIT ; et aussi de personnes qui interviennent en dehors de tout syndicat, au sein d'entreprises ou à l'extérieur, dans le cadre d'une activité continue de soutien à des luttes délaissées par les bureaucraties syndicales.

Nous espérons que cette diversité d'expériences permettra de faire avancer la réflexion sur les difficultés de la période actuelle, et les façons de résister plus efficacement à l'offensive patronale et gouvernementale, qui chaque jour s'attaque à de nouvelles fractions de la classe ouvrière, à de nouveaux aspects de la législation du travail et des « droits sociaux ».

Pour approfondir la discussion et ne pas en rester à la simple nostalgie d'une imaginaire Belle Époque du syndicalisme avant 1914 (syndicalisme révolutionnaire qui, rappelons-le, a abandonné du jour au lendemain tous ses idéaux pour soutenir la Première Guerre mondiale et la collaboration de classes), il nous a semblé utile de republier deux textes de la CNT-AIT (sur les élections professionnelles et sur les prud'hommes) et un de Mouvement communiste (*Syndicats et politique*) qui permettent de placer le débat sur le militantisme au sein des entreprises, et sur les luttes sociales, dans un cadre théorique plus général tout en abordant bien des questions concrètes qui se posent à tous les ouvriers et employés.

Les articles réunis dans ce numéro contribuent à nous convaincre qu'il devient de plus en plus nécessaire d'enrichir nos connaissances sur les origines, les évolutions des divers mouvements syndicaux et politiques et les pratiques ouvrières de terrain. Ainsi on pourra mieux comprendre et appréhender les conflits, les évolutions, les transformations actuelles non seulement en France, à l'échelle européenne, mais aussi sur d'autres continents. En procédant à des études et des analyses plus poussées des pratiques révolutionnaires dans et hors les syndicats, nous pourrons mieux avancer dans notre pratique.

Ni patrie ni frontières aborde également plusieurs questions d'actualité (foulard islamique, athéisme, « islamophobie », actions anti-PS, soutien critique au colonel Chavez, situation en Irak et au Pakistan) en laissant place au débat et à l'expression de points de vue contradictoires.

Bonne lecture !

P.S. Le prochain numéro (8-9) paraîtra en principe en mars 2004. Il traitera des positions des marxistes et des anarchistes face à la prétendue « question juive », au sionisme et au conflit israélo-palestinien. Le sommaire (provisoire) se trouve page 246..

**Les
syndicats
contre
les
lutttes ?**

Introduction... à deux voix

Ce numéro s'ouvre sur un texte écrit par des militants anarchistes qui nous offrent une présentation fort « optimiste » (c'est une litote...) de la politique de la CGT, notamment lors des grèves de mai-juin 2003. Heureusement, les textes qui suivent (notamment ceux de Mouvement communiste et, dans un autre registre, de la CNT-AIT) offrent une perspective plus critique et sans doute plus lucide vis-à-vis de la CGT mais aussi de tous les syndicats. Cela ne retire en rien de l'intérêt à la contribution de ces camarades qui, au-delà de leurs positions « anarchosindicalistes », partagent et expriment de façon très directe des illusions sur les syndicats fort répandues dans toute l'extrême gauche, libertaire ou pas (Y.C.).

Dans le texte ci-après, la défense quasi inconditionnelle de la CGT comme rempart contre toute forme de déviance « gauchiste » et « irresponsable » des promoteurs de la grève générale, des comités de grève et coordinations conduit les auteurs à oublier l'histoire conflictuelle de la CGT depuis sa fondation (notamment le poids du stalinisme et de la social-démocratie), dans ce syndicat où les divergences internes, passées ou actuelles, sont systématiquement censurées comme tout ce qui contribuerait à développer l'outil syndical. Bien sûr il n'existe pas de slogans ni de recettes miracles mais évitons les faux débats. Plus de nuances et moins d'à priori enrichiraient nos connaissances des faits et notre réflexion après une analyse plus affinée (C. B.).

Présentation du Collectif La Sociale

Notre collectif, « La Sociale », est constitué principalement de militants de la CGT. Notre vision des événements en est nécessairement influencée, nous en sommes bien conscients. Cependant, il nous a semblé important de faire entendre notre son de cloche, justement parce que, à de rares exceptions près, ceux qui, syndicalistes et anarchistes à la fois, se sont exprimés dans le mouvement libertaire l'ont fait, à notre sens, selon des doctrines qui sont étrangères à ce mouvement.

Ainsi a-t-on pu lire, à longueur de page des journaux du mouvement libertaire ou dans les tracts, une incroyable litanie de propos gauchistes, pour la plupart empruntés au trotskisme. De fait, ceux qui se croient toujours plus libertaires que les autres nous ont gavé de leur foi dans un nouveau « fer de lance » de la lutte, de la trahison des « dirigeants » syndicaux, de la radicalité supposée (mais jamais constatée) de la base, etc., etc.

Pour notre part, nous avons tenu à ce que chacun sache qu'il existe un autre point de vue libertaire, le nôtre, et que, si nous acceptons de nous tromper sur tel ou tel point, nous avons fait une analyse concrète de faits concrets, en tenant au loin les fantasmes.

Retour sur le mouvement

Les grandes luttes comme celles que nous venons de vivre ont le mérite de pousser les logiques, d'éclaircir les positions. Si nous sentions venir les divergences bien avant les événements (1), le positionnement des libertaires et des syndicalistes révolutionnaires ou plutôt de ceux d'entre eux qui s'expriment dans leur presse (2) nous a laissé pour le moins songeur.

Du soutien aux « assemblées générales » interprofessionnelles et autres coordinations, à l'incantation à la grève générale en passant par l'apologie des petits syndicats dits alternatifs, rien n'a manqué. La presse libertaire a aussi réussi à réserver ses lignes les plus dures non pas contre le gouvernement, le patronat ou même la CFDT ou la CGC mais contre une organisation qui n'a pourtant pas signé les accords, qui a assuré l'essentiel du travail nécessaire à la mobilisation et qui a rassemblé au moins la moitié des manifestants dans ses rangs: la CGT.

Mais ce qui ne cesse de nous étonner, c'est que tous ces positionnements sont les mêmes que ceux de... l'extrême gauche. Il nous semble aujourd'hui que de trop nombreux camarades font fausse route. Aujourd'hui, l'anarchisme et l'anarcho-syndicalisme en particulier, pourraient redonner des perspectives à une classe ouvrière qui n'en a plus. Mais pour cela, il faut avoir les idées claires. Nous espérons que l'analyse que nous vous livrons puisse être utile aux libertaires et aux syndicalistes.

Le rapport de force

Pendant ce conflit, certain d'entre nous ont cru, au lendemain du 13 mai, qu'il était peut-être possible de faire reculer l'offensive du gouvernement. C'était se laisser gagner par l'euphorie du moment, oublier toutes les analyses sur la « contre-révolution » qui nous menaçait. La confrontation allait avoir lieu et ça s'engageait mal pour la classe ouvrière.

En effet, la France a la particularité d'être le pays où il existe le plus d'organisations syndicales et où le nombre de syndiqués est le plus faible. À peine 8% de travailleurs organisés et malheureusement fortement divisés. Une pratique de la grève de moins en moins

« naturelle » due à des années de combats perdus, de démantèlement des bastions ouvriers, au remplacement des vieilles générations militantes par des jeunes sans culture de lutte. Un prolétariat de plus en plus atomisé dans de petites unités de travail, les PMI et les PME, elles-mêmes sous la pression des barons du capitalisme.

En face, le gouvernement est conscient de tout cela, bien qu'il soit méfiant vis-à-vis d'une possible fronde populaire. Il détient tous les leviers du pouvoir, fort de sa légitimité démocratique écrasante (3) et, à la différence de la gauche, il est sans complexe au sujet des coups qu'il peut nous donner.

Il sait également, depuis notre défaite de 1995 (4), qu'il suffit d'être patient, quitte à lâcher quelques concessions aux secteurs les plus mobilisés. Il a retenu aussi que s'attaquer de front aux corporations les mieux organisées conduit au renforcement de leurs organisations syndicales. Ce coup-ci, il jouera plus fin.

De plus, depuis plus de quinze ans et le fameux « livre blanc » de Michel Rocard, version nationale d'une logique mondiale, les médias — véritables fabriques de l'opinion publique — nous expliquent à longueur d'année que notre santé, nos retraites ont un coût trop élevé.

Ces mêmes médias en arrivent même à influencer les militants qui y voient là une source d'information comme une autre et en oublient qu'elle est manipulatrice et sert habilement les intérêts de la bourgeoisie.

Pour terminer, les travailleurs ont peu de chose à attendre d'une éventuelle alternative à gauche car ils savent bien que question « coups de couteau dans le dos » (privatisations, précarisation, flexibilisation, allègement des cotisations patronales, casse du service public, etc.) la gauche en connaît un rayon.

Et cela n'est pas vraiment mobilisateur pour un prolétariat qui ne sait plus vraiment à quel saint se vouer, pour des syndicalistes qui ont toujours attendu beaucoup de la représentation politique et qui aujourd'hui se sentent bien seuls.

Nous allons monter sur le ring et nous n'étions pas favoris, loin de là.

L'unité

Les puissantes mobilisations de mai et de juin n'ont pas une origine spontanée. Elles sont le fruit d'un ras-le-bol général des politiques réactionnaires que nous font vivre les différents gouvernements depuis trop longtemps. Elles sont le fruit d'attaques répétées sur notre système de retraite: rapports alarmistes, décrets Balladur, plan Juppé, accords de Barcelone. Elles sont le fruit d'un mal-vivre généralisé... Elles sont surtout le fruit d'un long travail de contre-information et de mobilisation des organisations syndicales. Elles sont le fruit de l'unité concrétisée par la plate-forme des propositions des organisations CGT, CFDT, CGC, CFTC, FO, FSU, UNSA et déjà dédaignée par le G10. C'est bien le travail assuré par les grandes confédérations qui a permis la montée en puissance des revendications et d'assurer la mobilisation tant le 1^{er} février, le 3 avril (5) et le 13 mai.

C'est le 13 mai où la mobilisation a été la plus forte, et ceci n'est pas tant dû à la capacité de mobilisation de la CFDT qu'à l'effet catalyseur de l'unité syndicale sur la mobilisation des salariés. Il sera bon de nous en souvenir pour les luttes à venir car même si la CFDT est enfoncée jusqu'au cou dans la collaboration, elle n'en reste pas moins un syndicat de masse majoritairement implanté dans le privé.

Quant au G10, toujours en marge de l'unité mais sentant la mobilisation monter, il tente le coup de force en appelant à la grève générale « reconductible » dès le 13, espérant bien entraîner une partie de la CGT. Comme si la grève générale n'était qu'un simple mot d'ordre que l'on peut reconduire à souhait. Ce fut un échec cuisant. Peu de salariés, peu de syndicats l'ont suivi. Quand ils l'ont fait, les plus clairvoyants ont repris le travail, histoire de ne pas jouer les avant-gardes et de garder des forces car on ne proclame pas une grève générale... qui ne se fait pas toute seule.

Appeler à la grève générale à ce moment-là n'était ni crédible, ni sérieux. On ne peut pas reprocher à la CGT de ne pas l'avoir fait. Elle a été tout simplement pragmatique. À la vue du

rapport de force toujours très défavorable malgré les millions de manifestants, il n'était pas raisonnable de briser l'unité car à cette date la CFDT était toujours de la partie.

Quoi qu'il en soit, la CFDT brisa ses engagements le 15 et le mouvement ne fut plus jamais aussi puissant. En agissant ainsi, François Chérèque et ses amis coupaient l'herbe sous le pied de son opposition interne que les mobilisations auraient requinquée. Ils plaçaient sa centrale comme interlocuteur privilégié de tous les gouvernements et comme partisane des « réformes nécessaires ». Ils brisaient le front syndical issu de la stratégie cégétiste du « syndicalisme rassemblé ». De récentes déclarations de secrétaires cégétistes demandant à la CGT de stopper cette orientation sont là pour le confirmer. En effet, le syndicalisme rassemblé est un puissant levier pour les luttes puisqu'il répond à la demande d'unité de la part des salariés, mais il a le « tort » de renforcer principalement la CGT car elle est le plus gros et le plus combatif des syndicats. Le G10 ne s'y est pas trompé non plus, puisque toute sa stratégie s'est basée sur « ne jamais faire l'unité » (6) et essayer de « pousser la CGT à la faute ».

Les assemblées générales interprofessionnelles et autres coordinations

Voici ce que nous écrivions dans un tract le 10 juin:

« On voit beaucoup fleurir par les temps qui courent des comités et autres coordinations ! Ca a le goût de l'indépendance, le parfum de la souplesse non conformiste et, ce qui n'est pas négligeable, ça se donne des titres ronflants qui nous bercent de tendres illusions. Nous demandons à ceux qui se sont engagés dans ce type de structure de réfléchir aux questions suivantes :

- *Qui est réellement mandaté dans les AG et par qui ?*
- *Qui contrôle la tribune et donc les débats et les votes ?*
- *En quoi un comité/une coordination est plus efficace qu'un syndicat ?*
- *Pourquoi créer une structure différente si c'est pour finalement “ faire pression ” sur les confédérations syndicales pour qu'elles se positionnent “ correctement ” ?*

« Pour nous, anarcho-syndicalistes, les réponses sont claires : l'expérience acquise dans les confédérations ne peut être remplacée par des structures éphémères. Quant au risque de manipulation politique, il est bien plus grand dans des lieux informels où naviguent les vieux briscards du gauchisme. »

Nous ne nous étions pas trompés. Tout ça a un air de déjà vu. Et une fois de plus, de trop nombreux camarades tombent dans les vieux pièges en essayant de réinventer l'eau chaude. Les débats sur l'organisation sont vieux de plus d'un siècle et il nous semblait bien que les anarchistes avaient tranché la question.

Nous voulons bien croire que certaines coordinations aient plutôt bien fonctionné et évité les manipulations, mais ce ne fut généralement pas le cas. En outre, elles ne présentent pas les avantages des structures riches d'expérience mise en place depuis un siècle par le mouvement ouvrier.

A Montpellier, c'est autour des enseignants du premier degré que ce sont construites les « AG » interpro. Tout d'abord, dès février et plus encore à partir d'avril, les enseignants ont entamé la lutte au sujet de la décentralisation. Rapidement ils ont organisé des AG dites de secteur (géographique), soutenues par des syndicats (SNUIPP-FSU, SUD Éducation, SNE, SNUDI-FO, CNT).

Malheureusement cette organisation favorise l'expression de gros contingents de convaincus qui se coupent du grand nombre resté dans les établissements.

Que 4 à 500 personnes votent la grève reconductible à l'AG de Montpellier c'est bien, mais quand cette grève n'est suivie que par 20% maximum des personnels dans un département apparemment très mobilisé cela pose question sur sa représentativité. En revanche, les temps forts ont mobilisé jusqu'à 80 % des personnels.

De plus lors de ces AG, pas de mandat, pas de contrôle, chacun dit la sienne, et on vote « un homme = une voix », peu importe qui il est, d'où il vient, où il travaille, et surtout qui et combien il représente... On peut rajouter à propos des syndicats associés qu'au moins deux sont fortement influencés par les trotskystes locaux: SNUIPP (LCR) et FO (PT).

Le 25 mai, le « service d'ordre » de ce comité bouscule des militants de la CGT et empêche les manifestants de suivre la manifestation unitaire en la détournant sous prétexte qu'il avait prévu un autre trajet (7). Pourtant la FSU et FO faisaient partie de l'intersyndicale unitaire. Alors quel jeu jouaient le SNUIPP et le SNUDI-FO?

Ce comité de grève appelle le 29 mai à des « AG » interpro. On y arrive. On remarque qu'en plus dudit comité, le G10 y appelle ainsi que les satellites trotskystes tels que l'École Émancipée-FSU. Les gauchistes manœuvrent partout pour tirer dans ce sens, quitte à essayer manipuler des AG d'entreprises parfois avec succès sur la fin du mouvement. Les délégués de ces boîtes ont alors la fâcheuse tendance de ne pas porter la parole de leur AG d'entreprise mais de faire redescendre les « ordres » de l'inter-pro. Le « comité central » n'est pas bien loin.

Les buts avoués sont d'attirer des syndicats confédérés, de pousser les confédérations à appeler à la grève générale. Un autre but est d'affaiblir la CGT, de dresser contre elle une partie des travailleurs en l'accusant de tous les maux. Le 12 juin, c'est sans hésitation que des enseignants, des militants de SUD et de la LCR conspuent la CGT lors d'une prise de parole de Marc Lopez, secrétaire de l'UD-CGT. Il s'agit d'un travail de sape qui ne peut que conduire à la division durable du salariat.

Outre les problèmes de contrôle déjà soulevés nous notons que, hormis le SNUDI-FO, aucun de ces syndicats n'est confédéré (la CNT pèse si peu...). L'interprofessionnel, ils ne le connaissent pas et ne le pratiquent pas. Ces AG interprofessionnelles visent aussi à combler ces manquements.

L'appel s'adresse à tous et donc on élimine de fait les AG sur les lieux de travail qui sont à notre avis les plus légitimes et sont celles qu'organisent les syndicats confédérés. On y retrouve les mêmes travers que ceux que nous avons déjà cités plus haut à propos des AG des enseignants. Ils sont même exacerbés. Nous rajouterons que nous ne pouvons pas concevoir que la grève soit décidée par d'autres que ceux qui la font dans l'entreprise concernée, c'est-à-dire in fine ceux qui en supportent le coût, qu'il soit psychologique ou financier.

On a également du mal à imaginer des AG à 50 000 personnes. Heureusement, elles n'en ont jamais rassemblé plus de 500. Que des libertaires soutiennent une organisation qui favorise le centralisme et la manipulation par de petits groupes de gens bien organisés nous surprend. Le fédéralisme proudhonien cher aux anarchistes et au mouvement ouvrier est bien loin.

Les manipulations de LO à la coordination nationale des enseignants sont de la même teneur. Les exemples sont légion.

Pour nous, anarcho-syndicalistes, il va de soi que seule une organisation rigoureuse et une pratique de la lutte peuvent empêcher ce type de manipulation. Certes, le mouvement se cherchait et une partie de celui-ci a cru bon de « s'auto-organiser ». Mais cette « auto-organisation » ne fit guère plus que de l'improvisation. On ne gagne pas une bataille d'une telle importance en n'y étant pas préparé. Cela nous désole de voir des anarchistes tomber dans le panneau gauchiste et oublier un siècle de réflexions et de pratiques tant pour éviter les manipulations que sur la nécessité de « s'auto-organiser » en structures permanentes: les syndicats ouvriers.

La seule certitude, c'est qu'il nous paraît nécessaire de renforcer le syndicalisme c'est-à-dire de multiplier ses adhérents et de réduire son nombre de chapelles. Les AG doivent avoir lieu sur les lieux de travail et les syndicats doivent porter leurs revendications. La coordination doit être l'œuvre des syndicats au sein de leurs unions locales ou départementales ainsi que dans leurs fédérations. Et en attendant une hypothétique organisation unique, les anarcho-syndicalistes doivent, à l'intérieur des organisations syndicales et des unions professionnelles où ils militent, pousser au regroupement des syndiqués et des travailleurs en lutte dans des intersyndicales qui compléteront le système. Il n'y a là rien de nouveau: il s'agit des pratiques mises en place par le syndicalisme depuis ses origines et que parfois nous oublions.

La grève générale

Pendant la lutte de classe que nous venons de vivre, le terme de grève générale a été utilisé à toutes les sauces. C'est pourquoi on est en droit de s'interroger sur la signification des appels litaniques du type : « Dirigeants des organisations ouvrières (*sic*)! Appelez à la grève générale » alors que l'on doit savoir que « la grève générale », à aucun moment et dans aucun pays, n'a été décrétée par qui que ce soit, si ce n'est par les travailleurs eux-mêmes. Les appels à la grève générale dans l'Éducation, ou à la grève générale reconductible, nous confirment cette confusion. Soyons sérieux : la grève générale est tout d'abord interprofessionnelle, elle nécessite l'occupation des lieux de travail. Ensuite elle peut devenir expropriatrice, les travailleurs prenant en main la production et les services publics. Ce sont alors les prémices de la Révolution. Cette confusion des mots a eu cours dans les AG, dans la presse syndicale, dans la déclaration des bureaucrates, dans l'ensemble des médias. Elle est la preuve d'une culture syndicale limitée et affadie avec la volonté de certaines composantes syndicales d'utiliser cet imbroglio pour éviter l'élargissement.

Il a été beaucoup reproché à la CGT de ne pas appeler à la grève générale. Ces reproches viennent essentiellement d'organisations extérieures à la CGT et qui pour beaucoup lui sont hostiles ou concurrentes. On chercherait à l'affaiblir, on ne s'y prendrait pas autrement.

La CGT n'a pas cessé de dire que la grève générale ne se décrétait pas, que ce serait les travailleurs à la base qui la décideraient. Il est surprenant que des libertaires aient quelque chose à redire à cela.

Dans un tel contexte, le rôle d'une confédération est bien de favoriser l'extension du mouvement . De nombreux militants de la CGT se sont mobilisés dans ce sens. Les appels confédéraux à élargir, à étendre le mouvement ont été incessants. La bataille de l'opinion publique a été gagnée. De nombreuses fédérations ont appelé à la grève reconductible et à une mobilisation générale à partir du 3 juin. On peut reprocher à la CGT cette date tardive, le manque de rythme de la mobilisation avec des journées d'actions peut-être trop éloignées.

Quoi qu'il en soit, les salariés du privé ne se sont jamais mobilisés massivement après le 25 mai, et ceux du public ne l'ont fait que pendant les temps forts, même dans les secteurs fortement mobilisés où les préavis reconductibles étaient déposés. Nous avons tous pu le constater (la presse « pro-grève générale » en fait aussi le constat). La mobilisation des salariés est fortement corrélée à l'implantation syndicale et les déserts sont légion. Dans ces conditions, on reproche à la CGT de ne pas avoir appelé à la grève générale, alors que tous les signes montraient qu'on allait au casse-pipe. Il ne faut pas confondre audace et témérité. C'est cela aussi la force d'une confédération: être capable de juger d'une situation en couvrant de larges franges du prolétariat.

Des camarades ont joué les avant-gardes alors qu'ils étaient généralement très minoritaires. Ils ont perdu parfois un ou deux mois de salaire. C'était courageux, mais ils ont conduit des salariés à l'abattoir. Des drames humains se sont joués. Des salariés sont dégoûtés à vie de lutter. C'était insensé.

Les organisations qui poussaient à la roue ne prenaient aucun risque car elles étaient incapables de la faire cette grève générale. La CGT elle-même n'a plus la capacité de porter ce moyen d'action. Pourtant, elle aurait eu à en assumer seule les conséquences politiques en cas d'échec. Et l'échec était certain à la vue du rapport de force. On imagine aisément les conséquences : un mouvement ouvrier balayé, à genoux pour des années, incapable de renforcer son organisation pour être en capacité de mener les luttes à venir et de freiner l'offensive capitaliste.

Enfin nous ne pouvons pas nous empêcher de raconter quelques anecdotes. À la fédération des cheminots CGT, on en rigole encore. Quand le petit facteur de Neuilly, ex-candidat LCR à la présidentielle, syndiqué SUD se voyant revivre Octobre est venu exhorter les cheminots d'un dépôt à la grève générale, ces derniers lui ont fait remarquer qu'à son bureau de poste les salariés étaient au boulot. Il en est reparti le cul merdeux.

À Montpellier, le 14 et le 15 mai, ce sont des adhérents du SNUI (G10), de SUD-PTT (G10) et du comité de grève des instituteurs qui ont voulu voter la grève illimitée... à l'AG des cheminots.

Et enfin une dernière plus dramatique, celle du comité interpro de Montpellier qui a organisé l'occupation des voies de chemin de fer, alors que seulement une vingtaine de trains, sur une moyenne journalière de 260, passaient ce jour-là, les cheminots étant en grève. Trois cent personnes y sont allées (à comparer à des manifestations à 50 000). Elles se sont faites matraquer. Cette violence ne peut servir que la Réaction. Au mieux, cette pseudo radicalité n'est qu'un aveu de faiblesse.

Pour conclure

Des combats, nous allons en livrer d'autres et en perdre beaucoup face à la Réaction. Tous les acquis issus des conquêtes ouvrières du passé vont être malmenés. Nous sommes impuissants à y répondre à court terme du fait de nos divisions et de nos faibles effectifs.

Il est confortable dans ces conditions d'accuser « les autres » d'être responsables des échecs collectifs que nous subissons. Il est confortable de se réfugier dans de petites organisations où on est bien au chaud entre convaincus et de passer son temps à tirer sur des camarades qui se battent pourtant pied à pied.

Bien sur, les grandes confédérations et la CGT en premier, n'ont pas toutes les vertus. Il y a des choses qui déçoivent, nous le concédons volontiers. Il y a des fédérations qui jouent un jeu trouble, notamment certaines du privé qui craignent de perdre des cartes si on défend les fonctionnaires. Peut-être n'ont-elles pas bien lu le plan Fillon? Il y a aussi les camarades qui ont une place bien au chaud et qui ne veulent surtout pas la perdre, quitte à faire quelques « petites » concessions qui ressemblent à de grand recul pour les travailleurs. La CGT est également confrontée à la délégation de pouvoir, ce qui arrange bien ceux qui délèguent et témoigne en même temps d'un vide militant relatif.

Il est vrai que de nombreux camarades n'arrivent pas à se débarrasser de leur vieux fantasme sur la nécessité de l'alternative politique de gauche, du découpage entre le politique et le syndical. Il n'est pas facile de changer une façon de penser et d'agir vieille de plus d'un demi-siècle et nous ne pensons pas que cette question se résoudra d'un coup. Pourtant, la CGT a de nombreuses propositions sociétales, politiques mais elle n'a pas encore réappris à se passer des partis pour les porter en avant. La visite de Bernard Thibault au congrès du PS était sans doute destinée à rassurer les tenants de ce partage des tâches.

La CGT est aussi traversée de courants qui aimeraient bien la voir s'institutionnaliser. L'abandon des références au socialisme au congrès de 1995 va dans ce sens. Et comme la nature à horreur du vide, on nous propose aujourd'hui de les remplacer par l'utopie « d'un nouveau statut du salarié » qu'on serait en mesure de mieux faire appliquer que les différents textes actuels. C'est de la science-fiction.

Pour nous néanmoins, la CGT reste de loin l'organisation la plus vivante, la plus porteuse de promesses. D'ailleurs, il n'y a qu'à en faire le constat sur les dernières années, partout où ça se bagarre la CGT n'est jamais loin! Toutes les organisations peuvent-elles en dire autant?

Certains, qui sont pourtant incapables de faire de tels constats (et pour cause), nous présentent les SUD et le G10 comme le nouvel El Dorado. Mais on est bien en mal de nous dire pourquoi. Seuls les trotskystes le savent. Leurs efforts pour en assurer le contrôle payent. A Montpellier G10 et LCR défilent généralement côte à côte. Ici, les gauchistes ont quasiment tous quitté les autres syndicats (hors Éducation nationale) et n'ont pas hésité à diviser un peu plus les salariés en réalisant des scissions (8). L'organisation en syndicats départementaux issue de ses origines cédétistes facilite grandement la prise en main de ses structures. Fin août, c'est encore le G10 qui est venu au secours de l'extrême gauche suite à une altercation avec Nikonoff, président d'ATTAC. Ce soi-disant syndicalisme de « lutte et de transformation sociale », parfois efficace dans les conflits corporatistes, a subi un échec cuisant ce printemps en étant incapable de peser sur la situation. Alors que la CGT est de moins en moins un courroie de transmission, le G10 fait le chemin inverse. Il pourrait bien en subir les

conséquences aux prochaines élections professionnelles. Déjà cet été, le SNJ-G10 (majoritaire chez les journalistes) a perdu 3,5% au profit du SNJ-CGT (9).

Quant à la CNT, nous comprenons la nostalgie qu'elle inspire aux anarchistes. Mais la Révolution espagnole, c'était en 1936. Certes, elle fut un très grand syndicat ouvrier outre-Pyrénées mais aujourd'hui en France ne reste-elle pas qu'un syndicat anarchiste malgré ses récents succès? Et nous ne voulons pas d'un syndicat anarchiste, car nous ne voulons pas d'un syndicat communiste, ni d'un syndicat trotskyste, ni d'un syndicat socialiste... Nous voulons un grand syndicat réunissant les travailleurs, celui de la classe ouvrière et du prolétariat (10).

Malgré le sentiment d'échec, le syndicalisme a démontré à nouveau ce printemps qu'il était la seule force capable de s'opposer au capitalisme. Il apporte des capacités d'actions au plus proche des salariés dans leurs entreprises mais aussi au niveau national et international sur les grands sujets de société.

Outre les nécessités de renforcer son organisation, le syndicalisme devra aussi prendre à bras le corps son déficit de communication. Tel que nous l'avons déjà dit, les médias sont très influents et notre presse, nos tracts semblent bien dérisoires. Le syndicalisme doit penser à se doter d'un grand outil de communication, tel une radio ou une télévision. C'est ambitieux mais sûrement incontournable.

Le rôle des anarchistes est de s'investir massivement dans le mouvement syndical tel qu'il l'a fait à l'aube du XX^e siècle. Nous confronter aux autres, avancer avec eux, apporter nos analyses, nos pratiques de la démocratie (assemblée, mandaterments, rotations des tâches, procès-verbaux, etc.) sans les arrière-pensées boutiquières qu'ont les postulants à la conquête du pouvoir politique.

Conscient que les choix d'adhésions puissent être variés, partout les salariés, les syndicalistes, les anarchistes doivent s'opposer à l'institutionnalisation mortifère du syndicalisme et à son morcellement. Bien au contraire ils doivent travailler à son développement, à son unité d'action et éviter tout émiettement synonyme de divisions et de temps perdu. Reconstruire pierre après pierre l'unité organique du « parti du travail » est un enjeu majeur. L'indépendance face au patronat, à l'État et aux partis politiques est primordiale pour rassembler les salariés et mener une politique authentiquement prolétarienne. Le syndicalisme doit se positionner sur les choix de société, œuvrer à défendre, consolider et conquérir des acquis de société en attendant « la suppression de l'exploitation capitaliste, notamment par la socialisation des moyens de productions et d'échange ». Enfin le syndicalisme doit développer ses liens internationaux pour lutter efficacement contre la mondialisation capitaliste et étendre l'esprit de la lutte et l'espoir d'un autre futur.

Septembre 2003,

Collectif anarcho-syndicaliste de Montpellier, « La Sociale »

la.sociale@wanadoo.fr

(1) Cf. les numéros de la lettre-MSL publiés depuis le début de cette année.

(2) Il existe des exceptions notables.

(3) La responsabilité de ce désastre dans les mobilisés de ce printemps incombe à beaucoup: communistes, extrême gauche, fédérations CGT qui ont appelé à voter Chirac,... et même des anarchistes.

(4) Novembre-décembre 95 est devenu un véritable mythe au point d'oublier que le Plan Juppé est passé. Seuls les régimes spéciaux qui ne sont pas des régimes de fonctionnaires (cheminots, EDF-GDF, etc.) ont tiré leur épingle du jeu, notamment parce que ces travailleurs faisaient l'objet d'une attaque frontale (statut, emploi, avenir, etc.) visant à dessouder les « bastions du syndicalisme ». La droite de l'époque était plus faible et plus divisée, et elle a fait « l'erreur » historique de vouloir aller vite et de s'attaquer aux salariés encore bien organisés. On peut néanmoins souligner que si les cheminots ont défait la direction de la SNCF et gagné 7 ans de paix relative, les gaziers et électriciens ont vu l'ouverture à la concurrence en Europe se poursuivre. Non, décidément l'hiver 95, ce n'était pas le grand soir.

(5) La confédération CFDT n'a pas appelé le 3 avril.

(6) Les tracts de SUD Rail sont édifiants: tout en se joignant à l'appel du 3 juin, ils n'ont de cesse de critiquer les autres organisations.

(7) À Montpellier, les services d'ordre sont exceptionnels, les manifestations se déroulant généralement sans heurt. On rajoutera que ce jour-là, la plupart des militants cégétistes étaient à Paris.

(8) Par exemple, à la Mutualité Sociale Agricole de l'Hérault, ils ont provoqué une scission dans la CGT pour créer SUD. Il y a aujourd'hui 5 syndicats pour environ 300 salariés. Les administrateurs se frottent les mains.

(9) SNJ : 42,4% (-3,26), CGT : 19,8% (+4), CFDT : 15,8% (-1,3).

(10) Erico Malatesta (théoricien anarchiste) disait déjà cela... il y a un siècle.

La lettre de Mouvement Communiste

numéro dix Juin 2003

COMBATTRE LA LOI CHÉRÈQUE-FILLON SUR LES RETRAITES !

LES PROLÉTAIRES N'ONT RIEN À GAGNER DE LA COGESTION DE L'EXPLOITATION ET DES SALAIRES.

NI RÉPARTITION, NI CAPITALISATION !

Depuis plus de dix ans, des voix se sont élevées du côté des gestionnaires de l'État pour affirmer l'impérieuse nécessité de réformer les régimes de retraites. Tous les gouvernements qui se sont succédés ont cherché à entreprendre lesdites réformes avec plus ou moins de réussite.

Des mesures Balladur en 1993 concernant les salariés du privé à la charge d'Alain Juppé en 1995 — qui déclencha la grande grève des transports de novembre décembre et qu'il dût remballer avant d'être renvoyé à ses chères études — et maintenant la réforme lancée par François Fillon, inspirée par la CFDT de Nicole Notat et François Chérèque, que le gouvernement promet de mener à son terme.

Profitant de la situation consécutive à la tragi-comédie de l'élection présidentielle de mai 2002 qui élut Jacques Chirac avec un score gaullien, son Premier ministre Jean-Pierre Raffarin proclame que, cette fois, il ne reculera pas, tandis que ceux qui permirent à ce gouvernement de se prévaloir de son succès électoral, sont en guéguerre pour tenter de faire aménager le projet.

Un regard sur le passé

D'abord, il ne faut jamais perdre de vue que cette question des retraites ne se pose que pour une toute petite partie de la population mondiale. Un bout de « luxe » strictement réservé aux pays du capitalisme développé, où la progression de la productivité (surtout dans le dernier demi-siècle) a permis au prolétariat, par ses luttes, de contraindre les patrons et leur État à quelques aménagements pour pérenniser le système d'exploitation.

Pour ce qui est de la France, les premiers systèmes de prise en charge des prolétaires usés par l'exploitation ont vu le jour après la Seconde Guerre mondiale, dans un consensus général entre les patrons, l'État et le Parti communiste français, seule organisation politique capable d'encadrer la classe ouvrière pour éviter toute vague révolutionnaire. Cela a abouti à la fondation de la Sécurité sociale dont un des volets prenait en charge le financement d'une retraite à 65 ans, après 37 ans de cotisations sur la base de 50 % du salaire moyen des dix meilleures années.

Evolution de l'âge légal du départ à la retraite. (Source : Livre blanc sur les retraites)

<i>Textes de base</i>	<i>Champ</i>	<i>Age minimum et conditions d'octroi</i>
1945	La plupart des régimes	L'âge est de 65 ans et une pension n'est versée que si l'on a cotisé au moins 30 ans
1955	Fonction publique	Abaissement à 15 ans de la durée minimale requise pour partir à 65 ans
1971	Invalides, inaptés au travail, etc.	Taux plein offert dès 60 ans
1972	Travailleurs licenciés de plus	Garantie de ressources (début des systèmes

	de 60 ans	de préretraite)
1975	Régime général et régimes alignés	Suppression de la condition de durée pour les liquidations à 65 ans
1975	Travailleurs manuels. Ouvrières mères de famille	Age : 60 ans (à taux plein)
1980	Exploitants agricoles	Suppression de la condition de durée pour les liquidations à 65 ans
1982	Professions libérales	Suppression de la condition de durée pour les liquidations à 65 ans
1982-1983	Salariés du secteur privé	Age du taux plein abaissé à 60 ans sous condition d'une durée légale de cotisations à 37,5 années
1984	Artisans et commerçants	Age du taux plein abaissé à 60 ans sous condition d'une durée légale de cotisations à 37,5 années
1986 (et jusqu'en 1990)	Exploitants du secteur agricole	Age du taux plein abaissé à 60 ans sous condition d'une durée légale de cotisations à 37,5 années
1993	Régime général, Salariés agricoles, Régime d'Alsace	La retraite à taux plein reste possible à 60 ans mais sous conditions de durée de cotisation qui sera relevée de 37,5 à 40 ans entre les générations 1934 et 1942

C'est en 1993 que Balladur s'attaqua à la réduction du montant des retraites des salariés du secteur privé par deux mesures principales :

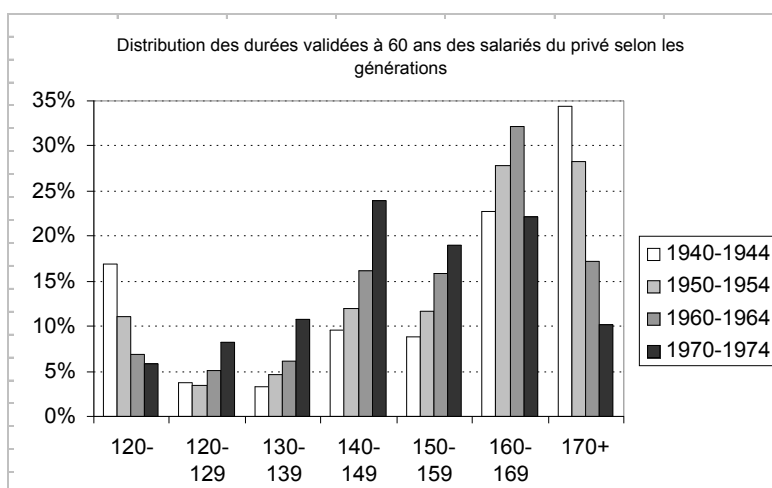
- Prise en compte, pour le calcul de la pension, du salaire des vingt-cinq meilleures années et non plus des dix meilleures comme auparavant.
- Alignement, pour le calcul de la réactualisation des pensions, sur l'évolution des prix et non plus sur l'évolution moyenne des salaires.

À elles seules, ces deux mesures ont entraîné, d'après la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), une perte de 6 % à 10 % pour les salariés liquidant leur retraite en 2003. Le salarié qui a liquidé sa retraite après les mesures Balladur a perdu, au total, 16 % sur les 10 ans, dont 9,5 % par la réévaluation des pensions selon l'indice des prix et non plus selon l'évolution des salaires. En effet, depuis 1994, les salaires ont progressé de 23 % alors que l'indice des prix n'a augmenté que de 13,5 % (*Vie Ouvrière* du 9 mai 2003).

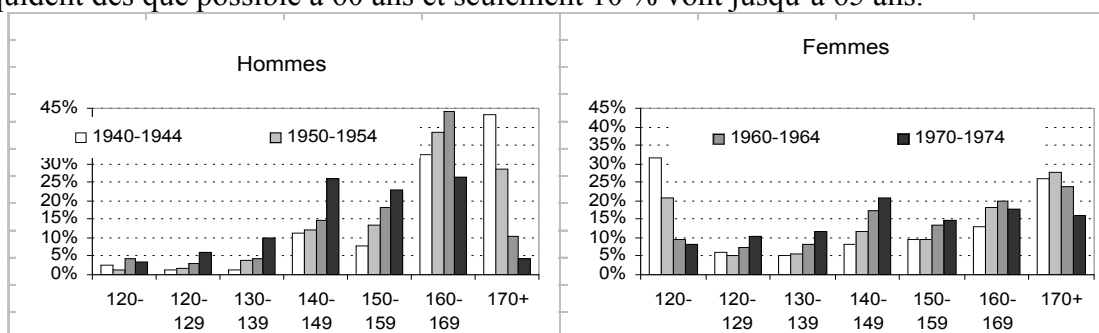
Sans compter qu'en 1996 et en 2001, les régimes de retraites complémentaires ont, eux aussi, modifié leur mode de calcul, entre autres pour aligner l'évolution de la valeur des points en fonction de l'évolution des prix et non plus des salaires.

Ainsi, fallait-il désormais cotiser pendant 40 ans et non plus 37 ans et demi, et être âgé d'au moins 60 ans pour faire valoir ses droits à la retraite. C'était une attaque de taille, massive, contre les retraites du privé (les deux tiers des salariés de ce pays) mais il n'y a pratiquement pas eu de protestation, mis à part quelques tracts syndicaux dans les entreprises pour que l'on ne puisse pas reprocher aux organisations syndicales de n'avoir rien dit. Aucune grève n'a été organisée, aucune initiative de combat n'a été prise alors par les syndicats. Il faut le dire, on n'a pas eu non plus des réactions grévistes du côté du prolétariat.

L'application des réformes en question, bien que très dures, était étalée dans le temps et la question des 37 années et passant à 40 concernait très peu de travailleurs à l'époque. Aujourd'hui encore, dix ans plus tard, les travailleurs du privé, dans leur très grande majorité, arrivent à 60 ans avec bien plus de 40 années de cotisations. Quelque 59 % des salariés de la tranche d'âge 1940-44 ont plus de 40 années de cotisations à 60 ans. Et le pourcentage monte à 83 % pour les hommes (44 % pour les femmes).



Pour l'instant, seules deux catégories du secteur privé ont été concernées par cette histoire des 40 au lieu des 37 années : les femmes salariées, qui n'ont accédé massivement au travail salarié que récemment sur un plan historique, et les travailleurs immigrés naturalisés dans les dernières décennies. A l'heure actuelle, seulement 40 % des femmes salariées liquident leur retraite à 60 ans. Elles vont le plus possible jusqu'à 65 ans, alors que 77 % des hommes liquident dès que possible à 60 ans et seulement 10 % vont jusqu'à 65 ans.



La fin programmée des préretraites

Sur ce point, la volonté proclamée par l'État et le MEDEF depuis cinq ans de mettre fin aux préretraites est inquiétante. Les données exposées plus haut concernent les liquidations des retraites CNAV et complémentaires. Mais, depuis 1972, différentes possibilités ont été développées pour la cessation d'activité avant l'âge de la retraite.

Salariés en préretraite (1992-2002).

Année	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Entrés durant l'année	50 354	66 691	71 744	53 191	97 488	97 060
Total en préretraite	175 672	191 807	210 129	207 551	232 637	238 677
Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Entrés durant l'année	89 609	86 099	77 498	64 532	38 000	NC
Total en préretraite	231 800	217 747	215 974	204 532	160 000	NC

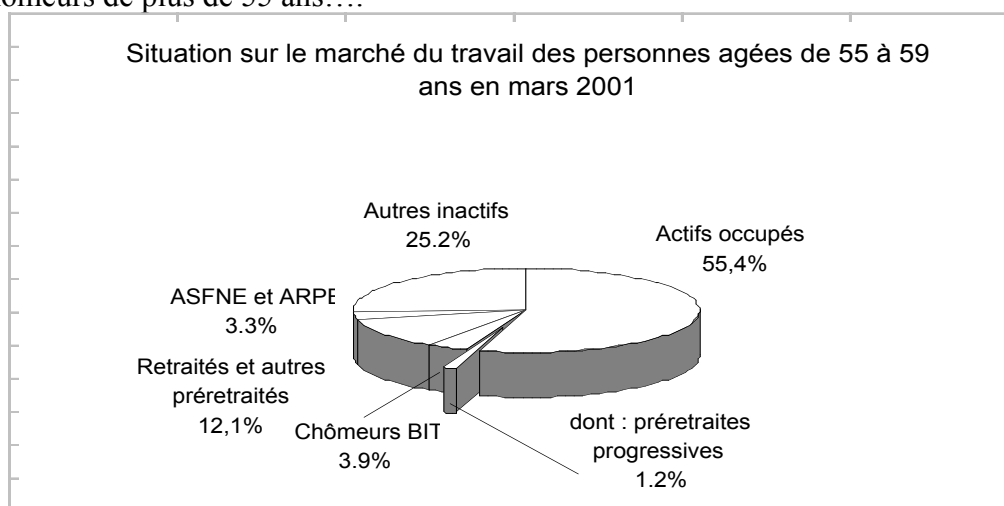
Source : UNEDIC

C'est d'ailleurs l'une des contradictions insurmontables de la situation créée par la nouvelle réforme Fillon-Chérèque. Le MEDEF, le gouvernement et la CFDT affirment qu'il faut repousser l'âge de la retraite et cotiser plus longtemps. Mais les patrons,

massivement, font tout ce qu'ils peuvent pour se débarrasser des salariés qui dépassent la cinquantaine, surtout des plus de 55 ans.

Depuis 1998, les bénéficiaires des préretraites n'ont cessé de décroître, et le mouvement s'accélère. En 2001, les derniers chiffres publiés montrent que la baisse des nouveaux bénéficiaires a été de 25,9 % par rapport à 2000. La volonté affirmée par le gouvernement d'en finir avec l'Allocation spéciale du Fonds national pour l'emploi (ASFNE) entre dans la réalité des faits, malgré une remontée, en 2002, après cinq ans de baisse consécutive. La préretraite Unedic dans le cadre de l'ARPE cesse en 2003. Et même si en 2000 les CASA (Cessation d'activité des salariés âgés) et CATS (Cessation d'activité de certains travailleurs salariés) ont été créés par accord de branche d'activité (pas toutes) entre syndicats patrons et État, le dispositif devrait s'arrêter en 2005. Néanmoins, en 2001, encore 44.6 % des salariés du privé sont hors activité dans la tranche d'âge 55-59 ans.

Moins de préretraites mais plus de chômeurs. Jusqu'au début de l'année 2003, les Assedic servaient aussi de solutions de préretraite puisque licenciés à 55 ans, les chômeurs recevaient des allocations jusqu'à 60 et étaient dispensés de recherche d'emploi (leur nombre étant loin d'être négligeable). Mais depuis la convention du 20 décembre 2002 sur la situation financière de l'Unedic, les durées d'indemnisation ont été réduites, notamment pour les chômeurs de plus de 55 ans....



Les salariés du public frappés en premier par la réforme Chérèque-Fillon

Grâce à la défaite d'Alain Juppé en 1995, l'ensemble des salariés du secteur public — fonctionnaires, salariés de l'État, des collectivités territoriales, etc. — n'avaient pas changé de régime jusqu'ici. C'est pourquoi, pour dure que soit l'attaque subie par les salariés du privé avec la réforme Chérèque-Fillon, dans l'immédiat, cette dernière est bien plus douloureuse pour les salariés de l'État et du secteur public en général.

La réforme Fillon vise à réduire de beaucoup l'écart de régime entre les salariés du public et celui du privé.

1. 40 années de cotisations pour tous en 2008, puis allongement à 41 années en 2012 et 42 années en 2020.

Dans la fonction publique, la durée de cotisation va donc augmenter d'un semestre tous les ans pendant cinq ans. Il sera possible, à partir de 2004 et sans limite d'âge, de racheter au plus trois années maximum de cotisations pour une somme comprise entre 7 000 et 10 000 euros....

C'est évidemment le point le plus important qui, sous prétexte d'équité, repousse de 4 ans et demi la perspective de retraite pour les salariés du public ; et quand même de deux ans pour ceux du privé. Aggravation d'autant plus durement ressentie par les salariés à mesure qu'ils approchent de l'échéance. C'est, avec une louche de mieux, la réforme Juppé avortée en 1995. Outre les salariés du secteur public (hommes et femmes), sont particulièrement visées les femmes, pénalisées par les interruptions de carrière motivées par les exigences de famille, les prolétaires ayant commencé tard à travailler (études et/ou chômage), les salariés à contrat

partiel (intérimaires ; CDD ; temps partiels ; etc.) et les immigrés régularisés après l'âge de 18/20 ans.

2. Dans le public comme dans le privé, les pensions seront indexées sur les prix et non plus sur les salaires.

Le nouveau système comprend également la création d'un régime de retraites complémentaires pour intégrer les primes des fonctionnaires, à concurrence de 20 % du traitement.

L'intégration de 20 % des primes dans le calcul des pensions à venir apparaît comme une sucrerie en rapport à la baisse des pensions que va engendrer l'alignement de l'évolution des pensions sur les prix. Rappelons que pour les salariés du privé, cette mesure prise isolément a engendré 9,5 % de manque à gagner sur les retraites entre 1994 et la fin 2002. Remarquons aussi qu'il n'est toujours pas question de faire entrer les primes liées à l'intéressement dans le salaire de référence pour les retraites du privé. Au contraire, ces dernières années, des assouplissements ont été offerts aux patrons pour sortir de l'assiette de cotisations des salariés en activité, certaines primes qui l'étaient jusque-là (primes d'équipe entre autres), ce qui diminue d'autant les retraites à venir.

3. 85 % du SMIC net (environ 83 % aujourd'hui) au moment de la liquidation après une carrière complète dans le privé.

Cette mesure est applicable dans cinq ans. Pour parvenir à cela, on procédera à une revalorisation de 3 % au 1^{er} janvier 2004, puis 3 % en 2006 et 3 % en 2008.

Ce point a été présenté par certains commentateurs comme concernant un salarié sur quatre dans le privé. Mais en fait, leur très grande majorité n'est concernée que par des sommes dérisoires. Car il y a peu de salariés qui ont été au SMIC pendant les 40 années de leur vie active (jusqu'en 2008, cela ne concernera au maximum que 200 000 travailleurs !) Surtout quand on connaît le niveau dérisoire du SMIC (ancêtre du SMIC) avant 1968 : il ne concernait en effet que 200 000 travailleurs tellement il était bas.

Cette augmentation de la retraite minimum, si elle concerne des masses plus importantes de retraités dans l'avenir, voudra dire que ce qu'on nous prépare aujourd'hui est d'être de plus en plus nombreux à être payés au SMIC ou moins. Bel avenir !

4. Départs anticipés.

Pour les salariés du privé : 42 ans de cotisations pour ceux qui ont commencé à travailler à 14 ou 15 ans ; départ à 56 ou 57 ans, et 58 ans pour ceux qui ont 41 années de cotisations. Ceux ayant commencé à 16 ans pourront partir, avec 41 années de cotisation, à 59 ans.

C'est le véritable point d'orgue de la réforme, qui a permis le ralliement officiel de la CFDT au projet de loi gouvernemental (qui est une émanation de la réflexion et des propositions de ce syndicat). Cela concerne plusieurs centaines de milliers de travailleurs dans les dix ans à venir. Mais ses effets positifs vont, très rapidement, aller en diminuant, compte tenu, à la fois, de l'évolution de la scolarité obligatoire dans les années 60 (tranche d'âge des salariés notamment visés par cette réforme) et, surtout, avec la fin programmée des préretraites. L'arrêt de tout départ anticipé subventionné est un objectif clé de la bourgeoisie et de son État. Objectif soutenu par toutes les organisations capitalistes transnationales. La directrice adjointe de l'Emploi et des Affaires Sociales de l'OCDE a déclaré, selon un communiqué de l'AFP du 19 mai 2003, que « *le plus important pour la France serait de supprimer tout dispositif de subvention des mécanismes de départ anticipé à la retraite* ».

5. Décote.

Tout salarié n'ayant pas cotisé la totalité de ses annuités verra sa pension minorée s'il part en retraite avant 65 ans. Minoration de 5 % par année manquante pour tous à partir de 2015. Dans le privé, la décote passera de 10 % aujourd'hui à 6 % en 2009 et 5 % en 2013. Dans le public, ce sera 3 % en 2011 et 5 % en 2015.

Surcote. À partir de janvier 2004, au-delà des 60 ans, toute année travaillée en plus de la durée requise pour la retraite à taux plein majorera la pension de 3 %.

Le droit de partir à 60 ans est certes garanti sur le papier, mais avec décote. Le droit de liquider sa retraite à 65 ans est maintenu, quelle que soit la durée de cotisations. Quant à la surcote, le nombre de ceux qui veulent s'accrocher au travail salarié alors qu'ils ont la possibilité d'une retraite à taux plein est tellement dérisoire que nous n'avons pas trouvé trace de cette catégorie dans la masse de documents que nous avons consultée. Le seul assouplissement compris dans le projet concerne les années à temps partiel des fonctionnaires, qui seront comptabilisées comme des années pleines.

Ce point contient toute la philosophie du projet gouvernemental : il n'est pas question de retenir au travail les salariés qui voudront arrêter à 60 ans, mais il est question de baisser les pensions.

6. Salaire de référence.

Confirmation de la réforme Balladur de 1993. Pour le privé : moyenne des 25 meilleures années en 2008. Pour le public : on garde le principe d'une moyenne des six derniers mois, mais pour combien de temps ?

7. Cotisations salariales.

Statut quo dans le public (7,85 %) et hausse de 0,2 % dans le privé à partir de janvier 2006. Il est d'ores et déjà prévu de relever de 3 % en 2008 les cotisations salariales du privé.

À ce propos, il n'est pas inutile de rappeler les niveaux actuels de cotisations salariales. Dans le privé : (base et complémentaires) 10,35 % pour les non-cadres ; 9,75 % pour les cadres. Dans le public : 7,85 %.

Si l'on se réfère au total des cotisations salarié + employeur, on parvient à 25,7 % pour le privé et à 41,5 % pour la Fonction publique civile (estimation de la commission d'orientation des retraites citée dans *Les Échos* du 3 février 2003).

Les « services actifs » de la Fonction publique ne sont pas affectés par la réforme. La réforme ne touche pas au statut des fonctionnaires qui peuvent partir à 50 ou 55 ans dits en « service actif » (régimes spéciaux).

Enfin, le gouvernement et les syndicats signataires se sont engagés à redéfinir la cartographie des emplois pénibles. Pour les infirmières et les aides-soignantes, 10 ans de travail vaudront 11 années de cotisations. Des discussions de cette nature vont être menées pour les enseignants des zones d'éducation prioritaire (ZEP).

La réforme Chérèque-Fillon colle à l'évolution du marché du travail

La réforme des retraites part du présupposé idéologique de l'exigence d'une plus grande solidarité entre générations de travailleurs, compte tenu de l'évolution démographique. Dans les années à venir, le nombre de retraités va progresser sensiblement. Les salariés en vie sont au travail et vieillissent d'un an tous les douze mois ! On peut donc prévoir très précisément que la très nombreuse génération d'après 1945 partirait en retraite dès 2005-2006. Cet effet démographique est accentué par l'allongement de l'espérance de vie.

- En 2000, l'espérance de vie après 60 ans était de 15,2 années pour les hommes et de 22,7 années pour les femmes.

- En 2035, elle pourrait atteindre 25 années pour les hommes et 30 années pour les femmes.

Sauf élément imprévisible à ce stade (crise économique d'une gravité comparable à celle de la Russie dans les années 90 ; guerre ou épidémies de pneumonie atypique, de virus du Nil ou d'Ebola qui purgerait la population de quelques dizaines de millions d'individus), le vieillissement de la population va se poursuivre. Les tenants de la réforme Chérèque-Fillon appellent au fameux rapport entre retraités et population active. En 2002, ce ratio est de 0,38. En 2020, il serait de 0,54. En 2050, il atteindrait 0,78. (*Direction des études de synthèse économique*, juillet 2002).

Toujours d'après ce même organisme, les nouveaux besoins de financement du système de retraites sont évalués entre 4 et 6,5 points du PIB en 2040. Et ce, dans un scénario

« optimiste » de stabilisation du chômage à 4,5 % à partir de 2010 (il dépasse les 9 % actuellement) et comportant une augmentation annuelle de la productivité du travail de 1,6 %.

Ainsi, si en 2002, la CNAV et les caisses de retraites complémentaires ARRCO et AGIRC sont à peu près exactement en équilibre financier, à partir de 2005-2006, les engagements financiers des régimes de retraites vont grimper et dégager des déficits croissants. Cette réalité, dans les conditions indiquées, est incontestable. C'est sur cette réalité que se sont fondés les arguments gouvernementaux et syndicaux (y compris des organisations opposées à la loi Chérèque-Fillon) pour appeler à une réforme du système de retraite.

Sans contester ces chiffres, notre raisonnement est radicalement différent. Et ce pour plusieurs raisons.

1. La retraite n'est rien d'autre qu'une portion de salaire différé, dont le niveau correspond historiquement à la fois au développement des forces productives et à l'état des rapports de force entre les classes. Nous considérons ainsi les cotisations salariales et patronales comme un tout qui compose une fraction du salaire, de la même manière que les entreprises les inscrivent aux coûts salariaux dans leurs bilans. Coût de production pour le capital, salaire pour l'ouvrier, voilà résumée notre conception des retraites. Toute atteinte au salaire – et celle visant à réduire la période de rémunération des prolétaires sortis définitivement de l'astreinte au travail en est une – doit être fermement combattue.

2. Il n'est nullement question de solidarité entre générations. L'acceptation de ce principe revient à faire endosser aux travailleurs en exercice une partie du salaire différé de ceux qui ne sont plus comptabilisés dans la population active. Derrière le discours de la solidarité intergénérationnelle, la vérité est toute autre : lier plus étroitement les prestations fournies à la retraite avec le montant réel des cotisations versées. Ce que le gouvernement définit comme convergence entre prestations et cotisations. Face au creusement progressif des déficits des caisses de retraite, l'État ne veut pas être amené à faire l'appoint quand ses défauts de couverture apparaîtront. Et les patrons ne veulent pas accroître les coûts salariaux par une augmentation des cotisations patronales.

3. La réforme des retraites prend en compte le fait que le montant total des cotisations pour chaque salarié va se réduire sur l'arc complet de la vie. Elle anticipe aussi que la hausse du montant mensuel des cotisations provoquée par la revalorisation des rémunérations ne sera guère suffisante pour compenser la baisse du montant total des cotisations versées sur l'arc d'une vie. Et ce en raison de la modification en profondeur du marché du travail.

4. Après l'adoption de la loi Chérèque-Fillon, peu de travailleurs iront au-delà de 40 années et les retraites seront de plus en plus faibles. En 2001, environ 40 % des salariés du privé partis à la retraite avaient cotisé pour moins de 40 années. Actuellement, l'âge moyen de départ à la retraite n'est pas 60 ans, mais 57. Dans la Fonction publique, la durée moyenne de cotisation est inférieure à 34 années.

5. Les femmes, très représentées chez les fonctionnaires, en sont à 32 annuités. Leur afflux en masse sur le marché du travail dans les trente dernières années n'a pas été accompagné par un allègement de leur travail domestique, ce qui se traduit par une plus forte proportion d'années non travaillées, donc n'ajoutant pas de droits supplémentaires à la retraite. Aujourd'hui, quelque 30 % des salariés nés après 1960 ont moins de 10 années de cotisations¹. La période des études s'allonge, avec une entrée dans la vie active en moyenne à 22 ans actuellement. L'âge moyen de fin d'études était de 15 ans pour les générations nées avant 1930, de 17,5 ans pour celles de 1950 et de 21 ans pour celles de 1980. Souvent, l'acquisition d'un poste de travail stable et à temps plein est pour les 25 ans et plus. À l'autre bout de la vie active, les patrons se défont de plus en plus tôt des travailleurs les plus âgés, trop chers, trop lents et pas assez au fait des nouvelles technologies à leur goût. C'est encore des cotisations en moins...

¹ Source INSEE

Les gains de productivité, la précarisation et la flexibilité du travail sont positifs pour les capitalistes parce qu'ils permettent de comprimer les coûts salariaux, mais génèrent moins de cotisations à la retraite. D'après un calcul simple, si les travailleurs cotisaient réellement pendant 40 années à taux plein, selon les règles en vigueur avant la loi Chérèque-Fillon, les salariés se paieraient 20 années environ de retraite à 75 % de leur rémunération brute, soit cinq années de plus que la moyenne d'espérance de vie (de 75 ans aujourd'hui pour les hommes). Mais combien de travailleurs peuvent prétendre à des cotisations à taux plein pendant 40 années ? Et combien dans dix ou vingt ans ? C'est tout le problème auquel tente de donner une réponse favorable à l'État et aux patrons la loi Chérèque-Fillon.

La répartition, c'est un piège pour les travailleurs. Ceux qui présentent ce mode de financement et de gestion des retraites comme une conquête des prolétaires oublient que, par ce biais (comme par d'autres ailleurs), les classes dominantes sont parvenues à ponctionner le salaire ouvrier pour différer la jouissance d'une de ses parties à beaucoup plus tard, après la fin de la période du travail.

Répartition = partage des « frais » de financement des retraites entre les bénéficiaires, les travailleurs, et ceux qui ont profité de l'intégralité des fruits de leur travail, les patrons.

La répartition engendre cogestion et paritarisme entre les organisations patronales et les syndicats, réunis pour « administrer » conjointement (y compris sur un mode conflictuel) une portion du salaire.

La répartition donc, c'est l'extension de la démocratie sociale du capital au détriment de l'autonomie de classe.

Alors, si le niveau des retraites et l'âge de départ du travail concernent réellement les travailleurs et méritent qu'on se batte pour les défendre, voire les améliorer, le mode de gestion et de financement des régimes de retraite n'est pas un terrain propre et propice à la lutte de classe. Répartition plus ou moins à la française, capitalisation, épargne salariale, financement, trou financier, etc., ce sont des thèmes qui profitent exclusivement au capital pour co-responsabiliser (c'est-à-dire soumettre davantage) la classe ouvrière dans la gestion de son exploitation.

Capitalisation ? Répartition ? Quoi ?

Tous les bien-pensants présentent le système par répartition comme le fin du fin de la solidarité inter-génération et de la justice sociale. Mais la situation actuelle, celle du déficit prévisible du système de retraite, est le fruit direct du système par répartition qui s'avère n'être pas plus une bonne solution pour les travailleurs que les autres mécanismes qui n'en sont pas non plus.

Ceux qui se placent sur le terrain de la gestion des caisses plaident à l'unisson pour l'augmentation des entrées d'argent dans les caisses des organismes de retraite. Que cela passe par « faire payer les patrons » et/ou « faire payer l'État » ou « augmenter la durée et/ou le montant des cotisations salariales », ce sont toujours les prolétaires qui vont casquer. Jusqu'à nouvel ordre, nous ne connaissons pas d'autre création de valeur que le travail productif des salariés. Quand la proportion de retraités par rapport aux actifs augmente, quel que soit le cheminement de la plus-value extirpée et réalisée sur le marché à ceux qui travaillent, ce sont tout de même toujours eux qui payent.

Si les syndicats veulent absolument sauver ce système (la CFDT et la CGC ont signé avec Fillon en jurant leurs grands dieux que c'était dans ce but), ce n'est pas parce qu'il est LE bon, mais simplement parce qu'ils en sont cogestionnaires.

Côté patronat et gouvernement, pour ne pas se couper de leurs alliés syndicaux, ils veulent bien laisser le système en l'état et faire face au mécontentement des salariés en prenant en charge la réforme pour en assurer le financement. Et il faut avoir un sacré culot pour présenter le régime par répartition comme le sommet de la solidarité, alors que les retraités les plus maltraités par la vie et le système d'exploitation sont contraints d'essayer de survivre avec le minimum vieillesse à 578 euros par mois.

Cette opposition entre répartition et capitalisation, présentée comme le bien contre le mal, est une usurpation. La répartition n'est rien d'autre que l'achat par le salarié — tout au long de son activité et sous la forme de salaire différé — d'annuités qui lui donneront droit à retraite en fin de carrière pour le régime CNAV, et d'achat de points pour les retraites complémentaires ARRCO et AGIRC.

Faire converger cotisations et prestations, voilà le mot d'ordre partagé par l'ensemble des forces qui plaident pour la répartition « à la française ».

D'ailleurs, en fin de carrière, au moment des liquidations, on parle couramment de points capitalisés aux régimes de retraites complémentaires. Le salarié qui n'aurait pas acheté, par cotisation, des points de retraite (ça existe encore, bien que ce soit obligatoire depuis 1972) aurait zéro de retraite complémentaire.

Et là encore, la farce du système prétendu le plus égalitaire vole en éclats. L'affiliation aux régimes ARRCO et AGIRC se fait sur la base d'un taux minimum de cotisations. Mais il n'est pas le même pour tout le monde. Les salariés cotisent et les patrons aussi, mais à des taux différents selon les entreprises. Ainsi, les entreprises dites « sociales », où les patrons sont prêts à distribuer quelques miettes pour essayer d'acheter la paix sociale, accordent des taux de cotisations patronales élevés et font valoir auprès des ouvriers qu'ils auront droit à une bonne retraite parce qu'ils sont dans « une bonne entreprise ». Dans ces cas-là, les retraites complémentaires peuvent presque atteindre la pension CNAV. En revanche, les ouvriers des « sales boîtes » — où les patrons pratiquent une politique salariale différente et choisissent de payer le minimum des minimums — se retrouvent, en fin de carrière, avec des retraites complémentaires dérisoires. Si cela n'est pas exactement la définition de la capitalisation, qu'est-ce que c'est ?

La diabolisation de la capitalisation opposée à l'idéalisation de la répartition conduit à des paradoxes cocasses.

Pour les fonctionnaires, en plus des retraites, il existe la PREFON. C'est une retraite par capitalisation en gestion collective de portefeuille d'actions. Le salarié place individuellement, pendant sa vie active, les sommes qu'il décide. Or, la PREFON a été créée par les syndicats, et ce sont eux qui la gèrent directement.

Dans le privé, l'option de l'épargne salariale existe depuis bien longtemps dans les grandes entreprises (et depuis trois ans dans les autres). En 2000, près de 40 % des salariés du privé travaillaient dans des sociétés ayant signé des accords dits d'épargne salariale. C'est tout simplement une épargne long terme individuelle, assortie d'incitations patronales et étatiques par le biais de l'abondement et des déductions fiscales, placé en Fonds commun de placement (FCP) ou en Fonds commun de placement en titres de l'entreprise (FCPE), formule presque identique aux fonds de pension anglo-saxons. Les syndicats, grands pourfendeurs des fonds de pension, sont dans les comités de gestion ! Récemment, à un congrès de syndicats CGT, on a abordé la question de s'en retirer. Mais décision a été prise de continuer.... Bizarre, comme c'est bizarre!

Il n'y a pas de bon système de financement, et il ne peut pas y en avoir, parce que les pensions de retraites sont un salaire différé, dépendant, à l'instar du salaire direct, du rapport des forces entre travailleurs, patrons et État. Il ne peut y avoir de juste salaire – même différé — dans un système basé sur l'exploitation du travail humain qu'on appelle capitalisme.

Il faut vraiment que le capitalisme soit maudit pour arriver à cette aberration que le salarié, le prolétaire en termes clairs, celui qui vend sa force de travail pour un salaire, soit amené à considérer toute activité laborieuse comme une coercition et que son souhait le plus cher soit d'en sortir le plus vite possible. Vieillir vite en travaillant pour arriver le plus vite possible à la retraite, voilà la règle imposée par l'exploitation.

Le prolétaire est contraint, par des rapports de production fondés sur son oppression et son exploitation, de refuser de concevoir toute activité productive collective comme un élément fondateur de sa vie et, plus largement, de celle de l'être humain. L'obligation de travailler est longtemps corrélée à l'exigence de sa survie et de celle des siens. Sa vie

semble donc commencer là où s'arrête le travail. Donc, il faut y échapper le plus vite possible. À l'inverse, pour le capitaliste, le prolétaire n'est digne de considération que dans la mesure où il est au travail, il produit bien et vite et qu'il y revient le lendemain. Lorsque, pour des raisons variées, ce dernier n'est plus en mesure d'assurer au capitaliste un taux de plus-value compétitif, il ne sert plus à rien. C'est vrai pour les handicapés, c'est vrai pour les prolétaires âgés, pour les travailleuses avec des enfants, etc.

Bien sûr, les États des pays les plus riches peuvent, si nécessaire, s'imposer quelques contraintes. On ne tue pas les vieux, on leur assure une retraite. Mais c'est vraiment sans intérêt pour le capital.

Nous, qui sommes des communistes, avons l'audace de parler d'une société humaine, dans laquelle la notion de travail comme contrainte aurait disparu, parce qu'elle-même émane du salariat qui devra disparaître. En conséquence, la notion de retraite perdra de son sens. Nous prétendons que toutes les fonctions de la vie, y compris les fonctions productives, peuvent être intégrées dans un ensemble où elles seraient vécues comme un élément de la vie, comme manger, boire ou dormir, faire l'amour, écouter de la poésie ou étudier la botanique.

Nous sommes des rêveurs ? Voire ! Car cela est tout de même plus réaliste que de croire le monde actuel immuable, ce monde où les prolétaires passent le plus clair de leur jeunesse sous le joug du travail forcé, animés par le seul espoir de pouvoir profiter quelques années d'une retraite rebut.

En attendant, bien sûr, il faut se battre contre toute atteinte à nos conditions d'existence, donc, dans l'immédiat, il faut s'opposer à la loi Chérèque-Fillon. Mais sûrement pas au nom de la défense de la répartition « à la française »!

Ne pas céder

au nouveau mythe du printemps 2003

Le printemps 2003 aura été marqué par ce qu'il est convenu d'appeler « *les mouvements sociaux* ». D'abord la grève de l'Éducation nationale, commencée à l'initiative de quelques établissements de province (mi-mars au Havre), puis la Réunion, le Nord, la Seine-Saint-Denis, le Gard, etc. Elle s'est développée de façon chaotique pour toucher jusqu'à 200 000 salariés, très majoritairement des enseignants. De recul en redémarrage, elle aura duré plus de deux mois. Grève qui a débuté sur la question du projet gouvernemental de décentralisation entraînant le changement de statut des personnels non enseignants, déplacés dans la Fonction publique territoriale². Il s'agissait d'une véritable rupture de contrat de travail pour les travailleurs visés, avec, à la clé, des conditions de travail et, à terme, de rémunération, détériorées.

Depuis plus d'un an, les milieux enseignants sont aussi en rogne contre différentes mesures gouvernementales qui vont de la suppression annoncée de 20 000 emplois jeunes d'aides éducateurs et de 5 à 6 000 surveillants, à la réduction des dotations globales d'heures de cours. En toile de fond, il y a le désarroi généralisé d'entretenir des chômeurs afin qu'ils n'apparaissent pas trop tôt dans les statistiques du chômage et dans les livres de comptes des Assedic.

L'annonce de la réforme des retraites s'est greffée sur cette situation, en la rendant encore plus explosive, sachant que les enseignants figurent parmi les plus touchés par l'alignement à 42 années de cotisations pour accéder à une retraite à taux plein.

Dans l'Éducation nationale, une vraie grève de masse, quoique minoritaire, laissera des traces, aussi bien dans les rapports avec l'État-patron que dans les consciences des grévistes. Son ampleur et sa dureté ont été les deux facteurs décisifs qui ont permis d'obtenir notamment que le gouvernement cède sur le transfert du personnel non technique et non

² C'est l'ensemble des fonctionnaires qui ne travaillent pas directement pour l'Etat mais pour les instances, régionales, départementales et communales.

enseignant à la Fonction publique territoriale et le paiement des jours compris entre deux journées de grève.

À plusieurs reprises, la situation a échappé des mains des organisations syndicales. Dans bien des secteurs, les enseignants ont fait grève sans contact ou presque avec « leurs » syndicats, ont mené des opérations qui n'avaient pas forcément la bénédiction de leurs appareils, qui, d'ailleurs, le plus souvent, n'étaient même pas au courant.

À peu près en même temps, les organisations syndicales opposées à la loi Chérèque-Fillon, en s'appuyant sur les bataillons nourris d'enseignants en colère, ont lancé nombre de mobilisations contre le projet de réforme, des journées d'action interprofessionnelles à répétition, d'immenses rassemblements à Paris et dans les villes de province et des grèves qui se voulaient « tournantes » entre secteurs de travailleurs.

Certaines initiatives ont été très suivies dans plusieurs secteurs de la fonction publique, notamment la SNCF et les transports urbains, avec les syndicalistes locaux, toutes tendances confondues, aux commandes pour tenter, le lendemain, de reconduire les grèves qui avaient bien marché la veille.

Malgré cette profusion d'activisme souvent sincère, il faut cependant bien constater que rares ont été les expériences de poursuite de la grève entre les journées nationales d'action orchestrées par les confédérations. Il y a eu les éboueurs de Marseille, Brest et Bordeaux, quelques compagnies de transport dans différentes villes, mais bien peu de grévistes à la SNCF et ailleurs, même si des perturbations ont été ressenties par les « usagers ».

Ne nous y trompons pas. L'ampleur des perturbations n'est pas forcément le reflet d'une participation numériquement significative à la grève. Or, en matière de lutte, si la détermination est un facteur important, le nombre de grévistes l'est encore d'avantage, surtout quand il s'agit de faire reculer un gouvernement qui joue son va-tout sur les mesures contestées.

Et, surtout, comme en novembre-décembre 1995 et même comme en 1993, la grande masse des travailleurs de l'industrie et du secteur privé en général n'est pas allée au combat, aussi bien en termes de participation aux défilés que lors des grèves. Même les journées d'action syndicales ne se sont traduites que par des débrayages, dont ceux avec une certaine ampleur se comptent sur les doigts des deux mains.

Des premiers éléments de réflexion

Les luttes de la classe ouvrière, le plus souvent, échappent aux raisonnements qui tentent de la rationaliser. Comprendre la nature et l'ampleur d'une grève représente, pour les révolutionnaires, un élément central de jugement de l'état de combativité du prolétariat. Il ne faut pas se tromper sur le constat, ni dans un sens, ni dans l'autre. C'est rarement parce qu'il y a toutes les bonnes raisons d'arrêter la machine qu'on l'arrête. C'est bien plus aléatoire que cela.

Une chose est certaine, en 1968, les premières usines qui ont arrêté —et pendant plusieurs jours – ne formulaient pas de revendications. Le facteur déclenchant était ailleurs, il était tout autre. Exactement le même constat peut être fait pour ce qui est du début des agitations ouvrières autonomes aux usines Fiat de Turin, en Italie, à l'automne 1969.

En ce printemps 2003, les travailleurs qui ont pris l'initiative de tenter de gagner leurs camarades de travail à la grève ont eu raison, cent fois raison. Mais, globalement, ils n'y sont pas parvenus. Les centaines de milliers de participants aux rassemblements à Paris et ailleurs sont une chose. Ce qui se passe le lendemain matin à l'usine, au bureau ou sur le chantier en est une autre. Et c'est celle-là qui est déterminante. En aucun cas, l'ampleur des grands rassemblements syndicaux n'est un élément d'appréciation suffisant qui permet de comprendre la lutte de classe. La grève est une chose, l'action syndicale, même puissante, en est une autre. Les rapports entre ces deux pôles sont bien moins étroits que les réformistes de tous poils essayent de le faire croire.

Ce ne sont pas les syndicats qui ont initié la grève de l'Éducation nationale mais des enseignants (dont beaucoup étaient certes syndiqués) qui ont pris l'initiative qui correspondait

à leur perception de la colère et de la conscience de leurs camarades à cet instant. La grève s'est développée, avec des hauts et des bas, parce que des dizaines et des centaines de milliers d'enseignants se sont gagnés à l'idée qu'il fallait agir et que c'était possible. Les hésitations, les reculs, les convictions, les moments d'euphorie et des doutes n'ont pas manqué... mais la grève c'est précisément cela. Les grands rassemblements syndicaux traîne-savates n'ont pas grand-chose à voir.

Alors, ceux qui ont appelé à grands cris à la grève générale (surtout les quinze derniers jours, en plein recul du mouvement, y compris à l'Éducation nationale) se trompaient profondément, voire sciemment, quant à l'analyse de la situation. Le fait de se réfugier derrière l'argument bêtement imparable qui voulait qu'« *il faut pousser les syndicats à la grève générale* » n'a rien changé à la donne. Partant de la réalité —mal comprise — qui veut que les syndicats soient un facteur majeur de la stabilisation et de normalisation des rapports entre la classe ouvrière et la bourgeoisie, ils en ont conclu que si la grève n'était pas allée plus loin, c'était la faute des syndicats.

Or, demander à d'autres de faire ce qu'on n'est pas capable de faire par soi-même est un signe d'impuissance et exprime un défaut de compréhension de la dynamique propre à la lutte de classe. Cette erreur conduit très logiquement à tenter de convaincre les prolétaires qu'ils doivent s'en remettre aux syndicats pour organiser les grèves. Ce cheminement va en sens inverse de la formation de la conscience de classe. N'en déplaise à tous les syndicalo-gauchistes de la planète et de la galaxie, les travailleurs ne sont jamais aussi forts que lorsqu'ils sont capables de s'occuper eux-mêmes de leurs affaires, sans recourir à l'aide des dieux et des syndicats.

Puisqu'on parle de mai 1968...

Des vieux militants à la mémoire étonnamment sélective, ou des plus jeunes qui ne l'ont pas vécu, ont cru pouvoir faire le rapprochement avec mai 1968 ; conséquence directe de la confusion ambiante et des appels impuissants à la grève générale... Il est donc nécessaire de revenir sur le démarrage de ce fameux mai 1968.

D'abord, il y avait le puissant mouvement politique de contestation étudiante qui, en quelques semaines, avait chamboulé la donne. Les étudiants s'affrontaient dans les rues avec la police et les CRS. Ils ne combattaient pas pour obtenir davantage de places assises dans les facs ou pour augmenter leurs points de retraite, mais pour changer le monde, renier l'autorité, balayer la morale, vivre ensemble enfin libres. Pendant des semaines, le PCF, à travers son organisation militante, et l'UEC (Union des étudiants communistes), qui avant la vague soixante-huitarde était une formation puissante et influente dans les milieux étudiants, se sont trouvés débordés et complètement écartés des combats. Car, rappelons-le, la politique du PCF était de condamner violemment la contestation étudiante, les gosses de riches (les étudiants) qui s'étaient choisis un « *Allemand* » comme leader.

Cette propagande ordurière influençait profondément l'opinion que les ouvriers se faisaient des luttes estudiantines. Pour le PCF, la classe ouvrière ne pensait pas à la grève, ne contestait pas, faisait preuve de responsabilité et —pourquoi pas ? —de patriotisme. Le fossé, bien réel, était méticuleusement creusé par les staliniens. Puis, progressivement, cet état d'esprit a commencé à changer parmi les plus jeunes ouvriers (qui souvent avaient des copains étudiants) et, le vendredi 10 mai 1968 au soir, quand les étudiants ont dressé des barricades au Quartier Latin, des jeunes prolétaires, qui entendaient à la radio que ça bagarrait sec avec les flics, ont rejoint les lieux. Le PCF, qui était encore, faut-il le préciser, un vrai grand parti de masse, solidement implanté au sein de la classe ouvrière, a senti le courant d'air. S'il avait été rayé de la carte du milieu étudiant, il n'était guère question pour lui de laisser la situation filer parmi les ouvriers.

Le samedi 11 mai donc, dans la matinée, la CGT a pris l'initiative d'appeler à une journée de grève générale, le lundi 13 mai. Les autres syndicats, CFDT et FO (très peu représentatifs au demeurant) ont suivi. Le 13 mai, la grève générale a été très moyennement suivie. Par contre, la manifestation de l'après-midi, dans les environs des gares de l'Est et du Nord, s'est

transformée en un formidable rassemblement. De toute évidence, les bataillons de la classe ouvrière parisienne étaient présents (rappelons qu'en 1968 toute la ceinture parisienne était truffée de grandes concentrations industrielles). Bien difficile d'ailleurs de parler de manifestation au sens classique. C'était noir de monde de Barbès à République et de la porte Saint-Martin à Stalingrad. Là, il se passait réellement quelque chose dans la conscience collective. Les 14 et 15 mai, quelques usines se sont mises en grève, dont notamment Renault à Cléon et Sud-Aviation à Nantes. Les NMPP étaient déjà en grève depuis quelques jours.

C'est le 16 mai que tout a basculé. Jusque-là, la CGT et le PCF étaient contre la grève à quelques exceptions près (à Cléon, par exemple, la CGT était en effet dans le coup). Le 16 au matin, des grosses usines de la région parisienne ont débuté la grève. Très tôt, les chaînes de l'île Seguin, puis l'Alstom de Saint-Ouen. Une fois de plus, la CGT était opposée à ces mouvements. Là où il y avait vote, tout l'appareil militant votait contre. C'est ce fameux 16 mai, entre 10 et 12 heures, que tout a basculé. Le PCF a joué le tout pour le tout. S'il combattait la grève, elle aurait quand même lieu. S'il chevauchait le mouvement et en prenait la tête, il pouvait en revanche espérer canaliser la révolte. Malheureusement, c'est ce deuxième choix qu'il fit. Partout, dès l'après-midi, l'immense appareil militant CGT/PCF était aux avant-postes pour généraliser la grève. Même les boîtes où les travailleurs n'étaient pas prêts, de gré ou de force, les mêmes qui deux heures avant avaient voté unanimement contre la grève, prenaient en mains l'organisation des occupations d'usines. A leur manière, bien sûr, bien bureaucratiquement et sans laisser à d'autres l'initiative. Ils prenaient ainsi la direction des opérations. Ils n'allaient plus la lâcher. Et ce, pratiquement sans débordement, jusqu'à la reprise.

Qu'on se comprenne bien ! Que la CGT/PCF ait pris le virage comme nous le décrivons ici, c'est ce qu'il pouvait nous arriver de pire, pas de meilleur ! À partir de cet instant, la grève était sur des rails que la bourgeoisie connaissait. Elle savait où elle se dirigeait, et cela rendait le clivage entre prolétaires et staliniens infiniment plus difficile. Si la CGT/PCF avait persisté à condamner la révolte, à combattre la grève, il y aurait quand même eu un mouvement de classe d'ampleur. Celui-ci avait démarré AVANT leur revirement.

On ne refait pas l'histoire. Cependant, encore faut-il la comprendre. Revenons-en à aujourd'hui. Quand on lit, en ce printemps 2003, un tract de ce qu'il est convenu d'appeler l'extrême gauche qui se conclut ainsi : « *il faut faire reculer le gouvernement et obliger les syndicats à agir* », on est bien obligé de constater que ceux qui manifestaient en juin 1968 contre l'élection législative au cri d' « *élections piège à cons* » ont vraiment changé... et ce dans un bien mauvais sens.

1995 : le retour 2

En fait, le mouvement qui a servi de référence implicite n'est pas mai 1968 mais plutôt novembre-décembre 1995. Pour le comprendre, il faut rappeler le contexte de ce dit mouvement.

D'abord, un gouvernement élu sur un pseudo-programme aux accents populistes qui n'a rien fait de concret pendant les six premiers mois et qui est pris soudain d'une frénésie de réformes.

Ensuite, les salariés de la SNCF inquiets de la remise en cause de leurs « avantages acquis » et principalement de la clé de voûte du pacte social à la SNCF : les retraites à 50 ans pour les roulants, et 55 ans pour les autres.

Puis, les salariés des autres entreprises du secteur dit « public » qui vivent peu ou prou les mêmes inquiétudes que leurs collègues de la SNCF (particulièrement les agents de la RATP au sujet des régimes spéciaux de retraite) quant à la dégradation des conditions de travail (salaires, emploi, productivité accrue, etc.) et qui expriment un sentiment général de ras-le-bol.

Enfin, les appareils syndicaux, depuis des années en perte de vitesse (fonte des adhésions, déperdition des militants de base), débordés sur leur propre terrain (par les coordinations), de plus en plus incapables de justifier leur fonction sociale, celle de gardien du troupeau ouvrier,

et qui vont être contraints de réagir car le gouvernement veut assécher une partie de leur rente, principalement pour FO, en leur enlevant la gestion de nombreuses caisses de Sécurité sociale.

Et ceci sur toile de fond de mouvement étudiant. À la SNCF le mouvement va démarrer le 24 novembre et durera jusqu'à ce que la CGT, estimant les revendications satisfaites, appellera « à poursuivre l'action sous d'autres formes » le 13 décembre. Des secteurs continueront jusqu'en janvier 1996 (RTM à Marseille, Centre de tri à Caen, Traminots à Limoges).

Ce mouvement aura été marqué par de gigantesques manifestations lors des journées d'action hebdomadaires et les samedis, jusque dans les plus petites villes et avec des manifestants plus nombreux qu'en mai 1968. Mais un million de manifestants, ce n'est pas un million de grévistes !

Cela n'a donc été qu'un immense défoulement dans un pays où la politique traditionnelle ne remplissait plus son rôle et où les syndicats étaient en passe de représenter le seul contre-pouvoir aux délires libéraux du gouvernement, que la manifestation du « peuple de gauche » qui, pour la première fois depuis 15 ans, avait l'impression d'avoir l'initiative.

Pour les salariés impliqués (SNCF et RATP), le mouvement aura été une victoire, le plan Juppé étant retiré. La chute ensuite de Juppé (fait rare) a fait penser que le mouvement avait une dimension politique. C'est aussi parce qu'il a laissé s'exprimer (dans les discussions informelles mais pas dans les revendications organisées) — au-delà des revendications spécifiques et corporatistes — des contenus qui allaient à l'encontre de la logique du système : le rejet de la rationalité économique libérale, la question de l'avenir et de la jeunesse et la paupérisation sociale croissante. Mouvement pris en charge par les grévistes eux-mêmes et non par des « consommateurs » déléguant ou laissant faire en leur nom les syndicalistes d'appareil.

Alors en quoi faut-il y voir une occasion manquée ? La lutte des cheminots et des autres salariés du « service public » pour la défense des conditions présentes d'accès à la retraite a été pleinement justifiée, mais cette base revendicative — étriquée et très particulière — était loin de suffire à mobiliser les salariés du secteur privé. Les faiblesses du mouvement, dont celles, indéniables, de l'absence totale d'une organisation autonome et d'objectifs définis, clairs et opposés à ceux qui ont été avancés par les syndicats d'État (« *défense du service public à la française* ») la recherche frénétique d'une unité de pacotille (« *Tous ensemble, tous ensemble, ouais, ouais* ») avec les salariés du « privé » dans laquelle bon nombre de syndicalistes de base se sont lancés en toute bonne foi, alors même qu'aucun des objectifs posés avec force dans certaines entreprises industrielles au printemps 1995 (Renault, Belin), n'avaient été repris par les syndicats, ne sont pas l'expression d'une dimension politique dans laquelle se seraient exprimés des contenus qui allaient à l'encontre de la logique du système, mais bien l'expression de l'incapacité du mouvement à se poser les problèmes pour aller au-delà.

En schématisant à l'extrême, le mouvement de novembre-décembre indique plusieurs éléments à la fois, très nettement contradictoires, qui ne peuvent pas être oubliés ou, pire, enjolivés :

- Les grèves les plus dures ont été déclenchées pour la défense des régimes spéciaux de retraite, et, à la SNCF, contre la mise en chantier du contrat de plan dont la conséquence la plus néfaste aurait été, pour les cheminots, le gel des salaires.
- Les manifestations ont progressivement fourni aux syndicats l'opportunité de « coiffer » le mouvement de grève en le noyant dans la perspective de la négociation centralisée entre organisations syndicales autorisées et gouvernement.
- La grande liberté de parole des assemblées, l'exercice pointilleux de la « démocratie à la base », l'ouverture aux salariés d'autres boîtes, aux chômeurs, aux parents d'élèves, etc., tout ça n'a été — à quelques rares exceptions près — qu'une pâle parodie de l'auto-organisation indépendante de la classe.

- Les formes de lutte « choisies » par la « base », toujours à quelques rares exceptions près, ont relevé plus de la grève de « témoignage » que d'une détermination à frapper durement l'employeur. Les grèves de décembre ont plus durement grevé les salaires des grévistes que les chiffres d'affaires et les profits des entreprises.

Une de ces raisons ne repose pas sur la « ruse » des directions syndicales, qui se seraient appuyées sur un syndicalisme de délégués qui aurait remplacé le syndicalisme d'appareil, et le « piège » de la délégation.

En ce qui concerne les grèves de décembre 1995, il faut reconnaître que les syndicats (appareils et délégués de base confondus) ont été à même de représenter « fidèlement » ce mouvement, qui, dans son immense majorité, n'a, à aucun moment, remis en cause le patriotisme d'entreprise, le patriotisme tout court, le respect de l'outil de travail et l'encadrement bourgeois de la lutte. Cette fois-ci, même le gauchisme s'est « dissout » dans le « mouvement » syndical, satisfait d'avoir été admis ici ou là dans la cour des grands (SUD, AC ! DAL..). La « défense du service public », le « combat pour le maintien de l'exception française » et contre le Traité de Maastricht ont été le ciment de leur incorporation pure et simple dans les rangs de l'encadrement syndical.

Un autre aspect a été que la sympathie pour la grève s'est très tôt traduite en coopération sociale pour le travail (la tant louée « solidarité » entre travailleurs... afin de se rendre au boulot), précisément parce que, après le 05/12, la grève ne parvenait plus à s'élargir. Car il faut bien constater que la division entre salariés du public et du privé a fonctionné : la grève reste limitée au seul secteur dit public. Au sein de ce secteur, elle est restée minoritaire, sauf à la SNCF (et là encore, il faut nuancer : seuls les roulants ont été massivement en grève ; sur l'ensemble du personnel, elle n'était qu'à 40 % et n'est passée à 56 % qu'après deux semaines de grève), et à la RATP (avec les mêmes nuances qu'à la SNCF).

De plus, dans ces deux entreprises, dont le personnel a été le fer de lance de la grève, le mouvement n'a pas été homogène, cohérent, centralisé mais au contraire tronçonné tant géographiquement (peu de contacts entre les établissements à l'intérieur d'une région ou d'un réseau, pour la SNCF ; pas de contacts entre les machinistes, les conducteurs de métro et les ouvriers de maintenance, pour la RATP) que catégoriellement (mis à part, Paris-Saint-Lazare, Rouen et Chambéry, pour la SNCF, il n'y a pas eu de grève commune à toutes les catégories de salariés, mais des grèves juxtaposées, au mieux, ou une profonde méfiance entre les catégories de grévistes, produit des luttes passées, comme à Villeneuve-Saint-Georges).

Ce qui restera le plus grave, c'est le fait que la plupart des grévistes (à la SNCF et à la RATP) consommaient leur grève, votaient le matin la continuation, puis s'en retournaient à leurs affaires privées, déléguant aux syndiqués de base l'organisation concrète de la lutte, laissant ainsi à l'appareil toutes les latitudes pour organiser une reprise sans trop de casse. Il existe certainement des contre-exemples mais ceux-ci sont restés désespérément minoritaires.

Néanmoins, il restera aussi les premières tentatives de « grève active » pour la première fois en France à La Poste (ouverture sélective des bureaux aux chômeurs et retraités, distribution du courrier pour les seuls chômeurs, action commune auprès des ASSEDIC) et à EDF-GDF (baisse du tarif pour les particuliers, tentative de rebranchement des abonnés ayant été coupés, etc.). Ce sont ces exemples-là qu'il faut recenser et populariser. Ce sont aussi ces secteurs qui ont été rapidement victimes de la frappe sélective de l'État (référés, expulsions, etc.).

Le paradoxe de ce mouvement aura été de voir si peu de grévistes (150 000 au maximum), soutenus par tant de manifestants (jusqu'à 1,5 millions) et, pour la première fois depuis 50 ans, les syndicats sortirent, sinon victorieux, du moins en bon état d'un mouvement qui avait les potentialités d'aller au-delà.

Bruxelles-Paris, le 30 juin 2003.

COMMENT LUTTER ?

(Cet article est extrait du site de la CNT-AIT et de son journal *Combat syndicaliste*.)

Notre camping annuel a été l'occasion, du 3 au 10 août, de revisiter certains thèmes sociaux à la lumière de l'actualité. (...) La synthèse faite ci-dessous, si elle est personnelle, s'inspire en grande partie de ce qui s'est dit au cours de cette semaine.

Rompre avec les institutions de l'opposition

En France et dans le monde, des mouvements de lutte et de contestation se poursuivent contre l'évolution inexorable du capitalisme vers toujours plus d'exploitation et de crimes. Ils prennent parfois des formes très médiatiques, comme ces journées « anti G8 » ou « anti OMC » dont nous avons déjà évoqué les graves carences dans ce journal. La question de fond qui se pose dans ce cas, c'est de savoir si la construction d'un autre monde est possible à partir des débris idéologiques de l'ancien. Plus précisément de savoir si la transformation des relations sociales est compatible avec la délégation de pouvoir dont pratiquement tous les partis, syndicats et associations sont les partisans convaincus. Tous trouvent normal qu'un individu (qu'il soit appelé « citoyen », « camarade syndiqué », « cher adhérent ») remette à un autre (en général, « délégué » ou « élu ») le droit de décider, en son nom, des choses les plus diverses. Cette délégation de pouvoir est tellement poussée qu'elle s'accompagne du lancement sur le marché de figures qui ciblent une clientèle, comme une lessive cible « la ménagère de plus de quarante ans ». Ainsi sont lancés les Laguiller, le jeune « facteur » Besancenot [1], ou l'inévitable Bové, censés « représenter » la contestation.

L'histoire a montré que la contestation des mécanismes d'oppression n'empêche pas leur reproduction. L'actualité nous démontre que la critique des médias et des procédés marketing n'empêchent pas leur utilisation : l'intelligentsia de gauche peut savamment disséquer le rôle des médias, l'extrême gauche peut traiter les journalistes de « nouveaux chiens de garde », tous courent derrière les caméras, multiplient les interviews et font de leur apparition médiatique la base de leur stratégie.

Or, l'incohérence entre les discours et les pratiques produit toujours le même résultat. Les organisations d'opposition, même les plus radicales, qui fonctionnent et agissent dans cette incohérence, sont inexorablement récupérées et institutionnalisées par le système, comme tant d'autres avant elles. En fonction de la conjoncture et des choix que font les maîtres du système, elles sont appelées à croître quelquefois et souvent, à stagner. Mais dans tous les cas, elles perdent progressivement leur sens initial. Un autre monde n'est pas possible avec les mêmes mécanismes, les mêmes schémas d'organisation, les mêmes représentations que l'ancien.

Aucun sigle n'est à l'abri de telles dérives. Il faut en tenir le plus grand compte dans notre manière de concevoir une organisation. Le rejet de l'institutionnalisation, de la délégation de pouvoir et de la médiatisation constituent des bases indispensables.

Autre conséquence de cette analyse : la rupture avec les groupes d'opposition qui fonctionnent avec cette incohérence est le préalable à poser dans les luttes. Remarquons que beaucoup de gens (souvent en dehors des milieux militants), profondément dégoûtés par le décalage entre les mots et les actes, font spontanément cette rupture. En « politique », cela prend la forme d'une abstention de plus en plus massive, mais c'est plus difficile à concrétiser dans le domaine social. Car la rupture apparaît comme un abîme dans lequel nombre d'individus ont peur de s'engouffrer.

LIBÉRER LES CAPACITÉS D'AUTO-ORGANISATION

Or, la seule solution, c'est de s'auto-organiser. Pour cela, il faut que les exploités aient confiance en leurs propres capacités. Et cette confiance ne s'acquiert qu'au bout d'un certain temps, un temps qui permet la maturation des esprits. Nous devons donc penser des formes de luttes qui permettent aux individus et aux groupes en rupture de trouver leur propre dynamique de manière à étendre aux autres la confiance et donc l'envie de s'auto-organiser. Pour cela, le bilan des différentes interventions sur le terrain social que nous avons pu avoir

— en France ou ailleurs — est essentiel. Il permet de comprendre que ces processus de maturation et d'auto-organisation sont liés. L'auto-organisation doit permettre la maturation des consciences et celle-ci doit renforcer l'auto-organisation.

En conséquence, tout mouvement social doit avoir la préoccupation de durer suffisamment pour permettre cette maturation. L'expérience apportée dans le débat par des compagnons galiciens fut à cet égard riche d'enseignements. Pour reprendre les propos de l'un d'entre eux, nous devons être conscients que, dans le fond, nous irons de défaite en défaite jusqu'à la victoire finale. Ceci mérite une explication. De quelles défaites parlons-nous ?

Nous parlons de ces défaites que les autres brandissent comme des victoires ; des victoires à la Pyrrhus qui bénéficient à une corporation, à un secteur, à une région et qui se transforment en défaites pour tous. En fait, dans la lutte que nous menons, ce n'est donc pas tant l'acquis matériel qui compte que l'acquis moral. Les questions à se poser sont alors : est-ce que la lutte a renforcé la conscience de classe ? Est-ce qu'elle a permis l'émergence de la confiance de classe ? Cette conscience de classe et cette confiance retrouvées permettent-elles de créer (au moins partiellement) de nouveaux rapports sociaux ? La lutte a-t-elle affaibli l'appareil d'État ? A-t-elle miné la croyance dans les partis et les syndicats ? A-t-elle entamé les institutions d'oppression comme l'administration, les médias, le patronat ?

C'est à travers ces questions que doit se tirer le bilan des luttes. Sur ce plan, le bilan du mouvement contre la réforme des retraites est plus mitigé que le pouvoir semble le croire. Évidemment, c'est zéro quant aux acquis matériels. En ce qui concerne le moral de la population, sans tirer de conclusions définitives, il est assez possible que l'image de l'État protecteur en ait pris un coup. De plus, de nombreux grévistes ont constaté que la contestation classique, gérée par les professionnels du syndicalisme, est devenue trop routinière et prévisible.

Cette prévisibilité par l'adversaire est une des causes de la défaite matérielle. Et là, il apparaît un avantage immédiat à l'auto-organisation : parce qu'il libérera d'autres formes de pensées, un mouvement auto-organisé trouvera ses ressources ailleurs que dans des actions que le pouvoir sait parfaitement gérer. D'autres formes de pensée, d'autres formes de lutte sont le véritable prélude d'un autre monde.

Imaginer d'être et d'agir différemment, c'est déjà la mise en pratique de l'utopie, de ce qui n'existe pas encore, mais dont personne ne peut prédire que cela n'existera jamais. Ceci signifie que, même si cela n'est pas encore dit clairement, c'est bien la reprise en main de nos vies, face aux diktats de l'argent, qui est à l'ordre du jour. Cette nécessité de tirer des bilans moraux, de clarifier en permanence nos idées, d'aider à la création, au maintien et au surgissement d'une dynamique de lutte de plus en plus collective, auto-organisée et imaginative, définit à la fois la nécessité pour les anarcho-syndicalistes de s'organiser dans la cohérence mais aussi le sens de leur intervention.

Que cela soit dans les manifs, dans les assemblées générales, dans les coordinations, ils doivent encourager la libération des capacités collectives qui permettront la création d'un véritable rapport de force. Ils doivent favoriser l'imagination en fonction de chaque situation. C'est en fonction des critères ci-dessus et de chaque situation locale, que doit s'apprécier, à la base, la pertinence d'une action, ce qu'il convient de faire et comment.

QUELQUES POSSIBILITÉS

Nous avons déjà évoqué, par voie de tracts ou dans des textes, les formes d'action suivantes :

1) Délégations massives de grévistes vers les autres entreprises, celles qui ne sont pas encore en lutte.

2) Ouverture des lieux en grève. Par exemple, il faut souligner que les grèves dans l'enseignement ont surtout posé le problème de la gestion des gamins. L'occupation des écoles avec les parents d'élèves doit permettre l'organisation d'activités sociales pour les enfants, comme des petites fêtes de solidarité, le montage de pièces de théâtre, etc. L'intervention d'autres secteurs en lutte, comme les intermittents, peut ainsi aider à donner une ambiance

bien éloignée de l'esprit scolaire classique. Avec l'avantage de faire participer le quartier vivant autour de l'école et de contribuer à la culture générale de tous. Et les directives (notations, examens, compétitions entre élèves, hiérarchies, etc.) imposées par le ministère passent à la trappe.

3) Occupations massives de bâtiments administratifs. Les manifestations de masse peuvent se diriger vers les lieux du pouvoir, en particulier les rectorats, préfectures, les occuper pacifiquement ou les encercler.

4) Grèves de gratuité. Nous avons plusieurs fois abordé ce thème (cf. le précédent *Combat syndicaliste*).

5) Grèves avec occupation et occupations sans grèves. Par exemple dans le secteur de la santé, il est hors de question de faire la grève classique et encore moins la grève générale paralysante, qui serait meurtrière pour les plus démunis. Mais d'autres formes d'action, beaucoup plus intéressantes, existent. Lors de la canicule, qui a fait des ravages dans la région parisienne cet été, un nombre considérable de chambres d'hôtels de luxe, confortables et climatisées, étaient disponibles de par la baisse du tourisme dans la capitale. Qui aurait pu empêcher un mouvement de professionnels de la santé et de gens solidaires de réquisitionner ces chambres climatisées pour y mettre ces malades que la canicule allait tuer ? Ce qui empêche ce type d'action, c'est essentiellement la paralysie de l'imagination des travailleurs qui se laissent téléguidés vers l'impasse classique de l'opposition institutionnelle et spectaculaire. C'est-à-dire vers des formes d'action gérées et souvent subventionnées de A à Z par l'État.

Ironie de l'histoire, le 10 août 2003, alors que des milliers de pauvres gens crevaient dans leur HLM aux murs chauffés à blanc par 40° à l'ombre, 200 000 personnes guidées par les médias applaudissaient un Bové, réclamant un automne... brûlant ! Pour le capitalisme, mieux valait s'offrir ce spectacle plutôt que d'avoir à faire face à un petit millier d'infirmières et de médecins mettant à l'abri les personnes âgées dans les lits des hôtels de la grande bourgeoisie.

Un campeur de la CNT-AIT

[1] Présenté dans les médias comme un sympathique facteur de base, souvent photographié près de son vélo jaune, Olivier BESANCENOT est, à sa façon un intermittent du spectacle... médiatique : une fois rangée sa panoplie, le petit facteur redevient l'attaché parlementaire d'Alain KRIVINE, inamovible leader de la LCR et député européen. Le parti communiste et la CGT nous avaient gavés pendant des années de ces apparatchiks, prétendus « métallos » ou « électriciens », qui n'avaient pas mis les pieds dans une usine ni même touché un tournevis depuis belle lurette.

CNT-AIT

DELEGUES DU PERSONNEL, COMITES D'ENTREPRISE...

LES ELECTIONS PROFESSIONNELLES CONTRE LE SYNDICALISME

Présentées encore actuellement par certains militants comme une « conquête » du mouvement ouvrier, les institutions dites représentatives du personnel (délégués du personnel, comité d'entreprise dans le secteur privé ; commissions paritaires dans la Fonction publique, etc.) constituent un des outils les plus puissants pour intégrer le syndicalisme et démobiliser les travailleurs. L'histoire sociale des cinquante dernières années ne peut laisser aucun doute à ce sujet.

Ceux qui, sous des prétextes aussi fallacieux que variés, choisissent encore de se présenter à des élections ne font que huiler les rouages d'un système qu'il convient de détruire.

La CNT-AIT, organisation anarcho-syndicaliste, refuse toute participation aux élections professionnelles. Cette brochure en explique le pourquoi et pose les jalons d'une action réellement concrète et révolutionnaire sur les lieux de travail.

La CNT a depuis longtemps une position claire vis-à-vis des « institutions représentatives du personnel ». La tentation est grande de la négliger ou de la présenter comme le fruit d'un certain dogmatisme — voire d'une incapacité à saisir les réalités sociales du moment. Cette position est au contraire la seule compatible avec deux des caractères essentiels de notre organisation syndicale, à savoir son caractère révolutionnaire d'une part, et son caractère réellement syndicaliste d'autre part.

Pour certains, ce débat sur les institutions représentatives du personnel a un goût de déjà vu ; mais pour la plupart des travailleurs qui s'intéressent à nous, il reste encore largement méconnu. Afin que les enjeux en soient bien compris, que les raisons et l'essence de notre position à l'égard des institutions représentatives du personnel ne soient pas édulcorées, il convient de rappeler le pourquoi et le comment de notre refus de la participation, en prenant comme exemple principal les délégués du personnel et les comités d'entreprise du secteur privé.

Si l'ensemble des militants anarcho-syndicalistes condamnent les institutions représentatives du personnel dans leur principe (structures de collaboration de classe et d'institutionnalisation du mouvement ouvrier, dotées de compétences dérisoires), certains compagnons qui militent dans d'autres organisations tout en se réclamant de l'anarcho-syndicalisme ou du syndicalisme révolutionnaire estiment que la participation s'impose pour des raisons techniques. Ouvertement ou non, ils nous reprochent notre « dogmatisme », notre « manque de réalisme ». C'est pourquoi nous ferons porter l'essentiel de la réflexion sur les questions stratégiques et pratiques essentielles, en évitant autant que possible les questions de principe.

I. LA PARTICIPATION RENFORCE-T-ELLE NOTRE IMPLANTATION SYNDICALE ?

Voilà l'argument principal — ou du moins le plus « réaliste » — des partisans de la participation : sans elle il devient, disent-ils, beaucoup plus difficile — voire impossible — de s'implanter et d'agir sur le lieu de travail.

Plusieurs raisons sont invoquées : la protection des militants (couverts par leurs mandats) et une liberté d'action accrue, une crédibilité renforcée, la création d'une dynamique syndicale autour du scrutin, etc.

Qu'en est-il dans la réalité ?

A) LA PARTICIPATION

RENFORCE-T-ELLE LA PROTECTION DE NOS MILITANTS ET NOTRE LIBERTÉ D'ACTION ?

Il ressort des statistiques officielles que le nombre total des représentants du personnel licenciés suit une courbe ascendante qui progresse globalement de 5 à 10 % par an. Par ailleurs, de plus en plus de licenciements sont effectués pour des motifs autres qu'économiques. Enfin l'inspection du travail autorise de plus en plus ce type de « dégraissage ».

Ainsi, en 1993, il a été autorisé 14 326 licenciements de ce type pour 177 400 demandés, soit 81 % (Source : Ministère du Travail).

Cela nous donne une idée des chances qu'a un élu CNT auprès de l'inspection du travail, au cas où son employeur déciderait de s'en débarrasser ! En bref, que démontre ce qui précède ? Que la protection des militants syndicaux dépend moins de la loi et de leurs mandats électifs que du rapport de forces réel sur le lieu de travail.

L'augmentation du nombre des représentants du personnel licenciés, la plus grande tolérance des pouvoirs publics envers le patronat reflètent simplement l'affaiblissement du mouvement syndical au cours de ces dernières années.

Ce qui vaut pour la protection vaut aussi pour la liberté d'expression et d'action. Mais pour s'en tenir à l'aspect juridique, rappelons simplement que l'un comme l'autre peuvent s'obtenir sans participation : à travers la section syndicale et les représentants syndicaux. Certes le problème de la représentativité se pose. Mais il existe aussi dans les élections professionnelles (présence au premier tour, etc.) ; de plus, ce n'est pas par leur biais qu'il est le plus aisément contournable.

Tout d'abord, rappelons que la représentativité de la section n'est pas forcément contestée, auquel cas nous n'avons pas à en faire la preuve. Cette situation est sans doute pour nous la plus confortable, mais elle ne dépend pas que de nous.

Cela vaut la peine de se demander comment il est possible d'éviter une contestation de la part de l'employeur ou d'autres organisations syndicales. En effet, en cas de contestation de notre représentativité syndicale, l'expérience prouve que même des preuves flagrantes de cette représentativité (y compris de bons scores électoraux) ne sont pas pris en compte. A contrario, lorsque le score électoral est mauvais ou médiocre, alors la participation n'a servi qu'à tendre le bâton pour se faire battre...

Quoi qu'il en soit, une chose est sûre : seule une force syndicale réelle (en trois mots : l'action directe) nous permet de défendre efficacement nos militants et de renforcer notre présence sur le lieu de travail. Une section syndicale réellement implantée intelligemment et patiemment construite, a plus de présence et de liberté d'action — sans même jouir de tous ses droits syndicaux — qu'une section fragile, à l'existence artificielle et précipitée, même si cette dernière obtient de bons résultats électoraux.

De même, il est illusoire de croire que la participation constitue un « raccourci » dans la constitution syndicale. Les organisations syndicales représentatives disposent certes d'une multitude de sections qui ne vivent que par et grâce aux élections professionnelles. Mais, outre qu'il est douteux qu'une telle situation ne comporte que des avantages, elle s'explique par des éléments spécifiques à ces organisations : représentativité « automatique », diffusion du sigle par les médias, rapport organisation syndicale/électorat déjà enraciné dans le monde du travail, etc.

En ce qui concerne la CNT, l'obtention d'un résultat honorable demanderait autant d'efforts et d'énergie que la constitution d'une section syndicale digne de ce nom et ce pour une raison bien simple : sur le lieu de travail, le cénétiste doit avant tout compter sur lui-même et sur ses collègues pour assurer le succès de son activité syndicale.

Dès lors, la question qui se pose n'est plus : « *Comment faire un joli score ?* » mais : « *Comment planter l'organisation syndicale, à quel moment passer d'une approche pré-syndicale à une activité syndicale ouverte ?* » Il s'agit bien là d'une question stratégique essentielle, et non d'un comportement tactique sans conséquence.

B) LA PARTICIPATION RENFORCE-T-ELLE NOTRE CRÉDIBILITÉ ET PERMET-ELLE DE DÉCLENCHER DES DYNAMIQUES DE LUTTE ?

Certains militants anarcho-sindicalistes ont considéré qu'en participant aux élections représentatives du personnel, ils renforcent leur crédibilité, font plus largement connaître leurs idées, leurs pratiques et leur organisation et, éventuellement, favorisent l'émergence de dynamiques de lutte.

Or, le lien entre la participation aux élections professionnelles et la « représentativité » des organisations syndicales existe bien, mais il n'est pas ce que l'on croit spontanément. Tout d'abord, si nous réfléchissons à ce que le terme de « représentativité » signifie dans la réalité, nous remarquons que ce lien souvent établi relève plus du pléonasma que de la finesse d'interprétation : le caractère « représentatif » des plus grandes organisations syndicales n'a en aucun cas été conquis de haute lutte, mais octroyé par l'État à la Libération.

Les privilèges et la ségrégation qu'il établit sont des éléments constitutifs, le prix payé par le patronat et l'État pour l'institutionnalisation du mouvement syndical. Dès lors, le fait que les organisations « représentatives » soient celles qui participent aux multiples structures de concertation et de dialogue, prouve uniquement que la politique adoptée par le pouvoir en 1945 s'est révélée payante.

Mais il y a, dirons-nous, une représentativité plus réelle et plus importante : l'implantation d'une organisation syndicale, l'écho que rencontrent ses propositions et ses appels, la puissance des mouvements qu'elle anime, etc. Certes, mais cette représentativité est-elle liée aux élections professionnelles, et dans quelle mesure ?

En ce qui concerne les organisations syndicales représentatives, le lien est clair. Les élections professionnelles sont, pour elles, un enjeu de toute première importance, il n'y a qu'à voir les batailles électorales auxquelles elles se livrent pour s'en convaincre. Mais ce constat, loin de nous inciter à lier de même notre développement aux élections professionnelles et à la participation, devrait nous en détourner définitivement.

En effet, l'existence d'un tel lien très étroit entre la crédibilité d'une organisation syndicale et ses résultats électoraux n'est le fait ni du hasard, ni d'une loi de l'histoire. Simplement, quarante années de relations sociales et de vie syndicale centrées sur les élections professionnelles et les institutions représentatives du personnel ont créé et « fossilisé » des comportements et des modes de pensée, tant chez les militants (y compris oppositionnels ...) qu'au sein de l'électorat de ces organisations.

Au point que la relation organisations syndicales/institutions représentatives du personnel s'est renversée : à l'origine, la participation aux institutions représentatives était perçue comme un moyen au service d'une organisation syndicale dont la finalité et la force se situaient ailleurs, sur le terrain des luttes. Désormais, et de plus en plus, c'est l'élection elle-même qui devient une finalité pour des organisations syndicales qui vivent au rythme de consultations et se nourrissent (ou dépérissent) de leurs résultats électoraux.

Or, cette dépendance envers les institutions représentatives du personnel est particulièrement dramatique dans le contexte actuel. En effet, la participation aux institutions représentatives du personnel ne renforce la crédibilité et la combativité des organisations syndicales que dans la mesure où ces institutions apparaissent aux yeux des travailleurs comme légitimes et efficaces d'une part, conflictuelles d'autre part. C'est de moins en moins le cas. En effet, nous assistons depuis plusieurs années à une crise de légitimité de ces structures, qui se répercute en partie dans la vie actuelle du mouvement syndical.

On constate une baisse de la participation qui s'explique (en partie) par le fossé qui sépare de plus en plus les élus de leur base : la preuve en est que cette baisse est plus sensible dans les grandes entreprises que dans les petites. De même une étude plus détaillée montrerait que cette abstention est plus forte au sein des catégories qui constitueront le salariat de demain (jeunes travailleurs pour les comités d'entreprise et les délégués du personnel, travailleurs précaires et chômeurs dans les scrutins nationaux, etc.).

Un autre phénomène important, quoique plus difficile à interpréter, est la montée en puissance des élus non syndiqués ou « autonomes ». Leur progression dans les élections aux CE est régulière. Cette progression s'explique en partie par le nombre croissant des élus dans les PME, où les syndicats représentatifs bénéficient d'une implantation moindre.

Cette tendance traduit deux phénomènes parallèles, dont les influences respectives sont difficiles à quantifier : la crise générale de crédibilité des organisations syndicales représentatives d'une part, le développement des « corporatismes d'entreprise » d'autre part. Ces « corporatismes d'entreprise » provoquent un rejet des organisations nationales jugées trop engagées politiquement ou trop éloignées des préoccupations des travailleurs, mais aussi une perception différente du CE.

Celui-ci n'est plus un lieu d'affrontement entre la logique patronale et la logique ouvrière — donc syndicale — mais un lieu de dialogue entre l'employeur et son personnel.

Les évolutions et la crise de légitimité que connaissent les institutions représentatives du personnel n'empêchent pas les organisations syndicales d'y rester farouchement attachées. C'est qu'elles n'ont pas le choix : en cinquante ans elles ont fixé dans leur base militante des comportements, des logiques qui, bien que menacés, n'en restent pas moins indispensables à leur survie immédiate.

La participation est donc, pour elles, moins le fruit d'un dynamisme toujours renouvelé que d'une force d'inertie tragique. Qu'importe ! Qu'elles en crèvent ! Libres de tout poids mort, nous refusons de nous enfermer dans le même piège par manque d'imagination ou d'audace !

Ces considérations générales sont-elles valables en ce qui concerne l'entreprise, le lieu de travail pris isolément ? Cela dépend bien sûr d'une multitude de facteurs, en particulier de la taille et du mode de fonctionnement de l'entreprise en question.

De toute évidence, le rôle et la perception des institutions représentatives diffèrent considérablement selon qu'il s'agit d'une PME, d'une grande entreprise ou encore de la fonction publique.

Mais à ceux qui seraient tentés de faire de ce combat un argument en faveur de la participation, on rappellera ceci : si l'entreprise ou l'établissement reste un cadre assez restreint pour que l'institution représentative qui lui correspond ne soit pas trop éloignée des travailleurs alors, dans bien des cas, ce cadre est également assez étroit pour que la section syndicale puisse s'y faire entendre directement.

Encore une fois, le meilleur moyen de se faire connaître, de renforcer sa crédibilité et d'imposer le respect, c'est d'agir. Et puis, qui a dit qu'il fallait se tenir à l'écart de la campagne électorale ? Quant à nous, nous restons convaincus qu'un appel au boycott intelligemment expliqué suscite plus de sympathies et de réflexions qu'une candidature.

Enfin, nous voudrions aborder un dernier point : celui de la dynamique des luttes. De nombreux observateurs — voire des militants syndicaux — s'imaginent que le succès électoral d'une organisation syndical « dure » favorise l'émergence de revendications, mobilise et rassemble le personnel.

En réalité, il est peu probable qu'une telle corrélation existe : une lutte s'articule autour de conflits ou de revendications préexistantes, et non d'un simple résultat électoral. Tout au plus celui-ci sert-il de révélateur, d'étincelle, mais il y en a bien d'autres ! Parfois, au contraire, il sert d'exutoire et de signal d'alarme : la tenue d'élections professionnelles permet alors au mécontentement de s'exprimer, puis d'être traité avant qu'il ne devienne mouvement collectif.

Au demeurant, la non-simultanéité des luttes et des élections professionnelles est un des problèmes majeurs du mandat électif, ce qui prouve au passage que notre critique de la non-révocabilité des élus n'est pas abstraite.

En effet la situation dans bien des cas est la suivante : en l'absence de mobilisation, l'élu — isolé — est condamné au ronron d'une institution bien huilée ; en cas de conflit celle-ci est au mieux inutile, au pire néfaste car elle dépossède les travailleurs de leurs luttes, s'oppose à l'exercice de la démocratie et de l'action directe.

Alors, finalement en quoi la participation peut-elle favoriser notre développement et, plus généralement, celui de la combativité ouvrière ?

En rien, si nous prenons la peine de penser dans le long terme. Elles nous permettent de se faire entendre dites-vous ? Mais pour que le fait d'être entendu soit d'une quelconque utilité, encore faut-il être sûr d'être compris !

II LA PARTICIPATION MODIFIE LES COMPORTEMENTS SYNDICAUX

A) UNE PARTICIPATION PUREMENT TACTIQUE EST-ELLE CONCEVABLE ?

Depuis toujours, le mouvement anarcho-syndicaliste ne cesse de dénoncer l'effet corrompteur qu'exerce tout pouvoir, toute institution, tant sur les mouvements sociaux ou politiques que sur les gens qui les composent. Peut-être est-il né de ce constat. Il est dès lors surprenant que, si cette analyse ne suscite guère de contestation quand nous l'appliquons à l'univers politique, elle soit parfois négligée quand nous raisonnons sur le monde du travail ou sur le mouvement syndical.

En effet, au sujet des postes de responsabilité dans les organisations syndicales représentatives ou, pour en rester au sujet de cette brochure, des institutions représentatives du personnel, certains ont minimisé le risque de « dérive » pour mettre en avant les nécessités du moment.

Il y aurait donc deux sortes de participation : l'une, de principe, transformerait les hommes et les organisations ; l'autre, tactique, les épargnerait.

Sans vouloir négliger ni la légitimité ni l'importance de ces arguments, nous ne croyons pas qu'il suffise de décréter qu'un comportement est « tactique » pour qu'il ne se répercute pas au niveau des principes et des attitudes profondes de l'organisation et des individus qui l'adoptent. À la limite, ce raisonnement reste plausible si nous ne prenons en considération que les buts.

Chacun, en effet, connaît dans son entourage des élus du personnel dont la sincérité, la détermination et bien d'autres qualités encore ne peuvent être remises en cause.

Il arrive même parfois que l'obtention d'un mandat électif soit pour un militant ou un simple adhérent l'occasion de révéler sa vraie valeur. Si le goût du pouvoir et le retournement de veste ont fait les délices de *l'Assiette au Beurre* et du *Père Peinard*, il ne représente donc pas le problème essentiel, car s'ils existent, c'est qu'ils sont tout simplement inévitables.

Mais si le militant reste maître de ses convictions et de ses comportements, il ne maîtrise ni les comportements de ceux qui l'entourent, ni forcément les implications et les conséquences des situations qu'il contribue à créer. C'est là que le bât blesse. De ce point de vue, la participation aux institutions représentatives du personnel a un effet d'entraînement terrible, et il est donc difficile de l'adopter partiellement et temporairement — sans en fait s'y condamner totalement et durablement.

Tout d'abord, il apparaît difficile de participer à une de ces institutions sans participer aux autres, et ce pour deux raisons : d'une part, un tel comportement apparaît comme incohérent et irresponsable aux yeux du plus grand nombre et, d'autre part, les implications, les interdépendances entre ces différentes structures sont telles que participer à l'une d'entre elles sans participer aux autres revient à se condamner à l'impuissance, voire à l'inexistence la plus totale.

En fin de compte, une telle attitude a plus de chances de déboucher sur le discrédit de l'organisation syndicale qui l'adopte que sur celui des organisations représentatives du personnel.

En effet, l'activité de ces institutions représente moins un rapport de force qu'un jeu de compétences et d'influence, et exige donc de ceux qui y participent les relais et la formation adaptés. Dans tous les cas, cela demande un temps et une énergie tout aussi considérables que d'animer une section syndicale, par exemple. Si le militant — ou l'organisation — veut se consacrer à cette activité, ses priorités, ses préoccupations, ses pratiques, se modifient donc inévitablement.

Il est dès lors tout aussi inévitable que les points forts, les orientations et finalement les formes de développement de l'organisation syndicale elle-même se modifient à leur tour. Enfin, à partir du moment où la participation aux institutions représentatives du personnel est devenue le support du développement de l'organisation syndicale, celle-ci ne peut, sans difficultés, renoncer à cette participation : ce qui se voulait provisoire se trouve ainsi pérennisé.

D'autre part, il faut se rappeler que toute élection comporte des élus mais aussi des électeurs. Or, inévitablement, en participant aux élections professionnelles, le militant tend non seulement à légitimer leur existence aux yeux de ses camarades de travail, mais de plus se confond partiellement avec l'institution à laquelle il participe. Il favorise donc la reproduction des rapports traditionnels électeurs/élus dans l'entreprise de même qu'au sein de la section syndicale. À cela, les professions de foi et les explications alambiquées ne peuvent rien car la réalité compte plus que les paroles.

Certains avaient rétorqué que le vote pour une liste CNT exprimait plus une contestation ou une révolte que la confiance des électeurs dans l'institution concernée par cette élection, mais cela ne change pas fondamentalement les données du problème. En effet, il y a belle lurette que les sociologues (Georges Laveau, à propos du PCF, ou D. Groh, à propos du SPD avant 1914, par exemple) s'accordent pour reconnaître que de tels votes de protestation, loin de menacer les institutions concernées, ne faisaient que les préserver et les pérenniser. C'est ce que D. Groh a remarquablement décrit et analysé sous le terme « d'intégration négative ». De quoi s'agit-il ?

Toute participation « négative » à une institution (élu ou non) exprime effectivement une contestation potentiellement subversive, voire révolutionnaire.

Mais celle-ci, en s'exprimant ainsi, s'empêche de remettre véritablement l'institution en cause et, finalement, peut être amenée progressivement à s'y intégrer.

Dans un premier temps en effet, la « participation négative » a pour conséquence de figer cette participation, de la stériliser. Le fait qu'elle ne parvienne à s'exprimer et à s'organiser qu'au travers même de l'institution mise en cause démontre ou entraîne son incapacité à se développer indépendamment de celle-ci, puis à lui substituer une structure alternative.

Or, chacun sait que l'on ne détruit jamais que ce que l'on remplace. Cessant d'être porteur d'une solution alternative, le mouvement de contestation s'enferme alors dans un « attentisme révolutionnaire », alliant radicalisme verbal et immobilisme de fait. Dans un second temps la « participation négative » peut favoriser une dissociation entre les institutions elles-mêmes et leurs résultats. Dès lors, le mouvement se décharge de toute portée subversive, et son « attentisme révolutionnaire » se mue en une volonté participative (positive) de plus en plus prononcée, quoique rarement affirmée. En tout cas, nous avons bien là un passage d'une participation négative à une participation positive ou — en d'autres termes — d'une participation tactique à une participation de principe.

Il importe de bien s'interroger sur les conditions qui permettent autant que possible d'éviter une dérive des comportements syndicaux. Mais auparavant, il est peut-être préférable de montrer dans quelle mesure les mécanismes décrits ci-dessus ont joué un rôle au sein du mouvement syndical français.

B) QUELLE EST L'INFLUENCE DE LA PARTICIPATION SUR LES COMPORTEMENTS ET LA FONCTION DU MOUVEMENT SYNDICAL FRANÇAIS D'AUJOURD'HUI ?

Que les institutions représentatives du personnel jouent un rôle primordial dans la vie syndicale, personne ne le contestera.

Nous avons montré précédemment comment les organisations syndicales étaient devenues dépendantes de leur participation sur le plan de la légitimité. Il s'agit d'aborder un autre point plus concret mais tout aussi important : sans cette participation à de multiples structures, les organisations syndicales représentatives — ou plutôt leurs appareils — ne pourraient pas survivre.

On compte 110 000 élus aux CE, dont deux tiers adhèrent à un syndicat dit représentatif, et plus de 200 000 délégués du personnel. Si nous tenions compte des élus du secteur public et des représentants syndicaux dans de multiples structures (Sécurité sociale, UNEDIC, prud'hommes, etc.), nous nous apercevions alors que la majeure partie de la force « militante » des organisations syndicales représentatives est absorbée — ou fournie selon les points de vue — par des structures de participation.

Ce « relais institutionnel » renforce sans doute les appareils syndicaux, mais il n'est pas sûr cependant qu'il renforce de même le syndicat comme organisation de masse. L'étude du poids des institutions représentatives du personnel (y compris les crédits d'heures budgétisés) sur les budgets syndicaux montre à quel point celles-ci sont indispensables à la bonne marche des organisations syndicales représentatives. Les diverses ressources accordées aux organisations syndicales représentatives à travers les droits syndicaux et les mandats électifs dans le secteur privé (crédits d'heures, budget de fonctionnement du CE, locaux et équipements syndicaux, etc.) correspondraient à une somme située entre 10 et 13 milliards de francs.

A cela s'ajoutent 3,4 milliards de francs pour l'exercice des droits et mandats équivalents dans le secteur public, ainsi que 350 millions de francs de subventions directes (État et collectivités locales). Quant aux cotisations, elles représentent 2 milliards de francs... soit un dixième seulement des ressources dont disposent les organisations syndicales représentatives pour leur activité ! Cette dépendance envers les institutions représentatives du personnel et la participation en général explique en partie au moins les hésitations ou évolutions actuelles de ces mêmes organisations.

On ne peut que constater la montée des « institutionnels » face aux militants, l'importance accrue de l'électeur face à l'adhérent, le rôle des organisations syndicales comme régulatrices du social, etc. Qui osera dire que la participation ne modifie pas les activités, le mode de fonctionnement, la fonction, bref, la nature même du mouvement syndical ?

Certains nous disent que, pour une organisation révolutionnaire, les risques de dérive sont restreints, car si certaines formes d'action, dont la participation, sont — pour l'instant — indispensables, leur utilisation raisonnable aujourd'hui nous permettrait de mieux les abandonner demain. Sur le principe, cette affirmation ne tient pas, comme nous l'avons vu tout au long de cette étude.

Et nous savons qu'une participation — de principe ou tactique, peu importe — peut influencer de deux façons au moins le développement et les comportements d'une organisation syndicale : en transformant la relation entre l'adhérent et son organisation syndicale d'une part, en modifiant le développement de l'organisation syndicale et en donnant naissance à un rapport de dépendance entre celui-ci et la participation, d'autre part. Or, de ce point de vue, la CNT est encore plus exposée que les autres organisations syndicales, du fait qu'elle est une organisation de taille réduite et de développement récent.

« Alors est-il si tragique de participer à une élection professionnelle, ponctuellement, surtout s'il s'agit simplement de donner naissance à une section syndicale ou d'obtenir sa reconnaissance sur le lieu de travail ? »

Voilà l'argument souvent énoncé en faveur de la participation ; il a le don de convaincre les hésitants. Hélas ! c'est précisément au moment où elle se crée, que la section syndicale, en acceptant de participer aux élections professionnelles, court le risque de voir ainsi modifiés son activité et son développement. En ce qui concerne les adhérents — voire les militants — il serait faux de croire qu'un premier vote tactique restera sans lendemain.

En effet, si l'adhésion à la CNT ne constitue pas également une rupture avec des pratiques syndicales héritées d'une adhésion antérieure, ou plus simplement de l'environnement social, alors celles-ci se reproduisent inévitablement au sein de la section et du syndicat. De ce point de vue, on peut effectivement dire qu'une première participation tactique ne crée pas de mauvaises habitudes... elle ne fait souvent que les perpétuer !

De même, une section syndicale qui participe aux élections professionnelles pour pouvoir s'affirmer sur le lieu de travail n'est-elle pas par excellence celle qui, par la suite, aura toutes

les peines du monde à acquérir la force et la maturité indispensables pour pouvoir s'en passer ?

Mais alors, que faire lorsqu'une section syndicale n'a pas la capacité de s'affirmer et de se développer par elle-même ? C'est que la situation n'est pas encore assez mûre pour passer d'un travail pré-syndical à un travail syndical de section, à une activité syndicale de section, et qu'il faut donc continuer à préparer le terrain en intensifiant le travail pré-syndical. Nous avons tous piaffé d'impatience à l'idée de créer une section syndicale.

Nous sommes également nombreux à nous être mordus les doigts de l'avoir fait trop tôt, ou trop vite. Oh ! ce n'est pas que cette section n'ait pas fonctionné, ou se soit effondrée aussitôt. Du moins pas toujours. Mais combien de fois nous sommes-nous rendus compte à quel point une section prématurément créée était lourde à défendre ou à animer ?

Combien de fois avons-nous vu se reproduire en son sein des faiblesses et des attitudes que nous reprochons si vivement aux autres ? Combien de fois enfin avons-nous pris conscience qu'un travail de section syndicale avait peu de sens s'il n'existait pas autour d'elle des structures et des activités nécessaires à son épanouissement ? Car c'est bien là un des autres dangers de la participation, que nous ressentons d'autant plus fortement que nous sommes une organisation réduite et jeune.

III LES MODIFICATIONS ACTUELLES DU MONDE DU TRAVAIL REMETTENT EN CAUSE LE SENS DE LA PARTICIPATION.

A) VERS UNE REDÉFINITION DES INSTITUTIONS REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL ET DE L'ORGANISATION SYNDICALE DANS L'ENTREPRISE ?

La crise économique actuelle peut être définie comme une crise du rapport salarial fordiste. Celui-ci a été marqué par l'avènement de la production de masse (avènement d'un capitalisme monopoliste, accumulation intensive, déqualification du travail et organisation scientifique du travail, etc.), à laquelle a correspondu par la suite une consommation de masse (hausse du salaire réel, législation sur le salaire minimum et développement du système des conventions collectives, normalisation des modes de consommation, etc.).

C'est après la crise de 1929 et la Seconde Guerre mondiale que ce rapport salarial a pu s'imposer et trouver son équilibre, grâce en particulier au développement de la fonction régulatrice de l'État (*fonction économique* : planification, nationalisations, politiques budgétaires et fiscales, etc. ; *fonction sociale* : gestion de la force de travail, régulation sociale, socialisation des coûts du développement industriel, etc.).

Peu à peu, les organisations syndicales ont elles-mêmes pris place dans ce nouveau rapport salarial, en particulier à travers la contractualisation des relations sociales. Ces organisations, tout en restant l'expression d'un mouvement ouvrier, voire d'un projet ouvrier, ont longtemps permis — à travers la politique contractuelle, les institutions représentatives, la concertation sociale, etc. — l'institutionnalisation et l'assimilation des revendications et des luttes au sein de l'entreprise comme de la société capitaliste.

Depuis quelques années, il apparaît de plus en plus que ce rapport salarial fordiste s'épuise. Les transformations du rapport salarial qui s'annoncent et prennent forme représentent donc un des enjeux majeurs des années à venir, y compris pour les organisations syndicales. Faute de pouvoir les étudier dans leur ensemble, il semble que le domaine où ces transformations soient les plus sensibles soit celui de l'entreprise — ou du lieu de travail — et qu'il faille donc privilégier l'étude des institutions représentatives du personnel et de l'organisation syndicale à ce niveau. Or que constatons-nous ? A priori, tout porte à croire que les institutions représentatives du personnel sont promises à un bel avenir.

En effet c'est en plein marasme économique et social que leurs compétences et leurs moyens ont été sensiblement élargis, tant dans le secteur privé (lois Auroux de 1982) que dans le secteur public et nationalisé (loi sur la démocratisation du secteur public du 26 juillet 1983, etc.). Le signe le plus tangible de ce renforcement institutionnel est le formidable développement des accords d'entreprise, dont le poids au sein d'un univers contractuel bien

morose se fait de plus en plus important : leur nombre est passé de 2 000 en 1955 à 12 000 en 1995.

Il n'en a pas fallu plus pour que certains esprits fébriles voient dans cette évolution l'émergence d'une nouvelle « culture d'entreprise » à laquelle devrait répondre une nouvelle « culture syndicale ».

Ce prétendu développement de la négociation et du dialogue social n'abuse cependant que ceux qui ont toujours voulu l'être. Car, en même temps qu'elle se développait quantitativement, la négociation d'entreprise voyait ses modalités et son contenu se modifier radicalement. L'obligation annuelle de négocier — et plus généralement les nouvelles techniques de négociations patronales — ont pour conséquence principale de dissocier négociation collective et mobilisation syndicale.

De ce fait, la décentralisation de la négociation n'est, elle aussi, qu'apparente, car le principe de « négociation à froid » creuse l'écart existant entre un personnel non mobilisé et ses représentants.

Mais l'évolution la plus flagrante concerne le contenu même de ces accords. La crise économique aidant, ceux-ci sont souvent moins l'expression d'un rapport de force que d'un échange de bons procédés, voire d'une capitulation face aux logiques et aux exigences (pardon, aux propositions) patronales.

Ainsi, l'importance croissante des accords sur l'aménagement du temps de travail, les conditions de travail ou les nouvelles technologies traduit moins un contrôle accru du mouvement ouvrier sur l'organisation du travail que la participation active de certaines organisations syndicales à l'avènement d'un nouvel ordre productif (effet de productivité contre augmentations salariales, réduction du temps de travail contre flexibilité, etc.).

Insensiblement, la négociation collective dans l'entreprise se dépouille de sa dimension conflictuelle pour mieux s'intégrer dans une logique gestionnaire et consensuelle. Dès lors, les institutions représentatives du personnel — qui en sont le cadre — et les organisations syndicales — qui en sont les acteurs — s'exposent à la même dérive.

Nul n'a évoqué plus ouvertement ni avec autant d'ardeur le nouvel ordre productif et social dont sont porteuses les transformations actuelles que P. Rosanvallon, éminent représentant de l'intelligentsia C.F.D.Tiste. Dans son livre *La Question syndicale*, voilà ce qu'il écrivait :

« La négociation sociale dans l'entreprise avait pour but de déterminer les formes de compromis entre la force de travail et le système productif. En tant que représentant de la première, le syndicat était indissociablement un acteur-protecteur et un agent de régulation, la négociation collective ayant pour fonction de définir les conditions de protection sociale dans lesquelles les salariés acceptaient de s'intégrer dans la logique économique de l'entreprise. La régulation sociale ne peut plus s'opérer de cette manière dans l'entreprise (...) la notion même de participation est en train de changer de sens.

Elle ne peut plus être comprise comme la mise en place de systèmes qui se greffent de l'extérieur sur les processus de décision de l'entreprise. Elle devient de plus en plus intégrée au processus même de la gestion. La raison de ce changement ? Elle réside dans le fait que le travail individuel est de façon toujours plus marquée une variable directe de la productivité de l'entreprise ; celle-ci n'est plus seulement dépendante des modes généraux de combinaison de la force de travail du système de production (ce qui représentait l'essentiel du taylorisme).

Les systèmes de production étant plus interactifs, ma participation est encadrée dans le processus même de travail. La gestion et la participation ne représentent donc plus deux moments séparés de la vie de l'entreprise, le moment "économique" et le moment "social" de l'autre : elles tendent à s'interpénétrer. Le syndicalisme ne peut plus jouer le même rôle dans ce contexte. Il voit d'abord son champ d'intervention réduit. Si ses prérogatives institutionnelles restent inchangées, il est donc, pour le reste, conduit à être REDÉFINI PAR LA GESTION [souligné par P. Rosanvallon]. Conséquence majeure, il lui est dorénavant impossible de se comporter seulement comme un acteur social, par essence extérieur à la sphère économique.

La question clé qui lui est posée est de savoir s'il est capable de s'insérer dans les procédures d'information et de communication qui irriguent l'entreprise, tissent son système nerveux et constituent le pouvoir comme " système de flux ". »

Si nous citons aussi longuement un personnage dont la conception de *L'Age de l'autogestion* (eh oui ! c'est lui qui commis ce livre il y a vingt ans) est désormais plus proche de la Charte du Travail que de la Charte d'Amiens, ce n'est pas bien sûr par adhésion à son projet. Simplement, il souligne à juste titre l'ampleur des transformations du rapport salarial auxquelles nous sommes et nous serons de plus en plus confrontés.

L'erreur fatale de la CFDT est de croire — ou de laisser croire — que les nouvelles politiques sociales du patronat, voire l'évolution économique et technique elle-même, favorisent une confrontation non conflictuelle des intérêts, voire leur intégration dans une logique nouvelle de l'entreprise conçue comme communauté. Ce genre de raisonnement se retrouve d'ailleurs, sous une forme quelque peu différente, dans une bonne partie des milieux « oppositionnels » de la CFDT, qui se condamnent donc une fois de plus à jouer le rôle de larbins de la social-démocratie et du social-libéralisme.

Or, la réalité des nouvelles politiques sociales du patronat se situe aux antipodes d'une « entreprise du troisième type » participative et idyllique. Comment ne pas s'apercevoir tout d'abord que l'affirmation d'une solidarité d'entreprises a pour corollaire la destruction de la communauté de travail : développement du travail précaire et de la sous-traitance, flexibilité du temps de travail, individualisation des salaires, etc. ?

Dans le même ordre d'idées, il est clair que le développement de nouvelles formes d'expression et de participation (groupes d'expression, cercles de qualité, etc.) vise moins à faciliter l'intégration et la prise en compte d'intérêts divergents au sein de l'entreprise qu'à éviter leur manifestation sous une forme collective et contractuelle. Le durcissement de la répression syndicale n'apparaît dès lors plus comme contradictoire avec le développement de ces nouvelles formes de participation, mais bien comme partie prenante d'une seule et même logique. Celle-ci, loin d'être la logique de participation et d'intégration qu'elle prétend, est une logique d'exclusion des intérêts collectifs et des conflits hors de l'entreprise.

La CFDT est consciente que les institutions représentatives du personnel et les organisations syndicales représentatives ne sauraient se perpétuer dans leurs fonctions et leurs structures actuelles ; elle est également consciente du fait que leur survie passe par la participation active à la mise en place d'un nouvel ordre productif.

Ceci est d'autant plus clair qu'un des principaux débats qui traverse les organisations patronales, et qui a longtemps distingué la politique sociale du PS de celle des partis de droite, concerne justement le statut des organisations syndicales au sein du rapport salarial post-fordiste. Deux stratégies s'opposent : l'une veut accomplir les transformations nécessaires contre les organisations syndicales (stratégie de marginalisation), l'autre en les utilisant (stratégie d'intégration). Dès lors, la politique de la CFDT s'explique avant tout comme un réflexe de survie de la part d'un appareil menacé dans sa fonction, et donc dans son existence.

De ce développement consacré à l'entreprise, il nous faut retenir quelques points essentiels : les transformations actuelles tendent à renforcer la fonction consensuelle et gestionnaire des institutions représentatives du personnel, et donc des organisations syndicales qui y participent. Inversement, une partie de plus en plus importante du salariat — mais aussi l'ensemble des revendications et des protestations collectives — tend à être refoulée hors de l'entreprise. Elles se trouvent donc de moins en moins représentées et « médiatisées » (au sens de médiation) par les structures qui ont joué ce rôle pendant ces dernières décennies.

Ces deux évolutions divergentes ne manquent pas de provoquer des tensions et des crises dans le monde du travail, et plus particulièrement au sein du mouvement syndical. Nous l'avons remarqué à plusieurs reprises : crise de légitimité des institutions représentatives du personnel et des organisations syndicales représentatives, crise du rapport élu « institutionnel » / militant au sein de ces organisations, etc.

Vraisemblablement, la spontanéité et le durcissement de plusieurs conflits sociaux récents s'expliquent aussi, en partie au moins, par l'évolution divergente des mouvements revendicatifs et des structures représentatives. Cette dissociation, si elle se poursuit et s'accroît, risque fort de provoquer un éclatement de la fonction syndicale définie par le rapport salarial fordiste et, par conséquent, une recomposition du mouvement syndical autour de structures syndicales nouvelles.

B) VERS L'ÉCLATEMENT DE LA FONCTION SYNDICALE ? LES ENJEUX D'UNE RECOMPOSITION.

Ce qui vient d'être constaté au niveau de l'entreprise pourrait l'être, grossièrement, au niveau national. Il est manifeste, par exemple, que le contenu des accords interprofessionnels a connu une évolution similaire à celui des accords d'entreprise : il suffit de se rappeler les négociations sur l'aménagement du temps de travail ou l'autorisation préalable pour s'en convaincre. L'épuisement de la politique contractuelle et la multiplication des institutions paritaires à vocation socio-économique (ASSEDIC, AFPA, Sécurité sociale, comités locaux pour l'emploi, etc.) ont de même accentué le caractère institutionnel des organisations syndicales représentatives. Il y a dix ans, le ministre des Affaires sociales avait tracé la voie.

« Au niveau national, il est vraisemblable qu'à moyen terme, l'institutionnalisation sera (pour les confédérations obligées d'accepter une plus grande décentralisation de leur activité et une réelle déconcentration des pouvoirs) le principal moyen de pérenniser leur présence dans la société : gestion des institutions sociales paritaires, participation aux travaux du Conseil économique et social et du Commissariat au Plan, dialogue avec les autorités gouvernementales et patronales. »

Ainsi, la « dérive institutionnelle » des organisations syndicales représentatives et l'éclatement de la fonction syndicale traditionnelle (fonction de régulation par représentation et encadrement des intérêts et conflits collectifs) ne se limite pas à l'entreprise, mais devient un phénomène plus général et plus profond. C'est ce que constate P. Rosanvallon quand il écrit :

« La distance syndicat-salarié s'inscrit plus profondément dans un processus de fonctionnalisation de leurs rapports, sur le mode de celui qui régit classiquement les liens élus-électeurs. La représentation sociale tend ainsi à s'autonomiser : elle devient une sorte de "métier" parmi d'autres, qui s'insère dans un système global de spécialisation des fonctions sociales.

C'est en ce sens qu'il convient de parler d'institutionnalisation du syndicalisme. L'expression a souvent été employée pour traduire la multiplication des interventions dans des procédures de régulation formalisées ou l'accroissement de ces attributs dans des organismes paritaires ou publics ; ou encore pour exprimer le mouvement d'élargissement de sa reconnaissance légale, dans la société comme dans l'entreprise. Ces différentes transformations du rôle social du syndicalisme sont très importantes. Mais elles ne correspondent pas à proprement parler, à un processus d'institutionnalisation. Il s'agit plutôt du développement du caractère "d'autorité gouvernante" des syndicats ; développement qui a eu pour résultat de greffer une fonction d'agence sociale sur leur nature première de mouvement social. Ces deux dimensions d'agence sociale et de mouvement social restaient cependant jusqu'à présent fortement articulées, elles étaient même indissociables : c'est en tant que mouvement social que le syndicalisme voyait ses prérogatives d'agence sociale élargies.

L'institutionnalisation du fait syndical marque une nouvelle étape, beaucoup plus récente : elle correspond à une autonomisation de la fonction d'agence sociale qui se dissocie de son rapport d'origine, le mouvement social (...). Les transformations des conditions de la régulation sociale conduisent ainsi à repenser en profondeur la fonction sociale du syndicalisme.

À la figure de l'acteur-protecteur, relativement unifiée, se substitueront les nouveaux visages de l'agence sociale (dans la régulation sociale globale), du producteur et du

circulateur d'information (dans la régulation des organisations) et de l'avocat-procureur (dans la gestion des crises et des accidents). Qu'il intervienne dans la vie sociale "normale" ou dans le traitement des situations "pathologiques", le syndicat sera de plus en plus défini par ses fonctions et de moins en moins par son essence sociologique. »

Certes, il ne s'agit pas encore de prendre pour argent comptant les anticipations de P. Rosanvallon. Quand bien même elles correspondraient aux projets et à l'évolution de la CFDT, elles ne se retrouvent pas dans les stratégies syndicales de la CGT ou de Force Ouvrière. Mais l'éclatement de la fonction syndicale (agence sociale, mouvement social, pour reprendre les termes de P. Rosanvallon) est bien réel, et pèse d'ores et déjà sur l'ensemble du mouvement syndical.

Ainsi la CGT éprouve des difficultés toujours plus grandes à concilier une certaine radicalisation de ses formes de lutte — ou tout du moins sa volonté de garder sous son contrôle des mouvements de lutte ou de protestation radicalisés — avec sa participation aux négociations contractuelles et à l'ensemble des structures paritaires du monde du travail. Plus généralement, l'attachement aveugle de la CGT ou de Force Ouvrière à la fonction syndicale héritée du fordisme amène ces organisations à se replier sur des « bastions » encore largement épargnés par les bouleversements actuels (secteur nationalisé pour la CGT, fonction publique pour FO), mais appelés selon toute probabilité à se réduire comme peau de chagrin.

Parallèlement, les transformations actuelles du monde du travail et de la fonction syndicale ne peuvent qu'entraîner une transformation tout aussi radicale des structures et du mode de fonctionnement des organisations syndicales « institutionnalisées », tant il est vrai que la fonction fait l'organe.

Certains aspects de cette transformation, déjà abordés, concernent les éléments constitutifs de l'organisation syndicale et leurs relations réciproques : modification du rapport entre l'organisation syndicale et les salariés (renforcement d'un rapport élu-électeur, voire d'un rapport utilitariste agence sociale-client), rôle accru des élus et des « institutionnels » au détriment des militants syndicaux, etc.

Or, il est clair que de telles transformations constituent une menace pour la démocratie syndicale (ou plutôt ce qu'il en reste dans les organisations syndicales représentatives), car celle-ci est basée sur la prépondérance et la participation active des militants et des adhérents.

En ce qui concerne les structures syndicales proprement dites, il est tout d'abord probable que les structures syndicales d'entreprises seront appelées à se renforcer. Inversement, la rupture des organisations syndicales « institutionnalisées » avec le mouvement social (mouvement ouvrier) — et surtout avec tout projet ouvrier — ne peut qu'entraîner l'affaiblissement des structures interprofessionnelles intermédiaires (unions locales, départementales ou régionales), voire leur disparition.

En même temps que les rapports entre salariés et organisations syndicales évolueraient vers un modèle utilitariste, les relations entre les différents niveaux de l'organisation syndicale pourraient suivre la même tendance. Dans un livre intitulé *L'Entreprise et les stratégies syndicales*, M. Millot et J.P. Roulleau, membres du Centre des jeunes dirigeants d'entreprises, vont jusqu'à envisager l'émergence d'un syndicalisme « contractuel ».

« Ce serait alors un syndicalisme flexible fonctionnant sur la base de "groupes de défense" constitués par les salariés lorsqu'ils en éprouvent le besoin. Ces groupes, en se plaçant sous la houlette des grandes confédérations, bénéficieraient alors de l'appui "d'experts" en matière de négociation, de jurisprudence, d'organisation d'un conflit. Ce type d'adhésion serait contractuel et momentané. »

Reste que l'éventuelle transformation des organisations syndicales représentatives en « agences sociales » — en particulier à travers la participation aux institutions représentatives du personnel — des intérêts et des conflits de classe nie celle du syndicalisme en tant que mouvement et projet ouvriers.

À la dissociation des deux dimensions actuelles du mouvement syndical, correspondrait donc à une recomposition de celui-ci autour de deux pôles désormais antagonistes. Certaines

tensions existant actuellement au sein des organisations syndicales, en particulier entre certaines structures d'entreprises ou locales et les instances confédérales, traduisent partiellement ce phénomène.

Mais l'événement le plus important de ce point de vue reste l'émergence de structures nouvelles (coordinations, associations, comités, etc.) qui organisent et représentent — en dehors de tout cadre institutionnel — certains mouvements revendicatifs ou des catégories nouvelles de la classe ouvrière, en particulier les travailleurs précaires.

Ces diverses structures — souvent fragiles et éphémères — n'en représentent pas moins autant d'éléments de la reconstitution d'un mouvement ouvrier organisé, et ce sous des formes que l'on peut qualifier de pré-syndicales. Il est dès lors primordial que les militants anarcho-syndicalistes de la CNT se libèrent de conceptions syndicales surannées et contradictoires avec la logique de notre développement.

Dans les décennies précédentes, l'ambiguïté apparente des institutions représentatives du personnel, destinées à « médiatiser » la lutte des classes pour mieux la désamorcer, pouvait donner l'impression à ceux qui y participaient de se trouver aux avant-postes de cette dernière.

Désormais, et de plus en plus, la question de la participation constitue un des axes essentiels de la recomposition du paysage syndical. C'est en dehors des cadres institutionnels qu'un nouveau mouvement ouvrier digne de ce nom pourra et saura se reconstituer. Sachons saisir l'opportunité qui nous est ainsi offerte.

En insistant sur l'évolution probable des structures syndicales, on a voulu souligner une autre donnée essentielle de la recomposition syndicale qui s'annonce. La survie des organisations syndicales représentatives — ou plutôt de leurs appareils — passe par le développement d'un syndicalisme d'entreprise.

Mais la reconstitution d'une communauté ouvrière, d'un mouvement ouvrier et d'un projet ouvrier passe au contraire par le « *dépassement de l'entreprise comme centre essentiel de socialisation et d'identification du mouvement ouvrier* », comme le soulignent judicieusement T. Baudoin et M. Collin dans leur livre *Le Contournement des forteresses ouvrières*.

Certes, le lieu de travail constitue aujourd'hui comme hier le terrain privilégié de l'affrontement de classes, et la section syndicale en reste donc le fer de lance.

Mais il est clair que, ni celle-ci, ni même le syndicat d'entreprise, ne peuvent plus représenter le cadre de la reconstitution de l'identité et de la solidarité ouvrières.

Au-delà du développement de la flexibilité du travail précaire, c'est la transformation même du processus de travail et des qualifications ouvrières qui explique cette impossibilité.

« L'intérêt de cette évolution, paradoxale à plus d'un titre, c'est que l'activité ouvrière se détache de l'objet qu'il s'agit de transformer — il n'importe plus de connaître ni les matériaux, ni l'appareillage — et qu'elle est déterminée par la configuration des systèmes de contrôle et de régulation du cycle machine, produit dans lequel elle intervient (...).

Ce point est paradoxal en ce qu'il pourrait vider de son sens l'idée même de catégorie professionnelle, et donc syndicale. Quelle différence cela fait-il de travailler dans la chimie ou dans la sidérurgie, d'être inclus dans le système intégré de production des moteurs Fiat ou dans la fabrique alimentaire qui produit des spaghettis Panzani ?

Si le travail n'a plus le produit pour objet mais, à sa place, le modèle de commandement d'un cycle de production, il est probable qu'un lamineur aura des tâches professionnelles similaires à celles qui incomberont à un responsable de la filière calibrage d'une usine de pâtes, plus proche en tout cas de ces dernières que de celles de son voisin chargé par exemple de veiller à la qualité de la tôle.

L'homogénéisation de l'usine par l'emploi de l'informatique fait naître des entités professionnelles transversales vis-à-vis du produit : l'identité du travail n'est plus relative à celui-ci, mais plutôt aux systèmes de technologie secondaire appliquée à la production. »

Plus d'un siècle après la création des premières Bourses du Travail, la localité (ville ou quartier) reste donc le lieu privilégié de la reconstitution de la solidarité ouvrière, et de tout mouvement syndical digne de ce nom.

Il importe donc que, dès aujourd'hui, la logique et le développement des structures professionnelles (sections syndicales, syndicats d'industrie) et des structures interprofessionnelles locales et régionales s'harmonisent et se complètent. Dans le cas contraire, c'est bien la cohérence et, à terme, les perspectives d'avenir de notre projet syndical, qui seraient menacées.

Nous espérons avoir montré en quoi la participation aux institutions représentatives du personnel est une impasse dangereuse. Nous souhaitons, en tout cas, avoir montré une chose : la position de la CNT à propos de ces institutions n'est pas le fruit de l'aveuglement, mais d'une intelligence bienvenue de la situation sociale.

CNT-AIT

LES PRUD'HOMMES NE DÉFENDENT PAS LES TRAVAILLEURS, ILS LES JUGENT !

Les travailleurs ne s'émanciperont pas en élisant leurs juges. Sous une apparence sociale, le droit du travail est un droit bourgeois. Même si parfois consenti sous la pression ouvrière, il a pour fonction essentielle de renforcer à terme la société capitaliste. Le conseil des prud'hommes applique le droit du travail aux litiges individuels entre patrons et salariés. Le conseil des prud'hommes est une juridiction bourgeoise au service du capitalisme. Pragmatiques, utilisons-le quand ils nous sert (ce qui est rare). Anarchosyndicalistes, passons outre s'il nous est défavorable ; l'action directe est bien plus efficace. Élire ses juges, c'est légitimer une justice fondée sur le droit d'exploitation de l'homme.

Qui juge les conflits du travail ?

La campagne menée actuellement par les confédérations réformistes pour les élections prud'homales occulte une réalité : la majeure partie des litiges du travail échappent à la compétence des conseils des prud'hommes. Ceux-ci jugent uniquement les litiges nés de l'exécution ou de la rupture du contrat de travail. En outre, s'ils étaient traditionnellement juges des licenciements, le rôle principal revient aujourd'hui au tribunal administratif lorsque le congédiement est soumis à une autorisation de l'administration (Inspection du travail) ; tel est le cas pour le licenciement des représentants du personnel. Voici une petite présentation des différentes juridictions appelées à trancher les litiges du travail.

Le conseil des prud'hommes juge du contrat de travail.

Le travailleur doit s'adresser au conseil des prud'hommes lorsque le conflit est lié :

— à l'exécution du contrat de travail paiement du salaire. congés payés, etc.

— à sa rupture Si le conseil des prud'hommes est seul compétent pour tout ce qui entoure les licenciements (préavis, indemnités de licenciement proportionnelles à l'ancienneté dans l'entreprise, certificats de travail, etc.), il n'est plus nécessairement juge de la légitimité des congédiements subordonnés à une autorisation de l'administration. En effet, par le biais du contrôle de la décision de l'inspecteur du travail, c'est en réalité le Tribunal Administratif qui juge le motif du licenciement.

Le Tribunal d'instance : juge de l'élection des représentants du personnel.

Le Tribunal d'instance est traditionnellement juge du contentieux électoral. C'est donc lui qui a été déclaré compétent pour tous les litiges qui naissent à l'occasion de l'élection des délégués du personnel et des membres du comité d'entreprise : contestation de la représentativité du syndicat présentant des candidats, effectifs de l'entreprise, éligibilité des candidats, etc. En raison de la similitude des litiges, le Tribunal d'instance a été reconnu juge de la désignation du délégué syndical. Sur ces questions, ses décisions sont sans appel, elles ne peuvent faire l'objet que d'un recours en cassation.

Le juge des référés juge des voies de fait.

Le référé est une procédure permettant d'obtenir du juge (le président du Tribunal de Grande Instance) qu'il prononce rapidement les mesures nécessaires à la protection d'un droit. Le référé peut ainsi par exemple être utilisé par les travailleurs pour demander la réintégration dans l'emploi d'un représentant du personnel licencié sans autorisation administrative, ou par les patrons pour demander l'expulsion des grévistes occupant l'entreprise ou le retrait de l'affichage politique sur les panneaux syndicaux.

A ne pas confondre avec le référé prud'homal.

Le Tribunal de Grande Instance : juge de droit commun en matière civile.

Le Tribunal de Grande Instance est le juge de droit commun en matière civile, c'est-à-dire que sa chambre civile connaît toutes les affaires pour lesquelles la loi n'a pas déclaré

compétent un autre tribunal. Il est ainsi saisi, par exemple, pour juger le contentieux des conventions collectives.

Le Tribunal Correctionnel juge des poursuites pénales.

La Chambre Correctionnelle du Tribunal de Grande Instance (dite Tribunal Correctionnel) est saisie soit sur plainte d'un travailleur, d'un syndicat ou sur procès-verbal d'un inspecteur du travail.

Elle connaît les infractions à l'hygiène ou à la sécurité ainsi que l'entrave au droit syndical. Elle juge si le patron a, ou non, commis le délit pénal qui lui est reproché et le condamne ou le relaxe.

Le Tribunal Administratif juge des autorisations de licenciement.

Sont subordonnés à une autorisation de l'Inspection du Travail les licenciements des « salariés protégés » : délégués du personnel, délégués syndicaux et membres du comité d'entreprise. L'autorisation donnée par l'inspecteur du travail ou son refus étant des actes administratifs, c'est au Tribunal Administratif qu'un représentant du personnel ou le patron doivent s'adresser pour en demander l'annulation.

Si le conseil des prud'hommes n'a à connaître qu'une faible partie des conflits du travail, il est loin de les juger tous. En effet, il y a deux niveaux en prud'hommes : la conciliation devant deux juges (un patron et un salarié), puis, s'il n'y a pas de concertation possible, ce qui est presque toujours le cas, le jugement devant deux juges-patrons et deux juges-salariés. Si ceux-ci ne peuvent se mettre d'accord (ce qui est fréquent mais devrait être le cas général si les juges-salariés avaient un peu plus de conscience de classe), le jugement est renvoyé en « départition » devant le juge d'instance.

De plus, que ce soit le bureau de jugement du conseil des prud'hommes ou le juge d'instance venu à la rescousse qui ait jugé l'affaire, celle-ci ira généralement ensuite en appel devant la chambre sociale de la cour d'appel, puis, éventuellement devant la chambre sociale de la cour de cassation.

En conclusion, on peut affirmer que même pour les conflits relevant de la compétence du conseil des prud'hommes, le jugement final dans la quasi-totalité des cas, émane d'un juge professionnel. Les conseils de prud'hommes ne servent qu'à donner l'illusion aux travailleurs qu'il y a un lieu où ils peuvent être jugés par leurs pairs.

Pourquoi nous boycottons les élections prud'homales

Depuis 1979, la Confédération Nationale du Travail (CNT) appelle au boycott des élections prud'homales ; les travailleurs ne s'émanciperont pas en élisant leurs juges. Cette position ne relève pas d'une volonté de se singulariser mais s'inscrit comme conclusion logique d'une analyse syndicale du contexte économique et social, des principes fondamentaux du syndicalisme, de la structure juridique et judiciaire.

1. Le découragement actuel des travailleurs a une double origine. La situation économique (chômage massif, précarité et flexibilité, etc.) dont ils sont les victimes. L'écroulement du mythe d'un gouvernement de gauche et les trahisons des centrales réformistes.

Reprendre le combat de défense ouvrière contre les intérêts capitalistes supposerait une attitude syndicale offensive, sans concessions, une volonté de changement radical. Les élections prud'homales sont le contraire de cela, ce qui est au fond normal puisque la loi qui les instaure émane de l'État, garant de l'ordre.

Elles désamorcent les ferments d'action directe en favorisant une délégation de pouvoir sans contrôle ; en organisant dans l'entreprise une campagne électorale qui divise les travailleurs, les écarte des vrais problèmes, pour n'être plus qu'un « tiercé » de représentativité.

Elles confortent la collaboration de classes dans le monde du travail. Après le cautionnement du parlementarisme par le Conseil économique et social, c'est le cautionnement de la justice bourgeoise.

2. Les anarcho-syndicalistes, s'ils comprennent que des hommes de la classe dominante jugent d'autres hommes pour préserver leurs intérêts, s'inquiètent de la démarche des

travailleurs qui, de concert avec des patrons, puisque tel est le principe des prud'hommes, acceptent de juger d'autres travailleurs.

Pour nous, il est unimaginable qu'un compagnon soit juge, qu'il soit amené à juger un différend entre un travailleur et un patron. La question n'est pas de savoir qui a raison au regard du droit, mais de combattre aux côtés d'un homme qui, de toute façon, est exploité par un autre homme.

3. Le droit du travail est un droit de la société capitaliste, conçu par elle pour un meilleur fonctionnement possible. Il n'est pas moins bourgeois que le droit civil ou le droit commercial. Présenté comme protection des travailleurs par le pouvoir, il n'a que subsidiairement cette fonction. Depuis des décennies, en l'absence de luttes ouvrières, l'État instaure une multitude de dérèglementations du droit du travail, dégrade nos conditions de vie et de travail (travail temporaire, annualisation du temps de travail, allègement des procédures de licenciements économiques, etc.) ; quelle que soit l'étiquette syndicale des élus aux prud'hommes, c'est le droit actuel qui sera appliqué.

Le conseil des prud'hommes le voudrait-il, il ne peut défendre un travailleur. Prenons l'exemple de la loi sur les licenciements individuels non économiques. Si le conseil juge que le travailleur a été licencié sans cause réelle et sérieuse, il ne pourra ordonner sa réintégration mais seulement la proposer. Comme l'employeur la refusera à tous les coups, le salarié devra se contenter de dommages et intérêts, qui même équivalents à six mois de salaire, font qu'en période de chômage, même gagnant, il est perdant.

4. Outre que le droit qu'il applique est un droit de classe, un droit qui permet l'exploitation de l'homme par l'homme, le tribunal des prud'hommes est lui-même inséré dans un système judiciaire de censure qui fait du paritarisme, si souvent avancé, un leurre.

Précisons d'abord que la compétence du conseil des prud'hommes, limitée aux litiges individuels résultant du contrat de travail, est réduite.

Étant entendu que le conseil est composé d'un nombre égal de juges employeurs et salariés, à supposer que les juges ouvriers prennent systématiquement le parti des travailleurs (ce qui jusqu'à présent n'est pas la règle) et les juges employeurs celui des patrons, pour faire une majorité la loi prévoit l'intervention du juge départiteur, juge d'instance, juge professionnel, ayant peu de chance d'être lié à la classe ouvrière.

Pratiquement, de plus, toutes les affaires sont susceptibles d'appel. Qui juge en appel ? Des juges professionnels. Indépendamment du montant de la demande, toute affaire est susceptible de cassation où interviennent encore des juges professionnels.

Si la procédure devant les prud'hommes est peu onéreuse et relativement simple (encore que la démarche judiciaire soit loin d'être un réflexe ouvrier et que les travailleurs se défendent mal devant les prud'hommes), il n'en va pas de même en appel et en cassation : argent et procédure décourageront le travailleur, aurait-il cent fois raison devant la loi.

Finalement, on peut résumer les raisons de boycott des élections prud'homales en dix points :

Des raisons de principe :

1. Un travailleur n'a pas, de concert avec un patron, à juger un autre travailleur.
2. Un travailleur n'a pas à élire des juges du système judiciaire capitaliste.
3. Les travailleurs n'ont pas à appliquer et à se soumettre au droit du travail bourgeois.

Des raisons de conjoncture :

4. La campagne électorale détourne les travailleurs des vrais problèmes, de l'action directe et de la lutte des classes.
5. Elle divise les travailleurs en instituant des élections de représentativité.

Des raisons institutionnelles :

6. Le conseil des prud'hommes a une compétence très limitée : les litiges individuels relevant du contrat de travail, en pratique les licenciements individuels non économiques.
7. Même s'il voulait juger plus en conscience qu'en légalité, même s'il prenait systématiquement le parti des ouvriers, la hiérarchie judiciaire viendrait réviser ses décisions.

8. La jurisprudence à laquelle, de fait, il est soumis émane de la chambre sociale de la Cour de Cassation, illustre pour son caractère réactionnaire.

9. Le paritarisme est un leurre. Si les juges patrons et salariés ne parviennent pas à se mettre d'accord, pour les départager intervient un juge professionnel, le juge d'instance.

10. Si l'affaire va en appel ou en cassation, ce sont de nouveau des juges professionnels qui statuent.

Une seule de ces raisons devrait faire hésiter le syndicaliste. Réunies, elles ruinent le crédit de l'institution. Pourquoi la CNT est-elle la seule organisation syndicale appelant au boycott d'élections d'encadrement, de démobilisation, d'intégration de la classe ouvrière ?

Les prud'hommes jugés : témoignages.

Les critiques que formule la CNT à l'encontre de l'institution prud'homale peuvent apparaître comme des positions de principe tenant assez peu compte d'une réalité que nous connaîtrions assez mal. Ce n'est pas le cas. Il nous arrive aussi d'intervenir aux prud'hommes en tant que défenseurs (jamais en tant que juges), bien que nous ne nous fassions guère d'illusions sur ces procédures. Il nous a semblé intéressant de publier plusieurs témoignages de militants syndicaux qui développent sur la base de leurs expériences, des critiques virulentes contre les prud'hommes.

LES PRUD'HOMMES

ÇA NE SERT PAS À GRAND CHOSE

Sylvaine a été conseillère prud'homale de 1979 à 1984 (Paris, section industrie).

Son histoire commence par un hasard elle était présente au local syndical de son entreprise au moment de constituer les listes en vue des élections de 1979. Et les candidats étaient rares... Elle a accepté, sans bien connaître l'institution, pensant « qu'il y avait peut-être des choses intéressantes à faire ». Malgré une formation, Sylvaine a le sentiment d'être « un peu paumée », un peu « précipitée dans l'arène ».

LA COMÉDIE HUMAINE

C'est l'expression de Sylvaine pour décrire les situations exposées le plus souvent devant le conseil des prud'hommes. Ce sont les salariés isolés dans l'entreprise, non organisés, qui s'adressent à lui. Leurs demandes, très souvent, ne correspondent pas à leurs cas personnels, et ils sont la plupart du temps mal défendus par leur avocat, lorsqu'ils en ont un. Beaucoup de salariés s'adressent au conseil de prud'hommes comme ils s'adressent à l'assistance sociale : ils n'ont pas l'idée de justice mais d'assistance. D'autres espèrent décrocher le « jackpot »...

UNE JUSTICE MOINS SOLENNELLE

Sylvaine reconnaît qu'au sein des conseils, c'est la logique qui l'emporte, autant côté salariés que côté employeurs. Le discours tient compte du vécu de l'entreprise. C'est pourquoi la justice prud'homale est une justice moins solennelle, qui impressionne moins le salarié.

Mais, constate Sylvaine, les jugements sont plus souvent rendus « en équité » qu'en droit. Est-ce pour cette raison « qu'il y a très peu de jugements bien ficelés » juridiquement, et qu'ils sont, dans une large proportion, réformés en appel ou en cassation par des magistrats professionnels ?

PAS DE STRATÉGIE SYNDICALE

De son passage au conseil des prud'hommes, Sylvaine tire un constat amer et sévère à l'égard des confédérations syndicales. Sauf dans la phase électorale, elles ne s'intéressent pas aux conseillers prud'hommes. Par exemple, elle s'étonne de l'absence de tout contrôle syndical sur les pratiques des conseillers. Après l'élection, plus aucun suivi syndical, même lorsque certains ont la volonté d'agir.

En revanche, les conseillers-employeurs reçoivent des consignes du CNPF, comme en 1984, pour s'opposer à ce que des ordonnances soient prises lors des conciliations. Enfin, pour Sylvaine, c'est une « illusion de faire croire aux conseillers qu'ils vont pouvoir continuer à travailler et faire, en même temps, très bien leur travail de conseiller prud'homal ».

Propos recueillis le 20.10.1987 par l'UL CNT de Paris, publié dans *Le Combat Syndicaliste* de novembre 1987.

FAVEURS AUX PATRONS, POIDS DE L'APPAREIL JUDICIAIRE ET IMPUISSANCE

Les témoignages qui suivent sont des extraits d'un débat paru dans *Courant Alternatif* en mars 1984. Ce débat s'est déroulé à Longwy entre Ghislain (G), conseiller prud'homal depuis 10 ans, Jane (J) conseillère depuis 2 ans, Patrice (P), qui l'a été en 1980, Alexis (A) qui est fréquemment défenseur, et deux militants n'intervenant pas en prud'hommes : Jean-Claude (J-C) et Hager Dunor (H.D), animateur du débat. Nous avons regroupés des extraits de ce débat par thème.

DES FAVEURS AUX PATRONS

À l'origine, les conseils de prud'hommes étaient des tribunaux exclusivement patronaux destinés à régler avec un semblant de justice les conflits du travail. En fait, ils étaient très généralement favorables aux patrons : comment pourrait-on condamner ses pairs accusés par la racaille ouvrière ? On pourrait s'imaginer qu'avec le paritarisme (2 conseillers patronaux pour 2 conseillers salariés) ces préjugés favorables aux patrons ont disparu. Ce n'est pas bien entendu le cas et, face aux professions de la justice et aux patrons coalisés, le conseiller s'écrase mollement. Un exemple d'attitude des prud'hommes face à l'absence de l'une ou l'autre des parties.

A : Ce qui me paraît aussi important dans les prud'hommes, c'est que lorsque le travailleur ne peut pas venir à une convocation, il faut qu'il justifie d'une maladie — et en bonne et due forme, hein ! avec certificat du médecin — ou d'une autre bonne raison. Alors que, sur un cas précis, on est venu deux fois aux prud'hommes pour rien du tout : la première fois, le patron était en vacances, alors on ne lui a pas demandé un certificat de bonne santé ou de bonnes mœurs. Et la deuxième fois, il était à un congé professionnel, alors que — on l'a su par la suite — il n'y avait pas de congrès professionnel ce jour-là. Donc, je peux dire que déjà, au départ, il y a un choix, une priorité qui fait que le patron, il peut... Quand il n'est pas prêt au niveau de la défense, il recule l'affaire quand il veut. Un travailleur, quand il n'est pas prêt, il faut qu'il justifie.

J : Oui mais là, c'est au conseiller prud'homal à intervenir. Il peut demander les motifs de l'absence et puis les justificatifs. D'autant plus à l'employeur !... Surtout quand ça se passe deux fois comme ça, tu condammes par défaut.

A : Je ne veux pas m'inscrire en faux sur ce que tu dis, mais sur ce cas précis, à deux reprises, il nous a fait la farce, et moi je sais que la deuxième j'ai ramené ma gueule, j'ai dit : « Maintenant ça commence à bien faire ! », et il n'y a aucun conseiller qui est intervenu... alors qu'ils peuvent intervenir, d'accord, mais ils ne se sont pas manifestés. Je veux dire : c'est pas vrai qu'ils interviennent, à mon avis les dés sont pipés.

LE POIDS

DE L'APPAREIL JUDICIAIRE

Il faut rappeler aussi que le rôle laissé aux conseillers prud'homaux est très mince. Ils ne font qu'appliquer la législation qui est loin d'être toujours favorable aux salariés. De plus, ils sont dépendants des rites organisés par le greffier (ou la greffière) en chef, généralement favorable aux patrons. Enfin, si les conseillers salariés et employeurs ne tombent pas d'accord, l'affaire est renvoyée devant un juge professionnel, lui aussi peu susceptible d'avantager les travailleurs.

J : À mon avis, il y a aussi une bonne part du fait qu'il y a notre chère greffière en chef qui est là et qui mène les débats. Si le conseiller n'a pas assez de poigne et n'arrive pas à mener, lui, les débats...

A : Ce qui est sûr, c'est que la mère X., c'est quelqu'un qui connaît très bien son job, et qui manipule aussi bien les travailleurs que les patrons, d'ailleurs. En tout cas, les patrons lui

filent le mandat en lui disant : « Toi, on sait que tu te démerdes. Donc, on te fait tout à fait confiance, tu fais pour le mieux... » Et ils ne sont jamais déçus, les patrons.

P : C'est vrai que la mère X., elle fait tout pour défendre les patrons et qu'il y a des copains qui se laissent impressionner... Une fois qu'elle a ouvert sa gueule, c'est le bon dieu, ils croient tout ce qu'elle dit. Alors que des fois, elle raconte totalement des conneries.

J : Elle t'a au ventre, elle bluffe complètement, si tu marches...

G : Du fait de sa place, elle connaît les dossiers bien avant tout le monde. Si bien qu'il est facile à un patron de lui dire avant l'audience : « Vous orienterez vers telle ou telle chose, vous ferez ça »... ou « Tu feras ça »... parce que... ! Et elle a encore un autre moyen, c'est de choisir les dates de l'audience avec les conseillers qui l'arrangent... C'est-à-dire les plus coulants... ou les plus durs pour certaines affaires.

A : Mais ce que je voudrais dire, c'est que X., ce qu'elle est, c'est pas nouveau, mais ce n'est pas spécifique à Longwy. Partout, tu as une X. C'est un peu partout pareil, les patrons.. Enfin, n'importe qui ne devient pas greffier en chef, non ?

H.D : C'est quoi ce rôle de greffier en chef ?

J : Elle est chargée de gérer tout ce qui est administration...

A : C'est la patronne des prud'hommes !

H.D : C'est elle qui mène les débats ?

J : Théoriquement, non. Tu as un président d'audience, ça peut être un salarié ou un patron, c'est par alternance.

P : Même si t'es pas président de séance, si t'es seulement juge, tu peux poser des questions, etc.

H.D : Juge ? C'est-à-dire conseiller prud'homal ?

J : Si tu veux, t'as d'abord la conciliation, t'as un conseiller prud'homal salarié et un employeur. Bon, de conciliation, il n'y en a jamais ou presque. La plupart du temps, c'est renvoyé en jugement. Et là, tu as deux conseillers salariés et deux conseillers employeurs. Tu as un dossier établi, avec des pièces, tu écoutes, tu poses les questions, et ensuite les quatre conseillers se réunissent et jugent.

H.D : En principe, ça devrait faire deux contre deux ! Alors comment ça se passe dans ces cas-là ?

J : C'est la départition, c'est-à-dire qu'on est renvoyé devant le juge professionnel, le juge d'instance. Alors bon, dans ces cas-là, il n'y a pas d'illusion à se faire, on est systématiquement perdant.

A : Bon, le juge, c'est pas un prolétaire, c'est clair ! De toute façon, les prud'hommes, c'est une juridiction qui a été créée par des bourgeois, par le système, et par définition, qui n'est pas faite pour défendre le travailleur. Sauf, comme le disait Ghislain, quand il s'agit des textes et purement des textes — là le travailleur a raison — mais dès qu'il y a sujet à interprétation des textes, alors, c'est la départition, le juge professionnel, ça va en appel.

Du côté des patrons

Après les témoignages de salariés, nous publions ce que pense Maurice Gruson, président employeur du conseil de prud'hommes de Paris, de l'institution prud'homale. Son interview, dont nous piquons les meilleurs passages, est tirée de la publication officielle du ministère du Travail Partenaires n°29, sous le titre « Les employeurs sont très attachés à la justice prud'homale ». Nous avons la naïveté de croire que ce qui est bon pour les employeurs ne saurait l'être pour les employés !

Q : On dit parfois que le paritarisme employeurs-salariés dans les conseils de prud'hommes peut être une source de blocages. Ce sentiment est-il justifié ?

R : On a toujours exagéré les difficultés qui pouvaient apparaître entre les deux parties. Il n'y a pas de batailles rangées. En dix années de présidence du collège employeurs au Conseil de Paris, j'ai bien connu quelques petits incidents, mais jamais de situation de blocage, contrairement à ce que certains disent. L'essentiel est de prendre les décisions de manière paritaire, que le président du conseil soit le représentant du collège des employeurs, le vice-

président celui des salariés et vice-versa. (...) Mais ces cas de figure sont plutôt rares. Bien sûr, il y a des affaires qui sont portées devant le juge départiteur. Mais elles représentent en moyenne 5 à 7% des affaires traitées, ce qui prouve bien qu'il n'y a pas de blocage systématique, aussi bien du côté des conseillers salariés que des conseillers patronaux.

Q : Vous êtes vous-même conseiller prud'homal depuis 1963. Quelle évolution avez-vous constatée ?

R : Justement, il y avait beaucoup plus d'opposition il y a 25 ans et parfois, c'était franchement la bagarre avec les grands conflits du travail de l'époque. Mais depuis, le droit du travail a connu une formidable évolution.

De fait, il y a moins de questions de principe qu'il pouvait y en avoir car elles ont été tranchées, revues et codifiées. Parallèlement, aussi bien du côté patronal que du côté des salariés, le droit syndical s'est beaucoup développé : tout le monde a désormais une meilleure connaissance des règles qui régissent le monde du travail et ses conflits, même s'il en apparaît de nouveaux. Les grands affrontements syndicaux se sont également atténués et finalement, l'évolution sociale a suivi dans les conseils de prud'hommes et a eu des répercussions sur leur fonctionnement quotidien (...)

Q : Comment envisagez-vous votre rôle d'employeur au sein d'une institution où 98% des justiciables sont des salariés ?

R : (...) Nous nous retrouvons en tout cas autour d'une position commune nous voulons garder cette juridiction du travail sous sa forme actuelle et je suis personnellement opposé aux magistrats professionnels, le fameux débat sur l'échevinage. Il est clair qu'on est mieux à même de connaître les problèmes du travail lorsque l'on y est confronté quotidiennement sur le terrain. Ainsi, nous connaissons la réalité du travail et pas seulement le droit.

Qu'est-ce qui fait courir les syndicats ?

Rares sont les thèmes syndicaux qui font l'unanimité dans leur principe comme parviennent à le faire les élections prud'homales. État, patrons et syndicats sont unis pour nous envoyer voter. Et pour cela, ils y mettent les moyens.

Ainsi, en 1992, le ministère du Travail a accordé pour chaque syndicat une subvention afin de financer leur campagne électorale : 2,8 millions de francs pour la CGT, la CFDT et FO et 1,5 millions de francs pour la CGC et la CFTC. Les confédérations syndicales ont elles aussi mis la main à la poche la campagne de 1992 a coûté 8,8 millions de francs à la CFDT, 2,8 millions de francs à la CGT (plus les dépenses réalisées par les unions départementales). 10 millions à Force Ouvrière. 4 millions pour la CFTC et 6 pour la CGC. Notons qu'il est bien rare de voir ces mêmes syndicats dépenser de telles sommes pour soutenir des grévistes !

Au-delà des subventions directes accordées par le ministère du Travail aux syndicats « représentatifs », l'institution prud'homale permet un financement permanent des centrales réformistes par le biais de la formation juridique dispensée aux conseillers.

En 1992, par exemple, l'État a versé 537 francs par jour et par stagiaire. Ces fonds représentent finalement des sommes colossales quand on sait que la CFDT déclare plus de mille journées de formation par an.

Des patrons aussi investissent dans le consensus social. Ce fut en 1992 le cas de l'Aérospatiale qui valorisait l'institution dans toutes ses publications. Cette année, en Franche-Comté, c'est le Crédit Mutuel qui finance des tracts de la CFDT...

Qu'on soit d'accord ou non avec l'idée de justice paritaire, on s'aperçoit que la question judiciaire passe au second plan pour l'État, les patrons et les syndicats. Les trois parties visent d'autres objectifs : le test de représentativité dans un premier temps, l'ordre social ensuite.

La représentativité

Mus par on ne sait quelle volonté de puissance et de pouvoir, les syndicats réformistes ont besoin de mesurer leur « force » électorale à un moment donné. La loi de 1979 instituant des

élections générales prud'homales vint à point pour permettre à toutes les confédérations de jouer de façon interprofessionnelle au tiercé électoral.

Comme les animaux mâles des basses-cours, les syndicats font les beaux pour s'attirer les voix des électeurs. Ils sont prêts pour cela à raconter n'importe quoi, à toutes les compromissions possibles avec le patronat et le pouvoir. En 1979, tous prédirent que le nouveau système électoral et la généralisation des prud'hommes feraient de ce tribunal un idéal pour les travailleurs en difficulté : justice rapide, défense ouvrière assurée. Près de 20 ans plus tard, où en est-on ?

Les prud'hommes sont de plus en plus encombrés, et, depuis 1979, de nombreuses lois ont renforcé le pouvoir patronal : travail précaire, flexibilité ... Et finalement, dans de nombreux quartiers, dans des entreprises, devant les ANPE, on n'a jamais autant vu de syndicats qu'à l'approche des élections prud'homales. Où étaient donc ces organisations syndicales avec leurs énormes moyens de propagande quand il fallait appeler à la mobilisation contre le travail précaire et la flexibilité ?

En 1997, comme tous les cinq ans depuis 1979, les grands syndicats recommencent leur course imbécile à la représentativité.

Vraiment, quel événement si la CGT perd trois points sur les élections précédentes ! Et quelle poussée ouvrière si ces trois points vont à la CFDT ou à FO !

L'État de son côté n'est pas mécontent de voir les syndicats s'entre-déchirer sur un thème aussi inoffensif. D'une part, les élections lui permettent d'apprécier le rapport de force au sein des syndicats et de l'exploiter ; d'autre part, elles révèlent aux travailleurs combien leurs organisations sont divisées et intégrées dans l'appareil capitaliste, et combien en définitive la classe ouvrière est faible.

L'ordre

Et la faiblesse de la classe ouvrière, c'est l'ordre, sinon assuré du moins présumé, ou encore le désordre plus facilement réprimé.

D'ordre se nourrissent aussi les syndicats. Il leur faut tenir leurs troupes. Les élections, on le sait en politique, sont idéales : « En votant, vous exprimez votre choix », « vous renforcez la démocratie », etc. Mais après le vote ? Rien ! Puisque le vote est justement fait pour que l'on n'ait rien à faire une fois terminé. Les spécialistes se chargent du reste.

Boycott

Parce que la classe ouvrière n'a rien à gagner à ce jeu stupide qui consiste pour les syndicats à compter leurs ouailles au lieu de s'unir contre le patronat.

Parce qu'il faut rompre avec la collaboration de classes, les travailleurs n'ayant pas à rendre la justice de l'État, pas plus qu'ils n'ont à gérer l'entreprise du patron.

Parce qu'il faut redonner au syndicalisme sa vigueur révolutionnaire et rompre avec le syndicalisme représentatif, bureaucratique, politique et étatique.

S'unir pour résister !

Après les municipales, les présidentielles et les législatives, nous avons les prud'homales avec les mêmes argumentations démagogiques, les mêmes promesses irréalistes et des acteurs différents, mais tellement semblables aux premiers. La CNT-AIT n'aura ni électeurs ni élus, et n'en sera pas plus invitée par le Premier ministre.

On nous interroge parfois sur nos modes d'action, à nous anarcho-syndicalistes qui refusons de siéger aux tables que nous rêvons de renverser. Ce mode d'action que nous préconisons, c'est le syndicalisme, non pas l'appareil bureaucratique, intégré à l'appareil d'État, qu'il est devenu, mais ce qu'il signifie réellement : l'action collective et directe dans nos lieux de travail et nos quartiers pour obtenir de meilleures conditions de vie.

Pour nous, anarcho-syndicalistes de la CNT, les mouvements doivent être contrôlés par ceux et celles qui les font vivre, l'organisation des luttes doit être transparente et des règles collectives de fonctionnement doivent être définies. En clair, les mouvements de lutte doivent être auto-organisés et autogérés en dehors de tout contrôle politique et syndical. Cela porte un nom : la démocratie directe.

La démocratie directe consiste à mettre en place :

Des A.G. qui sont souveraines. C'est à dire que ce sont les assemblées générales qui détiennent le pouvoir politique, le pouvoir de décision, qui décident de la grève, des manifs, des actions à mener, des revendications, bref de la conduite générale de la lutte. Elles sont le lieu de la démocratie directe. Elles sont la propriété des individus en lutte et d'eux seuls.

Un comité de lutte (ou de grève, qu'importe le nom) chargé par les A.G. de mettre en œuvre concrètement les décisions qu'elles ont prises. Ce comité a un rôle strictement exécutif. Il n'a pas à prendre de décisions autres que des décisions techniques. Seules les AG souveraines peuvent décider du sens et des formes de la lutte.

Des commissions de travail chargées de tâches pratiques telles que gestion de la trésorerie, relations avec les autres lieux en grève, organisation de l'aide aux grévistes victimes d'une éventuelle répression, ou toute autre activité jugée nécessaire par l'AG. L'ensemble des commissions constitue le comité de lutte. Elles gèrent leurs tâches et se réunissent en son sein afin de se coordonner. Elles rendent régulièrement des comptes à l'Assemblée Générale souveraine. Les délégués qui constituent ces commissions sont élu(e)s, mandaté(e)s, contrôlé(e)s et révocables à tout moment par l'AG.

Nous pensons en outre que, dans la mesure du possible, la rotation des tâches doit être pratiquée au sein des commissions, de façon à limiter l'émergence de leaders incontrôlés et à favoriser la formation pratique d'un maximum de gens.

Précision sur le rôle des syndicats : dans ces circonstances, les syndicats n'ont évidemment pas à contrôler le mouvement. Toutefois, il est clair qu'ils peuvent faire des propositions à l'Assemblée Générale, y exposer leurs analyses et critiques, et y apporter leurs informations. Des syndiqués peuvent cependant faire partie, à titre individuel, des commissions qui constituent le comité de lutte.

Et **action directe** :

Nous considérons que la démocratie directe doit être la première des revendications dans les mouvements de lutte si nous voulons agir efficacement et en finir avec les magouilles. La démocratie nous nous la devons, c'est une question de respect envers nous-mêmes. Bien sûr, tout cela ne peut fonctionner que si les gens participent, s'investissent et s'expriment, bref font vivre la lutte. Penser et décider par soi-même implique d'agir soi-même. La démocratie directe implique donc l'action directe, c'est le fait de lutter par soi-même sans intermédiaires (politiciens, députés, bureaucrates syndicaux). Ainsi participant de concert aux décisions, nous devons tous participer aux actions revendicatives et non nous réfugier derrière quelque négociateur ou pseudo-spécialiste des magouilles. Nous proposons d'en finir avec les manifs traîne-savates qui viennent s'échouer devant une préfecture et se dissolvent dans l'attente d'une délégation auto-proclamée dont tout le monde sait (ou sent) qu'elle ne peut rien donner, et d'en finir avec les grèves de 24 heures. Nous prônons donc des occupations, prolongées ou répétées, de lieux déterminés par l'Assemblée Générale : nos lieux de travail, les lieux de décisions, les hôtels des impôts, les chambres de commerce, les locaux de partis politiques.

Si démocratie et action directe ne sont pas des solutions miracles, elles garantissent néanmoins l'indépendance et l'autonomie de nos mouvements et restent les seuls moyens efficaces de lutte à notre disposition. C'est pourquoi leur mise en place dès le début de la lutte est nécessaire, de façon à ce que nous puissions tous en faire l'apprentissage dans les meilleures conditions possibles.

Les promesses de quelques-uns ne remplaceront jamais l'élan de tous. Sans politiciens ni bureaucrates, réinventons nos luttes.

La procédure devant les conseils prud'homaux

Si la CNT est pour le boycott des élections prud'homales et si elle déconseille, en général, de s'engager dans le processus judiciaire, elle ne désapprouve pas pour autant une utilisation tactique de l'institution. Il peut parfois être intéressant d'aller aux prud'hommes, notamment lorsque l'affaire peut être facilement gagnée et qu'il n'est pas négligeable de faire payer le patron. En effet, l'attitude anarchiste consistant à dire « Les lois on s'en fout, les tribunaux

aussi, on s'impose par le rapport de force » est belle, mais n'est pas toujours réalisable. Nous ne voyons aucune contradiction à appeler au boycott des élections prud'homales et à nous défendre ou à défendre un collègue devant cette juridiction. De la même manière, s'il arrive à des unions locales de la CNT de défendre des manifestants incarcérés face aux tribunaux, cela ne justifierait en aucun cas d'élire (si la possibilité existait) les juges. Face aux prud'hommes, le cénéviste est soit un salarié défendant ses droits, soit un syndicaliste soutenant un collègue, jamais un juge. Il n'est donc pas inutile de connaître les règles élémentaires de la procédure devant le conseil des prud'hommes.

RÈGLES DE COMPÉTENCE

Le conseil des prud'hommes concilie ou juge les litiges individuels nés à l'occasion du contrat de travail ou d'apprentissage entre les employeurs et leurs salariés ou entre les salariés.

Ainsi les litiges collectifs, telles la grève ou l'interprétation d'une convention collective, échappent aux prud'hommes. Mais il est toujours possible d'y recourir en utilisant le subterfuge du procès-test : un salarié se fonde sur un contrat de travail pour soumettre au conseil des prud'hommes un litige dont la solution intéresse tous les travailleurs.

Chaque conseil de prud'hommes est divisé en cinq sections autonomes : encadrement, industrie, commerce et services commerciaux, agriculture, activités diverses. L'activité principale de l'entreprise détermine l'appartenance des salariés aux différentes sections, sauf pour la section de l'encadrement.

Les ouvriers et employés dont les employeurs n'exercent pas une activité industrielle, commerciale ou agricole, ainsi que les employés de maison, concierges et gardiens d'immeubles à usage d'habitation relèvent de la section des activités diverses.

Le conseil de prud'hommes territorialement compétent pour connaître un litige est celui dans le ressort duquel est situé l'établissement où est effectué le travail.

Si le salarié travaille habituellement dans plusieurs établissements, le conseil des prud'hommes territorialement compétent est celui de l'établissement où se trouvait le salarié lorsqu'est né le litige.

Si le travail est effectué en dehors de tout établissement (VRP, travailleur à domicile, artiste, etc.), la demande est portée devant le conseil des prud'hommes du lieu où l'engagement a été contracté ou celui du lieu où l'employeur est établi.

A noter que l'article 47 du Code de procédure civile permet au salarié de saisir une juridiction située dans un ressort limitrophe lorsqu'un magistrat ou auxiliaire de justice est partie à un litige qui relève de la compétence d'une juridiction où celui-ci exerce ses fonctions. C'est le cas lorsque le salarié apprend que l'employeur avec qui il est en conflit siège au conseil des prud'hommes normalement compétent.

RECEVABILITÉ DE LA DEMANDE

Toutes les demandes relevant d'un même contrat de travail font l'objet d'un seul procès. De nouvelles demandes sont recevables à tous les stades de la procédure, y compris en appel.

ASSISTANCE ET REPRÉSENTATION DES PARTIES

Les parties doivent comparaître en personne. Elles ne peuvent se faire représenter que pour un motif légitime. En pratique, les patrons invoquent toujours leurs obligations professionnelles et les salariés ont besoin de certificats médicaux.

Les parties peuvent toujours se faire assister. Les personnes habilitées à représenter ou assister un travailleur sont :

- Les salariés appartenant à la même branche d'activité ;
- Les délégués (permanents ou non) des organisations syndicales ;
- Le conjoint (mais non le concubin) du salarié ;
- Un avocat régulièrement inscrit au barreau.

SAISINE DU CONSEIL

La demande peut être formulée soit sur place au secrétariat du conseil des prud'hommes, soit être adressée par lettre recommandée à ce même secrétariat.

Le demandeur est avisé verbalement, ou par simple, lettre des lieu, jour et heure de la conciliation. Le défendeur (celui qui est attaqué par le demandeur) l'est par lettre recommandée avec accusé de réception. Il faut se munir de toutes les pièces utiles, c'est-à-dire par exemple :

- les 3 derniers bulletins de salaire ;
- les correspondances échangées entre le salarié et l'employeur lors de la rupture du contrat de travail, et notamment la lettre de licenciement ;
- la lettre d'embauche, le contrat et le certificat de travail ;
- les photocopies de toutes les pièces dont l'adversaire nie avoir eu connaissance afin de les lui communiquer ;
- si possible un bref exposé écrit relatant les faits et les situant dans le contexte général de la relation de travail.

TENTATIVE DE CONCILIATION

Toute affaire prud'homale est obligatoirement précédée d'une phase de conciliation.

Le bureau de conciliation, composé au moins d'un conseiller-patron et d'un conseiller-salarié, concilie les parties et dresse un procès-verbal qui mentionne l'accord intervenu, ou renvoie l'affaire soit directement devant le bureau de jugement, soit devant un juge rapporteur qui l'instruira.

Si le demandeur ne comparaît pas sans motif légitime, l'affaire est radiée et ne peut être reprise qu'une fois. L'absence du défendeur, par contre, n'empêche pas le bureau de conciliation de renvoyer l'affaire en jugement

Lors de la comparution, le demandeur peut expliquer et même augmenter sa demande. Si un accord de conciliation, total ou partiel, est trouvé, il est exécutoire immédiatement et a autorité de la chose jugée.

Les mesures suivantes peuvent être ordonnées par le bureau de conciliation :

- délivrance, sous peine d'astreinte, de certificats de travail, de bulletins de paie et de toute autre pièce que l'employeur est tenu légalement de remettre au salarié, telle l'attestation destinée aux ASSEDIC,
- versement des provisions sur salaires, commissions, indemnités de congés payés, indemnités de rupture (le montant total des provisions allouées ne peut excéder six mois de salaires calculés sur la moyenne des trois derniers mois de salaire) ;
- mesures d'instructions, mesures nécessaires à la conservation des preuves ou des objets litigieux et liquidation provisoire des astreintes ordonnées.

LE JUGEMENT

La convocation se fait par simple lettre. Le tribunal est composé d'au moins deux juges-patrons et deux juges-ouvriers. La présidence est alternative.

Les parties peuvent encore se concilier, même partiellement devant le bureau de jugement.

À défaut, le jugement intervient. Si une majorité ne peut se former entre les juges-patrons et salariés, le juge d'instance du ressort du prud'homme les départage.

Le jugement sera notifié par le secrétariat du conseil des prud'hommes, c'est-à-dire qu'il fera courir des délais de recours ou sera exécutoire s'il n'est pas susceptible d'appel. Entre le jour du procès et la notification, le délai peut être très long, jusqu'à plusieurs mois.

VOIE DE RECOURS

L'opposition tend à faire rétracter un jugement rendu par défaut, c'est-à-dire s'il a été rendu en dernier ressort et que la citation à comparaître n'a pas été délivrée. Elle n'est ouverte qu'au défendeur qui n'a pas comparu et demande donc la révision du jugement. Elle doit être formulée dans le délai d'un mois à compter de la notification du jugement par défaut.

L'appel n'est recevable que si la demande excède 20 500 francs (ce qui est très fréquent). L'appel doit être formulé dans le délai d'un mois à compter de la notification du jugement (15 jours, s'il s'agit d'un jugement en référé) par simple déclaration ou par lettre recommandée au secrétariat du conseil des prud'hommes. Il suspend l'exécution du jugement, sauf si le conseil a ordonné l'exécution provisoire.

L'appel est porté devant la chambre sociale de la cour d'appel qui est composée uniquement de juges professionnels. On comprend pourquoi le paritarisme est une blague.

Le pourvoi en cassation ne peut être introduit que pour violation de la loi, excès de pouvoir, incompétence, manque de base légale, vice de forme ou contrariété de motifs. Il n'est ouvert que pour les jugements rendus en dernier ressort par le conseil des prud'hommes ou par la cour d'appel. Cette procédure est onéreuse.

Le pourvoi en cassation est porté devant la chambre sociale de la cour de cassation. Elle peut le rejeter et l'affaire est terminée, ou casser l'arrêt. Dans ce dernier cas, une deuxième cour d'appel rejuge. Si elle se prononce comme la première cour d'appel, un nouveau pourvoi est possible devant l'assemblée plénière de la cour de cassation. Si le pourvoi est rejeté (l'assemblée donne raison à la cour d'appel), l'affaire est terminée. Si le deuxième arrêt d'appel est cassé (l'assemblée plénière juge la chambre sociale), l'affaire est renvoyée devant une troisième cour d'appel qui doit s'incliner dans le sens de la cour de cassation.

LE RÉFÉRÉ PRUD'HOMAL

Il ne faut pas confondre le référé prud'homal avec le référé du Tribunal de Grande Instance qui reste pour l'instant le plus important.

Il y a référé dans chaque prud'homme. Il permet une solution rapide, mais provisoire, de certaines questions. Il peut ordonner toutes les mesures que justifie l'existence d'un conflit et qui ne se heurtent pas à une contestation sérieuse sur le fond. Il peut notamment prescrire les mesures conservatoires ou de remise en état qui s'imposent pour prévenir ou faire cesser un dommage. Il peut également, le cas échéant, accorder une provision au créancier.

La demande en référé est formée au choix du demandeur, soit par acte d'huissier de justice assignant le défendeur à comparaître à la prochaine audience de référé, soit dans les conditions de saisine normale du conseil de prud'hommes.

LA PROCÉDURE D'URGENCE

En cas de litige portant sur les licenciements ou ruptures pour motif économique, une procédure d'urgence peut être demandée. L'employeur doit alors, dans les huit jours suivant la date à laquelle il reçoit la convocation devant le bureau de conciliation, donner les éléments qu'il a fournis aux représentants du personnel ou, à défaut, à l'administration. La convocation adressée à l'employeur lui rappelle cette obligation. L'employeur doit alors déposer ces documents au greffe ou lui faire parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception. Le salarié est alors averti par simple lettre ou verbalement (lors de la présentation de la demande) par le greffe qu'il peut prendre connaissance ou copier les documents communiqués.

Dans le cas de la procédure d'urgence, la séance de conciliation doit avoir lieu dans le mois qui suit la saisine du conseil des prud'hommes. Le bureau de conciliation doit ordonner la jonction des demandes de procédures contestant le motif économique d'un licenciement collectif, il détermine les mesures et délais nécessaires à l'instruction de l'affaire ou à l'information du conseil, après avoir provoqué l'avis des parties. Il fixe le délai de communication des pièces ou des notes que celles-ci comptent produire à l'appui de leurs prétentions. Les mesures d'instruction et d'information doivent être exécutées dans un délai ne dépassant pas les trois mois. Ce délai peut toutefois être prolongé par le bureau de jugement sur la demande notifiée du technicien ou du conseiller-rapporteur. Enfin, le bureau de conciliation fixe la date d'audience du bureau de jugement, et ce dans un délai ne pouvant excéder six mois à compter de la date à laquelle elle lui a été renvoyée.

La lettre de Mouvement Communiste

numéro onze octobre 2003

SYNDICATS ET LUTTE POLITIQUE

Ce texte ne se veut pas une histoire du syndicalisme, pas plus que des différentes tendances syndicalistes. Il constitue simplement un rappel de positions communistes sur le sujet.

DEUX CONCEPTIONS OPPOSÉES, UN COMBAT PERMANENT

Les communistes n'attendent plus rien des syndicats. Et cela depuis bien longtemps. Mais se cantonner à rappeler qu'ils sont les freins actifs des luttes n'est ni toujours juste ni suffisant. Deux conceptions radicalement différentes s'opposent sur la dite question syndicale.

La première, la nôtre, part du constat que les syndicats, dans certaines circonstances, sont capables de prendre l'initiative et d'organiser la défense de certains intérêts matériels des exploités (Cf. en novembre/décembre 1995 en France, lors de la mobilisation contre la première réforme des retraites), parce qu'ils ont besoin, dans leurs relations avec les autres composants de l'État, de faire la démonstration de leur utilité à encadrer la classe ouvrière. Mais, y compris dans ces cas, les syndicats ne propagent pas moins l'idée fautive qui voudrait que l'émancipation des opprimés soit possible dans le cadre de la démocratie du capital. Les syndicats oeuvrent ainsi à l'extension au domaine dit social de la démocratie politique bourgeoise classique.

La possibilité de cette extension aux lieux de travail du domaine d'application de la démocratie du capital dépend à son tour de l'accroissement historique de la productivité sociale du travail, et donc de la valeur totale générée par le travailleur collectif.

La seconde conception de la question syndicale, très répandue dans les milieux politiques prolétariens, part de l'idée que si l'outil syndical tel qu'il existe est peu ou pas capable de porter les revendications ouvrières, il demeure, en soi, un organe utile à la classe exploitée et à la transformation communiste de la société. Cette conception, quand elle est pleinement intégrée, tient traditionnellement des approches du syndicalisme révolutionnaire et du bolchevisme.

Au cours du mouvement d'octobre 1993 à Air France, une poignée de salariés de cette compagnie aérienne écrivaient fort à propos dans l'un de leurs tracts :

« Faire pression sur les syndicats, c'est encore leur reconnaître une utilité qu'ils n'ont pas, même pour les négociations. On ne le répétera jamais assez : que celles-ci aient lieu au vu et au su de tout le monde, que les discussions soient retransmises en direct, sans manipulation. Nous avons également laissé aux syndicats le monopole des convocations d'assemblées générales (AG), de certaines initiatives. Nous n'avons pas besoin d'eux pour convoquer des AG, réfléchir sur le sens de la lutte et nous donner les moyens en conséquences. »

Par ces quelques phrases écrites dans le feu de la bagarre, ils ont montré avoir perçu tout l'enjeu de la question syndicale telle qu'elle se pose à l'époque de la domination du capital sur le marché mondial. En effet, depuis l'intégration des syndicats à l'État, leur rapport à la classe révolutionnaire ne peut être qu'antagonique. L'inimitié radicale entre révolution et capital passe désormais par la destruction des organismes syndicaux intégrés ainsi que par le dépassement des expériences du syndicalisme de classe. La constitution du prolétariat en sujet indépendant, donc l'apparition de son expression politique adéquate, est désormais à ce prix.

**LA MARCHANDISE
FORCE DE TRAVAIL
AU CŒUR
DE LA QUESTION SYNDICALE**

La reproduction de la classe exploitée, de la marchandise dont elle est porteuse exclusive —l'aptitude au travail génératrice de nouvelle valeur -, est à l'origine de la question syndicale. Il y a un siècle et demi, Karl Marx écrivait :

« La valeur de la force de travail constitue la base rationnelle et déclarée des syndicats, dont il importe de ne pas sous-estimer l'importance pour la classe ouvrière. Les syndicats ont pour but d'empêcher que le niveau des salaires ne descende au-dessous du montant payé traditionnellement dans les diverses branches d'industrie, et que le prix de la force de travail ne tombe au-dessous de sa valeur. Ils savent, certes, que si le rapport entre l'offre et la demande change, le prix de marché change aussi.

Mais, d'une part, un tel changement est loin d'être le simple fait unilatéral de l'acheteur, dans notre cas du capitaliste; d'autre part, il existe une grande différence entre, d'une part, le montant du salaire déterminé par l'offre et la demande (c'est-à-dire le montant résultant de l'opération 'honnête' de l'échange de marchandises, lorsque acheteur et vendeur traitent sur un pied d'égalité) et, d'autre part, le montant du salaire que le vendeur —l'ouvrier —est bien forcé d'accepter, lorsque le capitaliste traite avec chaque ouvrier pris isolément et lui impose un bas salaire, en exploitant la détresse exceptionnelle de l'ouvrier isolé, indépendamment du rapport général de l'offre et de la demande.

En conséquence, les ouvriers se coalisent afin de se placer en quelque sorte sur un pied d'égalité avec les capitalistes pour le contrat de vente de leur travail. Telle est la raison (la base logique) des syndicats.

Ce qu'ils recherchent, c'est d'éviter que, sous la pression directe d'une détresse qui lui est particulière, l'ouvrier ne soit contraint de se satisfaire d'un salaire inférieur à celui qui était fixé auparavant par l'offre et la demande dans la branche d'activité déterminée, de sorte que la valeur de la force de travail tombe au-dessous de son niveau traditionnel dans cette industrie.

Remarquons que cette valeur de la force de travail 'représente pour l'ouvrier lui-même le minimum de salaire, et pour le capitaliste le salaire uniforme et égal pour tous les ouvriers de l'entreprise'. Les syndicats ne permettent donc jamais à leurs membres de travailler au-dessous de ce minimum de salaire.

Ce sont des sociétés de sécurité créées par les ouvriers eux-mêmes. L'exemple suivant montre comment ces organisations formées par les ouvriers eux-mêmes s'y prennent pour défendre la valeur de la force de travail. Dans toutes les entreprises de Londres, il existe ce qu'on appelle des 'sweaters'. Un sweater, 'c'est quelqu'un qui se charge de fournir à un premier entrepreneur une certaine quantité de travail au salaire habituel en le faisant exécuter par d'autres à un prix moindre', de sorte que la différence —son profit — 'est pris sur la sueur des ouvriers qui, en fait, exécutent l'ouvrage'.

Ce profit ne représente rien d'autre que la différence entre la valeur de la force de travail payée par l'entrepreneur et le prix inférieur à la valeur de la force de travail payée aux ouvriers par l'intermédiaire qui fait suer ceux qui travaillent. » (Karl Marx, Un chapitre inédit du Capital)

La marchandise force de travail possède donc deux propriétés spécifiques :

1. D'une part, elle est la seule marchandise ayant la faculté, dans certaines conditions objectives de la production, d'accroître la richesse en forme de capital. Ceci est un fait généralement connu et accepté.

2. D'autre part, elle est la seule marchandise qui est vendue systématiquement en dessous de sa valeur. La valeur ajoutée ne sert pas à rémunérer la force de travail en tant que telle mais seulement à acheter les éléments nécessaires à sa reproduction. Celle-ci est considérée par les

capitalistes comme une ressource objective de la production, une valeur d'usage innée, au même titre que la terre.

Même sur ce terrain, celui de l'échange marchand d'équivalents, la force de travail ne se situe pas tout à fait sur le même plan que les autres marchandises. Cela n'est pas un détail.

C'est au contraire la raison profonde de l'intérêt des ouvriers pour des organisations qui, malgré leurs compromissions politiques avec les classes dominantes et leur intégration à l'État, essayent de rendre ce rapport de vente plus équitable, plus équilibré. Le syndicalisme, comme tout autre cartel de vendeurs de marchandises, n'aurait aucune raison d'être si la réalité permanente de l'échange inégal entre capital et travail n'existait pas. Ce dernier fait se charge également de pointer les limites de l'exercice syndical en tant que tel. En effet, comme vendeur collectif de la marchandise force de travail, le prolétariat organisé en association, s'il poursuit le but de la réévaluation du prix de marché de sa marchandise, constate par là même que la valeur qui se valorise par son truchement représente sa limite infranchissable. Il est alors astreint à requalifier ses revendications économiques par le seul moyen de lutte qui lui reste accessible, celui de l'indépendance politique, celui de l'incompatibilité avec la valorisation du capital. En un mot, il doit dépasser la forme marchande de sa force de travail et, ainsi, renverser la dictature de la valeur. Sa lutte devient alors politique, sans pour autant perdre son ancrage, sa dimension et ses revendications économiques. D'ailleurs, dans certaines circonstances (comme celle de la crise), ces dernières ne peuvent aboutir que par le renversement politique des rapports de production capitalistes.

Cette dynamique sociale de l'économie, qui, tôt ou tard, est vouée à s'exprimer par le Politique, a été bien comprise par l'adversaire de classe. Historiquement, ce dernier lui a ouvert le débouché de l'intégration du mouvement ouvrier à l'État. Une fois nationalisée, l'entraide ouvrière a été développée par l'État comme *protection sociale* et étendue à toute la société civile. Ceci lui a été possible en s'appuyant sur l'extraordinaire accumulation de capital à l'époque de la grande industrie mécanisée. L'essor formidable de la productivité du travail a fait en sorte que, durant les longues périodes de croissance économique, le salaire réel (direct et indirect) des ouvriers augmente alors que le salaire relatif (à la valeur ajoutée produite) diminuait.

Avec cette nouvelle phase historique, le réformisme politique ouvrier, désormais privé de son fondement matériel autonome (la contre-société ouvrière des coopératives, des sociétés ouvrières, des syndicats, des organismes récréatifs et sportifs), se retrouve tiraillé entre le capital et la révolution. La majorité acceptera la soumission à l'État en échange de la cogestion de fractions du salaire ouvrier (ex. salaire indirect). Une minorité s'accrochera pendant un court moment au train en marche de la révolution prolétarienne pour, ensuite, revenir au bercail de la démocratie sociale triomphante.

UNE QUESTION DONT LES PARAMÈTRES ONT PROFONDÉMENT CHANGÉ

Les syndicats ne sont pas une création machiavélique des patrons. Formés dans les premiers combats de classe, d'emblée, ils ont visé l'établissement de conditions d'exploitation moins rudes en réunissant les énergies les plus larges (ouvriers, artisans et paysans pauvres en très grande majorité).

En dépit de leur caractérisation primordiale d'organes éminemment défensifs, dès leur origine, les coalitions d'entraide socialistes ont rompu avec le syndicalisme confessionnel (essentiellement chrétien en Europe) sur le terrain de la PERSPECTIVE POLITIQUE DES LUTTES DÉFENSIVES DE LA CLASSE. Celui-ci est, aujourd'hui, encore et toujours (et, peut-être, plus que jamais) au centre des préoccupations des révolutionnaires.

Friedrich Engels, dans une lettre à August Bebel de mars 1875, rappelle que le syndicat est « *une organisation du prolétariat en classe au moyen de laquelle il mène sa lutte quotidienne contre le capital et fait son apprentissage pour la lutte suprême* ». La lutte politique est vue comme l'issue naturelle de la lutte quotidienne et défensive. Dans une lettre à F. Bolte du 23

novembre 1871, Karl Marx définit précisément les caractéristiques d'une lutte politique autonome de la classe ouvrière dans les conditions de son époque.

« Pour devenir politique, un mouvement doit opposer aux classes dominantes les ouvriers agissant en tant que classe pour les faire céder au moyen d'une pression de l'extérieur. Ainsi, l'agitation est purement économique lorsque les ouvriers tentent, par le moyen de grèves, etc., dans une seule usine, ou même dans une seule branche d'industrie, d'obtenir des capitalistes privés une réduction du temps de travail ; en revanche, elle est politique, lorsqu'ils arrachent de force une loi fixant à huit heures la journée de travail, etc.. C'est de cette manière que, de tous les mouvements économiques isolés, se développe partout un mouvement politique, autrement dit un mouvement de classe en vue de réaliser ses intérêts sous forme générale qui ait force de contrainte pour la société toute entière. »

En 1912, Lénine précise à son tour que, dans ces circonstances particulières de la lutte politique indépendante, *« le prolétariat joue non seulement le rôle d'une des classes de la société bourgeoise, mais encore celui de force dominante, c'est-à-dire de dirigeant, de guide et d'avant-garde »* globale. Préfiguration, s'il en est, de la période de transition, la lutte politique prolétarienne creuse les fondations de la dictature des classes opprimées sur les classes jusqu'ici dominantes. Aucune mention n'est faite ici de la forme du processus de dépassement du capitalisme, pouvant aussi bien se matérialiser par des réformes capables de démanteler pièce par pièce l'édifice des rapports de production et de l'État ou encore par une rupture révolutionnaire de type insurrectionnel. Et ce n'était pas un hasard. Jusqu'au déclenchement du premier conflit impérialiste mondial, le socialisme gardait les deux fers au feu. Le mouvement socialiste, pourtant divisé alors en courants réformistes et révolutionnaires, n'avait pas encore été confronté à l'intégration pleine et durable de l'une de ses parties à l'État. C'est pourquoi, la première fracture traversant de bout en bout le corps prolétarien organisé n'a pas eu comme enjeu réformes ou révolution mais bien le développement politique des combats défensifs. Dans le livre consacré aux origines du mouvement ouvrier italien, l'historien Gastone Manacorda décrit, en 1963, les contours du problème.

« L'histoire de l'organisation ouvrière est une histoire politique, l'histoire de la lutte politique qui s'est déroulée autour de l'apparition d'une nouvelle classe dans la vie du pays. D'un côté, cette lutte se présente comme une bataille entre les courants politiques préexistants afin d'affirmer leur prédominance sur les travailleurs : ou bien en excluant de la politique les associations ouvrières (les modérés), ou bien en tentant d'en faire la base d'un parti démocratique (les mazziniens, puis les radicaux). De l'autre, elle apparaît comme la difficile affirmation de l'autonomie politique du mouvement ouvrier, qui s'arrache de la soumission aux partis bourgeois. » (Gastone Manacorda, *Il movimento operaio italiano*)

Action à double détente de la part de la classe, par conséquent. Acquérir d'emblée la capacité d'agir dans la sphère politique en combattant les fractions qui en son sein la vouent à la simple action syndicale. Et devenir, simultanément, un sujet politique autonome, pour soi. La première Internationale était l'organe unitaire des courants politiques convaincus de la nécessité, pour les travailleurs, d'exister comme force politique. On y retrouvera, côte à côte, les anarchistes, les démocrates radicaux et les socialistes de toutes obédiences. On y retrouvera également une grande partie des organismes de défense et d'entraide ouvrière s'inscrivant dans cette ligne. Mais la première Internationale a également été le premier lieu du combat pour l'affirmation de l'autonomie ouvrière. Lutte qui s'est très rapidement soldée par la scission entre socialistes et démocrates radicaux, puis entre socialistes et anarchistes.

Le processus d'autonomie politique de la classe ouvrière naît ainsi au sein des syndicats, afin de les sortir de la voie sans issue de la lutte purement économique. Les socialistes, réformistes et révolutionnaires confondus, défendaient à la fois la nécessité des combats défensifs et l'exigence de leur subordination à la lutte politique indépendante tendant au dépassement des sociétés divisées en classes.

« Syndicats : leur passé, présent et futur

A. Leur passé

Le capital est une force sociale concentrée, tandis que l'ouvrier ne dispose que de sa force de travail individuelle. Le contrat entre le capital et le travail ne peut donc jamais être établi sur des bases équitables, même en donnant au mot 'équitable' le sens altéré qu'on lui connaît dans une société où les conditions matérielles sont d'un côté et l'énergie productive vitale de l'autre. La seule puissance sociale que possèdent les ouvriers, c'est leur nombre. Mais la force du nombre est annulée par la désunion. Cette désunion des ouvriers est engendrée et perpétuée par la concurrence inévitable qu'ils se font les uns aux autres. Les syndicats sont nés des efforts spontanés d'ouvriers luttant contre les ordres despotiques du capital, pour empêcher ou, du moins, atténuer les effets de cette concurrence que se font les ouvriers entre eux. Ils voulaient changer les termes du contrat de telle sorte qu'ils pussent au moins s'élever au-dessus de la condition de simples esclaves. L'objet immédiat des syndicats était toutefois limité aux nécessités des luttes journalières, à des expédients contre les empiètements incessants du capital, en un mot aux questions de salaire et d'heures de travail. Cette activité n'est pas seulement légitime, elle est nécessaire. On ne peut y renoncer tant que dure le système actuel ; qui plus est, les syndicats ouvriers doivent généraliser leur action en s'unissant dans tous les pays. D'un autre côté, les syndicats ouvriers ont formé, sans même en être vraiment conscients, des centres d'organisation de la classe ouvrière, de même que les communes et les municipalités du Moyen Âge en avaient constitué jadis pour la classe bourgeoise. Si les syndicats sont indispensables dans la guerre de guérilla du travail et du capital, ils sont encore plus importants comme force organisée pour supprimer le système du travail salarié et la domination du capital.

B. Leur présent

Les syndicats s'occupent trop exclusivement des luttes locales et immédiates contre le capital, et ne sont pas encore tout à fait conscients de la force qu'ils représentent contre le système lui-même de l'esclavage salarié. Ils se sont trop tenus à l'écart des mouvements sociaux et politiques plus généraux. Néanmoins, dans ces derniers temps, ils semblent s'éveiller à la conscience de leur grande mission historique, comme on peut en conclure, par exemple, de leur participation aux récents mouvements politiques en Angleterre et de l'idée plus haute qu'ils se font de leur fonction aux États-Unis, ainsi que de la résolution suivante, adoptée par la grande conférence des délégués des syndicats à Sheffield : 'Cette conférence, appréciant à leur juste valeur les efforts faits par l'Association internationale des travailleurs pour unir dans une confédération fraternelle les ouvriers de tous les pays, recommande avec force à toutes les sociétés représentées ici de s'affilier à cette organisation, dans la conviction que l'Association internationale forme un élément nécessaire au progrès et à la prospérité de toute la communauté ouvrière.

C. Leur futur

À part leur œuvre immédiate de réaction contre les manœuvres tracassières du capital, ils doivent agir maintenant comme foyers d'organisation de la classe ouvrière dans le grand but de son émancipation complète. Ils doivent soutenir tout mouvement politique et social tendant dans cette direction. En se considérant et en agissant eux-mêmes comme les champions et les représentants de toute la classe ouvrière, ils réussiront à regrouper dans leur sein tous ceux qui ne sont pas organisés. Ils doivent s'occuper avec le plus grand soin des intérêts des métiers les plus mal payés, notamment des ouvriers agricoles que des circonstances particulièrement défavorables empêchent d'organiser une résistance organisée. Ils doivent faire naître ainsi la conviction dans les grandes masses ouvrières qu'au lieu d'être circonscrites dans des limites étroites et égoïstes, leur but tend à l'émancipation des millions de prolétaires foulés aux pieds. » (Karl Marx, Instructions pour les délégués du conseil central provisoire de l'AIT sur les différentes questions à débattre au Congrès de Genève du 3-8 septembre 1866)

Depuis toujours, pour les communistes, juger de l'opportunité de la présence organisée au sein de formations syndicales dépend avant tout de leur capacité à s'inscrire dans la

perspective de la lutte politique autonome de la classe ouvrière. La question du degré d'efficacité dans leur domaine spécifique d'action (la lutte économique) relève d'une mauvaise approche. Une approche apolitique, de type syndicaliste, que nous réfutons catégoriquement. **L'autonomie ouvrière n'est pas représentée par le syndicalisme de classe..**

« La classe ouvrière reste pauvre au milieu d'un accroissement de richesses et végète misérablement au milieu d'un luxe toujours croissant. La misère matérielle débilite l'ouvrier, moralement aussi bien que physiquement. La classe ouvrière n'a rien à espérer d'une autre classe. C'est pourquoi il est absolument nécessaire qu'elle défende elle-même sa cause. Elle doit modifier son attitude envers les capitalistes et les propriétaires fonciers, et cela signifie qu'elle doit transformer toute la société. Tel est, pratiquement, le but général de toute l'organisation ouvrière : les ligues ouvrières et paysannes, les syndicats et sociétés de secours mutuel, les coopératives de production et de consommation ne sont tous que des moyens pour atteindre ce but. » (Interview de Karl Marx par le Woodhull & Claflin's Weekly)

La séparation, puis l'opposition, entre luttes défensives et mouvement politique de la classe est l'idée contre-révolutionnaire contre laquelle se battait le premier socialisme. Cette idée fautive perdure dans les conditions du capitalisme mûr. Elle doit être combattue avec la même vigueur d'antan. En 1968 et 1969, le CUB (Comité unitaire de base) de l'usine Pirelli de Milan, en Italie, poursuivait ce même combat.

« Toute revendication peut être résorbée par le capital. Toutefois, si la perspective de la lutte ouvrière est politique, il est possible de refuser la subversion sans lendemains et de créer des moments et des lieux de lutte révolutionnaire. Dans la situation actuelle, nous sommes confrontés à une division entre le moment économique de la lutte, géré par les syndicats, et le moment politique, géré par les partis ouvriers. Mais c'est précisément l'union entre la lutte économique et celle politique qui peut mettre en crise la société capitaliste. En effet, la lutte économique n'est féconde que si l'on se bat contre le plan général de la politique patronale, dans l'usine et dans la société (lutte politique). De plus, la lutte économique n'est féconde que lorsqu'elle jaillit de la lutte politique. Inversement, le combat politique ne peut pas se séparer, sous peine de dépérir, des luttes économiques. En outre, c'est au travers de la prise de conscience des ouvriers de leurs propres intérêts et droits sur les lieux de travail qu'on peut parvenir à la lutte générale dans la société, et vice-versa. Quand, comme maintenant, le combat politique est confié aux dirigeants de parti et le combat économique à leurs homologues syndicaux, il y a le risque que la classe ouvrière devienne étrangère aux deux processus. Sans compter, en plus, que les dirigeants se transforment en bureaucratie de parti et de syndicat. Le CUB représente une tentative de redonner à la classe ouvrière son rôle de sujet aussi bien de la lutte économique que de la lutte politique. »

En commentant les affrontements du 3 juillet 1969 à Turin (Italie) —connus sous le nom de Corso Traiano -, l'assemblée des ouvriers et des étudiants de la ville du nord de la péninsule, premier organisme autonome du pays surgit des luttes aux usines Fiat de l'année précédente, relevait que :

« La richesse politique de la lutte chez Fiat, sa force de masse, permettent aujourd'hui à l'ensemble de la classe ouvrière italienne de passer à une phase de lutte sociale générale sur des objectifs, des formes et des temps de la lutte qui ne soient plus fixés sur la base des exigences du développement du capital, du syndicat et du parti mais entièrement déterminés par l'organisation autonome des ouvriers. »

C'étaient des considérations et des jugements de toute première importance car ils ont jailli du point le plus haut atteint par le dernier cycle politique prolétarien dans l'Occident capitaliste développé.

L'INTÉGRATION DES SYNDICATS A L'APPAREIL D'ÉTAT

Dès la pleine affirmation du prolétariat en tant que classe, au 19^e siècle, une double tendance s'est manifestée. D'une part, la bataille pour l'amélioration de sa condition dans le cadre du capitalisme ; d'autre part, la forte aspiration à une société sans classes, plus juste, où

l'activité créatrice de l'homme serait enfin reconnue comme le moteur et le centre de la société.

Pour améliorer sa condition, la classe ouvrière s'est organisée en syndicats. Ceux-ci, **dans le contexte historique du 19^e siècle**, étaient une expression ouvrière. Cependant, très rapidement, les capitalistes ont compris l'intérêt d'acheter la paix sociale par des améliorations à la condition ouvrière. Mais, pour mettre en place la paix sociale, il fallait avoir en face des spécialistes de la négociation, partageant la finalité de la conservation du système. Le mouvement de bureaucratisation et d'intégration à l'État capitaliste des vieux syndicats de classe était ainsi lancé. Il aboutira à la constitution d'appareils syndicaux légaux. Si, au début du 20^e siècle, malgré les déjà nombreuses trahisons des grèves, on pouvait encore envisager le redressement énergique de certains de ces vieux syndicats, il ne pouvait plus en être ainsi après le 2 août 1914, date incarnant leur passage politique dans le camp de la bourgeoisie belliqueuse. En France, en Allemagne et en Grande-Bretagne, les syndicalistes ont participé à la planification industrielle de l'effort de guerre. Durant la vague révolutionnaire mondiale de 1917-1927 (de la Révolution d'octobre à la Commune de Shanghai), tous pays et toutes nuances politiques confondus, les bureaucraties syndicales sociales-démocrates et stalinienne ont agi en auxiliaires de l'écrasement de la révolution.

Dans la période présente marquée par la reconnaissance et l'intégration des syndicats à l'État, et ce depuis au moins la fin de la Seconde Guerre mondiale (bien avant en France), il ne peut y avoir d'organes permanents de défense des intérêts des ouvriers. Si plusieurs luttes autonomes ont abouti à la formation d'organes indépendants, ceux-ci n'ont désormais plus aucune chance de survie en l'état. Une alternative simple leur apparaît. Ou bien l'organisation autonome est à même de dépasser ses limites originelles, au prix de se retrouver minoritaire, pour se placer essentiellement sur le plan politique, ou bien elle est vouée à enrichir les instituts de la démocratie sociale du capital en se cantonnant à la défense des intérêts immédiats des travailleurs. En réalité, il y a une troisième issue qui, au demeurant, s'est produite le plus souvent : la disparition pure et simple de l'organisation autonome à la fin d'un cycle politique prolétarien, accélérée ou pas par la répression. C'est le cas italien des années 1968/1978.

On comprend bien alors que la question de l'autonomie ouvrière ne doit aucunement être réduite à une banale affaire de techniques et de formes d'organisation. Il ne suffit pas de proférer les paroles magiques de comité, coordination, Cobas ou autre syndicat révolutionnaire pour changer la donne. Tout au long de l'histoire du mouvement ouvrier, on a eu affaire à toutes sortes de combinaisons : des partis ouvriers sans ou avec syndicats, des syndicats plus ou moins politisés sans ou avec un parti, des conseils ou des milices sans ou avec parti et/ou syndicat. Aucune alchimie organisationnelle n'a démontré être un gage suffisant de la victoire. Lorsque la lutte de classe engendre des organes *ad hoc*, la dynamique du mouvement, si elle n'est pas interrompue, tend toujours à leur unification, à leur fusion au service de la concentration maximale des forces disponibles.

La relation entre luttes défensives et combat politique est tout sauf linéaire. S'il est vrai que la lutte quotidienne représente l'école du communisme, elle peut se dresser contre celui-ci quand le capital parvient à la figer dans ses limites de marchandage du prix de l'utilisation de la force de travail. Frein potentiel aux possibles développements révolutionnaires autant que base des combats politiques de la classe ouvrière, les luttes dites économiques demeurent un sujet de réflexion de tout premier ordre au sein du mouvement communiste.

Une fois bien compris le caractère à la fois organique et contradictoire des deux formes concrètes d'expression du prolétariat en tant que classe (lutte défensive, le préservant comme classe de la société du capital ; lutte politique, l'affirmant comme sujet de la transformation radicale du mode et des rapports de production), on peut enfin aborder la nature profonde du syndicat. Produit historique nécessaire de la condition ouvrière, le syndicat définit sa raison d'être par la négociation des modalités d'échange de la marchandise force de travail. Sa qualité s'est progressivement muée en sa limite fondamentale dès lors que son statut social et

politique a été redéfini par les classes dominantes. Ils deviennent ainsi des articulations de l'État visant une certaine répartition d'une partie de la valeur ajoutée globale. Cette dernière, le salaire, sert, à la fois, à la reproduction de l'aptitude au travail des ouvriers et au monnayage des poussées indépendantes des travailleurs. Or les syndicats d'État ne défendent le salaire qu'en tant que capital variable, c'est-à-dire du capital capable de générer de la nouvelle valeur. Autrement dit, ils ne se battent pour le salaire qu'à la condition que le rapport salarial ne soit pas remis en cause et, au contraire, en sorte renforcé.

Il n'est pas rare que les syndicats ne défendent pas le salarié, même en tant que condition subjective de la production. En revanche, les syndicats se sentent autorisés à revendiquer des améliorations de la situation des travailleurs quand il est clair que le commandement d'entreprise et d'État ne va pas être remis en cause. « *Contestation (et même lutte dure) peut-être, révolution jamais* » est leur unique devise. Les syndicats d'État défendent le travailleur en tant que *variable dépendante* du mode de production capitaliste, afin qu'il en demeure toujours ainsi. Les communistes, pourtant soucieux de l'amélioration de la condition matérielle de la classe ouvrière et de son salaire, savent que la meilleure façon de se défendre est d'attaquer les fondations du capitalisme, le rapport d'exploitation lui-même. **La lutte économique n'a de sens qu'encadrée dans la perspective de la révolution prolétarienne..**

Pour les communistes, les revendications matérielles ne sont donc pas une fin en soi. Elles ne sont comprises qu'en tant qu'expression d'un rapport de forces entre travailleurs en lutte et capital. En dehors des luttes, ils se cantonnent pour l'essentiel à la propagande des idées communistes. Et ce parce que, en ces moments creux du conflit de classes, les ouvriers ne s'expriment pas en tant que classe sociale agissant pour la défense de ses intérêts exclusifs.

Quand, au contraire, les prolétaires se redressent, l'intervention révolutionnaire tend vers l'établissement d'un rapport étroit et continu avec les salariés en lutte. S'il ne faut pas agir alors en donneurs de leçons, en avant-gardes autoproclamées, de même et inversement, il s'agit d'éviter à tout prix d'employer la flatterie populiste.

Contribuer à l'avancement du mouvement en lui proposant certains moyens jugés indispensables dont il ne dispose pas immédiatement pour atteindre le plus rapidement possible son indépendance politique, voilà résumée notre tâche.

Ce que nous poursuivons, c'est la fin du travail salarié, alors qu'aujourd'hui, au mieux, on ne peut obtenir que *moins de travail et plus de salaire*.

Le passage de la lutte défensive à l'amorce d'un processus révolutionnaire ne dépend nullement de la satisfaction d'une revendication particulière, mais, d'après Karl Marx, de « *l'union grandissante des prolétaires* ». La satisfaction des revendications ouvrières est toujours éphémère, car les concessions faites par le capital peuvent à tout instant être retirées par ce dernier en fonction exclusive de ses impératifs de valorisation.

Si **les luttes défensives quotidiennes restent l'école du communisme**, à l'échelle historique, elles devront dépasser l'horizon borné de la catégorie, de l'entreprise, de la nation, des prix et de la valeur.

TRAVAILLER DANS LES SYNDICATS ?

Les syndicats d'aujourd'hui, peuvent-ils servir la révolution ? Au vu de leur désormais très longue histoire d'intégration aux États, la réponse est nette : Non, car inaptes à tout emploi en tant qu'organes de classe. Depuis très longtemps, il n'y a pas eu une lutte aux potentialités radicales qui n'ait pas été dévoyée, freinée, sabotée, et ce de la moindre grève locale aux mouvements d'ampleur comme en mai 1968.

De plus, périodiquement et selon les nécessités conjoncturelles de leurs maîtres, les syndicats ne défendent même pas toutes leurs prérogatives. On les a vus aller jusqu'à accepter le recul du droit de représentation du personnel, à établir une réglementation consensuelle du droit de grève.

L'existence des syndicats s'alimente, en période de paix sociale, de la passivité des salariés, avec lesquels ils entretiennent des relations électorales clientélistes fondées sur la prolifération des conseils juridiques et des démarches légales, stimulant la passivité et la

délégation parmi les travailleurs. En France, les syndicats sont bien davantage financés par les dons étatiques et des entreprises que par les cotisations de leurs adhérents. Pour justifier de ces subsides, l'appareil syndical doit démontrer sa capacité d'encadrement des salariés.

Les révolutionnaires n'ont donc rien à faire dans les syndicats d'État, rien à espérer d'eux, et surtout pas à propager l'illusion de leur possible redressement.

A l'époque de la démocratie sociale développée et de l'intégration syndicale accomplie, il est inenvisageable de tabler sur la survie des organes autonomes issus des luttes. Mais, après la lutte, tous les ouvriers ne retombent pas nécessairement du jour au lendemain dans l'individualisme et l'isolement. Des instruments minoritaires de classe pourront encore se constituer, mais exclusivement sur le terrain politique. La formalisation d'un réseau de ces comités ouvriers est l'une des conditions favorisant la formation d'une organisation politiquement centralisée et de masse du prolétariat révolutionnaire. Dans ce cadre, ce que les communistes peuvent et doivent faire, c'est contribuer au **surgissement d'une conscience politique indépendante en accroissant la confiance des ouvriers en eux-mêmes**. Il s'agit de montrer que, y compris pour contrer des faits mineurs de l'exploitation, les prolétaires n'ont pas besoin de préposés à la tâche.

Une alternative à la ligne des comités politiques est représentée par la constitution de nouveaux syndicats. Tentatives systématiquement vouées à l'échec car, à l'époque de la démocratie sociale, le réformisme ouvrier ne peut plus se constituer en structure indépendante permanente. L'illusion sincère de pouvoir améliorer durablement la condition des exploités n'a aucune chance de déboucher sur la création, puis le maintien de syndicats de classe. Seule est finalement laissée au réformisme ouvrier l'issue de la participation au jeu démocratique du capital.

L'autre articulation de la ligne syndicaliste est celle de l'entrisme dans les syndicats existants. Mais, peut-on sérieusement croire qu'une poignée de militants ouvriers pourraient rejoindre une structure syndicale officielle pour bénéficier de certains avantages légaux encore en vigueur aujourd'hui (délégation, heures hors production ...) sans payer, à la longue, le prix fort de la soumission, passive ou active, au patron et à l'État ? Évidemment, tous les militants qui s'engagent dans l'activité syndicale —et quelles que soient leurs démarches pour la concevoir — sont prêts à jurer la main sur le cœur qu'ils seront du bon côté quand les combats de la classe ouvrière mettront à nouveau à l'ordre du jour la nécessaire rupture avec les syndicats. Mais ceux-là devraient tout de même se poser la question de ce que sont devenus les gauchistes de l'après mai 1968 qui ont emprunté, toutes tendances confondues, cette voie. Quand on parle des appareils syndicaux en 2003, il faut avoir à l'esprit qu'ils sont en grande partie constitués justement d'éléments issus de mai 1968 engouffrés par la suite dans le syndicalisme dit contestataire. Et pourtant, certains des courants d'extrême gauche issus de mai 1968 étaient autrement plus virulents à l'époque contre les bureaucrates syndicaux que ne le sont aujourd'hui les syndicalistes alternatifs, les mêmes qui prétendent que eux ne se laisseront pas reconvertir.

La nécessité d'une critique en profondeur du syndicalisme ne doit cependant pas se solder par un rabâchage obsessionnel d'exhortations permanentes à la révolution ou, pire, par la négation de toute revendication particulière. Ce qu'il faut viser par la critique ce n'est pas la recherche de l'amélioration de la condition d'exploité mais le syndicalisme qui sépare les combats défensifs de la perspective politique communiste afin de les incorporer dans les multiples dispositifs de la démocratie sociale du capital.

Le syndicalisme fait de la lutte économique un choix, un horizon voulu et conçu comme indépassable, se suffisant à lui-même. C'est cela qui doit être attaqué. Le syndicalisme est l'une des idéologies les plus pernicieuses pour la perspective révolutionnaire.

QUELLE CRITIQUE DU SYNDICAT ?

Revenons sur les termes de la question syndicale telle qu'elle a été posée à l'orée du 20^{ème} siècle. Lénine, dans son ouvrage *Que faire ?* (1902), reprend une thèse erronée, largement inspirée par la social-démocratie de la deuxième Internationale. D'une part Lénine nie que la conscience révolutionnaire puisse surgir spontanément de la lutte quotidienne contre l'exploitation. « *La conscience politique de classe ne peut être apportée à l'ouvrier que de l'extérieur, c'est-à-dire de l'extérieur de la lutte économique, de l'extérieur de la sphère des rapports entre ouvriers et patrons* », écrit-il. D'autre part, il établit que toute lutte défensive ne peut générer qu'une conscience politique de type trade-unioniste, réformiste. Tout en reconnaissant que « *l'élément spontané n'est au fond que la forme embryonnaire du conscient* », Lénine dessine une césure entre spontanéité et révolution quand il affirme que les mouvements prolétariens qui ne sont pas dirigés par les communistes —porteurs exclusifs de la conscience révolutionnaire —ne produisent que du réformisme ouvrier. « *L'histoire de tous les pays atteste que, par ses seules forces, la classe ouvrière ne peut arriver qu'à la conscience trade-unioniste, c'est-à-dire à la conviction qu'il faut s'unir en syndicats, mener la lutte contre le patronat, réclamer du gouvernement telles ou telles lois nécessaires aux ouvriers, etc.* »

En poursuivant ce raisonnement, on arrive, peu ou prou, au résultat suivant : de la stricte défense collective des intérêts matériels des prolétaires n'émanerait qu'une expression politique réformiste et non révolutionnaire. La révolution relèverait alors du Politique dans son acception la plus abstraite, c'est-à-dire extérieur aux rapports de production. La conscience ne pourrait donc surgir qu'en étudiant le marxisme, à l'abri des rapports de production. Où en est-on du « *communisme qui surgit spontanément du sous-sol de la société* », selon l'expression de Karl Marx ? Qu'en est-il de la lutte défensive en tant qu'école de communisme, dont le résultat le plus important est *l'union grandissante des prolétaires* ?

Chez Lénine et Bordiga, le réformisme ouvrier se voit créditer d'une supériorité objective sur la révolution car le premier naît et se reproduit sans cesse au sein même des rapports capitalistes de production. D'une certaine manière, le réformisme n'aurait pas besoin d'investir le champ de la Politique institutionnelle. Il peut rester sur le terrain syndical sans en être nullement diminué. Le Politique, comme à la belle époque des *Unions* anglaises, se voit réduit à un simple appendice parlementaire, certes utile mais exclusivement fonctionnel à l'obtention d'un cadre légal aux rapports contractuels entre capital et travail.

Chez Marx, la question de la corrélation entre les bases du réformisme ouvrier et de la révolution est posée d'une façon autrement plus complexe et apparaît dans ses écrits sous plusieurs facettes. La critique de l'économie politique (et des *Unions* anglaises, pourrait-on ajouter) vise entre autres à « *détruire cette séparation, pour démontrer comment une forme économique apparemment pure et le pouvoir, c'est-à-dire le Politique, sont en relation* ».

Marx fournit les catégories permettant de comprendre le lien entre lutte économique et lutte politique. Premièrement, selon lui, la reproduction de la société capitaliste réside dans **l'acte de consommation productive de la force de travail, c'est-à-dire au sein de l'usine**, lorsque le capitaliste met en mouvement et utilise la puissance créatrice de l'ouvrier collectif dans le procès de travail (procès de production immédiat). Si tel est le cas, il est erroné d'aller chercher le fondement de la conscience ailleurs que dans les ateliers de la production sociale, donc ailleurs que dans les luttes quotidiennes contre la machine, le commandement d'usine, l'organisation du travail concret. Deuxièmement, dans le domaine de la circulation, de la lutte sur le marché du travail pour s'assurer un meilleur traitement, la mystification de la marchandise et des lois de l'échange d'équivalents agit pleinement, souligne-t-il.

D'où la place objective pour un combat limité au terrain de l'obtention d'un salaire meilleur. D'où aussi l'existence de conditions matérielles pour le réformisme ouvrier. La lutte défensive peut en effet se borner à cela et rester à la surface du rapport de production capitaliste, contestant uniquement les termes de l'échange entre marchandises. Dans ce cas, la

critique pratique des ouvriers de leur propre condition n'investit la force de travail que comme valeur d'échange tandis qu'elle ne touche que très marginalement sa nature de valeur d'usage particulière capable de créer une nouvelle valeur. Dans ce contexte, son expression la plus adéquate est le syndicalisme réformiste. C'est le scénario décrit par Lénine. A l'inverse, quand l'ouvrier collectif réagit massivement, non seulement contre les conditions particulières de la location de sa force de travail par le patron, mais aussi contre l'emploi de sa puissance productive dans le procès de travail, là, en radicalisant son combat, en pointant toujours davantage les caractéristiques spécifiques de son exploitation, il peut enfin développer sa conscience révolutionnaire.

Bien sûr, en soi, ce n'est nullement une question quantitative (combien d'heures de grève, quelle extension du conflit ...), mais du degré concret d'indépendance vis-à-vis de la production de marchandises. Ce n'est pas non plus essentiellement une question d'objectifs : on peut lutter pour le salaire et pour la défense de sa condition de plusieurs façons. Et, pour finir, ce n'est pas non plus une question de formes d'organisation car celles-ci sont le produit des luttes plutôt que leurs instigatrices. L'organisation politique indépendante du prolétariat n'est autre que la forme aboutie du combat de classe, le produit politique mûr de la lutte radicale. Organisation et lutte politique donc parce que l'économique frappée de pureté n'existe pas. Au même titre que le Politique comme sphère séparée, étanche. Bien entendu, cette vision n'a rien à voir avec un quelconque dépassement des limites syndicales réformistes de la lutte ouvrière par « *l'initiative extérieure d'une organisation politique indépendante du prolétariat.* » (Lénine, *Que faire ?*)

Toute lutte défensive est à la fois économique et politique ou encore tout combat économique est finalement politique. Aussi, si la radicalité du combat de classe peut varier, toute lutte ouvrière défensive affiche un signe politique dominant, réformiste ou révolutionnaire, ce qui n'exclut pas, au demeurant, leur coexistence. Jusqu'à un certain point et pendant un temps donné, tout conflit ouvrier peut voir cohabiter ces deux expressions politiques plus ou moins formalisées. Naturellement, cette cohabitation n'est – ne peut être — rien moins que conflictuelle. Le développement des luttes peut aussi bien aboutir au dépassement ou non des positions réformistes. Comment interpréter autrement, par exemple, l'*automne chaud* italien de 1969 ? Voilà, très succinctement, des grèves initialement suscitées par les syndicats d'État sur des objectifs jugés raisonnables qui se sont rapidement transformées en un formidable creuset pour l'autonomie ouvrière et dont l'épilogue a engendré un résultat *trade-unioniste* résumé par l'adoption d'un *Statut des travailleurs*.

Peut-on alors, à la mode des léninistes, en fondant l'analyse du mouvement uniquement sur son issue, décréter que celui-ci n'était que syndical ? Peut-on, à la mode de certains pseudo-ouvriéristes, qualifier ce mouvement de combat politique offensif qui n'aurait été stoppé que par la répression et la trahison de la gauche du capital ? Bien évidemment, la réponse est négative dans les deux cas. Ces jugements simplifient à l'excès une réalité qui s'est avérée autrement plus complexe. Le réformisme ouvrier, toujours remis en avant par la dynamique propres aux luttes défensives (cf. la formation de *Solidarnosc*, du *NUM-COSATU*, du *KCTU* coréen ou encore des embryons de syndicats clandestins en Chine), à l'époque de l'épanouissement de la démocratie sociale, ne parvient qu'exceptionnellement et pendant des périodes courtes à se doter d'une structure et d'un programme opposés aux classes dominantes. Avec l'extraordinaire accumulation de capital qui a suivi les deux guerres mondiales et l'introduction massive du machinisme dans le procès de travail, les instituts réformistes ouvriers se sont progressivement transformés en organes de l'État. Ainsi associés à la gestion de portions de salaire et de l'exploitation, ces organes contribuent généralement à moderniser et élargir le champ d'application de la démocratie bourgeoise.

Le développement de la démocratie sociale dans l'entreprise avec son dense réseau d'instituts propres au 20^{ème} siècle introduit des mécanismes de nivellement politique des salariés. Désormais, au sens de l'idéologie dominante, l'ouvrier acquiert au sein même de l'usine certaines des facultés propres au citoyen. Fort de ses nouvelles prérogatives établies

par les lois et protégées par l'État, le salarié est à même d'apporter des éléments d'égalité politique sur son lieu d'exploitation, aptes à faire reculer la dictature du patron. Ainsi, selon cette thèse, dans l'atelier s'exercerait la nouvelle bataille civique décisive visant à émanciper politiquement le salarié via l'extension d'un épais tissu de *nouveaux droits*. Par ce processus, la dichotomie classique entre démocratie dans la société et dictature dans l'usine s'estomperait. La réalité est tout autre.

L'ouvrier est désormais confronté, y compris sur son lieu d'exploitation, à la mystification démocratique qui s'ajoute au traditionnel despotisme de la machine et du surveillant de la production. La dictature du capital dans l'usine devient plus complexe en s'enrichissant de l'application du principe démocratique jusque dans l'atelier. De prime abord, naturellement, cette nouvelle donne rend plus difficile le démarrage de la lutte ouvrière autonome, mais, lorsqu'elle éclate, cette dernière exprime une plus grande maturité, davantage capable d'investir l'ensemble des rapports sociaux basés sur la valorisation.

Le combat contre la démocratie dans l'entreprise devient ainsi un front crucial dans la guerre de classes. Mené avec cohérence, il trace une ligne de démarcation nette et infranchissable entre le parti ouvrier et le parti du capital. L'extension de la mystification démocratique aux lieux d'exploitation renforce l'idée qui veut que l'ouvrier dispose directement sur son lieu du travail de tous les éléments nécessaires pour parvenir à la critique de la totalité de la société du capital. Il suffit qu'il observe sans les œillères de l'idéologie dominante ce qui se passe là même où on l'exploite.

Du coup, le réformisme en tant qu'expression indépendante du capital devient une perspective de plus en plus improbable. La tentative des trotskystes de faire passer les syndicats et les partis de gauche ralliés à l'État pour les héritiers légitimes du réformisme ouvrier d'antan n'est alors qu'une misérable falsification. Loin de toute reproduction des schémas frontistes du passé (qui ont, par ailleurs, systématiquement échoué), les révolutionnaires considèrent les différents organes de la démocratie sociale, les instituts de l'intégration capitaliste des prolétaires en guise de première ligne de l'adversaire de classe devant être traités en conséquence. C'est le principal enseignement de la vague mondiale de luttes ouvrières autonomes des années 1960 et 1970.

L'ANARCHO-SYNDICALISME SUR LA CORDE RAIDE DE LA DÉMOCRATIE SOCIALE

A la marge de l'intégration à l'État des grosses centrales et confédérations syndicales, existe encore aujourd'hui un petit courant qui se prétend l'héritier de l'anarcho-syndicalisme et du syndicalisme révolutionnaire d'antan qui se concevaient comme la cellule élémentaire de l'association des producteurs à venir. Il y a plus d'un siècle, cette tendance révolutionnaire était apparue en réaction à la dégénérescence réformiste et politicienne de la social-démocratie qui se commettait toujours plus ouvertement avec l'aile progressiste de la bourgeoisie. Quelques militants internationalistes de la Première Guerre mondiale tels Pierre Monatte, Alfred Rosmer et le groupe en France de *La Révolution prolétarienne* s'y rattachaient. Mais la contre-révolution des années 1920 est également venue à bout de ce courant. Il disparut aux alentours de la Seconde Guerre mondiale au même titre que la quasi-totalité des oppositions de gauche.

L'anarcho-syndicalisme, après de grands mouvements en Argentine, en Italie et au Japon, se prévaut d'une ultime page glorieuse lors de la guerre d'Espagne. Après avoir mené vaillamment l'insurrection prolétarienne, les anarchistes de la CNT-FAI ont fini en cogérant les usines et l'État républicain dans son combat contre les franquistes. En Catalogne, ayant de fait pris le pouvoir grâce à l'insurrection qu'elle avait dirigée, la CNT n'a su que le remettre entre les mains de la bourgeoisie progressiste. Les ministres anarchistes ont siégé au gouvernement de la république bourgeoise. Cette grave compromission s'est illustrée notamment par les désarmements des insurgés par les chefs « anarchistes » lors des événements de mai 1937 à Barcelone, ouvrant ainsi la phase de la répression stalinienne.

Après ce dernier combat à l'issue tragique, l'anarcho-syndicalisme a presque complètement disparu et n'a survécu qu'au travers une nébuleuse d'organisations microscopiques ressassant un passé révolu. Aujourd'hui, ses descendants agissent comme leurs grands frères des centrales établies du syndicalisme d'État. Certains se font reconnaître et élire dans les différentes instances et structures de base de la cogestion étatique (représentants aux comités d'entreprise, membres des commissions sécurité et hygiène et, dans une mesure nettement moindre, les délégués du personnel). Groupes de pression sur les autres syndicats et de propagande libertaire, lorsqu'ils agissent sur le terrain des luttes ouvrières, ces formations anarcho-syndicalistes s'alignent avant tout sur les positions de fond et les pratiques de leurs aînés institutionnalisés (cf. la défense des services publics en France).

**LES IWW,
DÉPASSEMENT
DE L'OPPOSITION
ENTRE ÉCONOMIQUE
ET POLITIQUE**

Il en va historiquement tout autrement d'un courant, officiellement créé à Chicago en 1905, et connu sous le sigle des IWW (*Industrial Workers of the World*). Cette formation internationaliste organisée sur la base des secteurs industriels a constitué, pour les révolutionnaires du monde entier, un joli contre-exemple du syndicalisme d'État. Les IWW se constituent en opposition radicale au syndicat AFL (*American Fédération of Labor*, devenu AFL-CIO). Les IWW unifient dans le concret du combat quotidien revendications politiques révolutionnaires (l'abolition du salariat) et revendications dites économiques, poursuivies au moyen d'actions directes. Lors de mouvements comme l'opposition révolutionnaire à l'entrée des USA dans la Première Guerre mondiale, les IWW montrent leur spécificité d'organisation non réductible à un syndicat ou à un parti. Les IWW ont incarné l'organisation politique autonome des ouvriers qualifiés (les cheminots de Chicago, les dockers de la côte ouest, les ouvriers de Boeing), déqualifiés (de la grande industrie textile de la côte ouest, régions de Boston et New York) et des mines de cuivre, argent et zinc (du Colorado et des Montagnes Rocheuses se battant à coup de dynamite contre les milices patronales). Ils s'opposaient farouchement aux discriminations de métier, de qualification, de sexe, de nationalité et raciales. L'AFL, par contre, refusait d'organiser les femmes, les Noirs, les Chinois et les ouvriers non qualifiés, ce qui est conforme à la substance corporatiste du syndicalisme. De nombreux militants révolutionnaires d'obédience anarchiste et marxiste ont rejoint les IWW. Les *Industrial Workers of the World* préfigurent également l'apparition d'une tendance dite unioniste aussi présente en Allemagne au début des années 1920 avec les AAUD et AAU-E. Les IWW ont ainsi représenté la tentative la plus aboutie de dépassement de la dichotomie social-démocrate entre Politique et Économique, entre combat défensif et offensif de la classe exploitée. Toute perspective révolutionnaire ayant finalement disparu après moult tentatives d'assaut à l'édifice capitaliste dans les années 1920, depuis, les IWW ont cessé d'exister — non sans combattre et endurer une répression féroce (massacre d'Everett en 1917, répression de la grève générale à Seattle en 1919) — comme expression politique du prolétariat. Leur disparition leur a évité d'être phagocytés par l'État capitaliste. Mais leur expérience n'a pas été inutile. L'*automne chaud* italien de 1969, avec son réseau riche et dense d'organismes politiques autonomes prolétariens, a fait siens les enseignements des IWW, ... jusqu'à reproduire certaines de leurs limites.

LA RÉVOLUTION COMME PROCESSUS DE RUPTURE

Les luttes ouvrières qui éclatent actuellement semblent se cantonner rigoureusement à l'enceinte de l'entreprise, du secteur ou de la région, sans exprimer — même en forme embryonnaire — le besoin du communisme et de l'organisation politique révolutionnaire.

C'est comme si les luttes défensives ne fonctionnaient plus comme école de communisme, ne forgeaient plus d'elles-mêmes leur dépassement politique. D'où, entre autres, un certain regain d'intérêt auprès des fractions les plus combatives de la classe

exploitée pour le syndicalisme dit de combat, considéré comme l'unique voie d'action praticable.

Quoique raisonnable en apparence, cette tentative est fautive et entraîne les éléments prolétariens les plus conscients vers le piège de la démocratie sociale. Rien ne serait plus néfaste que de considérer que nous serions prisonniers de l'étape de la lutte économique et que nous pourrions entamer l'étape du combat politique dans l'usine seulement une fois achevée complètement celle-ci. Cela reviendrait à défendre l'idée que la lutte politique révolutionnaire est indépendante des rapports de production et des tensions qui les traversent. Une lutte politique abstraite du chaudron de l'affrontement quotidien, incessant, entre ouvrier et machine, entre prolétaires et capital, ne connaîtrait d'autre issue que le terrorisme façon Brigades rouges ou l'électoratisme façon Lutte ouvrière. La prolifération d'un syndicalisme plus ou moins *alternatif* ne constituerait, en aucune manière, une étape dans ce processus. Ce dernier représente, au contraire, un obstacle majeur sur le chemin indiqué.

Les structures prolétariennes indépendantes, lorsqu'elles existent, doivent éviter le piège de la délégation de la lutte défensive à des organes préposés ou prédisposés à cette fin par l'adversaire. Les comités ouvriers doivent s'approprier le combat politique révolutionnaire en le reliant à sa base matérielle : la bataille quotidienne pour la défense des intérêts immédiats des prolétaires. C'est seulement lorsqu'un tissu suffisamment solide, étendu et représentatif d'organes de cette nature aura fait son apparition que nous aurons accès aux clés de la solution de la question de l'organisation politique indépendante du prolétariat. Alors, renvoyer à des temps meilleurs, où les conflits de classes seraient plus porteurs de communisme, le démarrage du processus d'auto-constitution politique du prolétariat, signifie tout bonnement y renoncer pour toujours.

Aujourd'hui, une telle conscience des choses n'est malheureusement que trop rarement partagée. Ces temps-ci, nombreux sont ceux qui préfèrent réduire leur action au syndicalisme dit *alternatif*, se trouver un espace dans la cage syndicale et jeter toutes leurs forces dans la multiplication de luttes très minoritaires, de propagande, ayant pour but d'entraîner d'autres dans le combat. Aux faux raccourcis syndicaux, s'ajoutent les fragiles soupapes d'une colère exprimée de façon inoffensive et éphémère par des actions coup de poing menées à quelques-uns au nom de ceux qu'on prétend représenter. ... Et en espérant que les médias s'en fassent la caisse de résonance. La passivité politique du repli sur le syndicalisme se marie ici avec la protestation velléitaire et l'avant-gardisme. Pire, elle se réduit à une imitation grotesque, à une caricature de la lutte de classe. Le tout accompagné par une criante méconnaissance du terrain et des rapports de forces réels.

(Bruxelles-Paris, octobre 2003).

McDonald's, FNAC, Virgin, EuroDisney, Arcade...

Une expérience parisienne un peu particulière : le collectif de solidarité

McDonald's

Le 24 octobre 2001, au McDonald's situé à l'angle des boulevards de Strasbourg et Saint-Denis, en plein centre de Paris, le gérant du restaurant annonce le licenciement de cinq salariés (des « managers ») et, parallèlement, porte plainte contre X pour vol : 150 000 euros auraient disparu de la caisse. Comme par hasard, les licenciés étaient en train de mettre sur pied une section syndicale et avaient l'intention de se présenter aux élections professionnelles. Le même jour, les salariés du restaurant répondent en se mettant en grève. Le restaurant cesse ainsi toute activité³.

En France, l'entreprise McDonald's est en forte croissance : fin 2001, elle compte plus de 900 restaurants en fonctionnement ; en 2000, elle emploie déjà 35 000 salariés et accueille quotidiennement 1 400 clients, pour un chiffre d'affaires de 17,5 millions d'euros. Le système dominant est celui de la franchise, qui permet à McDo, par le biais d'un contrat de quasi-exclusivité, de contrôler la marque, les prix, les fournitures, la qualité et de récupérer un pourcentage des bénéfices variant de 12 à 25 %, les investissements restant à la charge du gérant. Par ce moyen, McDo se décharge de tous les coûts de gestion et surtout du risque de conflit avec les salariés.

Le système est par ailleurs conçu de telle manière qu'il est difficile que des conflits puissent s'y développer. Ne sont embauchés pratiquement que des salariés jeunes, à temps partiel (87 heures pour 485 euros net par mois) et plus rarement à temps plein (790 euros), pour des restaurants ouverts sept jours sur sept ; un « swing manager » (un chef d'équipe, de fait) gagne entre 850 et 990 euros pour un temps plein, jusqu'à devenir « manager » à 1200-1300 euros par mois. Pas de 13^e mois, bien sûr. Le turn-over est important, les rythmes et la flexibilité de fait des horaires interdisant à ceux qui suivent des cours de mener de front travail et études pendant plus de quelques mois – la majorité d'entre eux finissent par quitter le travail pour poursuivre leurs études, mais, vu le taux de chômage élevé, ceux qui font l'inverse

³ La première partie de cet article reprend un texte publié par *Le Monde libertaire* n° 1267 du 7 février 2002. N'ayant pas eu le temps et la possibilité de discuter cet article avec les copains du collectif, je donne là ma lecture personnelle de notre expérience. Le choix d'analyser l'aventure du collectif, d'octobre dernier à aujourd'hui, comme une expérience marquée par la continuité se prête évidemment à discussion. J'ai sans doute laissé de côté des choses que d'autres ont vécues comme importantes ou trop insisté sur certains détails. J'espère toutefois avoir respecté globalement le sens de ce qui s'est fait. Plusieurs articles ont été publiés sur la grève. Parmi les plus intéressants, citons : Jeff, « Résistance à la mac'donalisation », *Courant Alternatif*, janvier 2002, p. 5-8 ; Antoine, « Grèves à répétition dans le royaume de la précarité », *Courant Alternatif*, avril 2002, p. 11-12 ; János Boróvi, « La grève des McDo, lutte et espoir... », suivi d'une série de notes de Jeff, « Un bilan provisoire des McDo », *Carré Rouge*, n° 21, mars-avril 2002, p. 7-10 ; H.S., « Mac Do and Co », *Échanges*, n° 100, printemps 2002, p. 9-12. Ce dernier, très idéologique (contrairement aux trois premiers, très informatifs), a suscité une réponse de Nicole Thé : « McDo en lutte : éléments pour un bilan », *Échanges*, n°102, p. 40-46 (et *Courant Alternatif* n° 123, nov. 2002, p. 11-14).

Citons aussi le documentaire réalisé par Alima Arouali et Anne Galland, « On n'est pas des steaks hachés » (2002 – 54 min), très intéressant pour comprendre le climat de la lutte.

et choisissent de grimper dans la hiérarchie de l'entreprise pour obtenir un salaire qui leur permette de vivre se font de plus en plus nombreux.

Le recrutement épouse en général les caractéristiques « ethniques » du quartier et les équipes jouissent d'une grande cohésion interne : on sort ensemble, les rapports sont faits à la fois d'amitié et de paternalisme, les emmerdeurs sont en général poussés vers la sortie avant même qu'ils ne créent des problèmes. La cohésion est un facteur important de la haute productivité exigée. Bref, c'est un système où l'organisation syndicale est perçue comme dérangeante et où les luttes se comptent sur les doigts de la main⁴.

Mais, dans notre cas, le sentiment de l'injustice subie vient renverser ce qui faisait précisément la force du patron, en la transformant en facteur déclenchant de la lutte. Les salariés sont des copains, ils se connaissent bien et savent que les accusations formulées sont des prétextes. Tous ou presque s'engagent dès la première minute dans une lutte qui durera 115 jours.

On ne peut comprendre comment la lutte a pu rompre l'isolement dont souffrent généralement celles de ce secteur peu syndicalisé si l'on ne tient pas compte de l'existence, à ce moment précis, de militants plutôt jeunes mais déjà aguerris. Le collectif de solidarité se constitue quand il existe déjà un petit réseau militant : le collectif CGT de la restauration rapide, né dans les luttes de l'année précédente, le réseau Stop Précarité et surtout un certain nombre de contacts informels, passant plus par le canal de l'amitié et des fréquentations communes que du militantisme au sein d'un même groupe politique, syndical ou associatif.

Quand il s'agit d'engager des énergies dans des secteurs ingrats comme celui de la restauration rapide – entreprises aux méthodes expéditives, qui détestent toute forme d'organisation des salariés, où la précarité, le turn-over encouragé et les bas salaires sont la règle, rendant la perspective d'une syndicalisation durable avec des cotisations substantielles très aléatoire – on sait que les syndicats dits "représentatifs" n'ont guère tendance à se précipiter. D'ailleurs, même quand les salariés entrent en lutte tout seuls et vont frapper à leur porte pour obtenir un soutien et une couverture, ils doivent la plupart du temps composer avec l'attitude distante et polie des responsables qui en clair signifie : mais qu'irions-nous faire dans cette galère? Attitude qui explique la présence dominante dans ce secteur de délégués syndicaux à la botte du patron, élus (quand ils le sont) dans des conditions plus que discutables.

Au McDo de Strasbourg-Saint-Denis, les relations de travail étaient plus ou moins les mêmes que dans le reste du secteur : formes de surexploitation (temps partiel payé sur la base du SMIC, horaires flexibles permettant une intensité maximale du travail en permanence, conditions de travail souvent dangereuses), mais avec un potentiel de révolte émoussé par l'esprit d'équipe (« Si tu traînes, ce sont tes copains qui en font les frais ») et des rapports quasi familiaux entre salariés et responsables, favorisant l'arrangement individuel et rendant difficile la prise de distance psychologique nécessaire au salarié pour défendre ses intérêts.

Malgré cela, le miracle s'est produit « grâce » à l'arrogance d'un nouveau gérant : en prenant prétexte d'un trou dans la caisse pour licencier cinq « managers » (des chefs d'équipe au fond, considérés un peu comme des grands frères) trop encombrants, il a provoqué la révolte des salariés, déclenchant une grève de l'ensemble du personnel pour la réintégration de tous sans conditions. Comment, en d'autres termes, le sentiment d'injustice peut faire échec aux stratégies patronales les plus éprouvées.

⁴ Damien Cartron, qui a suivi de près l'expérience du comité de solidarité, a publié une série de travaux très intéressants sur l'organisation du travail dans cette chaîne de magasins. Pour les besoins de son enquête sociologique, il a travaillé chez McDonald's et fait directement l'expérience des mécanismes qu'il analyse. Son travail s'achevait sur une conclusion plutôt pessimiste, l'éventualité d'une lutte collective étant considérée comme très improbable. Ce que la grève est venue démentir, en le surprenant agréablement. On peut trouver ses textes sur son site : <http://dcartron.free.fr/>

Démarre alors un processus de syndicalisation. Les grévistes vont sonner à différentes portes pour obtenir une couverture et un soutien syndicaux, et finissent par trouver une oreille attentive à la fédération du commerce CGT⁵. Une section syndicale CGT est constituée et, grâce à certains militants CGT décidés et convaincus de l'importance symbolique de cette grève (eux-mêmes assez peu soutenus par l'appareil), elle trouve un relais. Trois ou quatre semaines après le début de la grève, un collectif de solidarité prend forme. Dans son noyau dur se retrouvent des militants de tendances diverses, dont une forte composante libertaire, mais aussi des membres de la CGT d'autres entreprises du commerce engagés dans les luttes en cours.

Le débat et les initiatives du collectif de solidarité (la traditionnelle longue liste d'organisations qui le composent ne doit pas induire en erreur : dans la pratique, c'est toujours un noyau relativement réduit de militants décidés qui font les choses) contribuent à garantir la continuité, à élargir et populariser la lutte. Parmi ces initiatives, la série d'occupations et de blocages de différents McDo parisiens organisés de samedi en samedi revêt une importance particulière. Ces actions hebdomadaires ont permis de mettre en lumière les tensions spécifiques à d'autres restaurants de la chaîne, tout en les associant à un objectif commun : le retrait des licenciements à Strasbourg-Saint-Denis. Pour les salariés des McDo de Saint-Germain, Rivoli, Bonne-Nouvelle, Opéra, Champs-Élysées... qui se sont mis en grève à leur tour, même plus épisodiquement, elles ont été l'occasion de commencer à se parler, à se connaître, à lutter ensemble. Un élargissement au-delà de l'enseigne McDo a même semblé possible quand une grève d'une semaine s'est déclenchée dans le restaurant Quick du boulevard Barbès, que le collectif de solidarité a bien évidemment soutenue.

Mais ces occupations ont permis aussi de faire connaître la lutte et ses raisons aux clients, à la population et aux médias, qui dans l'ensemble ont fait preuve de beaucoup de sympathie et de compréhension. Des tracts en anglais, allemand, espagnol, portugais, italien, arabe et russe ont contribué à expliquer les raisons de la grève aux immigrés et aux touristes. Évidemment il n'a pas manqué de frictions et d'altercations avec des clients agressifs, mais dans l'ensemble les gens avaient tendance à encourager les grévistes. L'idée qu'il fallait faire des choses à la hauteur de nos forces était un des points cardinaux des actions et plus d'une fois c'est la fantaisie et le jeu qui nous ont permis de nous sortir adroitement de situations qui auraient pu devenir pesantes. Les tracts en langue étrangère ont été précieux pour désamorcer l'agressivité de clients – perceptible surtout dans les lieux les plus touristiques et chers – dont nous ne parlions pas la langue : avec les Russes, qui, ne comprenant pas que l'on puisse se mettre en grève, prenaient ça quasiment comme une offense personnelle ; avec les Américains, qui n'acceptaient de ne pas forcer les piquets qu'après une longue explication ou la lecture du tract ; avec les jeunes Beurs, que le texte en arabe surprenait et amadouait singulièrement, comme si l'on reconnaissait par là leur existence.

Le soutien actif de certaines structures de la CGT, mais aussi le produit des collectes – faites au cours des blocages du samedi, sur les marchés, au cours des diffusions de tracts, voire sur les lieux de travail et, plus tard, une fois la campagne électorale engagée, à l'entrée de certains meetings politiques – ont permis de récolter de quoi assurer aux grévistes un apport de 150 à 250 euros chacun (avec majoration pour les chargés de famille) en décembre, et quasiment le double à partir de janvier. Ce qui représentait une belle bouteille d'oxygène pour des personnes vivant déjà en temps normal avec des bas salaires. L'approche des élections a bien sûr fourni certaines bonnes occasions de populariser la lutte : si les groupes trotskistes étaient contents d'afficher leur soutien, le PCF n'a pas perdu une occasion de se montrer ; Robert Hue, José Bové, Noël Mamère, suivis chacun de son cortège de caméras, ont fait acte de présence devant le restaurant en grève, et plus tard aussi devant d'autres magasins en lutte.

⁵ Il ne faut pas sous-estimer le rôle de soutien joué par certaines unions locales CGT : celles du I^{er}-II^e, du VIII^e et du X^e arrondissements dans la grève de McDonald's, celle du XIV^e dans la grève d'Arcade.

Dans le collectif de solidarité se sont retrouvées autour de la même table, pour soutenir la lutte, des personnes qui en général se détestent cordialement et n'ont guère l'habitude de faire des choses ensemble : la CGT en premier lieu, mais aussi SUD et certains militants de la CNT (laquelle n'a fait son apparition qu'au bout de quelques mois⁶), des membres de groupes trotskistes, des libertaires de toute tendance, des membres de collectifs indépendants et des « électrons libres », jusqu'à, à un bout du spectre, les jeunes chevènementistes et, à l'autre bout, la coordination des sans-papiers, tous ont apporté leur soutien à la lutte.

En province, les actions de solidarité se sont multipliées dans différentes villes, mais nous avons eu aussi écho d'actions menées à l'étranger (Allemagne, Angleterre, Grèce). Plusieurs journaux militants de divers pays européens ont publié des informations et des analyses sur la lutte, et les grands médias eux-mêmes (jusqu'à CNN, au moment où la grève s'est propagée à l'avenue des Champs-Élysées, dans le plus grand McDo d'Europe) ont fait preuve de curiosité.

La question de l'information a bien sûr été cruciale. Information interne d'abord, permettant au collectif de se structurer et de se garantir une continuité : assurer avec constance la circulation des comptes rendus de réunion, des rendez-vous et des questions qui, de temps à autre, se posaient s'est avéré indispensable. Sans cela, nous n'aurions probablement pas eu de collectif dans les termes où nous l'avons connu. Aucun secrétariat formel n'a été institué, mais cette fonction a été assumée essentiellement par un camarade au départ, relayé ensuite par d'autres, avant de passer d'une main à l'autre. Cette circulation des comptes rendus – essentiellement par e-mail, mais aussi sous forme de photocopies pour ceux qui n'avaient pas d'accès Internet – a permis à tous les camarades de rester en contact, de ne pas perdre le fil des discussions et des activités communes : pas de démocratie formelle, donc, mais une attention à un problème réel. L'absence de polémiques sur le contenu de l'information mise en circulation n'était pas artificielle : c'était le reflet de l'activité du collectif, au sein duquel les différences d'opinion n'étaient pas exclues, mais étaient centrées sur la poursuite et le développement de la lutte, et non pas sur la vision du monde de ses membres.

Information de type interne-externe, ensuite : comptes rendus et tracts ont circulé, par voie d'e-mail essentiellement, bien au-delà du cercle des camarades qui fréquentaient le collectif, créant dans un vaste milieu de gens politisés un climat favorable à certaines initiatives plus larges. Ce type d'initiatives explique en bonne partie le succès des manifestations et des fêtes de soutien.

Information externe, enfin. C'est l'une des principales tâches auxquelles s'est consacré le collectif, à travers la distribution en quantité industrielle de tracts – ceux produits par les grévistes eux-mêmes ou les sections syndicales qui les soutenaient d'abord⁷; ceux du collectif ensuite, qui, plus qu'à faire de l'agitation, visaient surtout à informer les gens avec qui un contact s'établissait, mais qui finissaient par un appel à la solidarité, un appel à la responsabilisation du lecteur. En général, ils ont été bien accueillis et ont souvent eu un résultat concret dans les collectes⁸. Les affiches du collectif, abondamment illustrées, détournant souvent les publicités des entreprises où l'action prenait place ou annonçant les fêtes de soutien, rendaient les occupations visibles de loin.

⁶ Cf. *Le Combat syndicaliste* n° 230, 24 janvier 2002, p. 8.

⁷ Plus faible dans la première phase de vie du collectif, la diffusion de tracts est devenue importante ensuite, sur les Champs-Élysées puis avec le conflit Arcade.

⁸ Si une grande partie des tracts ont été imprimés dans les structures de la CGT ou de SUD qui soutenaient la lutte, c'est sur ce terrain que le collectif a apporté la preuve concrète de son autonomie par rapport au grand frère syndical : quand la grève s'achève à Strasbourg-Saint-Denis, une « équivoque » provoque le retrait de la salle de la Bourse du travail où nous nous réunissions. La réunion suivante se fait alors dans un local associatif (CICP) et le collectif tire ses tracts par ses propres moyens, sans faire appel au syndicat, avant que le secrétaire de la fédération CGT du commerce ne présente formellement ses excuses et se dise disponible à continuer à fournir la salle de réunion.

Le rapport avec les médias, enfin. Si certains camarades plus jeunes avaient parfois tendance à « vite rentrer à la maison pour se voir à la télé », le mélange de jeunes et moins jeunes a produit une forme d'intelligence politique collective que, schématiquement, nous pourrions résumer ainsi : nous savons que les médias sont comme les banques, elles ne prêtent qu'à ceux qui ne sont pas dans le besoin ; il faut donc nous montrer capables d'assurer nous-mêmes une information de base, et à cette base ajouter les rapports avec la presse et la télévision⁹. Certaines actions spectaculaires peuvent être utiles dans certains cas, mais en abuser nous rend dépendants des médias. Quand ça s'est avéré possible, nous avons « choisi » le contact avec un(e) journaliste précis(e) s'étant montré(e) sensible à ce que nous faisons; quand c'était le journal qui l'envoyait, nous n'avons pas hésité à critiquer les positions défendues par le journal sur ce conflit, mais sans nous fermer. Bref, peu d'idéologie, beaucoup de pragmatisme et d'attention à ne pas nous faire utiliser. Le résultat d'ensemble porterait à croire que cette recherche d'équilibre n'a pas été infructueuse.

Quelle a été l'attitude du gérant (et de la direction de McDonald's France, qui n'était officiellement qu'observatrice, mais qui dans les faits dictait la musique) ? Au départ, certains salariés ont reçu des menaces; puis, parallèlement aux négociations en cours avec les représentants syndicaux, il y a eu quelques tentatives de corruption individuelle. Les modalités des « négociations » qui formellement se poursuivaient, et où le mépris des dirigeants pour ce groupe de jeunes qui osaient défier une multinationale transparaissait clairement, ont mis en évidence l'absence d'une culture de gestion des conflits chez McDo. Ils ont en effet proposé de réembaucher (sans prendre en compte l'ancienneté) les licenciés – admettant ainsi implicitement l'inconsistance de leurs accusations – mais ont pendant longtemps opposé un refus à la revendication principale des grévistes : la réintégration de tous les licenciés, dans le plein respect de leurs droits.

Entre-temps l'inspection du travail a annulé le premier licenciement et, une semaine plus tard, les prud'hommes en ont fait autant pour deux salariés qui avaient fait recours à eux, condamnant le patron à payer 153 euros par jour en cas de non-application. L'action menée sur le plan juridique a alimenté la discussion du collectif et des grévistes pendant toute la durée du conflit et fourni des éléments pour répondre coup pour coup aux initiatives de l'adversaire.

Il n'a par ailleurs pas manqué d'initiatives venues d'en bas, de pressions exercées par divers groupes politiques de gauche sur le gouvernement, sur le ministère du Travail, sur l'inspection du travail afin qu'ils interviennent en tant que médiateurs. Tout cela, bien qu'étant resté sans autre effet pratique que la poursuite formelle des négociations, a accentué la pression sur la maison mère. Celle-ci avait en effet décidé de laisser pourrir le conflit, pariant, à tort, sur la fatigue des grévistes et sur l'effritement du soutien. On peut parier qu'ils se mordent encore les doigts d'avoir ainsi non seulement permis à différents groupes de salariés de se former directement dans la lutte, mais aussi d'avoir provoqué une baisse, modeste mais constante, du chiffre d'affaires et surtout de s'être fait une image d'exploiteurs de la jeunesse, largement véhiculée par les médias.

Le 15 février, après 115 jours de grève, le gérant du restaurant a accepté la majeure partie des revendications des grévistes, à savoir :

- l'annulation des licenciements et la réintégration des cinq licenciés, sans perte d'ancienneté et en maintenant leur qualification;
- le paiement des jours de grève à 33 % plus une indemnité de fin de grève de 380 euros, ce qui porte le paiement des jours de grève à environ 45 %;

⁹ A vrai dire, seuls quelques individus ont été vraiment lucides sur cette question, alors que la majorité avait tendance à se comporter de façon plus « sportive ». Mon impression est que l'influence de leur point de vue a marqué la pratique collective, mais je sais que je risque, en disant cela, de lire les choses comme il me plairait qu'elles soient. La question n'a en tout cas pas jamais l'objet d'une discussion sérieuse.

— le paiement intégral des salaires pendant toute la durée des travaux de restructuration prévus dans le restaurant (travaux que les grévistes avaient réussi à bloquer);
— l'engagement à ne pas exercer de représailles contre les grévistes.

Parmi les revendications non satisfaites, il y avait l'éloignement du gérant. Qui s'inscrira dans les faits quelques semaines après la reprise du travail...

L'INTERENSEIGNE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Plus la lutte durait et se consolidait, plus le collectif tendait à devenir un point de rencontre entre groupes de grévistes d'autres commerces cherchant à sortir de l'isolement, un carrefour où les salariés individuels pouvaient venir chercher de l'aide, faire circuler des informations sur ce qui se passait dans leurs entreprises, et en trouver sur les initiatives en cours. Il est donc normal qu'avec la fin de la grève à McDo, quand les participants au collectif ont commencé à se demander si l'expérience pouvait se prolonger, la réponse soit venu quasiment d'elle-même, portée par les initiatives en cours ou en préparation.¹⁰

C'est dans cette seconde phase de la vie du collectif (de la mi-février à la mi-mai) que prend forme « l'interenseigne des Champs-Élysées », ébauche de coordination entre militants des sections syndicales FNAC, Virgin, McDonald's, etc. Il s'agit surtout de jeunes militants CGT, mais la lutte qui se déclenche à la FNAC et va durer presque un mois bénéficie de la participation d'une majorité de grévistes non syndiqués et du soutien d'autres sections syndicales de la même chaîne, SUD et CNT notamment.¹¹

Le 6 mars, Jospin a prévu de venir présenter et signer le livre qu'il vient de publier au Virgin des Champs-Élysées. L'interenseigne, le collectif de solidarité, la CGT du commerce, SUD, etc. préparent une intervention surprise, mais Jospin, avisé, annule l'initiative. Les 300 militants qui se trouvent devant la FNAC organisent alors rapidement une manifestation sur « l'avenue la plus belle du monde » et, un quart d'heure après, sont bloqués par les CRS, la seule manifestation autorisée sur cette voie étant le défilé du 14 Juillet. Le cortège se replie sur le trottoir et se met à faire la navette entre les différents magasins en lutte. La presse se fera l'écho de cette initiative et c'est sans doute cela qui poussera l'intersyndicale de la FNAC – qui s'était engagée dans des négociations pour l'ensemble du groupe – à demander en préalable à l'ouverture des discussions le règlement du conflit à la FNAC des Champs-Élysées, qui semblait échapper au contrôle des structures officielles du syndicat¹².

¹⁰ Parmi les stupidités qui ont été écrites sur les activités et le débat du collectif, on peut en relever une particulièrement malveillante, contenue dans l'article non signé « Débat stratégique: un premier bilan de la lutte des précaires » (*in Syndicaliste!* n° 17, juillet 2002, p. 10), où la disponibilité du collectif à donner un coup de main aux grévistes de la FNAC devenait : « Certains membres avaient proposé le comité clefs en main aux salariés de la FNAC qui prenaient le relais de leurs camarades de McDo. » Inutile de dire que ce type de réflexion vient de gens hostiles à tout ce qui peut faire de l'ombre à leur syndicalisme.

¹¹ Sur le déroulement de cette grève on peut lire l'article de Gaëlle Créac'h, « La lutte des salarié(e)s de la FNAC », *Carré Rouge*, n°23, octobre 2002, p. 77-80.

¹² *Les Échos* du 8 avril 2002 faisaient part de la préoccupation des milieux patronaux face à des « mouvements très visibles », comme à Monoprix, FNAC, Virgin et McDonald's, se donnant des formes de « coordination géographique ou sectorielle », et surtout précisaient que la FNAC avait « dû accorder des augmentations collectives (et plus seulement individuelles), et les étendre à plusieurs de ses autres filiales ».

L'Humanité du 15 mai citait de son côté un responsable patronal qui s'était exprimé dans *Gestion sociale* du 26 avril: « Cette radicalité nous inquiète tout à fait. Avec le syndicalisme classique, on sait faire. Mais pas avec ces opérations minoritaires, aux revendications fluctuantes et compliquées. » Exégèse de Catherine Lafon dans *L'Humanité* : « fluctuantes » signifie refus de la flexibilité, « compliquées », augmentations de salaires – guère « minoritaires », à l'évidence.

La grève des McDo – et celles qui l'ont suivie – est aussi visiblement ce qui a inspiré à Jacques Trenteseaux son article « La montée des extrémistes » (paru dans *Enjeux*, supplément de novembre 2002 des *Échos*, p. 72-78), où, s'interrogeant sur les conflits en question, il tente de répondre aux préoccupations patronales, sans toutefois se montrer capable d'aller au-delà de la découverte du rôle

Le 9 mars, la grève en cours à la FNAC des Halles devient l'occasion d'organiser un cortège interne au Forum, avec surtout visite à Go Sport, qui connaît sa première grève et où des jeunes salariés découvrent qu'il est possible de lutter.

Mais si d'un côté la lutte de la FNAC des Champs-Élysées se conclut par une (quasi) victoire, celle qui s'ouvre dans l'ensemble du groupe auquel appartient ce magasin est beaucoup plus traditionnelle et bien mieux contrôlée par les organisations syndicales. Elle n'a pas besoin du collectif de solidarité et, après quelques visites aux magasins en grève, celui-ci se concentre sur d'autres initiatives où sa présence est sollicitée.

Peu après la FNAC – le 31 mars, le 6 et 7 avril (jour où le marathon de Paris termine sa course sur les Champs-Élysées) – c'est à Virgin de descendre dans l'arène. Là il y a une section syndicale CGT consistante, qui choisit de ne pas faire grève à outrance, mais de bloquer le magasin certains jours de particulière affluence et de récupérer une partie des pertes de salaire grâce au travail du dimanche, payé plus cher – ce qui devrait permettre de tenir sur le long terme. Le collectif de solidarité assure une présence « légère », avec un tract d'explication et de soutien, traduit en différentes langues, mais la plupart des militants préfèrent donner un coup de main aux grévistes de McDo qui, le même jour, ont des difficultés à mobiliser. La direction de Virgin demande l'intervention immédiate de la justice et la levée des piquets de grève, et dans le même temps négocie avec les syndicats du magasin, concédant une augmentation minime mais qui divise les grévistes. Les jours de grève qui suivent par à-coups remportent un succès modeste : une part seulement des vendeurs s'y engagent et le magasin reste ouvert. Certains clients expriment leur solidarité, mais rien n'est bloqué. Le collectif pourrait apporter une expérience précieuse, mais personne n'a envie d'imposer sa présence et sa façon d'agir à des camarades qui ont fait des choix différents.

Dans les jours qui suivent une intervention sur le site d'EuroDisney à Marne-la-Vallée est mise au point. L'entreprise prépare une fête pour les dix ans du parc et profite de l'occasion pour inaugurer un deuxième parc à thèmes. Par prudence, elle a cherché à diviser les syndicats et à jouer sur le registre à la fois de la corruption préventive et de la répression des dissidents. Malgré cela, une manifestation de salariés – convoquée par la CGT – a lieu le jour de l'inauguration. Quelques jours après, samedi 16 mars, le collectif intervient pour distribuer des tracts. De fait, c'est une seconde manifestation, mais de gens extérieurs à l'entreprise. Seuls trois délégués syndicaux y participeront avec nous, et tous les trois seront l'objet de représailles patronales. Un cordon de CRS – bien plus nombreux que nous – ceinture les entrées du parc et fait décor à notre distribution de tracts. Les photos montrent bien le climat de haute surveillance et de paranoïa qui règne sur le site.

Dans cette phase, le collectif continue à suivre les problèmes rencontrés par les membres du collectif sur leurs lieux de travail. Chaque fois qu'il y a un procès ou une grève, il cherche à assurer une présence en groupe pour montrer que les grévistes ne sont pas tout seuls et rompre ainsi publiquement l'isolement auquel les syndicats, dont sont membres les divers camarades, condamnent leurs militants les plus actifs et les plus dérangeants. Disney, Maxilivres, BHV, sont les entreprises où travaillent ces camarades et nous faisons notre possible pour ne pas les laisser seuls. Quelques membres d'un collectif d'emplois-jeunes commencent à fréquenter le collectif de solidarité et à prendre part à ses initiatives ; en retour, le collectif participe à la manifestation devant le ministère des Finances qu'ils organisent le 12 mars.

La dernière intervention de cette phase de la vie du collectif se fait le 20 avril à Gonesse, en banlieue nord, en soutien aux salariés en grève du McDonald's de Goussainville, venus demander une aide dans l'exportation locale de leur grève. Ce sera une action sans suite visible.

des terribles extrémistes de SUD, ce qui l'amène à conseiller aux entreprises de valoriser le dialogue social avec des syndicats *responsables* pour éviter le développement du « radicalisme ».

Le climat électoral a fortement pesé sur l'activité et le développement du collectif de solidarité. C'est vrai qu'un bon nombre de politiciens de gauche voulaient se faire photographier avec tel ou tel gréviste, que leurs journaux les interviewaient, que les membres de leurs partis signaient les pétitions de soutien aux luttes et parfois ouvraient leur porte-monnaie pour manifester concrètement leur solidarité. Mais il est vrai aussi que dans un climat de ce genre, la répression gouvernementale prenait des formes plutôt modérées : la police ne faisait certes rien pour nous aider, mais elle évitait d'intervenir brutalement contre les manifestations ou les blocages de restaurants ou de magasins. La « bienveillante neutralité » du gouvernement a donc pesé de façon non négligeable dans le développement de nos initiatives.

A l'approche du 21 avril – et du choc qui s'en est suivi – le climat change jusque dans le collectif. Bon nombre de camarades – outre ceux qui ressentent la fatigue ou s'apprêtent à partir en vacances – commencent à retourner à leurs activités traditionnelles (soutien à la lutte des Palestiniens, à celle des sans-papiers, antifascisme, initiatives de leurs groupes syndicaux ou politiques d'appartenance, etc.). Les camarades du réseau Stop Précarité se retirent progressivement du collectif, soit en raison de tensions avec le secrétaire CGT du commerce – qu'ils n'arrivent pas à affronter ouvertement dans le cadre du collectif – soit convaincus que leur activité de propagande contre la précarité est un peu « la même chose » que celle du collectif. Il y aura donc quelques réunions de bilan – qui déboucheront sur la rédaction d'un tract de quatre pages distribué le 1^{er} mai¹³ – et qui, en l'absence de grèves en cours réclamant une présence de notre part, se concluront par une décision de « se mettre en sommeil », après recueil des coordonnées des uns et des autres dans l'idée de pouvoir se recontacter en cas de besoin. Si les motivations sont diverses, personne n'a envie de créer une structure bureaucratique de plus, personne ne veut d'un énième groupe ou intergroupe : le choix le plus logique est de s'arrêter.

*Arcade*¹⁴

Le sommeil du collectif ne durera pas longtemps. Dans la première moitié du mois de mai, des contacts s'établissent avec les femmes de ménage d'Arcade en grève depuis le 7 mars et les militants de SUD qui les soutiennent depuis le départ. La lutte dure alors depuis plus de deux mois mais souffre d'un certain isolement, malgré leur participation à toutes les manifestations possibles (en particulier après le 21 avril). Les survivants du collectif de solidarité pensent alors qu'il est possible de faire quelque chose pour les aider et une nouvelle aventure commence. Au moment où nous écrivons, elle est toujours en cours.

Arcade est une entreprise prestataire de services dans le secteur du gardiennage et du nettoyage, qui compte environ 3 500 salariés. Huit cents d'entre eux travaillent dans le secteur de l'hôtellerie et assurent notamment le nettoyage en sous-traitance de 86 hôtels du groupe ACCOR – lequel compte environ 3 700 hôtels à travers le monde, sous diverses enseignes. Les femmes de ménage d'Arcade sont quasiment toutes embauchées sous contrat à temps partiel (5 heures par jour généralement) et sont censées respecter la cadence arbitrairement fixée de 3,2 à 4 chambres à l'heure, en fonction du statut de l'hôtel : les heures payées sont

¹³ Son titre, « Lutter contre le fascisme, c'est d'abord lutter contre son propre patron » est explicite : l'idée défendue est que la croissance du FN est un problème à affronter sur le terrain des luttes sociales plus que sur le terrain électoral. A partir de quoi, nous y présentons ce qui a été notre contribution, en insistant sur le fait qu'il s'agit d'initiatives à la portée de tous. Ce tract est sans doute l'un des rares qui n'aient pas fait à cette occasion de l'électoralisme ou de l'anti-électoralisme mais aient cherché à mettre en lumière une voie possible, concrète, sans donner de leçons au bon peuple travailleur. Il s'achève sur un sourire optimiste : « Que cent, mille collectifs de solidarité fleurissent à travers le monde. » Un second tirage en sera distribué le 19 mai à l'occasion de la fête de Lutte ouvrière.

¹⁴ Une partie du chapitre qui suit a été envoyée à la presse militante pour satisfaire aux besoins d'information de la grève. On peut ainsi la trouver dans le numéro de décembre 2002 de *Courant alternatif* et de plusieurs autres journaux libertaires.

comptées sur cette base, quel que soit le temps de travail effectif, le plus souvent bien supérieur, étant donné la pression constante des petits chefs. Le « temps partiel » cache en réalité une flexibilité maximale : dans les faits, les travailleurs sont appelés à travailler n'importe quel jour de la semaine, en fonction des besoins (et si le nombre de chambres à nettoyer correspond à un nombre d'heures inférieur à celui prévu dans le contrat de travail, cela apparaît sous la forme « d'absences »). De plus, au bout de plusieurs années de ce travail très dur, les femmes de ménage commencent généralement à accumuler les problèmes de santé : arthroses, lombalgies, douleurs articulaires sont monnaie courante, mais ne sont pas reconnues comme maladies professionnelles. Dans les faits, lorsqu'elles n'en peuvent plus, elles sont éjectées. Cette situation insupportable, après avoir été subie en silence pendant des années, a fini, grâce à l'intervention d'une syndicaliste parlant la langue d'une partie des salariés puis au travail de SUD, par déclencher des réactions.

La grève a démarré avec 37 personnes travaillant dans des hôtels de la région parisienne et qui se connaissaient. La participation à la grève est restée relativement stationnaire au cours des trois mois qui ont suivi, puis a commencé à baisser. Neuf mois plus tard, elles sont encore 21 à se battre. Les chantages et les pressions de la direction d'un côté, les sérieuses difficultés financières de l'autre, expliquent cette tendance à la baisse. Un noyau a cependant réussi à résister, permettant la mise en place progressive d'un réseau de solidarité. Évidemment, le premier problème est celui du soutien financier : pendant les premiers mois, grâce à la solidarité interne au syndicat, SUD a réussi à assurer une compensation salariale au personnel en grève; mais il a fallu bientôt se contenter du produit des collectes, organisées au moment des actions dans ou devant les hôtels, à travers des fêtes de soutien ou sur d'autres lieux de travail.

Leurs revendications portent essentiellement sur la question des cadences (dont elles demandent la réduction à 2,5 chambres par heure pour les 3 étoiles et 3 pour les 2 étoiles), des contrats (qu'elles veulent à temps complet) et sur l'annulation des sanctions prises contre les grévistes, et notamment des huit licenciements.

Au moment où le collectif est entré en contact avec les grévistes, la situation commençait à devenir particulièrement difficile. La lutte avait été organisée par SUD comme une lutte strictement syndicale, mais, dans l'impossibilité de l'étendre au sein de l'entreprise, il ne restait qu'à élargir au maximum le réseau de solidarité extérieur et à tenter de modifier le rapport de forces en jouant sur les points faibles du donneur d'ordres : le groupe ACCOR. Il faut malheureusement constater la difficulté – plus « culturelle » encore que politique – qu'a SUD (malgré tous ses mérites) à saisir la nécessité de sortir d'une logique de paroisse. Le collectif de solidarité a donc commencé à travailler dans cette direction, en élargissant le soutien au-delà des frontières syndicales et politiques.

Les élections passées, les partis et groupes ont cessé de s'intéresser aux luttes à des fins publicitaires : plus de soutien formel comme pour la lutte de McDo. La longue liste des signatures disparaît du bas des tracts, le collectif décidant que le soutien des uns et des autres doit se voir concrètement dans les actions. Les collectes de solidarité qu'il était possible de faire dans les meetings électoraux deviennent maintenant bien plus rares – aux universités d'été, elles s'avéreront assez maigres, mais la tenue d'un stand à la fête de l'Humanité en septembre donnera des résultats un peu plus satisfaisants. Avec l'arrivée de l'été se pose un problème de continuité des actions : la pression sur le groupe ACCOR ne doit pas se relâcher. Sur la base de l'expérience positive des mois précédents, il est décidé de maintenir le rythme hebdomadaire des réunions – des comptes rendus sont systématiquement envoyés sur la liste de discussion et relayés par AC Forum, z-pajol, a-infos, etc., tenant le milieu militant régulièrement informé – et de fixer un rendez-vous d'action régulier par semaine, permettant de regrouper les forces modestes disponibles.

Parallèlement, une intersyndicale SUD-CNT-sections dissidentes CGT se crée et des militants des trois organisations participent aux activités du collectif. Malheureusement, cette

participation n'est pas à la hauteur des attentes, en raison aussi bien de la modestie des forces disponibles que des choix de priorité qui sont faits. Rapidement, on se rend compte que l'intersyndicale est de nature purement virtuelle.

Il faut savoir que, dans le secteur du nettoyage, le syndicat CGT est un peu particulier... Il est contrôlé par un petit chef africain qui le gère comme son fief personnel et entretient des rapports étroits avec les entreprises du secteur. De fait, il fonctionne comme un syndicat jaune. La confédération connaît le problème, mais ne fait rien pour le résoudre : son embarras semble en effet se dissoudre dans le financement de plusieurs publications confédérales que lui assurent les encarts publicitaires des entreprises de nettoyage. Si, en temps « normal », la chose peut être considérée comme un problème épiphénoménal de corruption interne à la CGT, quand une lutte comme celle d'Arcade se déclenche et se heurte à l'obstruction de la fédération du nettoyage – concrètement : le reste du personnel est activement dissuadé de se solidariser avec les grévistes, des menaces sont explicitement adressées aux syndicalistes les plus engagés dans le soutien – cela devient une question touchant l'ensemble du mouvement.

Pour plusieurs raisons, la lutte d'Arcade devrait avoir pour beaucoup de groupes d'extrême gauche un caractère symbolique : le personnel de cette entreprise est hyperexploité, composé surtout de femmes, provenant en général du tiers monde, souvent sans papiers, et en situation de particulière vulnérabilité car ne sachant souvent ni lire ni écrire et ayant de ce fait du mal à s'opposer aux abus de pouvoir des petits chefs. C'est pourquoi la première tentative de sensibilisation à la lutte s'est faite en direction des groupes militants qui s'occupent de ces problèmes. La réponse s'est souvent fait attendre ou est restée de l'ordre du virtuel.

La lutte a pris au départ des formes déjà « rôdées », comme le blocage des hôtels, mais celles-ci ont dû être abandonnées quand le groupe ACCOR a fait recours à la justice en demandant la levée des blocages et en portant plainte contre les salariés qui y participaient. C'est là que la présence d'un comité de soutien a montré son utilité : ses membres pouvaient encore faire ce qui était désormais interdit aux grévistes. Désormais, les actions contre les hôtels sont diverses, se décidant en fonction du nombre et des conditions concrètes (de la simple diffusion de tracts à la discussion avec le personnel et les clients à l'heure où les restaurants sont pleins, jusqu'à l'interpellation bruyante et au fait de répandre papiers et poubelles quand les réactions sont agressives) et visent à faire comprendre aux dirigeants du groupe ACCOR que leur gestion du conflit – chercher à laisser pourrir la grève en évitant d'ouvrir des négociations sérieuses – mène à une impasse et, à long terme, peut porter sérieusement préjudice au groupe.

Dans cette perspective, la solidarité internationale et les initiatives d'information et de perturbation prises contre le groupe prennent une importance centrale : elles restent des piqûres d'insecte faites à un éléphant, mais si elles se multiplient et durent, elles peuvent finir par le convaincre de mettre fin au conflit.

Il faut enfin signaler un changement dans la composition du collectif : au moment des luttes de la restauration et du commerce, les détenteurs d'une carte syndicale étaient surtout membres de la CGT (et avaient des rapports avec les sections syndicales des grévistes) et le collectif comptait bon nombre de militants de groupes politiques et d'associations diverses (qu'ils représentaient) à côté d'« électrons libres » se retrouvant dans un lieu carrefour ; dans la période du conflit Arcade en revanche, ce sont SUD et la CNT qui sont le mieux (bien que très faiblement) représentés, et les non-syndiqués viennent surtout de collectifs passés par le mouvement des chômeurs et des précaires de 1997-98 (et n'ayant guère de sympathies pour les syndicats) ou, plus épisodiquement, de Stop Précarité. La composition des grévistes elle-même a changé : les jeunes Français, en grande partie d'origine maghrébine, ayant souvent fait ou faisant encore des études, de McDo, puis les jeunes aux compétences de vendeur spécifiques (spécialisés en littérature, musique, informatique, etc.) de Virgin et de la FNAC, ont cédé la place à des femmes immigrées, d'origine africaine, au pouvoir de négociation très faible – caractéristiques qui expliquent en bonne partie le désintérêt des médias pour la grève d'Arcade.

Début octobre, la situation se complique : le tribunal des prud'hommes – auprès duquel les grévistes avaient contesté la légalité des huit licenciements dont elles étaient victimes – déclare qu'il n'y a pas lieu de recourir au référé et les renvoie à la procédure ordinaire. L'employeur en profite et les convoque une à une et leur propose un retour au travail pour toutes, licenciées comprises, mais sans apporter de réponse à la revendication principale, qui porte sur les cadences de travail. « Nous avons perdu une bataille, mais nous n'avons pas perdu la guerre. Et nous n'avons pas fait sept mois de grève pour rien », ont simplement répondu les grévistes. SUD, qui pendant un mois avait cherché à temporiser en matière d'actions dans les hôtels, considérant qu'il ne fallait pas faire obstacle aux négociations en cours et braquer l'employeur, se voit à ce moment traversé de contradictions : certains militants continuent à soutenir la grève sans réserve, d'autres voudraient se désengager, voire parlent de « victoire annoncée »¹⁵ : le poids financier et la durée excessive de la grève, l'approche des élections prud'homales, la faiblesse des forces disponibles et probablement un certain pessimisme quant à la possibilité d'une véritable victoire expliquent sans doute ces tergiversations. Le fait est que ce syndicat, tout en mettant à disposition sa structure logistique, offre un soutien militant de plus en plus modeste. Et, pour ne rien arranger, nous sommes amenés à constater qu'un travail de désinformation s'opère concernant la poursuite de la grève dans des milieux dont on était plutôt en droit d'attendre une forme de soutien.

Suite aux difficultés de début octobre, le collectif décide qu'il faut faire un effort pour élargir l'audience de la grève : il lance un appel à une semaine nationale d'action contre le groupe ACCOR. Si les actions se feront en fait essentiellement à Paris – tout en s'intensifiant – une série de contacts sont noués sur toute la France et en Europe. La présence aux initiatives militantes, culturelles ou professionnelles du secteur de l'hôtellerie permet de diffuser plus largement l'information sur la lutte, des initiatives comme l'impression de cartes postales de protestation, de tracts adressés spécifiquement aux clients ou au personnel des hôtels, etc., renforcent la visibilité et l'écho de la grève. Les médias, qui avaient rayé celle-ci de leurs intérêts, semblent dans certains cas disposés à en reparler. Les rapports de force avec l'employeur (et la confiance dans la victoire des grévistes, comme des syndicats qui les soutiennent) semblent à ce stade pouvoir évoluer de façon plus satisfaisante.

Pour faire face aux défaillances et cafouillages qui ont émaillé la gestion du dossier juridique – et à leurs conséquences regrettables sur le moral des grévistes et sur la lutte elle-même – le collectif décide d'intervenir aussi sur ce terrain, en assurant une liaison constante avec les avocats et, à la demande explicite des grévistes, en essayant pour la première fois d'établir un contact direct avec la société ACCOR. Même si les éventuelles négociations à venir resteront du ressort des grévistes, le collectif fonctionne désormais comme un véritable « cabinet conseil ».

Une dernière remarque s'impose concernant les enjeux qui se cachent derrière cette grève et que beaucoup ont du mal à percevoir :

- ce qui est mis en cause, de façon concrète et pas seulement en mots, ce sont les conditions de travail dans les secteurs dominés par la sous-traitance, et notamment dans celui du nettoyage, fer de lance de la course vers le bas qui s'est ouverte en matière de relations salariales. Faute de pouvoir exporter les hôtels, on importe les conditions de travail du tiers monde, créant ainsi un climat favorable à une dégradation progressive dans les secteurs voisins. Une victoire des grévistes porterait un coup d'arrêt à cette tendance et introduirait des éléments de jurisprudence pouvant servir de référence à des milliers de salariés.
- Les possibilités de s'organiser dans ce secteur – où règnent les pressions patronales et un niveau de corruption syndicale inimaginable ailleurs – se trouveraient grandement élargies

¹⁵ Voir à ce sujet « Grève Arcade : chronique d'une victoire annoncée ! », in *Sud Rail*, octobre 2002, p. 12 (sans doute écrit au mois de juillet) et « Arcade, victoire ! » publié dans *Rouge* n° 1985 du 26.9.2002.

par une victoire. La conséquence immédiate la plus visible étant probablement une redéfinition du paysage (et des pratiques) syndical.

Quelques réflexions sur le sens et l'existence du collectif

La première constatation à faire porte sur les secteurs touchés par les luttes et l'activité du collectif : il s'agit presque exclusivement du secteur privé – commerce et restauration rapide dans un premier temps, nettoyage en sous-traitance dans une dernière phase. Les entreprises touchées sont les plus grandes et plus puissantes de leur secteur, presque toujours des multinationales. Dans quasiment tous les cas, le taux de syndicalisation est faible, comme d'ailleurs la conflictualité, et les rapports de force sont généralement très défavorables aux salariés. Sans un soutien extérieur, les luttes n'auraient pu durer et auraient probablement été écrasées.

Par rapport à l'expérience de soutien mutuel que nous avons connue il y a quelques années, à l'époque du mouvement des chômeurs, la différence saute aux yeux. À cette époque s'était formée la Coordination des travailleurs précaires, beaucoup plus effacée sur le plan médiatique que le mouvement en question et qui regroupait presque exclusivement des précaires de la fonction publique. Dans l'ensemble, elle avait obtenu des résultats très modestes, mais elle s'était posé une série de problèmes que le collectif de solidarité a dû affronter à son tour, avec des résultats sans doute plus probants.

En termes d'image publique – une image cultivée aussi par nombre de militants du collectif – il s'est agi de luttes de « précaires » ; mais il faut reconnaître que la précarisation du rapport de travail représente surtout la toile de fond sur laquelle ces luttes ont pris naissance. Dans celles-ci se trouvent en effet engagés des salariés le plus souvent sous contrat à durée indéterminée, où la précarité est plus le produit d'un turn-over élevé – lui-même s'expliquant par les très mauvaises conditions de travail – qu'une donnée inscrite dans le statut juridique. Dans les luttes que nous avons été amenés à soutenir, on trouvait impliqués autant de salariés à la situation relativement sûre que de précaires. Dans certains cas, c'étaient les « stables » qui conseillaient aux précaires de se tenir à distance, pour éviter de courir trop de risques face au patron.

Les luttes portaient sur des questions de licenciements, de salaires, de conditions et de rythmes de travail, et seulement marginalement de contrats précaires. La solidarité entre camarades de travail y jouait un grand rôle.

L'action directe est une constante des luttes que le collectif a soutenues, comme de sa propre pratique. Un fonctionnement assembléaire a garanti la solidité de toutes les décisions importantes, sans pour autant empêcher certains groupes ou individus de prendre des initiatives autonomes accompagnant celles du collectif. Un équilibre a été trouvé, parfois fragile, entre l'initiative personnelle, la discussion et l'intelligence collective, la recherche de la légitimité dans l'action, la volonté d'éviter de se faire criminaliser, la conscience de défendre une cause juste.

Nous avons toujours compté sur nos propres forces, ne nous engageant que dans des initiatives à la hauteur de nos moyens. Ce qu'on pouvait observer dans l'action, c'était une articulation étonnante entre faiblesse des moyens et force des convictions, l'imagination servant de levier pour modifier les rapports de force avec les adversaires. Le type de relations établi avec les médias allait lui aussi dans ce sens : sans jamais imaginer fonder sur eux notre action, nous n'avons pas hésité à les utiliser à certains moments des luttes, sachant qu'ils pouvaient constituer une force d'appoint pour dépasser une faiblesse temporaire ou servir d'amplificateur à notre travail d'information.

Dans l'ensemble – qu'elles aient été ou non à l'initiative plus ou moins exclusive d'une section syndicale – les luttes sont restées sous le contrôle de l'ensemble des grévistes. Les militants syndicaux avaient parfois plus de poids, plus d'expérience, jouaient un rôle de conseillers ou de grands frères, mais nulle part il n'y avait de confiance aveugle ou de forme de subordination.

Dans certains cas, le rapport qu'entretenaient les salariés avec le syndicat (et aussi, pourquoi ne pas le reconnaître?, avec le collectif de solidarité) peut être qualifié de rapport de

consommateur. Comment expliquer autrement, par exemple, le silence des grévistes du McDo de Strasbourg-Saint-Denis après le retour au travail, y compris quand, trois mois plus tard, les premières repréailles ont commencé à arriver (les salariés se sont alors tournés exclusivement vers la CGT, qui leur fournissait l'assistance juridique, sans daigner informer quiconque au sein du collectif) ?

Malheureusement, la solidarité semble avoir été vécue par les salariés en grève comme à sens unique. Une fois la grève finie à Strasbourg-Saint-Denis, il a rarement été possible, par exemple, d'engager les McDo dans un soutien à d'autres grèves en cours. La réciprocité dans le soutien est une exigence que le collectif a réussi à exprimer, beaucoup moins à mettre en œuvre : si l'on exclut la brève période de l'interenseigne des Champs-Élysées, où l'entraide était fondée sur le fait que les militants des entreprises concernées se connaissaient personnellement, les autres tentatives sont restées limitées et sans avenir. La grève d'Arcade en a apporté une autre illustration : bien que les grévistes et le collectif aient essayé d'exploiter toutes les occasions qui se présentaient pour souligner la nécessité de l'entraide, les résultats en la matière sont restés très modestes.

Les grèves que nous avons tenté de soutenir présentaient certaines caractéristiques communes, sur lesquelles il vaut la peine de réfléchir.

La durée de ces grèves dépasse celle de la plupart des luttes de ces dernières années : plus de trois mois à McDo Strasbourg-Saint-Denis, presque un mois à la FNAC, plus de deux semaines au McDo Saint-Germain, neuf mois à Arcade (lutte encore en cours). C'est la durée qui a permis à la solidarité de se structurer et a favorisé le regroupement d'autres luttes plus brèves autour d'un pôle principal. Les énergies militantes réunies par ce biais se sont ensuite redistribuées sur des luttes qui sans cela seraient restées invisibles ou isolées. Les grèves ont représenté un fil conducteur fort autour duquel d'autres initiatives de solidarité se sont structurées, plus modestes, individuelles, mais pas pour autant moins utiles sur le plan de la conflictualité d'ensemble. Évidemment, un milieu militant restreint ne peut offrir un soutien efficace à toutes les luttes qui en auraient besoin : c'est donc la durée – couplée au hasard des rencontres, des affinités, des amitiés, du bouche-à-oreille – qui a permis ces jonctions et la focalisation du soutien sur un point précis de la lutte de classe. Dans les faits, le collectif de solidarité représente une sorte de prime à la combativité et à l'opiniâtreté pour celles et ceux qui choisissent de se battre avec détermination et résistent assez longtemps pour permettre à la solidarité de se mettre en place et de s'étendre.

La petite taille des grèves en cours est un autre élément qui a permis à un réseau relativement modeste de jouer un rôle utile dans la pratique. Le nombre relativement réduit des grévistes (30 à 40) a permis de leur assurer un soutien financier qui aurait été inenvisageable s'ils avaient été des milliers, les sommes disponibles pour des formes de solidarité ne pouvant suffire dans l'état actuel des rapports de force. C'est là un problème spécifique au mouvement ouvrier français, qui n'a pas de tradition de caisses de grève structurées et stables. Positive ou négative, c'est une réalité dont il faut tenir compte.

La petite dimension des grèves et l'existence d'un point d'application précis et limité ont permis de sortir de la logique de la propagande (contre la précarité, par exemple), des discours creux et des débats idéologiques (pour ou contre le syndicalisme, la CGT, le syndicalisme alternatif, l'unité, la radicalité, etc.) pour poser les problèmes de façon *concrète*; de sortir de l'idéologie (antimondialiste, citoyenne ou anticapitaliste) pour se placer sur le terrain pratique de la lutte de classe. Sur ce terrain, chacun a pu appliquer ses propres clés d'analyse à l'action collective et apporter sa propre contribution, qui n'a pas été jugée à l'aune de sa radicalité abstraite ou de sa beauté théorique, mais de sa pertinence pratique pour le succès de la lutte – ce qui laisse peu de place à la démagogie et aux magouilles. Certes, la *façon* de lutter devenait un objet de débat, mais un élément restait stable, indispensable à la poursuite de la lutte : le fait que les décisions concernant leurs grèves restent sous le contrôle des grévistes eux-mêmes.

Dans un contexte où les « mouvements hors sol » – comme les a avec bonheur qualifiés René Riesel – tendent à polariser l'attention des forces politiques et sociales qui travaillent à un changement social (radical?), l'expérience du collectif de solidarité donne au contraire corps à l'idée qu'il est nécessaire et concrètement possible de revenir sur le terrain de la lutte entre les classes en redonnant aux mouvements des racines sociales. Racines qui plongent dans le rapport salarial, au cœur, donc, des relations qui structurent notre société.

Au sein du collectif s'opère une inversion de logique : on ne cherche pas à drainer des militants engagés dans des luttes concrètes vers des activités de *propagande* générale (contre le fascisme, la répression, etc.), ni à occuper le terrain en faisant de la propagande sans point d'application précis (contre le manque de logements, la précarité, etc.), ni à nous spécialiser dans une activité de soutien individuel (aux sans-papiers, aux victimes de la répression, aux demandeurs de logement) – activité qui a son utilité mais est souvent bureaucratique – ni à grossir le flux des personnes qui se rendent à Seattle, Göteborg, Prague ou Gênes pour se retrouver finalement isolées et atomisées dans leur vie de tous les jours, et avec de beaucoup de mal à entrer en lutte. Sans renoncer aux groupes dont ils font partie, les militants du collectif se trouvent impliqués dans une lutte concrète ayant un point d'application précis sur le terrain social et enracinée dans le rapport salarial, même si les choix des grévistes, qui gardent en main le gouvernail de la lutte, sont toujours respectés. L'ancien positionnement des « avant-gardes » se trouve ainsi simplement renversé : ce que les militants ont à donner, ce ne sont pas des leçons, mais une expérience qui leur permet de se rendre utiles et, parfois, des réflexions à échanger. Ce qui ne veut pas dire que les rapports avec les grévistes (différents selon le secteur et l'entreprise) sont toujours simples : trouver une langue commune s'avère parfois problématique, les différences d'expérience et de formation peuvent être des barrières difficiles à franchir.

Mais il faut aussi reconnaître que l'action du collectif de solidarité a souffert des limites et contradictions inhérentes aux milieux militants proches ou présents en son sein. J'en relève quelques-unes à titre d'exemple.

— Le poids des jalousies et suspicions entre syndicats, et plus généralement des logiques de boutique. Logiques qui ont amené certains à percevoir l'activité du collectif comme celle d'un dangereux concurrent et parfois à chercher, plus ou moins discrètement, à le discréditer.

— La difficulté de certains syndicalistes ayant cultivé des habitudes syndicales dans des secteurs où règne une certaine culture de la concertation (le secteur public, notamment) à comprendre les exigences de luttes nées dans des secteurs beaucoup plus durs, où les grévistes doivent lutter contre l'isolement et l'intransigeance patronale en s'organisant pour tenir dans la durée. Le fait que les grévistes d'Arcade aient eu recours (quand elles l'ont pu) à des petits boulots de remplacement temporaires pour résister dans un contexte où le soutien financier n'était plus à la hauteur des besoins les plus élémentaires a par exemple donné lieu, au sein de SUD-Rail, à des interprétations qui n'ont guère aidé à maintenir la mobilisation sur le long terme...

— Dans un autre registre : la générosité de milieux militants se vivant comme l'incarnation de la radicalité s'accompagne parfois d'un étonnant manque d'intelligence des situations concrètes et d'imagination dans l'affrontement. Je pense en particulier à l'intervention tentée par le collectif dans une rencontre publique entre le directeur financier du groupe ACCOR et ses actionnaires : la possibilité d'affronter publiquement nos adversaires par la discussion, en démontant leurs arguments, s'est de fait effondrée au profit d'une intervention confuse et bruyante du genre de celles que l'on a connues dans les diverses occupations d'ANPE, Assedic ou CAF de ces dernières années. L'idée que l'on peut gagner en « mettant la pression », indépendamment de la réalité des rapports de forces, amène ainsi parfois à renoncer à la seule arme dont on dispose face à un adversaire démesurément puissant : mettre à mal sa façade de respectabilité, en montrant au plus grand nombre la réalité des rapports de travail soigneusement dissimulée derrière les sourires, les protocoles et les chartes en tout genre. Un certain radicalisme de principe peut donc, dans des rapports de force difficiles, s'avérer plus dangereux que bénéfique, surtout lorsqu'il va jusqu'à mettre en jeu l'unité des grévistes, que l'on devrait au contraire protéger comme la prunelle de nos yeux.

Plus généralement, il est permis de penser que le milieu militant extrasyndical aujourd'hui dispose à mettre son énergie et sa révolte au service des luttes des salariés les plus exploités souffre de carences qui renvoient à la domination, pendant cette dernière décennie, d'une culture militante forgée dans des groupes comme le DAL, Droits devant ou AC! Une culture qui, loin de produire capacité critique,

intelligence collective, capacité à réfléchir ensemble sur et dans l'action, n'a fait que répandre un mode d'action standardisé et essentiellement bruyant, où des responsables autoproclamés estimant n'avoir de comptes à rendre à personne élaborent en comité restreint les stratégies politiques dont relèvent ces actions. Certes, ces pratiques n'ont pas manqué de soulever critiques et oppositions, mais elles n'ont trouvé en face d'elle le plus souvent qu'un vague radicalisme de principe, s'exprimant dans une culture du « refus de la revendication » qui, de toute évidence, n'a aucune pertinence dès lors que l'on entre dans le domaine des conflits du travail.

Le collectif de solidarité est né pour permettre à des luttes d'entreprise de sortir de leur isolement. Sa création s'explique par les insuffisances et les contradictions de l'action syndicale : un vide demandait à être rempli, des exigences cherchaient une réponse, que les syndicats seuls étaient incapables de fournir. L'existence même d'une structure de ce type met en évidence les faiblesses et les carences des syndicats, qu'ils soient traditionnels ou radicaux.

Avons-nous travaillé pour les syndicats? Une chose est sûre : nous n'avons pas trouvé de solution permettant à ceux qui veulent lutter de s'en passer. Nos rapports avec eux sont ambigus car, dans l'état actuel des choses, les syndicats sont les seuls, dans les entreprises touchées par les luttes, à être en position de récupérer le travail fait et de faire de nouveaux adhérents ou militants dans des secteurs traditionnellement difficiles pour eux. Mais y réussiront-ils?

À l'origine de ces luttes il y a souvent de jeunes militants en conflit avec leurs fédérations (et qui souvent n'ont pas les idées claires). L'expérience que nous avons faite ensemble peut leur fournir matière à réflexion. Il en restera sans doute un bagage d'expériences, susceptible de structurer une nouvelle génération de militants de situation. Une fois qu'on a découvert qu'on peut se passer de tuteur pour penser et agir, bien des choses deviennent possibles. C'est là probablement la part la plus féconde de l'action entreprise par le collectif.

Avec la fin de « l'empire du mal » à laquelle nous avons assisté cette dernière décennie, pas mal de théories de l'action et de la lutte de classe sont mortes. En fonder de nouvelles ou retrouver les racines d'expériences plus anciennes, et plus propres, du mouvement ouvrier est sans doute une nécessité, mais une chose reste indispensable : tenter dans la pratique d'ouvrir des voies nouvelles, voir sur le terrain ce qu'il est possible de faire à un moment donné des rapports de force entre les classes et de l'état des luttes. C'est probablement dans cette perspective qu'il faut lire l'expérience que nous avons faite.

G. Soriano

(Écrit en juillet 2002, ce texte a été publié dans *Collegamenti-Wobbly*, n°2, juillet-décembre 2002, puis révisé et complété en décembre 2002. Traduit de l'italien par Nicole Thé)

Jalons pour un premier bilan de la grève

Bulletin n° 45 27/2/03

Numéro spécial sur l'accord de fin de grève à Arcade, avec un premier bilan

La grève s'est terminée par la signature d'un accord « confidentiel », qui restera entre les mains des avocats sans avoir été donné aux grévistes, lesquelles ont seulement signé un avenant à leur contrat de travail. Cette confidentialité montre à quel point Arcade craint que les résultats obtenus n'incitent d'autres salariés à suivre leur exemple.

Nous reconstruisons donc ces résultats à partir de documents précédents et des informations transmises oralement par les grévistes. En voici une synthèse :

- Les cadences – qui étaient le point central du conflit – sont ramenées à 4 chambres par heure dans les hôtels Etap, à 3,25 dans les hôtels Ibis, à 2,50 ou 3 (selon le type de chambre) dans les hôtels Mercure, Novotel et Suite hôtel et à 1,9 (double) ou 2 (simple) dans les Sofitel. (Les couloirs sont exclus de la charge de travail). Ces nouvelles normes ont été consignées dans le « protocole d'accord d'entreprise » du 15.1.2003 et découlent directement des concessions faites par la direction d'Accor en fin d'année. Concessions qui se sont aussi traduites par la signature avec les organisations syndicales du groupe, le 3 décembre, d'un « protocole sur l'orientation des conditions de recours à des entreprises extérieures de nettoyage » par lequel Accor reconnaît de fait sa responsabilité dans les conditions faites aux salariés de ses sous-traitants. Rappelons que ce dernier protocole entérine le principe d'un rapprochement des conditions de travail des salariés des entreprises sous-traitantes de celles des salariés directs du groupe et surtout du paiement de *toutes* les heures de travail effectuées par les salariés de la sous-traitance, avec un droit de contrôle accordé aux syndicats. Il y est aussi question de mettre en place une formation professionnelle, d'équiper les personnels de tenue de travail, de mettre à disposition des locaux pour les repas, équipés de four à micro-onde et de frigo.

- Tous les contrats de travail sont portés à 130 heures mensuelles.
- Les 7 grévistes licenciés pour fait de grève sont réintégrés (le huitième licencié a déjà fait l'objet d'une mesure de réintégration). Les poursuites judiciaires et les demandes d'astreinte sont annulées. Toutes les sanctions sont levées.
- Une prime de chantier est accordée, y compris aux non-grévistes, pour les sites touchés par la grève.
- Une indemnité de compensation des jours de grève est versée à l'ensemble des grévistes, équivalente à environ 35 % des salaires sur douze mois. Cette indemnité est libre de toutes charges sociales et non imposable, mais ne donnera sans doute pas droit à des points de retraite. Les grévistes ont décidé de la partager entre elles de façon égalitaire.

Sur toutes les revendications des grévistes, il y a donc eu des avancées substantielles. Sur la question cruciale des cadences et sur celle des temps partiels imposés, la victoire n'est certes que partielle, mais il n'en reste pas moins que sur tous les points l'employeur a bel et bien dû céder.

Nous sommes conscients que les avancées obtenues par la grève auront besoin d'être défendues pied à pied par les salariés sur leur lieu de travail, et qu'il leur faudra faire preuve de beaucoup de vigilance pour éviter que le terrain gagné ne soit repris par l'adversaire. Pour cela, il faudra que les acquis de la grève soient connus et s'étendent à tous les autres salariés.

En ce qui nous concerne, nous pensons que, si l'on veut comprendre le sens de l'expérience du collectif de solidarité et de son rapport aux grévistes, il faut éviter que les cartes soient brouillées par tous ceux qui aimeraient s'attribuer les mérites de la victoire. C'est pourquoi nous essayons dès maintenant de poser des jalons pour un bilan.

Cette lutte a démarré avec le soutien du syndicat SUD. Sans cet appui du syndicat à ses membres qui avaient débrayé, cette grève n'aurait sûrement pas existé. L'aide financière apportée par le G10 Solidaires a été indispensable. Et sans la ténacité des grévistes, qui ont gardé le contrôle de leur propre lutte durant douze mois, rien ne serait arrivé.

Si la grève n'est pas parvenue à s'étendre, c'est certes à cause de la peur et du climat de chantage qui domine dans le secteur du nettoyage (et à Arcade en particulier), mais aussi à cause du véritable cordon sanitaire organisé par la CGT du nettoyage, qui a « découragé » activement les autres salariés d'y prendre part.

Arcade a choisi de laisser pourrir le conflit, misant sur l'isolement et l'épuisement des grévistes, et Accor a longtemps cherché à en nier tout simplement l'existence.

Durant les trois premiers mois, la grève est gérée sur un mode syndical classique : elle est menée avec beaucoup d'activisme, mais comme l'affaire d'une chapelle syndicale (SUD Propreté et Services), les autres individus et groupes suivant éventuellement, mais n'étant pas associés de façon active.

Vers la fin mai, le collectif de solidarité prend le relais du soutien à la lutte. Pendant neuf mois, il alternera actions bihebdomadaires dans les hôtels du groupe Accor et réunion hebdomadaire, tout en multipliant les initiatives de popularisation de la lutte¹⁶.

A partir du mois de juin, les syndicats restent présents aux réunions du collectif, mais dès septembre on ne les voit plus. SUD-Rail continue à suivre de loin les activités menées sur le terrain, fournissant une utile aide logistique, donnant quelques interviews et assurant le suivi juridique. Fonctions qu'il serait injuste de sous-estimer, mais qui restent accessoires par rapport au problème central, à savoir faire évoluer les rapports de forces sur le terrain.

La petite intersyndicale SUD-CNT-Collectifs oppositionnels de la CGT fait son apparition à la mi-mai (63^e jour de grève), à travers un tract. C'est elle qui organisera la manifestation du 3 juillet (départ d'Abilis et arrivée au siège d'Arcade, suivie d'une intervention des CRS), puis celle du 22 juillet (départ du siège de la CFDT, passage place du Colonel-Fabien, arrivée aux tribunal des prud'hommes); elle participera en outre à l'action du 9 juillet place d'Italie et à la fête du 13 juillet place de la Réunion et verra sa banderole fort remarquée à la fête de *l'Humanité*, en septembre. Mais au total elle aura une vie plus virtuelle que réelle, marquée par la méfiance entre les trois organisations parties prenantes.

On peut donc dire qu'une fois que le collectif est intervenu dans la lutte, les syndicats ont plus fonctionné comme un bureau d'aide juridique que comme instruments de lutte. Et cela non sans quelques cafouillages d'ailleurs, qui auraient pu être évités s'il y avait eu une meilleure coordination entre les initiatives des uns et des autres.

De son côté, le collectif de solidarité va, dès le mois de juin, tenter de modifier une situation qui semble bloquée : dans leur boîte, les grévistes sont isolées, la grève n'arrivant pas à s'étendre ; elles n'ont pas le soutien actif des milieux militants (qui se bornent souvent à des messages de solidarité et parfois à une petite collecte) ; leur lutte n'a guère de visibilité, n'ayant pas de lieu physique où apparaître (contrairement à la grève de McDo), ce qui amènera certains à parler de “ grève en perte ”.

Il est vrai qu'un point semble avoir été marqué lorsque le 4 juin, à la réunion du comité du groupe Accor, le PDG Espalioux énonce les principes d'une « charte » devant présider aux rapports entre le groupe et ses entreprises sous-traitantes. Pourtant, il apparaît vite qu'il ne s'agit que d'une habile opération de

¹⁶ On peut trouver le détail des activités du collectif en consultant le bulletin « Infos luttes sociales » qui a été rédigé semaine après semaine et déposé sur la page que AC! a consacrée à la lutte d'Arcade sur son site : <http://www.ac.eu.org/actu-docs/arcade/arcade.htm>

communication destinée à redorer le blason d'un groupe dont l'image « sociale » commence à être gravement ternie par la divulgation de ses pratiques auprès du grand public. Et seule la ténacité des grévistes finira par contraindre Accor, six mois plus tard, à passer aux actes – et à la caisse.

Par la suite, il faudra en plus contrer les discours annonçant la fin de la grève. Jusque dans le bulletin de SUD-Rail (octobre 2002, n. 22) on parlera en effet de « victoire annoncée »,¹⁷ signifiant par là que son existence même est une victoire et que — vu le rapport des forces — on ne peut pas en demander plus. Les plus engagés semblent ainsi ne pas croire eux-mêmes en la possibilité de gagner et donnent l'impression de se contenter d'une victoire largement symbolique. (En fait des divergences d'analyse et de stratégie finiront par apparaître au sein de SUD-Rail, qui auront de fâcheuses répercussions sur l'engagement concret du syndicat).

Qu'est-ce donc qui a changé la donne et permis à la grève de tenir d'abord et de remonter la pente jusqu'à la victoire ensuite ?

Sans fausse modestie, on peut dire que c'est le collectif de solidarité qui a réussi à faire évoluer les rapports de force, défavorables au départ, en donnant à Accor d'abord et à Arcade ensuite de bonnes raisons de chercher à clore le conflit. Comment cela a-t-il été possible ?

— Durant l'été, on maintient les contacts, on continue à se réunir dans un contexte de démobilisation estivale, à intervenir dans les hôtels, à assurer à travers des comptes rendus réguliers la continuité de l'information. Dès le départ on concentre notre action sur Accor, cible plus sensible qu'Arcade à son image de marque et donc plus à notre portée.

— A la rentrée, on passe à la vitesse supérieure, tout en garantissant la continuité de l'information en milieu militant et des actions dans les hôtels, menées par un petit noyau dur auquel d'autres venaient parfois se joindre de façon ponctuelle. On organise d'abord quelques actions de financement, pour prendre la relève de SUD qui montre des signes d'épuisement, puis on lance une « semaine nationale d'action » contre le groupe Accor, qui permet d'élargir les contacts, notamment avec le milieu militant et les médias.

— Fin septembre, un référé des prud'hommes très attendu par les grévistes est rejeté. Le moral commence à descendre.

— Le 20 novembre, le procès devant les prud'hommes pour demande de réintégration des grévistes est reporté à la demande des avocats, qui invoquent des dossiers incomplets. S'ensuit un moment de grave découragement, les grévistes se sentant abandonnées par ceux-là mêmes qui sont censés les défendre¹⁸. Le collectif décide alors de suivre de plus près les actions juridiques et de resserrer les contacts avec les avocats. Il s'agit de remonter le moral des grévistes, qui a atteint son point le plus bas, tout en faisant en sorte qu'elles puissent éventuellement rentrer la tête haute si elles prenaient la décision de le faire. Ce sera là le plus important succès du collectif, dont tous les autres vont découler.

— Début décembre, la situation a déjà changé, suite à une série d'actions menées contre les hôtels mais aussi à des interventions lors de manifestations professionnelles et lors de la rencontre entre le directeur financier d'Accor et les actionnaires au Salon Actionaria, grâce également à un début de concrétisation de la solidarité internationale, grâce enfin à des

¹⁷ Y sont notamment évoqués « le côté minoritaire de l'action, l'isolement au sein de la profession, le manque de reconnaissance des autres syndicats, une faible extension du mouvement ». Ces mêmes thèmes sont repris dans deux articles, l'un publié par *Rouge* le 26 septembre 2002 (« Arcade victoire ») et l'autre, signé par D. Malvaux et publié dans *SUDcam* le 2 décembre (« Arcade : la lutte continue »), où il est fait état des avancées enregistrées par le protocole n° 4 proposé par Arcade et jugées insatisfaisantes par les grévistes.

¹⁸ On comprendra plus tard qu'il s'agissait d'une décision prise par un ou plusieurs avocats pour faire reporter le procès prud'homal sur le fond, dans l'idée d'avoir affaire à une chambre d'appel des référés a priori plus favorable et de soumettre entre-temps Arcade à une pression juridique par le biais du procès engagé pour discrimination syndicale et illégalité des contrats de travail (double clause). Mais sur le moment aucune explication de cette « stratégie » n'est donnée aux grévistes ni au collectif de solidarité. La déléguée des grévistes, tenue elle-même dans l'ignorance, se trouve ainsi un moment presque désavouée par les grévistes, qui se sentent gagnées par un sentiment d'abandon et de trahison.

contacts avec les médias qui commencent à porter leurs fruits. Cette remontée ne fera que se confirmer dans la période des fêtes et en janvier. Le 4 décembre, la direction d'Accor annonce la signature, entre DRH et organisations syndicales du groupe, d'un « protocole d'accord sur les modalités de recours à la sous-traitance », indice clair de l'impact de nos actions sur la politique d'Accor. Prenant prétexte de ce texte, et à la demande explicite des grévistes, le collectif écrit à la DRH d'Accor, qui répond à notre courrier et à qui nous finissons par imposer une entrevue : nous essayons de lui montrer que laisser la grève durer est un mauvais calcul parce qu'elle ne pourrait pas, mais au contraire se renforce, rencontrant une solidarité croissante – ce que viennent confirmer les quelques actions menées à l'étranger et les cartes postales de protestation qui commencent à affluer à la direction du groupe, ainsi que l'intérêt croissant des médias pour la lutte. De fait, on commence à obtenir qu'Accor exerce une pression sur Arcade, qui jusque-là pouvait se sentir à l'abri : Arcade rouvre les négociations après avoir, lors du CE du 15 janvier, entériné une baisse significative des cadences, première concession à la revendication essentielle des grévistes.

— Fin janvier, pour pousser le processus de négociation, coincé sur la question du paiement des jours de grève, nous envisageons une campagne contre les autres chantiers d'Arcade et commençons par Paris VIII, où nous avons déjà lancé en novembre une pétition demandant au président de rompre le contrat de sous-traitance avec Arcade, qui assure le gardiennage – cela dans l'idée de faire comprendre à Arcade qu'elle risque de perdre beaucoup plus d'argent que celui qu'elle refuse aux grévistes. Parallèlement, nous mettons à profit les contacts établis avec la CGT d'Accor : nous photocopions son bulletin pour le distribuer au personnel des hôtels, tout en mettant au verso de nos tracts un texte de solidarité avec les revendications des salariés d'Accor, afin de faire craindre à la direction d'Accor que la grève ne devienne un exemple y compris pour ses propres salariés et de la pousser à clore le conflit.

Mais quelle est la composition de ce collectif « hétéroclite » ? Des individus aux appartenances diverses, syndiqués et non syndiqués, voire critiques des syndicats et du syndicalisme : militants de TCP (Travailleurs, Chômeurs Précaires), d'AC!, de la Coordination des Travailleurs Précaires (CTP), de SUD, de la CNT ou l'ayant quittée, du Collectif national pur le droit des femmes, de la Fédération Anarchiste (FA). De façon plus ponctuelle, ont participé à des réunions ou des actions (ou pris des contacts avec les médias) des militants d'Attac, Stop-Précarité, du CAE, de No Border (lors de la rencontre de Strasbourg), de la CGT, de LO, de Droit Devant, des anciens de la LCR, de *Partisan*, etc. Sans oublier les salariés qui toutes les semaines, des mois durant, ont cotisé pour fournir une aide anonyme et concrète, ceux qui ont imprimé tracts affiches et cartes postales, ceux qui ont assuré la circulation de nos bulletins sur le Net ou créé une page consacrée à la grève sur le site d'AC!, ceux qui ont traduit nos tracts en plusieurs langues, ceux qui – ne serait-ce qu'une seule fois – sont venus nous aider devant les hôtels, et les quelques journalistes – parfois eux-mêmes précaires – qui ont fait en sorte que leur média parle de la grève et que le silence soit brisé.

Le nombre restreint de ceux qui ont assuré la continuité du soutien a évidemment été un handicap lors des actions, mais il a permis aussi que les décisions soient prises collectivement avec le temps de discussion nécessaire, que les bilans des initiatives soient régulièrement tirés, sans complaisance mais sans que le climat fraternel s'en trouve remis en cause. La volonté de lutte a toujours été indissociable du plaisir de se rencontrer, de se connaître de s'entraider, de comprendre, d'apprendre. C'est ce climat qui a permis de conserver l'initiative pendant plusieurs mois, sans se laisser démonter par les difficultés qui pourtant n'ont pas manqué. Nous avons toujours pris des initiatives à la hauteur de nos forces, sans raconter d'histoires autour de nous. Nous sommes également assez satisfaits d'avoir réussi à éviter toute forme de répression ou presque contre les militants engagés dans les actions, à un moment où le climat est à l'intensification de l'action répressive.

Enfin, nous n'avons pas mégoté notre solidarité aux luttes que nous avons croisées (Maxilivres, McDonald's, Sin et Stes, Abilis, les sans papiers, etc.), et quand cela a été possible nous avons essayé d'impulser des formes de soutien mutuel, essayant de faire comprendre autour de nous que la solidarité n'est pas un courant à sens unique.

Comité de soutien aux salariés et précaires en lutte d'Arcade, McDo, FNAC, Disney, Virgin, etc. Pour tout contact : CICP, 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris (*en précisant bien le nom du comité*) – Chèques à l'ordre de ADC.

Arcade

Contact e-mail : arcadesolidarite@hotmail.com

Informations et documentations sur la grève

<http://www.ac.eu.org/actu-docs/arcade/arcade.htm>

McDo en lutte : éléments pour un bilan

Dans le numéro 100 d'Échanges¹⁹, H.S. formule, « à la demande de camarades allemands », quelques réflexions sur les caractéristiques des grèves parisiennes de l'hiver et du printemps derniers dans le secteur de la restauration rapide et plus généralement de la distribution. Je profite de cette occasion pour apporter moi-même, en tant qu'ancien membre du collectif de solidarité qui a travaillé à soutenir ces luttes, et plus précisément celle des salariés du McDonald's de Strasbourg Saint-Denis, un éclairage sinon contradictoire, du moins assez différent, et pour tenter un début de bilan.

Venons-en d'emblée à l'un des derniers points discutés par H.S. et non des moins délicats : « mouvement autonome ou mouvement inspiré par les syndicats »? Je doute que la question soit en elle-même pertinente. Regardons les faits. Dès le départ, donc avant même la constitution du collectif, les grévistes, au départ non syndiqués, ont pris contact avec divers syndicats pour obtenir un soutien. S'ils en ont trouvé auprès de la CGT, c'est essentiellement à mettre au compte des contradictions qui traversent cette centrale, où à côté de structures totalement bureaucratisées subsistent – notamment dans les secteurs ingrats comme celui de la restauration, où la multiplicité des entreprises et le fort turn-over de la profession rendent tout travail d'implantation syndicale très ardu – quelques rares permanents convaincus que le syndicalisme reste une affaire de lutte, avant que de concertation. Or, il y a fort à parier que, sans cette couverture de la CGT, la lutte aurait été rapidement balayée. Que cela plaise ou non, force est en effet de reconnaître que dans des contextes de forte agressivité patronale et de rapports de forces très défavorables, la couverture syndicale est une forme de protection légale dont il est difficile de se passer pour lutter. (N'oublions pas, en particulier, l'importance essentielle de la bataille juridique dans ce conflit, pour laquelle la présence aux prud'hommes d'un avocat « gauchiste » de talent commis par la CGT a été décisive.) Dans un tel contexte, « échapper à la présence » des syndicats ne fait sens pour personne. Et si autonomie de la lutte il doit y avoir, c'est surtout dans la capacité des grévistes à conserver le contrôle de leur lutte qu'elle se joue. Or il est incontestable que les grévistes de McDo s'en sont montrés capables, grâce notamment aux liens de complicité qui les unissaient dès le départ et qui leur ont permis de décider à leur manière et en toute indépendance des initiatives à prendre. Même si, dans les moments décisifs comme les négociations, le représentant syndical était toujours là, dans le rôle du grand frère, en quelque sorte. Et même si, avec la fin de la lutte et le retour à la normalité, les rapports avec le collectif de soutien – qui sont toujours restés le fait d'une partie seulement des grévistes – se sont trop rapidement délités au profit du seul syndicat pour ne pas laisser penser que l'autonomie des grévistes masquait aussi peut-être une attitude « consommatrice » de soutien (jetable après usage). Quant au collectif lui-même, il a prouvé à maintes occasions que la présence de militants syndicaux en son sein ne l'empêchait pas d'agir de façon autonome.

Si la lutte n'a pas réussi pour autant à s'étendre au secteur de la restauration rapide et encore moins aux précaires d'autres secteurs, il me semble absurde d'attribuer, même seulement en partie, la responsabilité de cet échec au poids des grands syndicats, l'implantation syndicale étant et restant marginale dans ce secteur²⁰. Sauf à considérer –

¹⁹ « Mac Do and Co », *Échanges*, bulletin du réseau *Échanges et mouvement*, BP 241, 75866 Paris Cedex 18.

²⁰Dans le cas de la FNAC, oui, le poids des grands syndicats a effectivement pesé dans la naissance et l'évolution du conflit. Celui-ci n'a fait mine de leur échapper qu'au moment de la manifestation spontanée sur les Champs-Élysées née du hasard de la rencontre d'un début d'intersyndicale locale (« l'interenseigne des Champs ») et du collectif de solidarité. Suite à quoi ils se sont empressés de

étrange contradiction ! – que c'était à eux, les syndicats, de prendre en charge le travail d'extension de la lutte. Ce qu'ils n'ont pas fait, bien entendu, en dépit des efforts de conviction faits auprès des instances de la CGT par les cégétistes membres du collectif (c'est d'ailleurs bien l'incapacité des syndicats à répondre aux besoins de décroisement de la lutte qui donne son sens à l'existence de ce collectif de solidarité). Mais ce refus syndical de mener bataille ne peut s'expliquer par le seul contexte préélectoral ou par le poids des partis politiques au sein des syndicats. La réalité est plus simple et plus cruelle : la volonté de lutte a déserté les grands syndicats depuis longtemps, mise à mort par les confortables financements étatiques – financements conditionnés implicitement par le respect des règles du jeu de la concertation par les syndicalistes appointés. Ceux qui ne l'ont pas encore compris et s'acharnent à vouloir changer la donne au sein de la hiérarchie de la CGT ne peuvent que se casser les dents, comme l'ont malheureusement encore vérifié dernièrement plusieurs des militants du secteur du commerce et de la restauration récemment venus au syndicalisme à travers la lutte²¹.

Quant à l'idée, plusieurs fois réitérée par H.S., que le collectif de solidarité pourrait s'être perçu comme une avant-garde, elle ne me paraît pas plus pertinente. D'abord parce que la majorité de son noyau dur était de sensibilité libertaire, donc a priori étranger à cet imaginaire-là²². Mais aussi du fait même des conditions de sa naissance et de son évolution. Dans la constitution de ce collectif a joué essentiellement le hasard de la rencontre entre des militants, jusque-là investis dans d'autres secteurs de lutte, et les grévistes qui jour après jour maintenaient leur piquet de grève sur un trottoir au cœur de Paris, dans le froid de l'hiver. Touchés par leur ténacité, les premiers ont spontanément décidé de faire ce qui était à leur portée pour les sortir de leur isolement, et pour cela ont mobilisé d'emblée leurs réseaux d'amitié. Ensuite se sont greffés d'autres militants venus d'horizons divers, et notamment de jeunes syndicalistes isolés du secteur du commerce, souvent en conflit ouvert avec leurs directions et convaincus de la nécessité de construire des liens inter-entreprises pour sortir de leur isolement. Parmi eux, les membres du « collectif CGT de la restauration rapide », issu des luttes chez McDo et Pizza Hut de l'année précédente, et ceux du petit regroupement en formation baptisé Stop Précarité : des liens horizontaux étaient donc déjà en partie tissés, sans lesquels le collectif n'aurait pu jouer le rôle qu'il a joué. Mais ce qui a évité à ce regroupement de devenir un cartel (contrairement à ce que la longue liste d'organisations signataires a pu

reprendre les choses en main en subordonnant l'ouverture de négociations sur l'ensemble des FNAC au règlement du conflit dans le magasin des Champs-Élysées.

²¹Karim, militant CGT de Disneyland, vient d'être licencié sans obtenir aucun soutien actif de sa section. Abdel, venu au syndicalisme à travers sa lutte contre Pizza Hut, vient de se voir refuser par la CGT un nouveau mandat syndical qui l'aurait protégé contre l'acharnement répressif de la direction (trois tentatives successives de licenciement, jusque-là refusées par les prud'hommes!). Latifa et Bernard, militants CGT chez Maxi-Livres, ne cessent de réclamer haut et fort une aide concrète de la centrale qui ne vient jamais. Philippe et les militants CGT du BHV viennent de voir leurs efforts de mobilisation sacrifiés au profit d'une alliance bureaucratique entre courants internes à la CGT. Pour ne parler que des militants présents dans le collectif...

²²Le parallèle fait par H.S. avec le mouvement français des chômeurs (hiver 1997-1998) ne me semble pas plus convaincant. Attribuer aux militants investis à l'époque dans les collectifs et associations de chômeurs la volonté de constituer une avant-garde capable de mobiliser des centaines de milliers de chômeurs relève du contre-sens, car quiconque a activement fréquenté les réunions et les occupations de l'époque sait que le sentiment le plus largement partagé par les acteurs du mouvement était l'hostilité au travail (en dépit des discours médiatiques des « porte-parole » officiels). D'où un choix, de fait sinon proclamé, d'action minoritaire, chacun sachant bien par expérience que le chômeur typique consacre toute son énergie mentale à la recherche d'un travail et n'accepte de considérer son cas personnel comme un problème collectif qu'au bout d'une longue série d'échecs. Si certaines expressions du mouvement des chômeurs n'ont pas été exemptes d'élitisme, notamment à Paris, cet élitisme s'est plus traduit par un repli hautain sur un petit cercle de « radicaux » que par un souci d'avant-gardisme.

laisser penser), c'est qu'il avait un ciment « spontané », celui de la solidarité concrète – une solidarité qui s'est spontanément investie en soutien à d'autres luttes en cours, chaque fois que le collectif a été sollicité dans ce sens. C'est ce ciment, et non pas le sentiment de travailler pour l'Histoire, qui a permis à tout ce monde qui a plus souvent l'habitude de régler des comptes que de coopérer d'agir ensemble et de discuter dans une atmosphère toujours cordiale, souvent festive. A tel point que, au sortir de la lutte, le collectif s'est spontanément délité, malgré les efforts de certains pour tenter de « capitaliser » une expérience qu'ils jugeaient suffisamment riche pour pouvoir être réinvestie plus tard dans d'autres contextes de lutte.

Plus généralement, je doute que la lutte contre l'avant-gardisme ait encore beaucoup de pertinence. Chez les militants, le schéma léniniste est en crise, y compris dans des organisations comme la LCR pour qui il jouait un rôle fondateur. Chez les « masses », l'autorité « naturelle » du militant syndical, qui reposait pour une bonne part sur sa position de spécialiste de l'information, s'est considérablement érodée. En revanche, depuis une bonne quinzaine d'années, on voit croître dans les luttes de fortes exigences d'auto-organisation, prenant des formes diverses dans des contextes syndicaux variés. Si elles se soucient rarement de justifications idéologiques, elles n'en représentent pas moins une tendance forte dont il serait temps de prendre acte, ne serait-ce que pour pouvoir en apprécier les potentialités et les faiblesses avec un œil neuf.

C'est en ce sens que je crois utile de tenter un bilan des efforts faits par le collectif de solidarité. Car, indépendamment de sa constitution, celui-ci me semble, par son existence même et par la démarche qu'il a tenté d'impulser, correspondre à une nécessité croissante des luttes des salariés d'aujourd'hui. Deux phénomènes rendent en effet le recours à une solidarité active élargie de plus en plus indispensable : la précarisation, qui affaiblit les capacités de résistance des salariés les plus touchés, et l'atomisation du monde du travail (multiplication des entreprises de petite taille masquant la concentration réelle du capital, effritement progressif du socle juridique commun aux salariés que constitue le droit du travail, sans oublier l'individualisation croissante des salaires) qui met sérieusement à mal le sentiment d'unité. Or, pour compenser la dégradation du rapport de forces qu'induisent ces deux phénomènes, la recherche active de formes de solidarité intersectorielle et interstatutaire s'impose de plus en plus comme une nécessité pour ceux qui veulent prendre le chemin de la lutte. Notamment quand, comme dans le cas des McDo, il s'agit de lutter dans le cadre d'une toute petite unité contre un géant multinational.

Le collectif de solidarité a poursuivi avec constance deux objectifs :

– tenter d'élargir la lutte à d'autres magasins McDonald's, l'essentiel des actions (décidées avec ou à la demande des grévistes) consistant à aller bloquer l'accès des magasins où un conflit était en cours ou géographiquement stratégiques. Les résultats furent limités mais non insignifiants²³, surtout si l'on tient compte du fait que, dans un contexte d'instabilité chronique de la main-d'œuvre, c'est plus dans la diffusion de l'esprit de la lutte que dans la traduction immédiate en termes de grève que le collectif pouvait espérer avoir un impact (et par là commencer à inquiéter la direction de McDonald's²⁴). Toutefois, ce type d'intervention a mis en lumière un risque : il est arrivé qu'il donne à certains salariés décidés à en découdre

²³ Quelques grèves ponctuelles ont démarré dans d'autres McDo de Paris et de sa banlieue, en partie grâce aux blocages organisés par le collectif, mais sans qu'une conjonction durable des luttes se vérifie.

²⁴ À en juger à la presse patronale, deux choses semblent avoir commencé à inquiéter les patrons dans cette série de conflits touchant le secteur de la distribution (McDonald's et Quick, puis Monoprix, FNAC et Virgin) : les débuts de coordination géographique ou sectorielle qui parfois débordent les syndicats, et la réapparition de revendications salariales collectives après une décennie de politique d'individualisation des salaires. Cela peut déjà en soi donner quelques indications sur la direction à suivre...

avec leur direction l'illusion de pouvoir, grâce à une force d'appoint venue de l'extérieur, se passer d'un travail de mobilisation interne pour entrer en lutte ; l'échec a alors été patent ;

– tenter de populariser la lutte. De toute évidence, ce fut le terrain où le collectif a enregistré le plus de succès. Il est vrai qu'il a pu exploiter la dimension fortement symbolique de cette lutte, dimension qui renvoie tant au contexte qu'à la nature de l'adversaire. Le contexte : un climat syndical dominé par des conflits défensifs et perdants dans des « vieux » secteurs industriels (licenciements chez Danone et Moulinex notamment), donnant de ce fait à une lutte de jeunes, beurs pour la plupart et investis spontanément du statut de « précaires »²⁵, l'attrait du symbole des nouveaux conflits sociaux à venir ; une période préélectorale poussant les organisations les plus diverses à faire acte de présence dans tout ce qui bouge (ce qui a gonflé artificiellement l'importance de la lutte et du collectif) ; sans oublier le lieu géographique : au cœur de Paris, lieu proche de tous les pouvoirs et notamment du pouvoir médiatique. L'adversaire, quant à lui, présentait l'avantage de concentrer sur lui tous les symboles du capitalisme contemporain : gestion « moderne » du personnel (bas salaires, permis par le recrutement de jeunes et par un turn-over élevé, intensification maximale du travail grâce à la mobilité des horaires et l'exploitation de la solidarité d'équipe), politique antisyndicale et, last but not least, promotion agressive de la malbouffe à travers le monde²⁶.

Et pourtant c'est peut-être sur ce terrain de la popularisation qu'il y a le plus d'interrogations à formuler. Pour faire circuler l'information, le collectif a utilisé sans discrimination tous les outils à disposition : la mise en circulation sur Internet de comptes rendus réguliers sur l'évolution de la lutte d'abord, pour toucher le milieu militant le plus large possible ; le recours aux grands médias ensuite. Le résultat en termes de visibilité de la lutte fut convaincant, mais c'est précisément parce que le collectif s'est montré assez habile en la matière qu'il est difficile de ne pas s'interroger sur l'efficacité d'un tel travail.

La mise en circulation régulière sur Internet d'informations sur l'évolution de la lutte ne peut se traduire par un élargissement que s'il existe des forces militantes capables de prendre le relais là où elles se trouvent (ce qui s'est fait à quelques rares occasions, sans toutefois dépasser la dimension de l'intervention symbolique). Si la souplesse et la rapidité de

²⁵Il est amusant de remarquer que ce qui est devenu pendant quelques mois le symbole de la « lutte contre la précarité » ne concernait que des salariés sous CDI. Chez McDonald's comme chez ses concurrents, c'est en effet le turn-over spontané (dû aux bas salaires et aux conditions de travail éprouvantes) qui garantit les patrons contre l'apparition de formes de résistance collectives. Évidemment, la règle connaît quelques exceptions, comme dans le fameux McDo de Strasbourg-Saint-Denis, où des liens d'amitié s'étaient constitués, finissant par stabiliser la main-d'œuvre. Il a alors suffi d'un fort sentiment d'injustice (provoqué par le licenciement pour « vol » de cinq des salariés) pour que ces liens qui avaient jusque-là contribué à l'efficacité du travail en équipes se retournent contre la direction.

²⁶L'antiaméricanisme diffus d'une partie de la population française a, c'est vrai, joué un rôle dans le soutien affiché de nombreux passants (plus que des clients) au moment des blocages de restaurants. Mais il n'est peut-être pas inutile de préciser que l'exploitation de l'hostilité au règne de la malbouffe – par le collectif (dans ses affiches et ses dessins, et notamment par la reprise du logo « Beurk ») comme par les salariés des McDo (qui n'ont cessé de fournir des informations sur les infractions aux règlements sanitaires que leur imposent les gérants des restaurants) – ne s'est jamais appuyé sur ce sentiment. De toute évidence, « l'Amérique » n'était une entité sociale ni pour les militants, ni pour les grévistes eux-mêmes. Preuve en est, si besoin est, les contacts qui se sont établis aux États-Unis et l'intérêt de la presse militante américaine pour une lutte dont les enjeux étaient d'autant plus évidents qu'elle avait eu plusieurs précédents aux États-Unis mêmes. Plutôt que pointer un risque de « déviance » (comme si la lutte de classe n'était authentique que dépourvue de toute charge symbolique...), il me semble au contraire intéressant de remarquer, à travers cet exemple modeste, que ce sont les nécessités mêmes de la lutte qui contribuent à donner corps à une perspective internationaliste (tous les tracts ont par exemple été traduits en plusieurs langues, dans l'idée de faire jouer aux touristes le rôle spontané de colporteurs d'informations sur la lutte.

circulation que permet le Réseau est un atout incontestable²⁷, cela ne dispense donc pas d'un travail de tissage de liens directs, nécessaire pour que ce réseau informatif se traduise un jour par un véritable réseau militant, capable de jouer un rôle de multiplicateur des forces.

Quant au recours aux grands médias, tout purisme antimédiatique mis à part²⁸, s'il permet parfois de faire connaître largement la lutte à moindres frais, il comporte un risque : celui de donner l'illusion de la force. Illusion car, entre les médias et l'opinion il y a une zone grise où se joue un jeu particulièrement opaque, revers de la médaille de la surinformation de notre époque. Seul le contact direct peut permettre de se faire une idée concrète de « l'opinion ». Or, dans la lutte des McDo, ce contact par la discussion avec les clients et les passants a souvent mis en lumière toute l'ambiguïté des sentiments qu'inspire une multinationale comme McDonald's : dégoût, notamment chez les plus âgés, de l'arrogance capitaliste qu'elle incarne (en termes de conquête de l'espace et de style de vie comme de conditions de travail dégradées), mais forte réceptivité du consommateur, jeune notamment, à la commodité de l'offre (rapidité, produits sans surprise et à prix abordables aux petites bourses). Cette ambiguïté est caractéristique de la clientèle de bien des grands groupes producteurs de services, et il serait bon que l'on ne mette pas toutes ses forces à jouer sur « l'hypersensibilité » de l'adversaire à son « image de marque » en oubliant combien pèse aussi le pragmatisme du consommateur. À en juger à plusieurs exemples venus des États-Unis, l'efficacité des campagnes d'appel au boycott faites pour appuyer la dénonciation des conditions de travail déplorables faites aux salariés ne se vérifie que lorsqu'elles se conjuguent à une mobilisation réelle et soutenue des salariés concernés.

En résumé, le bilan peut donc s'exprimer ainsi : victoire (provisoire tout au moins) d'une lutte très limitée mais à forte charge symbolique ; échec relatif des tentatives faites pour l'élargir, en dépit d'une popularisation réussie. Ce bilan mitigé – d'autant plus mitigé que l'impact des initiatives du collectif sur un milieu plus large que les seuls grévistes est insaisissable – renvoie surtout aux conditions difficiles de la lutte de classe aujourd'hui, dans un contexte d'offensive patronale généralisée et multiforme. Et la grosse somme d'efforts investis dans le soutien à cette lutte ne prend tout son sens que dans la perspective d'une recherche de nouveaux outils de lutte adaptés aux contraintes de ce contexte difficile.

NICOLE THÉ

(juin 2002)

²⁷ Cet usage intensif d'Internet pour populariser la lutte se justifiait-t-elle au regard de son importance? Ces informations étaient-elles pertinentes et suffisamment synthétiques pour être rapidement lues et transmises, ou n'ont-elles fait qu'ajouter à la surinformation typique de la société d'aujourd'hui? On peut se le demander, tout en sachant que ces questions interrogent tous ceux qui, dans l'action politique ou syndicale, ont fini par se rallier aux commodités offertes par Internet. Savoir s'en tenir aux informations utiles et synthétiques sans renoncer à l'accès libre et facile à l'information qu'autorise le Web suppose un pas en avant dans l'intelligence collective, donc une plus grande clarté d'idées, et notamment une plus grande conscience collective de la hiérarchie des informations. De toute évidence, un débat s'impose en milieu militant sur le sujet, qui n'a pas encore eu lieu, du moins sous une forme assez large et publique pour avoir un impact rapidement perceptible.

²⁸ Le débat sur ce sujet tel qu'il s'est engagé en France notamment pendant le mouvement des chômeurs m'a semblé pécher par manichéisme, opposant deux tensions contradictoires mais tout aussi légitimes : volonté d'élargir par tous les moyens l'impact de la lutte et volonté de conserver le contrôle de la production de l'information. Sans doute la solution passe-t-elle par des liens plus étroits et plus collectivement partagés avec les journalistes manifestant une sympathie pour les luttes sociales et susceptibles de servir de relais. Mais cela suppose que l'on sorte des raisonnements manichéens pour exploiter consciemment les contradictions internes au monde des médias, qui, n'en déplaise aux puristes de la contre-information, sont bien réelles. (La précarité croissante du travail dans le milieu du journalisme est notamment un facteur favorable, car, même si l'individualisme est inscrit dans les gènes de cette profession, le sentiment d'insécurité que génère la précarité est une des choses les plus spontanément intercatégorielles qui soient).

Militant

à

Air France

(Résa Paris)

(1973-1996)

L'objectif de ces différents textes sur Air France — et, nous l'espérons, d'autres interviews avec d'autres camarades — est d'essayer de reconstituer la multiplicité des engagements révolutionnaires dans la classe ouvrière.

Notre conviction est, en effet, que, malgré l'image présentée habituellement dans les autobiographies d'ex-gauchistes repentis ou les « enquêtes » journalistiques dont la plus célèbre, et la plus calamiteuse, est sans doute *Génération* de Hamon et Rotman, de nombreux salariés, ouvriers et employés, continuent à résister à l'exploitation capitaliste de multiples façons, organisent leurs collègues de travail, favorisent l'auto-organisation, réfléchissent à la façon dont pourrait fonctionner une autre société, etc.

L'écrasante majorité des militants ouvriers des années 60, 70, 80 et 90 n'ont pas tourné leur veste ni grimpé dans l'échelle sociale, contrairement aux quelques renégats qui n'arrêtent pas de battre leur coule sur les plateaux de télévision et de renier leurs « idéaux » antérieurs.

A vos plumes, camarades !

Transmettez vos expériences de lutte et de résistance à l'exploitation, vos réflexions sur le monde pour lequel vous combattez.

Ne laissez pas la bourgeoisie, ses sociologues, ses experts et ses plumitifs monopoliser la parole !

« La bourgeoisie n'a pas d'autre plaisir que de les dégrader tous » (Les murs ont la parole, mai 1968).

Souvent l'existence est trop vide, trop inutile. C'est ce que l'on comprend derrière les rapports sociaux convenus : Bonjours, bon soir, quoi de neuf, comment ça va ? Et on n'attend rien, on n'ose pas attendre.

Mais nous avons tous une fois au moins pris des risques, à travers les sentiments, une grève, une activité vraiment choisie pour elle-même, des rêves en partie réalisés. Souvenons-nous de ses moments où nous avons le sentiment d'exister mais dans ces moments nous vivions pour et avec les autres, amis, amies, copines, copains, camarades enfin sortis de l'isolement et de l'égoïsme.

Comment ne plus perdre ces moments de vie puisque ce sont ceux qui font que la vie vaut d'être vécue ?

Dans ces moments nous avons vécu avec les autres pour une histoire, pour faire l'histoire d'une société humaine, sans mépris, sans exploitation, sans hiérarchie, sans fric. C'est cela que ma vie de militant a recherché et n'a pas, bien sûr, encore trouvé. Comme tout le monde je me suis heurté, comme une mouche dans un bocal, à l'économie, à l'Etat, à la trouille, au raisonnable....

Michel Tardieu

« Tirons l'esprit du cachot, du passé faisons table rase » (L'Internationale)

Interview de Michel Tardieu

(La première partie de cette interview a paru dans le N° 4-5 de *Ni patrie ni frontières*)
Quand es-tu entré à Air France ?

En décembre 1973, pour gagner ma vie, d'autant plus qu'avec Annie, ma copine, nous venions de gagner une petite Isabelle. Je voulais travailler dans une grande boîte pour pouvoir y militer. J'étais au chômage, quand on m'a proposé l'examen pour être agent commercial à Air France. Je me suis présenté, j'ai été reçu et je me suis retrouvé en uniforme à l'agence des Invalides. J'y suis resté un an puis j'ai été muté à la Réservation, service qui fonctionnait de 8 h à 21 h. Des équipes d'une douzaine de personnes répondaient aux appels téléphoniques des clients individuels et des agences de voyages pour des réservations ou des renseignements. Chaque groupe avait un chef (de groupe) ; au-dessus il y avait deux ou trois inspecteurs et un « bocal » où un ancien militaire (pas pire que les autres), aidé d'un ou deux acolytes, surveillait le trafic global et le nombre des agents branchés. Le « bocal » avait aussi la possibilité d'écouter chaque agent (amabilité, compétence, rapidité, etc.) L'essentiel des activités du bocal, c'était la surveillance des agents. Je pourrais dire, c'est encore, car ce travail continue, en pire, en ce moment même. Air France est à l'avant-garde des centres d'appel.

La Résa était un endroit conflictuel, le rythme de travail, l'organisation, la population, un mélange de vieux routards et de nouveaux, La population était majoritairement féminine avec peut-être, un tiers d'hommes pour deux tiers de femmes.

Les syndicats se partageaient les voix : la majorité des salariés votaient pour FO (parmi les délégués il y avait deux sympathisants de l'OCI qui s'appelle aujourd'hui le Parti des travailleurs, PT) ; la CGT avait été majoritaire mais était en perte de vitesse depuis 1968 ; il n'y avait pas de CFDT à l'époque.

Avant 1968 la discipline était très forte, un agent sans cravate ou une femme en pantalon était renvoyé à la maison pour se rhabiller.

En arrivant à la CGT je n'ai pas sorti mon drapeau (LO) et je me suis fait élire délégué du personnel (j'étais adhérent à la CGT Air France dès 1973 à l'agence des Invalides).

En quoi mon activité était elle différente des autres syndicalistes ? En tant que délégué, je défendais tous les cas possibles. J'ai découvert que beaucoup de délégués ne se mouillaient pas quand ils estimaient que tel ou tel agent n'était pas défendable. Je diffusais systématiquement toutes les informations que ma position de délégué me permettait de découvrir, pas des secrets d'Etat bien sûr mais tous les projets que la direction présentait aux syndicats ainsi que des comptes rendus de réunions de délégués. Là encore, souvent les syndicats et la plupart des délégués non seulement ne faisaient pas d'efforts d'information auprès des employés mais pratiquaient parfois la rétention d'informations. La CGT était surtout intéressée par le Comité d'Établissement (qui devait nous apprendre à gérer la boîte peut-être un jour ?), et avait toujours un grand projet, ou une grande campagne : le combat contre la privatisation d'Air France, la lutte pour conserver le statut et autres acquis, etc. Mais pour la CGT la lutte se réduisait à obtenir des négociations sur le statut, contre la privatisation ou pour des augmentations de salaire. Pour les salaires il y avait trois positions :

— FO qui de toute façon allait signer l'accord avec en général une prime (non reconductible) ou une augmentation d'une prime annuelle uniforme. Ce petit jeu a duré des années jusqu'à la crise de 1993.

— La CGT, elle, réclamait des augmentations en pourcentage ; il ne fallait pas choquer les camarades cadres, et on m'a expliqué que grâce aux augmentations en pourcentage on arrachait plus à la direction, et que c'était donc plus radical.

— Enfin la CFDT (qui avait fini par créer une section à la Réservation) revendiquait des augmentations uniformes permettant de rattraper les injustices trop criantes. Mais les trois compères se retrouvaient en organisant des débrayages pour occuper les salariés et réclamer leurs sacro-saintes négociations.

A partir de 1975 ou 1976 nous avons avec les copains de Combat communiste un bulletin ronéoté, un recto verso tous les quinze jours. Plusieurs collègues d'Air France ont participé à la rédaction, nous en diffusions 300 à 350 à l'extérieur et à l'intérieur. J'en laissais traîner dans des endroits stratégiques. Et bien sûr j'essayais d'intéresser tel ou tel copain à lire *Combat Communiste*. Autant j'étais motivé à me lancer dans des actions avec les collègues (comme j'étais motivé pour me bagarrer avec les locataires menacés d'expulsion dans le XV^e), autant faire du bouton de veste pour placer un journal ou entraîner un camarade de travail à un meeting me motivait beaucoup moins.

L'activité principale du délégué moyen consiste à distribuer les tracts confédéraux ou nationaux de la CGT Air France. Il y avait beaucoup de propagande à ce moment-là pour les journées d'action. C'est une époque où les syndicats organisaient jusqu'à une dizaine de journées d'action selon les années. En plus de ces activités générales du syndicat, le rôle du délégué était (et est toujours) d'être un avocat. A Air France, ce sur quoi les syndicats appuyaient le plus, c'était les avancements et les promotions individuelles. Je n'ai jamais voulu participer à ce type d'activités.

Je ne participais pas aux commissions paritaires qui préparaient les avancements et les promotions parce que je considérais que c'était une façon de diviser les salariés et de ne pas lutter pour les salaires. Mes collègues étaient hostiles à ma position, bien sûr. De septembre à la fin de l'année, les discussions sur les avancements et les promotions allaient bon train. Mes collègues n'étaient pas agressifs vis-à-vis de moi car de toute façon ils pouvaient s'adresser à d'autres délégués que moi. Les réflexions hostiles venaient plutôt des membres du syndicat.

Pour les avancements, un agent « lambda » devait avoir un avancement en principe tous les 3-4 ans et cela correspondait à environ une augmentation d'environ 5 % du salaire mensuel. Et c'était évidemment l'activité principale des syndicats. Cela se faisait en deux fois : d'abord la direction donnait une appréciation sur chaque agent, devant les délégués. Donc les délégués pouvaient intervenir pour dire qu'ils n'étaient pas d'accord sur telle ou telle appréciation. Déjà le fait de discuter de la qualité du travail de chacun avec la direction me semblait inacceptable. Ensuite la direction donnait sa liste des agents (à peu près 20 à 22 % des agents de chaque service) qui avaient selon elle droit à un avancement. Un ou deux mois plus tard, se tenait la réunion de la commission paritaire où l'on rediscutait le cas de tous les agents et la direction du service accordait quelques avancements en plus par rapport à la liste d'origine qu'elle avait fixée elle-même. Les syndicats considéraient que ces agents supplémentaires figurant sur la deuxième liste (1, 2 ou 3 % de plus), ils les avaient obtenus de haute lutte alors qu'évidemment la direction avait confectionné une liste à deux étages. FO, le syndicat majoritaire, obtenait toujours deux ou trois avancements pour des syndiqués FO. Ces avancements donnaient lieu à un certain nombre de magouilles.

Quant aux promotions, il y a eu deux périodes. Durant la première, cela se passait par l'intermédiaire d'examens pour passer d'une catégorie à l'autre. Et un bon résultat ne suffisait pas pour avoir automatiquement son grade puisque l'avis de la direction comptait autant. Pendant la deuxième période, la direction a supprimé les examens, et tout se passait selon le procédé dit de la « cote d'amour » — celle de la direction comme celle des syndicats. [Le truc le plus génial qu'ils ont inventé à ce moment-là : tu pouvais passer du statut d'employé ou d'ouvrier de base à celui de technicien. Mais tu pouvais très bien avoir ton grade de technicien sans la moindre augmentation, ou presque. Donc ils se sont mis à les attribuer plus facilement (1). Quand j'ai eu ma retraite, j'ai eu droit à un splendide cadeau : mon grade de technicien commercial. Quand tu devenais technicien, au bout d'un moment, lorsque cela ne bougeait pas, les syndicats ont obtenu une grande victoire : quelques points qui donnaient droit à une dizaine d'euros d'augmentation ;

Je suis resté à la CGT jusqu'en 1978. En novembre 1977, un mouvement de grève un peu important s'est déclenché à la Résa où je travaillais depuis trois ans. On a pu, contre l'avis des syndicats, créer un comité de grève et aller dans des services faire de la propagande pour nos revendications, demander aussi aux collègues des autres services de préparer une grève pour

leurs revendications, aux agences Air France, aux aéroports. Des AG dynamiques et fréquentes donnaient la parole à la grande majorité des grévistes. La grève, à la Résa, était majoritaire mais pas plus, et les grévistes après avoir envisagé de bloquer les portes se sont ravisés au nom de la liberté des non-grévistes et aussi d'une conscience de leur faiblesse.

Autre faiblesse du mouvement : la majorité des grévistes demandaient sans arrêt à aller voir les différents patrons en grimpant dans la hiérarchie. Au bout de quelques jours il ne restait plus que le « pédégé ». Des grévistes ont réussi à décrocher cette réunion, après plusieurs débrayages et onze jours de grève. Je faisais partie de la délégation ; pendant la discussion les grévistes poireautaient et les délégués syndicaux démoralisaient les troupes pour que la manifestation, prévue à Roissy n'ait pas lieu. FO parce que c'était la Voix de son Maître, la CGT pour défendre l'industrie française et participer à cette fête du « Fabriquons français ».

Nous aussi, nous avions prévu d'aller à Roissy, toutes pancartes dehors, participer à la fête que la direction organisait pour les médias en l'honneur du départ de Concorde pour New York, mais finalement nous n'y avons pas été.

Après cette grève (2), mes rapports avec la direction de la CGT se sont considérablement tendus, même si les adhérents CGT qui travaillaient avec moi, étaient en général corrects voire « sympa ».

Aux élections suivantes de délégués j'ai été écarté des listes CGT car « je n'avais pas l'esprit CGT » me dira-t-on, et comme j'avais été gravement malade, et absent de l'entreprise pendant 9 ou 10 mois, on me conseilla gentiment de me reposer. En guise de repos, j'ai quitté la CGT en diffusant un tract et suis allé à la CFDT, bien contente de m'accueillir, d'autant plus qu'ils n'avaient quasiment personne à la Résa.

Nous avons rédigé un tract-lettre ouverte CFDT où je rappelais la nécessité de la démocratie (AG, information maximum, comités de grève) et reprenais les revendications de nos différentes grèves et mouvements récents, et où la section CFDT expliquait ma venue.

La CFDT Air France avait un vieux fonds PS très minoritaire, des sympathisants gauchistes (plus ou moins ex-maos), des jeunes révoltés parmi les ouvriers (la section CFDT de la Direction du Matériel d'Orly et Roissy était assez dynamique) et des syndicalistes de « chez syndicaliste ». L'ambiance, à la fin des années 70, était bizarre à la CFDT Air France. L'espace politique était très large, même si cela n'allait pas durer longtemps. Je n'avais plus besoin d'être discret pour mes activités Combat communiste vis-à-vis de la CFDT. Une fois, j'ai même proposé au secrétaire général de participer à notre bulletin, bien sûr cela ne l'a pas intéressé.

L'année d'après, en 1979, la CFDT avait quelques délégués à la Résa et en agences. A Air France même, la grande affaire c'était le blocage des salaires et l'austérité organisée par Barre et Giscard. Les syndicats faisaient un apparent front commun (CGT et FO d'un côté, la CFDT du sien). Bien qu'en désaccord sur les demandes d'augmentations, ils participaient aux mêmes journées d'action et aux mêmes discussions avec les patrons. Les uns voulaient des pourcentages, les autres des augmentations uniformes ; mais tout le monde appelait à des débrayages pour obtenir des négociations, pour que finalement FO signe un accord salarial bien moindre que l'augmentation des prix évidemment, agrémenté par une petite prime. La grande affaire politique, c'étaient les discussions contre la loi interdisant l'avortement et la préparation de la loi Veil qui allait l'autoriser. La CFDT participait à cette campagne, nous appelions aux manifestations mais ce ne furent jamais des manifestations de masse.

Un autre problème agitait le Landernau syndicalo-gauchiste : la longue grève des loyers dans les foyers SONACOTRA. Avec Combat Communiste nous avons essayé de participer mais les maos faisaient bonne garde autour de leurs locataires, la CFDT a fait un peu de propagande sur cette question. quelques tracts dans l'entreprise. En tant que Combat communiste nous nous exprimions dans les bulletins, et participions aux manifestations.

Via le syndicat, à deux ou trois reprises, on a dénoncé des chefs plus autoritaires que la moyenne. Une fois, un sous-chef à la Résa jugeant une personne un peu trop absente à son

goût (la mère de cet agent était entrain de mourir d'un cancer), a trouvé intelligent de dire qu' « il en avait assez des mères cancéreuses ou autres... » ; cela se passait à une réunion pour des avancements.

Avant midi, on a fait le tour des groupes et tout le monde ou presque s'est débranché (a débrayé).

Une autre fois, un jeune sous-fifre a voulu m'obliger à enlever une affiche (écrite à la main, j'ai oublié le sujet précis) qui dénonçait son grand chef. On s'est affrontés comme deux cabris et il n'a pu que retourner d'où il venait. Plusieurs fois, je me suis aperçu que certes la hiérarchie est en général maître chez elle mais, face à des individus ou des groupes décidés, elle est souvent incapable de jouer efficacement les autoritaires, s'il n'y a pas d'enjeu très important, évidemment.

En 1978 et 1979, le climat social à Air France a été assez agité mais les syndicats (surtout CGT et FO la CFDT un peu moins) ont su maîtriser les vellétés des différentes catégories de personnel et à coups de manifs et de journées d'action ils ont fait passer les pilules de l'austérité à répétition. Une manifestation au siège, à Montparnasse, qui avait commencé dans le train-train syndical, a tourné à l'occupation, mais les jeunes plus décidés se sont retrouvés seuls à l'arrivée des flics et une petite troupe a été mise en déroute. Les gros bataillons, contrôlés par les syndicats n'ayant pas voulu de cette occupation, ont voté avec leurs pieds. Quand nous sommes redescendus de la direction, poussés par les flics, nous n'étions plus très nombreux.

A la fin des années 70 le vernis gauchiste de la CFDT d'Air France commençait à s'écailler mais plus à la base qu'au bureau central, des vieux socialos ou des syndicalistes genre « avocats » reprenaient du poil de la bête.

A la CFDT j'ai eu le même problème qu'à la CGT en ce qui concerne la position sur les avancements et les promotions. La pression des syndiqués et sympathisants CFDT était plus forte sur moi parce qu'il n'y avait pas beaucoup de délégués qui pouvaient représenter le syndicat dans les commissions. diverses, et j'avais pris plus d'importance. Je n'ai pas réussi à faire que ma position soit vraiment comprise par les syndicalistes ou les sympathisants de la CFDT, pas plus d'ailleurs que parmi l'ensemble des collègues..

Quand la campagne électorale de 1981 est arrivée, mes positions abstentionnistes ne passaient pas du tout parmi les copains de boulot. Tout le monde, même sans le programme commun (en fait, à part les gauchistes, la plupart se moquaient du programme de la gauche comme de leur premier tract), et malgré le passé de Mitterrand, la grande majorité des copains d'Air France (syndiqués ou pas) voulaient la gauche au pouvoir. La pression était forte, je me suis fait engueuler par des gens plutôt proches avec qui nous avons lutté durant les grèves ou sur des questions diverses (problème des immigrés, revendications féministes, intégration des faux intérimaires, etc.). Je n'étais pas trop gêné d'être isolé, je pensais que, assez vite, la gauche ferait la preuve de sa complicité avec les patrons et la bourgeoisie en général et que des bagarres repartiraient sur des bases plus claires. Je n'avais pas prévu qu'au lieu des idées révolutionnaires ce sont les idées « lepénistes » qui allaient, quelques années plus tard gangrener une partie de la classe ouvrière ou des déclassés.

L'arrivée de Mitterrand comme chef de l'État a eu son effet à Air France. En juillet 1981 on a senti un frémissement, les ouvriers et employés se sont posés la question de leurs revendications, surtout les salaires et les emplois. A Air France Blanqui (où se trouve la Résa), il y a eu un débrayage et une assemblée générale mais les syndicats n'ont eu aucun mal à calmer l'A.G., au nom de leur excuse favorite : « Il faut bien leur laisser le temps pour réaliser les promesses. »

J'avais déjà envie de quitter la CFDT depuis un certain temps, il me semblait que ma position de délégué me faisait trop apparaître comme un sorte d'avocat et que cela n'aidait pas les travailleurs à gagner plus d'autonomie vis-à-vis du système capitaliste ou des syndicats. Les réunions de syndiqués réunissaient très peu de gens, n'étaient pas du tout vivantes, et les

copains les plus intéressants n'étaient pas forcément dans les syndicats. J'ai donc démissionné du syndicat et distribué de la main à la main le texte suivant :

POURQUOI JE DÉMISSIONNE (1981)

Après 10 ans de délégation, je m'aperçois, qu'à l'heure actuelle, la majorité des collègues n'a pas besoin de délégués pour organiser des luttes mais surtout comme avocat ou assistante sociale, les autres préférant se débrouiller seuls.

Personnellement, je n'ai jamais cru que les discussions entre délégués et patrons puissent changer notre sort. C'est pourtant le seul mot d'ordre permanent de tous les syndicats (« Ouvrez les négociations »). En cela les syndicats et la majorité du personnel sont bien d'accord, même s'ils ne leur font pas vraiment confiance.

Délégués et syndicats se voient comme des spécialistes et des quasi-proprétaires, sinon des salariés, du moins de leurs intérêts. Tous les syndicats, aussi minoritaires soient-ils, estiment savoir mieux que leurs mandants, et bien mieux que le personnel, ce dont ils ont besoin. Il est rarissime que les syndicats demandent l'avis du personnel sur telle ou telle question à un moment donné.

Bien sûr, ce genre de rapports ne peut s'instaurer sans une sorte d'accord tacite entre syndicats et délégués d'une part et une majorité du personnel d'autre part, et enfin, sans l'accord tacite de la direction qui fournit une bonne partie du nerf de la guerre (locaux, permanents, gestion d'une partie des œuvres sociales) et l'organisation permanente de discussions entre patrons et syndicats.

En effet, depuis longtemps, l'activité des vrais syndicalistes est uniquement liée aux activités que la direction leurs propose et/ou finance, et non des activités de lutte ou d'explication contre l'exploitation.

Quand on leur reproche de cogérer avec les patrons, les délégués et les syndicalistes de tout poil commencent par se récrier puis ils finissent en général par dire : « Sans nous, ce serait pire. » Ceci est vrai pour les CE, les commissions paritaires, les comités hygiène et sécurité. En fait, syndicats et délégués cherchent une position de pouvoir dans le système et ne cherchent absolument pas à le changer, même si certains en parlent encore les jours de fête et surtout leur action quotidienne renforce le système et ses privilégiés.

Dans ce cadre, les directions n'ont aucun mal à imposer leur volonté « petit à petit dans une entreprise comme Air France où rien n'urge ». C'est ainsi que, depuis des années, le pouvoir d'achat, l'augmentation de la productivité, la baisse des effectifs ou leur stagnation sont à l'ordre du jour et se réalisent « en douceur ».

Le petit jeu, « Donne-moi la paix sociale et je te donne quelques avantages » fonctionne sans à-coups en ce moment.

En quelques années, un certain nombre d'acquis sociaux ont été gommés par des cadres imaginatifs, qui, soyons-en sûrs, en ont tiré tout ce qu'il faut pour leur carrière. Air France y a gagné en productivité et coûts salariaux. Ces mauvais coups ont été discutés, négociés et parfois nous été présentés comme des pis-aller, voire, même comme des progrès.

Les syndicalistes pensent, comme beaucoup d'agents, que leur sort individuel, comme collectif, est lié au sort de la boîte. Ils pensent comme la plupart des travailleurs, que leur activité de lutte doit être limitée à ce qui ne nuit pas à la bonne santé de l'entreprise. A d'autres époques, cela s'est appelé et a été dénoncé comme la politique du « retrouvons nos manches » ou de « collaboration de classe ».

En fait, la vie des entreprises dépend de facteurs qui dépassent non seulement les employés mais aussi des hiérarchies. Visiblement les entreprises ne contrôlent pas leur développement, pas plus que les États ne contrôlent l'économie, pas plus que les économistes et autres bourgeois ne contrôlent l'économie nationale. Rappelons-nous de Chirac parlant en 1974 ou 1975 du bout du tunnel, à propos de la crise actuelle qui débutait ou de dirigeants de la gauche promettant, entre autres, de s'attaquer au chômage.

Quand leur système est malade, tout ce que les dirigeants « économiques ou politiques » peuvent proposer c'est de travailler plus pour des salaires moindres, de façon à arracher des

marchés aux concurrents, c'est-à-dire en fait de déplacer le chômage chez le voisin. Combien de temps allons-nous accepter ce jeu ?

Tous les exemples montrent que les travailleurs n'ont aucun moyen efficace pour contrôler leur vie ou celle de leur entreprise et n'ont aucun moyen de contrôler la politique de ceux qui les dirigent et que les élections diverses, les commissions, les négociations ne font qu'enregistrer la politique de la direction et des divers dirigeants.

Il est malheureusement vrai que la grande majorité des travailleurs ne demandent que de bonnes élections, de bons députés ou de bons délégués, car elle ne croit pas en sa propre possibilité d'action ou elle n'en n'a pas envie. Cela est probablement dû au fait que quasiment personne ne croit à une possibilité de vivre mieux et surtout différemment, grâce à une organisation sociale débarrassée de la hiérarchie et de l'exploitation, ce qui serait la seule ouverture possible.

Depuis quelques années, nous vivons dans une période qui ressemble à l'envers des espoirs que tant de gens ont eu en mai 68 : ceux qui ont vécu mai 68 et les années suivantes ont cru qu'il était possible de bouleverser la société pour plus de solidarité, moins d'exploitation ; ils ont cru qu'il était possible qu'apparaissent des zones de liberté (liberté des femmes, liberté des enfants, liberté des homosexuels, droit à l'autonomie régionale, lutte anti-nucléaire, etc.). En fait, chacun espérait se débrouiller dans son coin et s'est retrouvé dans son ghetto. Chacun, sur le terrain particulier qu'il avait choisi, a été battu. Après les rêves de l'après mai 68 nous voilà dans un autre rêve qui va, sans doute, se terminer en cauchemar. Nous voilà dans la période de l'individualisme forcené dont le plus représentatif s'appelle Reagan. L'individualisme qui donne carte blanche aux apprentis sorciers, à ceux de tous bords qui prétendent avoir au chaud des solutions anti-crisés, anti-guerres, que ce soient de doux rêveurs, des « Fabriquons français » ou d'autres.

Toutes les solutions, nous les voyons à l'œuvre dans le système et elles font plus peur qu'autre chose.

C'est sûr, la solution ne peut être que dans une société plus humaine où disparaîtraient les « séparations » de toutes sortes. Il n'y aurait plus de consommateurs de biens et de relations, plus de producteurs de marchandises, mais des vies humaines.

Après l'abolition du salariat et de l'argent, l'homme pourrait devenir réellement actif, agissant sur l'existence et non plus manipulé par une société qui lui échappe.

Une telle société reste à inventer et ce ne sont pas des délégués, des députés, des représentants qui le feront à notre place. Le fait même de se faire représenter systématiquement est contradictoire avec la société que je pense nécessaire et possible et mon activité de délégué ne fait rien progresser ni dans les grandes, ni dans les petites choses.

Seul l'activité consciente de tous contre cette société et pour un autre avenir peut nous faire progresser.

Michel TARDIEU, ex-délégué du personnel présenté par la C.F.D.T.

De 1981 à 1996, date de ta retraite, quelles activités as-tu eues sur l'entreprise ?

Pendant toutes ces années mon activité militante a toujours été liée aux luttes à Air France, mais j'ai essayé aussi de ne pas me noyer dans une activité syndicale, qui n'était pas ma tasse de thé. C'est pourquoi j'ai essayé de maintenir une activité politique. Nous avons confectionné des bulletins d'entreprise (de 1975 à 1983) avec les camarades de Combat Communiste, j'ai essayé d'amener des copains de boulot à participer à la rédaction du bulletin, à des manifestations, ceci avec des succès limités.

Après mon départ de la CFDT puis de Combat communiste, deux ans plus tard, j'ai participé aux quelques petites luttes, (par exemple contre un licenciement, des débrayages contre l'installation de « badgeuses », etc.) des grévettes, journées d'action, etc., mais l'ambiance de la période n'était pas à la lutte.

Entre 1990 et 1992 j'ai discuté et donné des coups de main à des militants qui confectionnaient une revue mensuelle : *Mordicus*. J'étais un peu gêné par le côté appel à la violence : d'abord parce que je ne crois pas à la violence individuelle, je n'aime pas l'attitude

pousse-au-crime, et ensuite parce que la seule violence acceptable est celle du prolétariat conscient. *Mordicus* évidemment ne représentait pas une fraction du prolétariat, mais par ailleurs les autres positions me paraissaient utiles pour secouer le cocotier. La forme aussi des articles me plaisait par leur clarté ; le style direct me semblait utile pour s'adresser à de nombreux prolétaires en colère en dehors des chapelles. Avec eux j'ai fait des collages d'affiche dans le métro pour détourner les pubs.

J'ai participé à des manifestations, entre autres des manifestations contre la guerre du Golfe, la première, ou la manifestation de protestation contre le massacre électoral de (Nouméa) où nous avons défilé avec une banderole « A BAS LA FRANCE ».

J'étais bien content de ce slogan.

Dans le début des années 90 Air France a commencé à aller mal sur le plan économique et les gens étaient inquiets. Cela ne les rendait pas très combatifs, jusqu'à l'explosion de 1993. Les employés de l'immeuble Blanqui faisaient confiance à leurs délégués. Le personnel ne bougeait pas beaucoup, le passage dans les services ne décrochait pas une majorité de grévistes, la Résa était atone. Donc seules quelques personnes décidées sont allées participer aux manifestations à Orly et au blocage de l'autoroute, ce qui nous a permis de débusquer quelques députés voire des ministres en route pour leur fief électoral — de jolies rencontres.

Pendant et après les grèves de 1993 durant quelques mois, un copain de LO, un copain extérieur à l'entreprise et moi avons fait une série de tracts sur les problèmes concernant l'entreprise et des problèmes généraux. On s'éclatait, nous n'avions aucun souci tactique, et on exprimait ce que l'on avait envie de dire à nos collègues et copains, nous signions « Les révoltés du Bounty » (cf. documents ci-après).

J'ai distribué en 1995 quelques tracts de Mouvement communiste en particulier à Orly Nord (entretien et réparation des avions). J'étais d'accord avec le contenu mais je trouvais le vocabulaire employé peu adapté à la période actuelle, trop marqué par quelque chose qui ne correspond pas à ce que l'on veut dire. Pour les gens le communisme c'est le PC ou l'URSS, et ils ne savent pas que le communisme c'est autre chose. De même qu'on est passé du socialisme au communisme, car l'image qui correspondait au socialisme ne cadrerait pas avec ce qu'étaient les idées révolutionnaires après la guerre de 14-18, de même je crois qu'il faudra trouver d'autres mots, d'autres images pour continuer le combat révolutionnaire. Je suis toujours communiste, mais si je dis ça à n'importe qui pour exprimer ce que je suis, cela demande toute une explication historique, et même avec une explication je ne suis pas sûr que mes interlocuteurs éventuels comprennent le concept de communiste comme moi je le sens.

C'est pourquoi j'avais bien aimé le ton des tracts des *Révoltés du Bounty*, parce que l'on avait essayé de mettre les gens à côté de ce qu'ils ont l'habitude de lire. J'espérais que cela pourrait faire réfléchir, mais cela n'a pas été efficace, nous avons très peu discuté avec les gens, très aimables par ailleurs.

Il faut dire que après l'explosion de 1993 la direction d'Air France a su bien manœuvrer, entre manipulation de la peur du chômage et mises à la retraite anticipée, réorganisation, développement de l'emploi précaire et flicage moderne. Pour l'instant à Air France comme ailleurs les prolétaires font le gros dos.

Quel bilan tires-tu de ton expérience dans les syndicats et de ton travail militant en général ?

Si les militants révolutionnaires, dans les entreprises, ont une utilité, c'est d'aider les travailleurs à s'organiser d'une façon autonome vis-à-vis des hiérarchies et des idéologies patronales ou syndicales. Les deux principaux problèmes pour lutter dans les boîtes du point de vue des travailleurs sont :

— Trop de travailleurs (euses) pensent qu'il n'y a pas dans « la boîte » de contradiction radicale entre les intérêts des patrons et ceux des travailleurs. Par exemple, lors des conflits les salariés courent après les rendez-vous en allant du bas au haut de la hiérarchie.

— Les travailleurs ne font pas vraiment confiance aux syndicats mais ils hésitent à se lancer dans des luttes ou aller voir les patrons sans l'appui desdits syndicats. Ils aimeraient que les syndicats les soutiennent mais les laissent libres de s'organiser

Les rôles que se donnent les syndicats sur le plan national ou au niveau de l'entreprise sont les mêmes. Être indispensable aux rapports entre les salariés et les patrons. Les patrons, bien sûr souvent jouent ce jeu : ils proposent tout un tas d'occasions de réunions, de discussions, de négociations qui rythment la vie des salariés et des syndicats. En dehors des périodes de conflits (grands ou petits) les patrons ont toujours l'initiative bien sûr. L'action des syndicats est toujours du type « Retenez-moi sinon je fais un malheur », le malheur étant la grève.

Les réformistes de tout poil (syndicalistes ou politiques) n'envisagent la grève que comme moyen de pression pour revenir à la table de négociations. Pour les négociateurs professionnels l'essentiel est de trouver un point d'accord entre les intérêts (bien compris) des capitalistes et ceux (mal compris) des travailleurs. Pour les « pros » de la négociation un point d'accord doit exister de toute façon, donc pas besoin de chercher une autre société, la démocratie est le système parfait où tous les problèmes doivent et peuvent se résoudre.

En règle générale, les militants révolutionnaires ne peuvent être ni compris ni entendus, sauf dans des périodes particulières (grève dans l'entreprise, mouvement social plus ou moins généraux), où là les choses changent. Le reste du temps, ils ne peuvent qu'être des syndicalistes radicaux, honnêtes, et plaquer un discours qui se veut révolutionnaire sur des événements qui ne le sont pas, et donc sans contact avec la vie ordinaire des autres travailleurs.

(1) A l'aéroport, la situation était assez cocasse. Les bagagistes et les ouvriers non qualifiés étaient catégorie I. Les employés commençaient en catégorie II et ceux qui avaient les dents longues ou tout simplement besoin de fric étudiaient comme des malades des manuels de réglementation, de billetterie, etc., pour devenir catégorie III. Ceux qui passaient l'examen et le réussissaient se trouvaient gros gens comme devant car il y avait plus de titulaires du titre de catégorie III que de postes à pourvoir. De plus, des cadres plus jeunes et plus diplômés entraient directement en catégorie III, limitant ainsi encore davantage la promotion interne.

(2) Le récit détaillé de ce conflit, écrit par une vingtaine de grévistes, se trouve reproduit à la suite de cette interview.

Vendredi 28 octobre.²⁹

—14h00 — Les agences Air France cessent le travail pour réclamer des effectifs. Elles se présentent chez M. Triolet, qui siège aux Champs-Élysées. Celui-ci refuse de les recevoir et s'enfuit. Les agences décident de se rendre à Montparnasse.

La Réservation³⁰, avertie, décide de débrayer et de rejoindre leurs collègues des agences à Montparnasse pour les soutenir et pour proposer leurs propres revendications, notamment en matière d'effectifs.

Mardi 02 novembre.

—14h00 — Les délégués du personnel de la Réservation et des agences sont reçus par M. TRIOLET qui ne leur accorde que quelques miettes nettement insuffisantes.

Mercredi 03 novembre.

—14h00— Le personnel de la Réservation et des agences cesse le travail pour deux heures malgré l'intervention de Mme Ory³¹ qui affirme que les effectifs seraient prochainement débloqués et donc qu'il n'est pas nécessaire de se mettre en grève. Cependant ses propos ne seront pas entendus et la grève sera massivement suivie. L'assemblée générale se tient à Montparnasse.

Mercredi 09 novembre.

—19h00 — Les syndicats annoncent aux agents qui travaillent en J13³² que cet horaire sera supprimé courant 1978.

A l'unanimité, les deux groupes et leurs deux responsables décident d'arrêter le travail 2 heures avant la fermeture du service. Le personnel discute entre eux de l'action à mener.

Jeudi 10 novembre.

Débrayage de 2 heures et assemblée générale à Blanqui qui décide la grève de 24 heures pour le lundi 14 novembre.

Lundi 14 novembre

- MATINEE- 08h00 : Diffusion de tracts aux différentes entrées de l'immeuble Blanqui³³ et vulgarisation de la grève auprès de nos collègues.

- 09h00 : Assemblée générale

- Élaboration d'une plate-forme revendicative,

- Décision d'avoir une entrevue avec Herbemont³⁴.

- Création d'un comité de grève

- APRES-MIDI L'ensemble des grévistes sont reçus par Herbemont, assisté de Goulet, responsables tous les deux de la DP, et seuls à vouloir "daigner" nous recevoir ! Cependant ils refusent d'écouter nos revendications et ils nous renvoient à la DRP.

Sur place, l'assemblée : vote la grève de 24 h reconductible, élabore le programme de la journée du lendemain et rédige un tract rendant compte de l'entrevue avec Herbemont.

Mardi 15 novembre

09h00 Assemblée générale

- Préparation de l'assemblée générale aux Champs-Élysées et rédaction d'un tract qui sera distribué le mercredi.

- Discussion houleuse sur la signature ou non dudit tract par le bureau central CGT.

APRES-MIDI Nous nous rendons à l'agence ELY où se tient une assemblée. Une douzaine d'agents ELY y participent. Le principe d'une grève, le jeudi, proposé par les syndicats, est accepté par ELY (1) sous réserve que la même décision soit prise aux Invalides. Réunion du Comité de grève.

Mercredi 16 novembre

- 09h00- Assemblée générale

- Préparation de l'assemblée générale aux Invalides.

- Discussions diverses.

²⁹ Début du mouvement 28 octobre et courant novembre 1977.

³⁰ La « Résa » : service de 150 à 200 personnes qui prennent au téléphone les demandes diverses des clients, en particulier les réservations.

³¹ Chef de la Réservation.

³² Horaire de 13h30 à 21h30 dit « continu », il inclue le temps de repas et donc libérant la matinée.

³³ ELY code pour agence Air France 118, avenue des Champs-Élysées.

³⁴ Cadre du service du personnel, future direction des ressources humaines.

- APRES-MIDI Assemblée générale aux Invalides. - Historique du mouvement de grève de la Réservation - Son organisation - Appel à la grève - Vote favorable sur les mêmes propositions faites au personnel ELY (1).

Jeudi 17 novembre

08h00 Diffusion des tracts dans les différents points de vente AIR FRANCE.

09h00 Assemblée générale à Blanqui.

- Discussion sur la nécessité d'aller en délégation à la direction, l'après-midi.

APRES-MIDI L'assemblée générale réunie à Montparnasse³⁵ regroupe le personnel de la Réservation et des agences en grève pour 2 heures..

Vote de la grève de 24 heures pour le vendredi 18 novembre, par le personnel des agences.

-18h00- La réunion fixée à 10h30 est "bizarrement"³⁶ avancée à 09h30.

Vendredi 18 novembre

-8h00— Diffusion du tract appelant le personnel des agences à se mettre en grève de 24 heures afin d'appuyer la délégation qui sera reçue par M. TRIOLET.

—09h30— La délégation, comprenant des représentants du Comité de grève, des syndicats CGT, FO et CFDT et des chefs de groupe³⁷, est reçue par M. TRIOLET³⁸ et KAPLOUN.

- Refus catégorique d'ouvrir les négociations. Nous nous heurtons à un véritable mur de mépris.

-10h00— Rassemblement, sur les Champs-Élysées, des grévistes de la Réservation et des agences ; le mécontentement est général.

— Assemblée générale tenue sur les Champs-Élysées :

- Décision de se rendre à Montparnasse, afin d'être reçus par M. ROUBAUD, l'après-midi.

Repas pris à Montparnasse, après distribution de tickets gratuits par le Comité d'établissement

— 15h00 — M. ROUBAUD reçoit le Comité de grève et les délégués du personnel.

Refus catégorique de satisfaire nos revendications.

Pendant cette entrevue, quelques grévistes parviennent à fixer un rendez-vous avec M. GIRAUDET, le lundi 21 novembre.

— Assemblée générale sur place:

- Impossibilité au personnel des agences en grève de voter la prolongation de la grève, étant donné le nombre insuffisant d'agents présents.

- Début de la discussion au sujet d'aller manifester, aux aéroports, le jour du départ de CONCORDE pour New York.

Samedi 19 novembre.

-MATINEE— Planning du week-end: aller à CDG samedi

À ORLY³⁹ le dimanche.

- Diffusion du tract à la cantine PNC⁴⁰ et à l'aéroport, aux comptoirs ventes, à l'enregistrement et au Fret

—APRES-MIDI— Visite faite au Fret, en grève,

Visite des différents locaux faisant ressortir les malfaçons

d'installation et l'application des mesures de sécurité les plus élémentaires.

— Retour à Paris.

Dimanche 20 novembre

Journée passée à ORLY-SUD:

- Contacts et discussions avec le personnel invité à se réunir au restaurant (ASC⁴¹, PNC, DM⁴²).

- Distribution de tracts sur les comptoirs vente et enregistrement.

³⁵ Ancien siège d'Air France dans les immeubles du boulevard de Vaugirard.

³⁶ FO et la CGT pendant tout le mouvement font de leur mieux pour « reprendre la main » vis-à-vis des agents ne leur faisant pas confiance. La direction de son côté joue les bureaux centraux des syndicats contre le personnel en grève.

³⁷ Chef d'un groupe d'une douzaine d'agents à la « Résa » ou d'un comptoir en agence, premier grade dans la hiérarchie : maîtrise.

³⁸ Chef des services commerciaux.

³⁹ CDG code pour Charles-de-Gaulle (Charly pour les intimes) et Orly, aéroports parisiens.

⁴⁰ PNC et PNT personnel navigant « C » pour commercial et « T » pour technique.

⁴¹ ASC agent des services commerciaux.

⁴² DM direction du matériel, préparation et réparation des avions.

-Retour à Montparnasse et compte rendu des deux jours passés aux aéroports. Rédaction d'un tract.

Lundi 21 novembre

-08h00- Diffusion d'un tract dans les différentes agences AF⁴³ appelant le personnel à se mettre en grève afin d'appuyer la délégation qui sera reçue par M. GIRAUDET, président d'AF.

-10h00— Assemblée générale à Blanqui avec le personnel de la Réservation.

- Organisation de l'entrevue avec GIRAUDET, qui comprendra 2 membres du Comité de grève, 2 représentants des agences et un représentant de chaque syndicat.

- Organisation des collectes.

- Renouvellement du Comité de grève.

- Décision d'attendre la fin de l'entrevue pour réunir l'assemblée.

-13h00— Déjeuner pris au restaurant de Montparnasse.

-15h00- Rassemblement de l'ensemble du personnel DRP⁴⁴ au restaurant.

—15h00— Entrevue avec M. GIRAUDET, assisté de MM. ROUBAUD, TRIOLET, KAPLOUN et de la délégation.

—18h00— La séance est levée. Aucune revendication n'est satisfaite.

Discussion houleuse entre les grévistes sur l'annulation de la manifestation prévue à CDG pour le vol de CONCORDE PAR/NYC⁴⁵.

Mardi 22 novembre

-09h00— Assemblée générale à Blanqui

- Compte rendu de l'entrevue de GIRAUDET.

- Discussion sur l'extension de la grève à l'ensemble de la compagnie. Les dirigeants syndicaux sont contre.

- Vote de la poursuite de la grève, une dizaine d'agents décident d'arrêter la grève.

Par crainte de l'effritement du mouvement, l'ensemble du personnel décide de reprendre le travail, le mercredi 23 novembre.

-16h00- On décide unanimement d'arrêter la grève, les bureaux centraux refusant d'étendre la grève.

- Bilan de la grève.

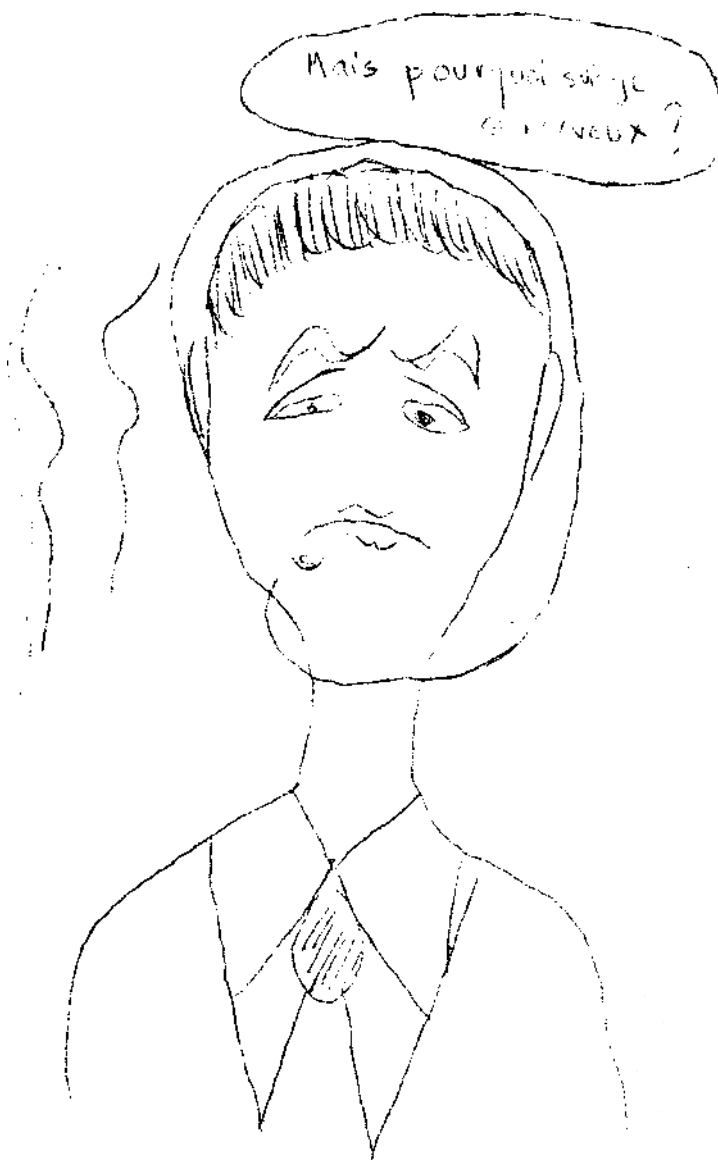
NOS REVENDICATIONS

-Augmentation des effectifs à plein temps

⁴³ Air France.

⁴⁴ DRP direction regroupant, les agences, la réservation, les services commerciaux (démarcheurs).

⁴⁵ Les syndicats (CGT) en tête ne voulaient à aucun pris entacher le vol inaugural de concorde vers New York.



- Non embauche extérieure à temps partiel
- Maintien de l'horaire J13
- Suppression des horaires contraignants⁴⁶
- Temporisation à 1 minute entre les appels
- Réduction du temps de travail (2 heures par semaine)

Nous avons décidé: de nous mettre en grève à la Réservation pour améliorer nos conditions de travail qui devenaient insupportables.

Comment améliorer ces conditions de travail? La réponse est simple et ne relève pas de savantes cogitations. Il faut augmenter les effectifs à plein temps.

-remplacer immédiatement les agents en congé maternité, maladie, disponibilité c'est-à-dire 220 agents d'exécution : chiffre officiel, 150 agents : chiffre réel

-embaucher à l'extérieur des agents à temps plein car l'embauche à temps partiel n'est qu'un pis-aller. Le temps partiel a été instauré pour permettre à certains agents en place d'améliorer leurs conditions de vie (pour des raisons familiales). Recruter des agents à temps partiel à l'extérieur pour pallier un manque d'effectif, n'est pas une solution. Il n'aura pour résultat que d'augmenter le rythme de travail. En effet, à l'heure actuelle, l'arrivée des J13 à 13h30 crée jusqu'au départ des horaires les plus tôt(J8) un léger "sureffectif" qui allège les charges de travail de tous. Le remplacement des J13 par 2 groupes à temps partiel qui n'arriveront qu'à 15h30 créera un accroissement des charges de travail individuelles entre 13h30 et 15h30. D'autre part cette mise en place ne peut entraîner que des perturbations au sein du personnel. Il est bien certain qu'un agent embauché à temps

partiel, dans l'espoir d'être intégré un jour dans la compagnie, n'aura pas les mêmes mobiles qu'un agent déjà intégré. L'embauche à temps partiel ne peut entraîner que des détériorations des conditions de travail. Détériorations d'autant plus grandes qu'elles suppriment le seul horaire continu à la Réservation : l'horaire J13.

Horaire continu égale meilleures conditions de vie puisque plus de temps à soi! Les 3 horaires continus ne seront pas pour autant supprimés. Il est bien convenu que la fatigue nerveuse et physique d'un agent qui effectue un horaire J10b est beaucoup plus grande que celle d'un agent en J8c ou J9. Nous demandons des conditions de travail décentes qui amèneraient une meilleure qualité de service, une cadence supportable, une durée de travail hebdomadaire établie en fonction de la spécificité de la tâche (combiné, ordinateur et téléphone). C'est pour toutes ces raisons que nous avons posé les revendications suivantes.

UN PAS VERS L'EXTENSION

Nous sommes tous persuadés que les revendications qui nous ont mis en mouvement sont pour la plupart trop importantes pour être arrachées à la seule Réservation. Le sentiment est renforcé par l'attitude de la direction de DRP qui manœuvre pour essayer de diviser, lâchant des miettes aux agences pour isoler la Réservation.

L'extension de la grève nous la voulons et nous nous tournons en premier vers les agences et la plus importante d'entre elles : les Champs-Élysées. Une assemblée générale de la Réservation est prévue à Elysées le mardi 15.

⁴⁶ Horaires J10a et J10b commençant entre 10h et 11h se terminant entre 19h et 20h ces semaines ne permettant de ne rien faire que travailler...très contraignants en effet.

La salle du réfectoire est bien pleine, les agents de la Réservation en grève se sont déplacés en "masse" ; l'agence est à peu près vide, et l'on remarque même des agents des services d'action de vente⁴⁷.

Les responsables syndicaux ouvrent la séance timidement; l'ambiance est à l'anxiété; nous avons peur d'apparaître comme voulant bousculer les collègues de l'agence.

Trois collègues du Comité de grève font le point sur le mouvement : revendications, organisation, il y a peu d'interventions. Un camarade se jette à l'eau et appelle les agents d'Elysées à se lancer eux aussi dans la lutte pour leurs revendications.

La séance est suspendue le temps pour les agents d'Elysées de se réunir entre eux ; ils décident le principe de participer à l'action à la condition que les Invalides⁴⁸ suivent aussi. Demain nous irons aux Invalides et nous espérons bien que la même décision sera prise.

LES AGENCES DANS LA LUTTE

INVALIDES :les gens ne sont pas désagréables, plutôt souriants, certains curieux mais seuls quelques-uns engagent la discussion. Impossible de savoir ce qu'ils pensent de notre mouvement à la Réservation, s'ils trouvent que nous avons raison sans que cela les concerne, ou au contraire s'ils ont eux aussi envie de rentrer dans l'action.

Une chose saute aux yeux : le personnel est plus âgé, mais qu'en conclure ? Étant sans illusions va-t-il être plus déterminé, ou au contraire sera-t-il plus timoré, plus tenu par des problèmes personnels, etc.?

L'ASSEMBLEE GENERALE A EU LIEU LE MERCREDI 16 A II HEURES

Personnellement j'étais assez tendu, les camarades de la Résa aussi me semble-t-il. Nous occupons tout le fond de la salle. Les agents des Invalides ont débrayé en masse. Après une introduction des responsables syndicaux et de délégués demandant tous l'entrée en lutte des agences et soulignant l'importance du mouvement démarré, les agents des Invalides se réunissent entre eux et décident de participer aux 24 heures du vendredi : tous les commerciaux de Paris seront en grève ce jour-là.

Cette fois ça y est, le mouvement prend de l'ampleur, mais va-t-il durer ?

Pour l'instant les agences ont plus suivi qu'autre chose, elles n'ont pas eu l'occasion de décider de leurs propres revendications et formes de lutte; on parle de le faire jeudi après l'assemblée générale à Maine Montparnasse.

Le débrayage de jeudi est massif et l'ambiance est chaude à Montparnasse; on décide d'aller voir M. Triolet le lendemain avec rassemblement de la direction. Mais les agences n'ont toujours pas eu l'occasion de se réunir entre elles pour s'organiser.

MANIFESTATION AUX CHAMPS-ELYSEES

Donc manifestation des agences et de la Résa devant le 121 Champs-Élysées, siège de la direction parisienne (et de l'agence la plus connue).

La direction, pour éviter peut-être toute invasion propose un rendez-vous à 9 h 30 au lieu de 10 h 30 prévu, FO accepte et la CGT aussi; le Comité de grève non consulté suit.

On bat le rappel du Comité de grève et des grévistes encore présents aux syndicats le jeudi soir pour que la délégation reçue par Triolet soit représentative. Nous nous retrouvons à une trentaine le vendredi matin pour aller à la direction. Discours des bureaux centraux, réponse de Triolet: bavardage. Les revendications sont rappelées. Non à tout ; la lutte continue.

A 10 h 15 nous sommes tous redescendus sur le trottoir. On déploie les banderoles CGT et FO, on sort la pancarte du Comité de grève, on attend que tout le monde arrive: l'atmosphère est tendue. Petit à petit la foule grossit: 150 ou 200 présents, ce n'est pas mal pour des services où les traditions ne sont pas spécialement à la grève et aux manifestations et où en plus il y a 80 à 90 % de femmes qui, dans cette société de par leur rôle de mères et d'épouses sont moins disponibles que les hommes pour la lutte revendicative.

Dans cette grève, baromètre d'une bonne combativité, les mères de famille sont premier rang! Par un beau soleil, le compte rendu de la visite à Triolet est fait vers II heures; cela ne semble pas décourager les grévistes.

Deux propositions pour la journée sont faites: aller à la direction générale à Montparnasse ou bien faire une assemblée pour que les agences renforcent, organisent et prennent en main leur mouvement. On choisit d'aller voir la direction générale. Tout le monde à Montparnasse.

⁴⁷ Démarcheurs et autres commerciaux, un des moyens pour quitter la résa et les comptoirs des agences.

⁴⁸ Deuxième grosse agence située esplanade des Invalides.

Alors que nous attendons dans le hall, M. Giraudet⁴⁹ arrive ; certains grévistes le reconnaissent, hésitent, se précipitent ; enfin une responsable syndicale le laisse se dégager et prendre l'ascenseur.

Une heure et demie va être utilisée à attendre à la cantine devant le salon où M. Giraudet déjeune, et devant son bureau. Finalement, le directeur chargé des affaires sociales nous reçoit c'est la ruée, tout le monde veut voir et entendre. L'entrevue est orageuse à part des serments sur sa bonne foi, il ne nous propose rien, rien, rien. Le ton monte vite. Son attitude est méprisante. Certains grévistes répondent à son mépris par l'agressivité.

A la sortie de son repas, quelques agents, après avoir hésité, accrochent Giraudet; certains sont très intimidés; l'une d'entre elles dira : « J'avais les jambes qui tremblaient dans mes bottes tellement j'étais impressionnée. » Finalement, arrivé à son bureau, M. Giraudet demande à son secrétariat d'accorder un rendez-vous fixé au lundi 15 h 30 pour 5 personnes.

DEUX HEURES TRENTE POUR RIEN

14 h 30 : il y a beaucoup de monde dans le hall de Montparnasse et pas mal de têtes nouvelles. A 15 h les représentants, du personnel sont reçus 3 représentants des bureaux centraux syndicaux, 3 représentants du Comité de grève de la Résa, 3 représentants des agences, I catégorie⁵⁰ trois de la Résa.

M. Giraudet ouvre la séance par un long, très long discours sur les impératifs de la concurrence internationale, et les coûts de personnel soi-disant plus élevés à Air France que chez certains concurrents. Quant à nos revendications il n'a rien à en dire ou plutôt rien d'autre que ce que notre commandement en a dit. « Je ne peux, nous dit-il, revenir sur des décisions qui ont déjà été prises en application de la politique générale que j'ai déterminée. » Visiblement M. Giraudet nous a reçus non pas pour négocier mais pour nous convaincre de deux choses :

- de la justesse de sa politique
- et de sa détermination à ne rien céder sur rien.

La démonstration en sera faite par la suite quand nous discuterons point par point chaque revendication: il y aura toujours de bonnes raisons pour refuser de céder sur toutes les revendications. Les raisons de refuser sont variées: trop cher, revendications non justifiées, mauvais exemple pour le reste de la compagnie, etc. De toute façon le résultat est le même !

Dans la discussion sur les conditions de travail à la Résa, Giraudet aura l'air étonné par certaines de nos descriptions ou remarques, mais bien entendu sa confiance dans le commandement local est entière; ce dernier, pour clore en beauté nous proposera une commission d'étude sur les conditions de travail...

DELEGATION AUX AGENCES

SCRIBE

Le mercredi 16 novembre 77 quelques agents de la Réservation, en grève, se sont rendus à l'agence SCRIBE pour encourager leurs collègues à venir nombreux à l'assemblée générale, à Montparnasse.

Un coup de fil donné le 16 au matin ainsi que des tracts distribués le matin même ont annoncé l'arrivée des grévistes.

Le chef d'agence pour "calmer les esprits" prend alors la précaution de convoquer les agents par groupe de trois, quatre personnes afin de leur rappeler leur "droit chemin"...

Lorsque les grévistes se présentent à l'agence, en début d'après-midi, le chef d'agence refuse catégoriquement une réunion avec les agents de SCRIBE. Les grévistes de la Réservation sont une dizaine ainsi que quelques agents catégorie trois⁵¹ car l'assaut s'avère difficile.

Les grévistes descendent en salle de repos attendant que les agents des comptoirs viennent discuter, sur leur temps de pause, par petits groupes. L'atmosphère est un peu tendue au début, et ce pour plusieurs raisons :

L'inspectrice de l'agence s'est postée au haut des escaliers que doivent emprunter les agents pour rejoindre les grévistes.

⁴⁹ PDG d'Air France

⁵⁰ Maîtrise, contrôlée par FO, mais une partie des grévistes est pour toutes les unités possibles !.

⁵¹ Maîtrise.

Les agents de SCRIBE reprochent et regrettent qu'il n'y ait pas eu de débrayage cet été lorsqu'ils ne pouvaient même pas lever le nez de leur comptoir, durant toute une journée.

Si la plupart des agents trouvent leurs conditions de travail pénibles, notons que certaines femmes les trouvent « idylliques ».

Les agents de SCRIBE exposent leurs problèmes :

- Une saison épuisante, due à l'insuffisance d'effectif.
- Des difficultés pour prendre leur temps de repas et de pause dans la journée.
- Des vacances refusées et très peu de week-ends complets de repos.

Notons, d'autre part, qu'il a été impossible pour les grévistes de communiquer avec les agents travaillant au service des sociétés en compte, trop absorbés par leur travail.

Nous sommes angoissés en quittant l'agence à la pensée que, même si les agents ont pris conscience de leurs problèmes, ils ont peur de l'encadrement très étouffant.

Mais après les discussions que nous avons suscitées par notre présence, quelques agents ont, malgré tout, pu surmonter leur gêne à l'égard de leur commandement et se sont joints à notre mouvement en assistant à l'assemblée générale des grévistes de la Réservation et des autres points de vente A.F.

Ils ont voté pour un nouveau débrayage partir du lundi.

Malheureusement le lundi en question, personne n'est venu les encourager

Et ainsi leur mouvement que nous avions eu du mal à soulever s'est trouvé "étouffé dans l'œuf".

LA PORTE MAILLOT

Nous sommes quatre volontaires pour aller distribuer des tracts à nos collègues de cette agence. Nous montons au premier étage afin de prendre contact avec le délégué du personnel. Celui-ci étant occupé au téléphone, nous l'attendons dans le couloir.

Au même instant, surgit le chef de l'agence.

Celle-ci nous trouve plutôt « envahissantes ».

Elle nous demande, froidement, ce que nous voulons.

Nous lui expliquons les raisons de notre venue. Elle refuse de nous laisser bavarder avec nos collègues des comptoirs et s'entretient, brièvement avec le délégué.

Unaniment le personnel décide de débrayer une heure afin de pouvoir discuter plus librement avec nous. Après qu'ils nous ont fait part de leurs problèmes, nous pouvons constater qu'ils sont semblables aux nôtres. Enfin nous les encourageons à venir participer à l'assemblée générale du lendemain, à Montparnasse.

A ORLY ET ROISSY

UNE AUTRE TENTATIVE D'EXTENSION :

Ayant fait de notre mieux pour fusionner notre mouvement avec celui des agences nous pensons bien sûr aux aéroports. Les syndicats nous ont dit qu'ils ont fait ce qu'il fallait pour que les personnels des aéroports soient au courant des luttes à DRP.

Nous savons par ailleurs que le service du courrier refoule les paquets de tracts ayant trait à la grève.

Nous décidons donc en assemblée générale d'envoyer des collègues à Roissy samedi 18 et dimanche 19 à Orly.

A Roissy

Nous nous retrouvons une quinzaine à Roissy le samedi. Les uns vont à l'une des cantines, les autres à la seconde, le reste fait les comptoirs vente et enregistrement.



L'accueil est étonnant de gentillesse d'abord, d'intérêt ensuite. Nous découvrons que nos collègues des aéroports sont débordés et que la direction leur prépare un mauvais coup avec leurs horaires : 3x3x3 (3 matinées, 3 soirées, 3 repos), ce qui aura des conséquences sur leur paie.

Nous découvrons aussi que personne n'est au courant de notre mouvement. Un syndiqué nous raconte que, la veille ou l'avant-veille, il a participé à une réunion des syndiqués et qu'on ne leur a rien dit.

Nous rencontrons des collègues ex-saisonniers que la direction utilise à temps partiel en leur faisant miroiter une possible intégration, s'ils sont sages.

Nombreux sont les agents à temps plein qui se disent prêts à entrer en lutte pour leurs conditions de travail, leurs horaires (et aussi sur les salaires). Certains, très peu nombreux, se demandent s'il ne vaut pas mieux attendre les nouveaux horaires, mais reconnaissent que les problèmes des charges de travail, eux, ne peuvent guère attendre.

Cette première partie de notre "visite" est plus qu'encourageante. Nous sommes unanimes à avoir le sentiment que si les syndicats réunissaient ses collègues en assemblée générale et leur proposaient de s'organiser pour passer à l'action des mouvements démarreraient bientôt.

En visite au Fret

Nous nous rendons ensuite au Fret-Roissy où nous savons que les collègues débrayent 4 ou 8 heures par jour depuis quelque temps.

Nous arrivons à la fin d'une assemblée générale où une trentaine de travailleurs d'une équipe ont voté pour 4 heures de grève, en fin de service. Les responsables syndicaux les réexpédient au travail en attendant le débrayage du soir et nous emmènent visiter la gare du Fret.

Cette gare "la plus grande d'Europe" est énorme mais a été construite sans que l'avis des intéressés ait été pris à aucun moment.

Les agents du Fret sont surtout mécontents du manque d'effectif, de l'inadaptation de beaucoup d'installations de la gare et de la sécurité souvent inexistante ou insuffisante.

La grève nous paraît évidemment très justifiée, mais il nous semble que les syndicats ne sollicitent pas l'initiative des grévistes. En n'organisant des débrayages que équipe par équipe et en fin de service, les syndicats empêchent qu'un esprit de combativité se développe. Les gens faisant la grève chez eux, ils risquent de se décourager plus vite et de faire la preuve vis-à-vis de la direction d'un manque de détermination.

Orly - le dimanche 19 novembre

Nous sommes une dizaine à partir de Montparnasse et nous retrouvons deux collègues qui ont commencé à distribuer les tracts à la cantine.

Nous passons de table en table pour discuter avec les gens. Nous rencontrons des collègues du Fret qui sont mal informés de la grève de Roissy et ne comprennent pas bien pourquoi, eux, ne sont pas appelés à agir.

Ils sont inquiets pour leur 3x3x3⁵².

Nous rencontrons des mécaniciens, quelques-uns se plaignent de l'absence des syndicats, d'autres sont marqués par la grande grève de 1975. Tous sont persuadés que pas grand-chose n'est possible, si on se bat en ordre dispersé. Ils se rendent compte de toute sorte de problèmes que seule l'action résoudra, ils se demandent quoi faire, comment le faire et s'il est possible de gagner.

Certains, très rares, sont au courant de notre mouvement, mais désabusés, ils sont persuadés qu'on ne les appellera à un mouvement que quand le nôtre sera fini. La plupart des collègues rencontrés sont persuadés de la nécessité d'agir mais ne voient ni comment contrôler leur mouvement ni comment agir immédiatement : l'inquiétude et le mécontentement sont importants, mais il n'y aurait que des perspectives d'action et de victoire possible qui pourraient mobiliser les énergies.

Aux comptoirs d'enregistrement et de vente, une surprise nous attend : la direction utilise, quand elle en a besoin, des ex-saisonniers à raison de vacation de 5 heures et 5 minutes payées 80 F en fin de journée à la caisse, à condition d'avoir la prime de disponibilité qui est de 15 F, sinon, c'est 65 F en fin de journée.

⁵² Horaire qui prévoit 3 matinées de travail, 3 soirées de travail et trois repos.

Ces "vacataires" sont convoqués à la journée, beaucoup désirant être intégrés se demandent s'il leur est possible d'agir.

Les autres agents, du moins ceux qui ont envie de lutter, sont inquiets de l'attitude possible des vacataires en cas de grève.

De toute façon, les perspectives d'actions immédiates ne sont pas à l'ordre du jour, semble-t-il, les gens attendant des perspectives syndicales.

Nous quittons Orly un peu moins optimistes qu'à Roissy la veille, mais persuadés que, si le travail de propagande et d'organisation des agents des aéroports était fait (en particulier assemblées générales), il y aurait des perspectives d'actions capables de faire perdre leur morgue à ceux qui nous dirigent et aboutir les revendications sur les problèmes des effectifs en général, des agents hors statut ou des horaires. (3X3X3, J13, horaires continus).

Voici le texte adopté par six agents de la Réservation, le lundi 21 novembre devant l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à BLANQUI.

« Cela fait maintenant une semaine à la Réservation que nous sommes en grève pour nos revendications d'effectif et de conditions de travail.

Cette grève, nous voulons, nous pouvons la gagner. La direction en la personne de M. ROUBAUD⁵³, a répondu non à nos revendications décidées en assemblée générale. Comment vaincre cet obstacle ?

Les agences ont débrayé massivement et se sont prononcées pour la grève. Nous avons décidé, dès le début, qu'il fallait, pour gagner, l'unité des agents et des organisations syndicales (et ceci jusqu'aux bureaux centraux).

Pour contrôler notre grève, nous avons décidé de prendre toutes les décisions importantes en assemblée générale, après une décision démocratique. Nous avons procédé à l'élection d'un comité de grève dont le rôle est d'organiser l'action des grévistes syndiqués et non syndiqués, entre les assemblées générales.

Or nous constatons depuis quelques jours un mauvais fonctionnement du type d'organisation que nous avons choisi, ce qui nuit à l'efficacité. Pour gagner sur notre revendication, il faut arrêter cela et retrouver la cohésion, la démocratie et l'organisation qui ont fait notre force. Nous pensons qu'il est important de soumettre ce point de vue à l'assemblée générale. »

(I) Ce texte n'a pas été adopté par l'assemblée générale.

Suite à ce texte, nous rappelons quelques éléments :

Le Comité de grève a été élu en assemblée générale et comprenait un représentant de chaque groupe, des chefs de groupes et de chaque organisation syndicale. Les premières réunions se sont bien déroulées, avec un ordre du jour et la rédaction d'un compte rendu de réunion. Ensuite, au lieu de réunir normalement le comité et d'agir tous ensemble, les dirigeants syndicaux nous ont entraînés dans des actions dispersées empêchant toute coordination.

Tout démontre aujourd'hui que les questions sérieuses soulevées dans le texte se sont trouvées malheureusement vérifiées. Les responsables syndicaux ont refusé de s'appuyer sur la détermination des travailleurs : par exemple, en nous laissant attendre pendant deux heures trente à la cafétéria, sans nous informer du piétinement des négociations.

L'APRES-GREVE

Nous venons de vivre dix jours de grève. Ce fut une situation difficile mais enrichissante quant aux relations humaines et au point de vue travail. Aujourd'hui mercredi, c'est la reprise du travail, et en même temps la prise de conscience, ce matin surtout puisque nous avons échoué.

L'espoir qui s'était développé de jour en jour de voir aboutir nos revendications est réduit à néant, et nous voilà de nouveau devant nos « CRT »⁵⁴ avec des conditions de travail encore pires, du moins plus mal acceptées. Malgré cela, nous sommes sûrs de n'avoir pas complètement perdu la partie. Il n'y a pas eu que des choses négatives dans cette grève, bien au contraire. Nous avons appris à nos dépens le peu de considération que la direction nous porte et de plus, que seul le rendement comptait. Pour elle nous ne sommes RIEN... C'est quand même dur à avaler. Sur ce plan-là au moins, plus

⁵³ Chef du personnel.

d'illusions à avoir. Un autre point positif , c'est le contact que nous avons pu établir avec nos collègues que nous côtoyons de longues heures mais que nous ne connaissons pas Nous avons pu discuter avec eux de nos problèmes et nous apercevoir que finalement nous avions tous les mêmes.

Donc ce matin, nous reprenons le travail en fin de compte déçus mais pas tout à fait battus. Nous restons optimistes ; nous ne regrettons rien surtout vis-à-vis de nos collègues qui sont restés branchés pendant ces dix jours. Comme ils ont l'air mal à l'aise ce matin, comme leurs sourires sont gênés et comme nous nous sentons, nous, en position de force. Car finalement ces gens ont les mêmes problèmes que nous, alors pourquoi ne nous ont-ils pas suivis ?

Peut-être, la prochaine fois...

¹ Écran d'ordinateur relié à un ou plusieurs gros ordinateurs centraux.

LES LECONS D'UNE GRÈVE

NOTRE FORCE

1. Un mouvement quasi unanime, du moins au début et qui avait la sympathie de tous et même de la majorité des non-grévistes. Nous avons su dépasser les divisions entre syndiqués et non-syndiqués Et même les querelles personnelles,
2. Des buts clairs, nos besoins en ce qui concerne nos conditions de travail étaient évidents pour tous y compris pour une bonne partie de la maîtrise et nous avons su les traduire en revendications capables de mobiliser le maximum de collègues.
3. Une organisation librement consentie et démocratique; des assemblées générales très fréquentes qui permettent, du moins au début, de bien animer et contrôler le mouvement.

NOTRE FAIBLESSE

Un manque d'expérience: pour la plupart d'entre nous il s'agit de notre premier mouvement sérieux. Nous ne voyons pas toujours le sens des manœuvres de la direction ni ne mesurons très bien sa volonté de résistance.

Nous ne discernons pas toujours le fonctionnement et le rôle exact des syndicats. Ils sont censés défendre les travailleurs, mais sont plus soucieux de négociations à tout prix, de commissions paritaires, d'accords signés et de respectabilité que d'organisation d'une lutte décidée contre le plan d'austérité de Giraudet.

UN COMITE DE GREVE QUI N'A PAS

BIEN REMPLI SON ROLE

Le Comité de grève n'a pas su prendre en main totalement l'organisation de la grève : la propagande vers les non- grévistes de la Résa, les autres services, les contacts avec la direction, les actions et les manifestations à organiser.

Nous sommes restés dépendants des syndicats et quand ceux-ci ont eu une action démobilisatrice (propagande pour 2 heures de grève au lieu de 24 heures, ou refus d'aller manifester à Roissy) nous n'avons pas su les contrer et passer outre en les entraînant comme nous l'avons fait pour débiter l'action.

D'ailleurs cette faiblesse du Comité de grève s'est manifestée par le fait qu'il ne s'est plus réuni pendant la seconde moitié de la grève et aussi par le fait que nous n'avons pas réussi à faire certaines choses que nous nous étions fixées ; par exemple la rédaction d'un journal quotidien rapportant à tous les activités de tous et les faits intéressant la grève (il n'y a eu qu'un numéro).

NOUS AVONS TROP COMPTÉ SUR LES BUREAUX CENTRAUX

Ceux-ci n'ont pas été capables de se rencontrer pour faire un texte commun de soutien à notre mouvement (ils ont préféré faire trois tracts séparés). Ils n'ont pas pu ou pas voulu faire un tract commun pour appeler les agents ayant les mêmes problèmes que nous à se réunir en assemblée générale pour décider de leurs propres luttes (formes et revendications). Ils n'ont pas voulu rassembler les diverses luttes locales qui ont eu lieu en un mouvement suffisamment puissant pour faire reculer la direction.

CETTE GREVE NOUS A BEAUCOUP APPRIS

ELLE nous a appris d'abord que nous pouvons faire confiance à notre voisin et que nous pouvons dépasser les idées toutes faites selon lesquelles les autres agents ne sont que des arrivistes qui ne pensent qu'à eux-mêmes et incapables de se bagarrer. Nous avons découvert tout au long des 15 jours de mouvement quantité de collègues décidés, prêts à des sacrifices, pleins d'imagination et d'énergie. C'est un grand acquis du mouvement qui doit nous donner confiance pour des luttes futures.

ELLE nous a appris ensuite ce qu'étaient nos patrons. Ils ont l'habitude de se cacher derrière leur prétendue compétence pour prendre les décisions qu'ils nous imposent; en fait nous avons tous vu que leur seule compétence consiste à trouver les solutions pour mieux nous exploiter.

Le paternalisme d'Air France a montré son vrai visage entre ceux qui appliquent la politique d'austérité et ceux qui la subissent, entre ceux qui cognent et ceux sur qui l'on cogne, il n'y a qu'un seul point commun : le bâton. Et nous devons tout faire pour retourner ce bâton.

Cette grève nous a enfin renforcés dans notre certitude que nous avons raison de chercher à imposer de meilleures conditions de travail,

Nous nous sommes rendus compte que nous n'étions pas isolés avec nos maux d'estomac, notre prime ou notre vue qui baisse. Nous avons compris que nos conditions de travail étaient pour quelque chose dans ces maux.

Nous avons compris que les mots rassurants de la direction (ou du « médecin ») n'avaient d'autre but que de nous faire travailler plus,

A nous de nous préparer à des luttes futures pour imposer :

- les 36 heures par semaine
- l'embauche massive à plein temps
- la minute de temporisation

et peut-être même plus !

Tracts divers

(1993-1995)

DIX JOURS QUI EBRANLÈRENT AIR FRANCE.

Les médias, les politiciens et les patrons font comme si ils étaient étonnés de notre réaction. Trois ans de blocage des salaires, d'augmentation du temps de travail, de baisse des primes diverses, CSG, etc., les dernières mesures ont été la très grosse goutte qui a fait déborder le vase : trois ans de plans Attali ça a suffi !

Cette fois nous refusons d'être des pions à vie, nous refusons d'être piétinés (doucement quand l'économie va bien, brutalement quand elle va mal), nous refusons les oukhasés des technocrates, très fiers d'eux, mais incapables de prévoir quoi que ce soit (sauf peut-être leur propre carrière).

Ballamou, Bosson et "Attila" voulaient qu'une fois de plus nous acceptions de nous faire avoir.

Pourquoi aurait-on à partager les conséquences des décisions des dirigeants ? Le pouvoir est à eux, ils en sont plus que jaloux et en tirent tous les avantages possibles.

Ils voudraient nous faire croire que nous aurions les mêmes intérêts qu'eux. Foutaise !

De toute façon, la discussion sur la répartition des efforts est un faux débat, nous n'avons pas à discuter sur la façon de nous passer à la casserole. D'ailleurs avons-nous quelque chose à négocier ? Dans les discussions entamées avec la direction nous ne savons pas ce que les syndicats proposent, nous n'avons pas le contrôle sur ce qu'ils disent.

Peu importe que les économies soient équitablement réparties ou pas, en réalité nous ne sommes pas dans le même avion, nous n'avons pas du tout les mêmes intérêts.

Il n'y a donc pas de discussion possible.

Seul le rapport de forces entre la direction et nous lui a fait rengainer son plan "de recul social".

Grève et rassemblements, blocage de pistes ou des autoroutes, extension des protestations sont nos seules forces.

Cette grève est importante, au-delà du groupe Air France : voilà au moins quinze ans que de droite ou de gauche, on nous promène de plan social en plan de redressement jusqu'aux 3,5 millions de chômeurs, aux salaires en baisse et à l'augmentation permanente des pauvres à la dérive.

Et voilà qu'en dix jours, ce processus commence à ne plus être ressenti comme une fatalité.

La semaine dernière, en manifestation, nous avons rencontré et reconnu Baudis, maire libéral de Toulouse, député de la majorité, et certains d'entre nous ont voulu lui souffler dans les bronches. C'est parfait que ces petits messieurs se frottent un peu à la réalité. Ça chauffait un peu, mais le maire "dissident" PC qui se trouvait à la manifestation a joué les gardes du corps de ce député "réac". Sans doute à l'Assemblée font-ils semblant de s'"engueuler", mais ils sont bien solidaires : faisons donc attention aux faux amis.

Les faux amis se reconnaissent à leur spécialité : la négociation sur nos problèmes. Si nous acceptons les discussions entre spécialistes, il y a bien des chances que les "spécialistes" nous roulent, souvenez-vous des négociations sur l'augmentation de la journée de travail. Revenir de 25 mn à 15 mn journalièrement devenait une victoire dans la bouche de certains, quelle belle négociation, quelle belle victoire : augmenter le temps de travail.

Si nous voulons gagner, il ne faut pas compter sur les autres (politiciens ou syndicalistes), ils ne rêvent que de nouvelles négociations, dont nous serons exclus. Au nom de la bonne gestion et de la défense de l'entreprise, ils vont essayer de nous faire avaler leurs couleuvres, toujours les mêmes, plus de travail et moins de salaire, et, au nom de "la lutte contre le chômage" (comme ils disent), de nouvelles suppressions d'emplois !

Les syndicats voudraient bien redorer leur blason par leur rôle d'intermédiaires auprès des patrons et des pouvoirs publics.

Mais si nous acceptons cela, nous sommes foutus. Si nous voulons contrôler notre mouvement jusqu'au bout nous devons nous en donner les moyens : tout doit être décidé en assemblée générale. Si des discussions avec les patrons ont lieu, nous devons pouvoir choisir ceux qui nous représenteront, ceux en qui nous avons confiance, délégués (des syndicats ou pas) qui ne doivent être que des porte-parole.

S' il doit y avoir des négociations, qu'elles se déroulent à Orly ou Roissy, à la vue et au su de tous et non dans l'ambiance feutrée de La Défense.

Actuellement, la direction et le gouvernement hésitent. Ils redoutent que la grève s'étende à d'autres entreprises. Aussi, si nous voulons gagner il ne faut pas rester sur sa boîte, mais au contraire étendre la bagarre à tous ceux qui sont concernés et ils sont nombreux.

En refusant le plan social, les ouvriers et employés d'Air France montrent que la lutte est possible et que la garantie d'une vraie victoire se trouve dans un élargissement à d'autres entreprises menacées par le même genre de politique.

Jamais une grève n'avait été aussi soutenue, non seulement par les autres salariés de l'aviation, mais aussi par tous les autres, y compris par ceux que les médias exhibent comme "usagers".

Jamais l'ennemi ne nous avait autant menacé, comme P. Suard, le P-DG d'Alcatel Alsthom, à FR3 le 23/10, nous accusant d'être responsables de la mort, en avion privé, de trois de ses cadres !

La propagande bat son plein.

Le gouvernement vient de retirer "le plan de retour à l'équilibre", mais qu'en est-il des 15(25) minutes, du blocage des salaires, des autres primes, etc. ?

Dix jours de lutte nous ont donné le vent en poupe, mais notre vigilance doit redoubler : pour gagner contre les futurs projets du gouvernement, il faudra encore se battre tous ensemble à Air France et dans les autres boîtes.

Nous avons réappris à parler, à nous connaître, à soulever la chape de plomb de l'ennui et de la résignation quotidiens : ne gaspillons pas ce formidable acquis !

Les révoltés du Bounty

25 octobre 1993

Tract n°3

RIEN N'EST JAMAIS ACQUIS

On essaye de toute part d'enterrer le mouvement : gouvernement, syndicats, médias, etc. Ils nous bordent pour mieux nous endormir. Même si le travail a repris, et que quelques irréductibles ont continué jusqu'au 2 novembre, notre mouvement qui en dix jours a balayé non seulement le plan et Attali à Air France, mais aussi des années de recul et de résignation en France, n'est pas mort. L'occupation du siège, les manifestations, la méfiance devant Blanc, le non-paiement des journées de grève, les revendications en suspens, et surtout les nouveaux plans qu'on nous prépare (*L'Usine Nouvelle*, hebdomadaire patronal, du 28/10/93 annonce cyniquement qu'il faudra trancher dans le vif des effectifs), tout cela fait qu'il ne faut pas s'endormir. L'ennemi a cru gagner du répit pour mieux nous démobiliser : à nous de lui prouver qu'il se trompe. Mais pour cela, il faut tirer certains enseignements, car dans cette société en mouvement perpétuel rien n'est jamais acquis.

Les syndicats ont montré dans cette grève qu'ils étaient toujours là pour mener le mouvement dans leur intérêt (c'est-à-dire se faire reconsidérer par la direction comme de bons chiens de garde), quitte à nous soutenir, tant que nous n'allons trop loin. Certains s'y sont cassé les dents comme FO qui est apparu clairement comme briseur de grève : le 24/10/93, juste après la démission d'Attali, on a pu voir, sur TF1, les responsables centraux FO, Genoves en tête, « fêter la victoire » et annoncer que la grève était terminée, sans nous consulter bien sûr ! Nous avons répondu dans les AG ce que nous en pensions !

La CGT joue un jeu plus subtil et soutient le mouvement, mais souvenons-nous des luttes passées : ils sont toujours prêts à nous torpiller, le moment venu, si nous allons trop loin. Il y a bien sûr des délégués et des militants des syndicats dans la lutte, y compris de FO ; mais ils le sont en tant que simples travailleurs n'ayant pas d'intérêts distincts des nôtres, et non en tant que représentants d'un appareil qui ne cherche qu'une place de gestionnaire de la crise. Mais si les syndicats existent, c'est parce qu'ils se nourrissent de notre passivité, de notre délégation sans contrôle, y compris dans un grand mouvement comme le nôtre.

Notre méfiance envers eux, notre volonté d'en découdre ont suffi à imposer des moyens de lutte efficaces comme le blocage des pistes, le refus des parlottes de fin de manif, les délégations en nombre, comme pour exiger de la police le retrait des plaintes contre des camarades pris après les affrontements, ou pour faire pression sur les délégations syndicales à La Défense. Mais faire pression sur les syndicats, c'est encore leur reconnaître une utilité qu'ils n'ont pas, même pour les négociations. On ne le répétera jamais assez : que celles-ci aient lieu au vu et au su de tout le monde, que les discussions soient retransmises en direct, sans manipulation.

Nous avons également laissé aux syndicats le monopole des convocations d'AG, de certaines initiatives. Nous n'avons pas besoin d'eux pour convoquer des AG, réfléchir sur le sens de la lutte et nous donner les moyens en conséquence.

Si les manifestations quotidiennes ont permis de se retrouver en dehors des barrières de profession, de commencer à tisser des liens horizontaux, de comprendre que nous avons les mêmes intérêts, non seulement à Air France, mais partout ailleurs ; si pour la première fois depuis 1968, un mouvement était vraiment unitaire, et ressenti comme tel par tous, nous ne l'avons pas décidé : c'est l'ennemi qui nous a rassemblés dans le même rejet de son plan, pas nous qui l'avons imposé.

On a pu par atelier, par service, contrôler la grève parce qu'on se connaît, mais on ne l'a pas fait par site, ni entre les sites. Ce qui laisse le champ libre à ceux qui veulent nous diviser, nous freiner en parlant de reprise du travail à Roissy à ceux d'Orly, et réciproquement... Il n'est pas facile de réapprendre à tisser des liens ne passant pas par les canaux syndicaux ou médiatiques, mais c'est une question vitale pour les mouvements à venir.

Le Savoir c'est le Pouvoir, et de fausses informations peuvent à un moment donné faire basculer un mouvement dans le sens de la démoralisation.

Le mouvement a été tellement fort rapidement qu'il a surpris l'adversaire, mais on ne l'aura pas deux fois de la même façon : déjà ils fourbissent leurs armes pour mieux nous coincer, nous diviser. Vingt et un grands patrons, dont l'ignoble Suard, se sont payés une page de publicité dans *Le Figaro*, pour s'inquiéter du droit de grève dans le service public : ce n'est pas par plaisir, mais pour faire préparer un nouvel arsenal répressif.

Pourtant, nous avons confiance en nous, en notre force collective, mais cette confiance ne doit pas nous aveugler : si un futur conflit dure et se durcit, tous ne voudrons pas aller jusqu'au bout. Des différenciations, des divisions qui seront exploitées par la direction peuvent se faire sentir parmi les grévistes. Vision pessimiste ? Malheureusement réaliste. Même si l'on ne tient pas compte des navigants qui sont restés passivement en dehors du mouvement, à la fin de la grève, certains ont repris plus vite que d'autres, pas forcément par manque de courage ou d'argent d'ailleurs, mais parce que les intérêts particuliers avaient repris le dessus provisoirement. Tout le monde a reconnu que le blocage des pistes, les affrontements avec la police ont fait beaucoup pour la victoire du mouvement. Mais à la fin, certains commençaient à dire qu'on allait trop loin, qu'il fallait faire attention à l'image de la compagnie. D'autres qui avaient participé s'effrayaient de leur propre puissance. Il ne s'agit pas de se couper de ces camarades mais de comprendre pourquoi de tels comportements existent encore.

Certains, et ils sont le plus grand nombre, pensent encore que notre sort est lié à celui de la compagnie, que nous aurions des intérêts en commun avec elle, et, qu'en tout cas nous aurions notre mot à dire sur la gestion, les réformes, la modernisation. Ils voudraient être entendus, reconnus, avoir des rapports plus humains sur les lieux de travail.

Sentiment bien compréhensible, quand on vit dans une société qui ne reconnaît comme « droit » à chacun que celui d'être une marchandise consommatrice d'autres marchandises, et n'ayant qu'à perdre sa vie à la gagner, dans le travail ou le chômage.

Sentiment compréhensible, mais illusion dangereuse : il n'y a rien de commun, rien de négociable entre le loup et les agneaux ; le croire c'est s'exposer à se faire tondre à la première occasion.

Le capitalisme est en crise, non seulement à Air France, mais dans le monde entier et on ne nous demande qu'une chose : de continuer à la subir en fermant notre gueule selon les plus traditionnels des patrons, ou en choisissant qui d'entre nous sera mangé, selon les plus modernes.

Nous avons mis un coup d'arrêt à cette logique ignoble, mais un coup d'arrêt provisoire. Nous avons montré l'exemple, montrer que ce qui « était irrévocable » la veille, pouvait être abandonné le lendemain. Nous avons montré aux autres et à nous-mêmes la formidable puissance que nous détenions. Nous n'en avons pas encore réalisé toutes les conséquences.

Une chose est sûre : rien n'est jamais acquis.

Les révoltés du Bounty

10/11/1993

Tract n°4

JOYEUX NOEL

CHÉRI, FAIS MOI PEUR

Gouvernement et syndicats ont retenu les leçons de la grève à Air France et ils n'exhalent qu'un seul cri : Plus jamais ça !

Le gouvernement a retiré (provisoirement) ses plans de privatisation à France Telecom et à EDF-GDF ; les syndicats organisent des actions secteur par secteur en faisant monter la pression sur le gouvernement, comme la manifestation de 30 000 salariés d'EDF-GDF à Paris, le 23/10/1993. La CGT plus finement propose (cf. tract Air France du 10/12/93) rien moins que la cogestion (c'est-à-dire des postes pour les bureaucrates qui respectent la même logique capitaliste)!

On comprend leurs inquiétudes : ce qui a commencé à Air France fait son œuvre dans la société et ici même ça continue : à preuve la grève des gars de la Restauration à Orly qui a redémarré pendant tout le mois de novembre et qui a duré jusqu'au début décembre.

LE RETOUR DU BÂTON

La nomination de Blanc à Air France n'est pas un hasard mais s'inscrit au contraire dans la continuité de sa prestation à la RATP, après les grèves de 1988. Lors de ce conflit, les ouvriers des ateliers de maintenance du métro (Fontenay, Boissy, etc.) s'étaient particulièrement illustrés par leur combativité et leur méthode de lutte : passée la première semaine, seulement 10 % étaient en grève, les 90% restant se cotisaient pour payer le salaire des grévistes (qui à eux seuls pouvaient paralyser les ateliers), et ce n'étaient pas les mêmes qui faisaient continuellement grève. Le mouvement a pu ainsi durer plus que de coutume.

Ce n'était pas supportable par la direction et celle-ci a réagi : en essayant d'abord de diviser (la répression immédiate n'étant pas possible) en promouvant certains ouvriers à des postes de responsabilités à la place de chefs incompetents, mais surtout en sapant à la base ce qui fait la force des ouvriers : leur place dans la production qui leur permet de paralyser l'entreprise.

La sous-traitance de certaines opérations (comme cela se fait déjà à la SNCF), la délocalisation de certaines activités, et l'extraction du savoir-faire ouvrier à l'aide de systèmes informatiques (fort coûteux, ce qui freine, pour l'instant, les envies patronales). Le couronnement de l'opération étant la remise en cause du droit de grève au nom du service public minimum, sur laquelle Blanc s'est cassé les dents.

C'est la même manœuvre qu'il va entreprendre à Air France.

Nous sommes prévenus...ne laissons pas faire.

HOU HOU, MEFIONS NOUS. LES FLICS SONT PARTOUT (chanson passée)

Les télévisions, surtout FR3, ont rendu compte correctement de la grève : interviews de grévistes syndiqués et non syndiqués, films des affrontements avec gros plans sur la violence policière. Mais c'est là que le rôle des médias est encore plus insidieux : de nombreux grévistes, même masqués, sont reconnaissables par la police, et lors des discussions du 25/10/93 sur la reprise du travail, des gros plans sur les affrontements verbaux ont été diffusés.

Une des forces du mouvement a été sa confiance en soi, l'ouverture sur l'extérieur. Il ne s'agit pas de sombrer dans la paranoïa, mais une saine prudence vis-à-vis des journalistes (même quand ils ont l'air d'être corrects) n'est jamais de trop.

Ce n'est pas la peine de donner à la direction des armes pour se faire battre. D'autant que les gars de la Restauration, pendant l'occupation, en fouillant dans les bureaux de leur direction ont retrouvé des dossiers de filature, écoutes, photos, détails sur la vie privée des militants connus !

L'INTERNATIONALE (air oublié)

Le mouvement à Air France a non seulement eu un aspect positif en France, mais aussi à l'étranger. De nombreuses grèves ont éclaté dans plusieurs compagnies aériennes : Austrian Airlines (la première grève depuis 40 ans !), TAP, Qantas, American Airlines (avec

intervention de Clinton au bout de 12 jours de grève pour imposer des négociations), Sabena (où les ouvriers ont refusé de jouer les jaunes contre nous), etc.

Ceci prouve que tous les salariés de tous les pays ont les mêmes intérêts dans les luttes : chaque victoire ici est une victoire ailleurs et réciproquement. Le recul général des travailleurs des compagnies aériennes, commencé en 1981, lorsque Reagan licencia 30 000 contrôleurs aériens, pour briser leur grève, s'est achevé le 24 octobre, ici. Ceux qui veulent nous enfermer dans le carcan du patriotisme d'entreprise, comme du nationalisme tout court (« Fabriquons français ! »), sont bel et bien nos ennemis.

NÉGOCIATIONS (refrain trop entendu)

Tout le monde a pu le constater : quinze jours de grève ont fait plus que des années de parlottes syndicales, de journées d'action bidon, de négociations avec la direction. Pourtant, beaucoup reprochent à la direction de ne pas nous avoir consultés sur les « réformes » à mettre en place pour sauver la compagnie.

Nous ne sommes pas des jusqu'au-boutistes des grèves, des partisans des actions suicidaires : à un moment, le mouvement doit se replier pour mieux repartir. Ce que les professionnels du marchandage appellent négociations n'est que l'enregistrement, à un moment donné, du rapport de forces entre les salariés et la direction. Rapport de forces que les deux parties tentent soit de remettre en cause, soit de pousser en avant. Dans cette remise en cause, le patron individuel peut compter sur le soutien de ses pairs et de l'État, qui bénéficie d'une centralisation des décisions beaucoup plus aisée que les salariés qui sont isolés déjà dans l'entreprise mais surtout en dehors.

Ce qui reste des mouvements, ce ne sont pas ces avantages particuliers, partiels et limités en durée, mais la prise de conscience de notre force par l'action collective : réapprendre à parler, à se connaître, à soulever la chape de plomb de l'ennui et de la résignation quotidiens ; tout ce qui fait que nous envisageons de nous réapproprier nos conditions d'existence et non plus à les subir.

MAIS ALORS ?

Grâce aux conditions particulières d'Air France, le mouvement a permis de prendre conscience à la fois de nos possibilités (solidarité active, action collective, etc.) mais aussi des obstacles à résoudre : le rôle des syndicats, l'attachement à l'entreprise, la peur du vide devant ce qui s'ouvre à nous : non pas le replâtrage du système capitaliste, mais la mise en place d'une autre société.

Tout le monde sait qu'il faudra remettre ça au prochain plan. Comme ce gréviste du Fret Roissy (interviewé à FR3), le moral au zénith, qui déclarait qu'il fallait « continuer jusqu'au paiement des jours de grève ». Le journaliste lui demandant « Et après, si vous avez satisfaction ? », répondit « On continuera », certains savent que c'est la lutte qui paye parce qu'elle nous rassemble, nous unit, et fait reculer l'adversaire, à condition de passer à la vitesse supérieure. Sinon, nous serons défaits sûrement et démoralisés toujours.

Les révoltés du Bounty Tract n°5 14/12/93

TOUT EST DIT ? TOUT RESTE A FAIRE !

LES MAITRES CHANTEURS

La direction a commencé son offensive de charme par l'envoi d'un somptueux questionnaire nous demandant notre avis sur l'état de la compagnie et son devenir ; il y avait même de la place pour de l'expression libre !

Au même moment, dans le journal de l'entreprise, M. Franz nous avertissait de la criticité extrême de la situation financière de notre chère compagnie : non seulement, le déficit 1993 atteindrait 7,5 milliards de francs, mais encore la compagnie coûterait tellement plus qu'elle ne rapporte, qu'elle ne pourrait couvrir les frais de personnel et de carburant mensuels. Le tout assorti de la menace : « Ou vous adhérez à la nouvelle politique, ou c'est la fin d'Air France. »

Nouvelle politique ? Mais comment peut-elle être menée par une direction dont 80 % des membres faisaient partie de la brillante ancienne direction qui par sa politique exemplaire a mené, justement, la compagnie au bord du gouffre ? La tornade blanche les aurait-elle changés si rapidement ?

COCORICO

Les résultats de l'enquête, une fois rassemblés, ont permis à la direction, relayée par les médias, de crier victoire : 51 % du personnel serait prêt à se sacrifier et soutenir la direction ! Quand on sait qu'il n'y a eu que 14 000 réponses sur 42 000 employés, on voit que la direction peut compter sur 7 140 personnes : quel triomphe !

Soyons sérieux : au-delà de ce questionnaire poudre aux yeux, ce qui se prépare, grâce à la réorganisation de l'entreprise (découpage en directions géographiques, autonomes financièrement, etc;), c'est la création d'unités plus petites, où les salariés, divisés, seraient plus facilement manipulables pour rendre impossibles les grandes grèves comme celle d'octobre.

C'est de nous faire payer, par l'attaque contre le salaire et la précarisation de l'emploi, la reculade de la direction et du gouvernement, l'exemple que nous avons donné à tous les salariés, ici et ailleurs, y compris les marins-pêcheurs.

Dans ce dernier cas, nous avons pu voir la tendresse avec laquelle les CRS les ont traités à coups de crosses réglementaires : de cela aussi, il faudra se souvenir.

UNE ATTAQUE DE FRONT

La direction se targue de proposer un plan "social" sans licenciement sec, mais avec le gel des salaires pendant 3 ans, l'augmentation du temps de travail, et 2 000 départs "volontaires" (Attali doit se retourner dans son fauteuil !). Qui peut croire, avec 3,5 millions de chômeurs, qu'il va y avoir encore des départs volontaires ? Où Blanc pense-t-il les trouver ?

Parmi les cadres, liquidés pour incompétence, et jetés en pâture au bon peuple ?

Les navigants trop chers payés, les commerciaux ? Ou surtout parmi ceux qui ont plus montré leur détermination pendant le dernier conflit : ceux du Fret, de l'Escale, de la DM ?

Ce qui est intolérable pour les "nouveaux" dirigeants, à Air France comme ailleurs, c'est qu'il puisse encore exister des secteurs, où la place dans la production alliée à un sentiment d'appartenance à une collectivité de lutte, gêne "leur" vision de la bonne marche des affaires, gâche leurs délires, non pas du "zéro défaut", mais du zéro travail qualifié et du maximum de travailleurs "flexibles" et sous-payés.

TIENS ! ET LES SYNDICATS ?

Ils n'ont pas disparu, au contraire, ils ont préparé leur couplet, répété la musique ; ils sont prêts. FO continue sur sa lancée et applaudit le plan de la direction ; la CFDT, à peu de frais (elle ne représente qu'elle-même) se veut critique ; la CGT, plus subtile, critique le plan antisocial, appellerait presque à la grève, mais ce qui l'ennuie le plus, comme surtout le PCF. (qui en profite pour appeler à voter aux cantonales), c'est de brader "l'outil national", le "fleuron français"... Ils préparent les journées d'action bidon à répétition. Rien de bien neuf.

Ils font un sale boulot, mais ils ont une excuse, ils le font salement et ils continueront de le faire tant que nous les laisserons prospérer sur notre démission, sur le refus de prendre nos affaires complètement en main.

On peut les critiquer, se foutre de leur gueule, les insulter, les déborder comme en octobre, cela ne sert à rien tant qu'on leur laisse une once de légitimité à parler et décider en notre nom, parce qu'on ne s'organise pas nous-mêmes.

S'organiser, non pas pour refaire un syndicat "de base", "autonome", "démocratique", qui serait un interlocuteur plus représentatif, auprès de la direction, pour négocier la modernisation. Mais s'organiser pour se donner les moyens de notre lutte : le retrait sans condition du nouveau plan.

PRENONS GARDE

La direction elle non plus ne chôme pas : derrière le "dialogue constructif", se préparent les armes anti-grèves : la répression directe et l'aide des autres compagnies.

Nous avons eu l'expérience des affrontements sur les pistes : nous avons pu contenir les C.R.S., mais on ne les aura pas deux fois de la même façon. Il faudra faire preuve d'imagination, et faire jouer la solidarité avec les salariés non seulement d'Air Inter ou d'ADP, mais de tous les secteurs, y compris les chômeurs.

La meilleure solidarité que les travailleurs des autres compagnies pourront nous donner, c'est de non seulement de refuser de jouer les jaunes (comme l'avaient fait ceux de la SABENA), mais de se mettre eux-mêmes en lutte, car ils subissent les mêmes problèmes que nous. A nous de réfléchir aux contacts à nouer dès maintenant.

Les adversaires s'observent ; le plan est digéré par les salariés, la direction attend fermement, sûre de son chantage.

La grève d'octobre l'a prouvé : nous pouvons faire échec à ce nouveau plan ; nous avons la force, le nombre, les moyens.

Nous savons sur qui nous pouvons compter et de qui nous devons nous défier.

La puissance de ceux qui nous tourmente est d'abord dans nos têtes.

Tout est dit ? Tout reste à faire !

Les révoltés du Bounty

Tract n°6

15/03/1994

Cette feuille, comme les précédentes, est rédigée par plusieurs personnes extérieures et intérieures à Air France. Nous n'avons pas la vocation d'être un nouveau parti, syndicat, ou quelque racket qui prospérerait sur les faiblesses des luttes. Simplement, nous voulons contribuer à la préparation des futurs mouvements, en faisant part de nos réflexions. Nous serions heureux que d'autres s'y associent ; mais nous serions tout aussi heureux que d'autres feuilles surgissent à Air France et ailleurs. De la diversité des réflexions, naîtra la véritable unité d'action, celle qui a clairement conscience de ses buts et de ses moyens.

ANESTHÉSIE...

Blanc a bien réussi son coup : le chantage orchestré depuis janvier avec l'aide du gouvernement et des médias présentant le plan comme la carte de la dernière chance, les négociations bidon du 26/27 mars où Blanc déclara qu'il organiserait un référendum s'il n'avait pas l'accord des 14 syndicats, tout cela a fonctionné. Cette politique du tout ou rien était en fait soutenue par les syndicats, à ma gauche, CGT et CFDT ("nous refusons le plan et la manière dont les négociations sont menées") essayant d'être radicales (depuis la CFDT a fait machine arrière et demande de participer aux négociations) et à ma droite, FO enthousiaste dans le soutien (pour oublier le cauchemar de la grève d'octobre) parce qu'il n'y avait pas de licenciement sec, le gel des salaires pendant trois ans, et la promesse d'une subvention de 20 milliards de francs (en oubliant allégrement les conditions bruxelloises).

Les résultats ont amené 70 % de voix au plan.

Un référendum cela ne sert presque exclusivement qu'à apporter une réponse positive à celui qui la pose, surtout si la question est "Voulez vous être licenciés ?" Le but est de coincer les veuteurs devant une absence de choix réel en dramatisant la situation et d'obtenir le consensus dont rêve tous les dirigeants. Et ça marche.

Les plus malins, après les résultats, peuvent toujours se dire que ce sont les autres qui ont voté oui, ou que ça n'engage à rien, on verra après ; le plus important étant le sursis obtenu. D'autres pensent qu'enfin ils ont une once de reconnaissance puisqu'ils ont été consultés "démocratiquement", que chacune des voix comptait, qu'on aurait même pu dire non (c'est prévu, dans ces cas-là il n'y a pas de vote). Mais sérieusement peut-on penser que les voix des salariés valent quelque chose de plus que celles des créanciers de la compagnie ?

Il n'y a pas de bonne gestion

Quelle que soit la direction de la compagnie (et c'est d'ailleurs la même que précédemment), la crise actuelle est celle de la concurrence exacerbée depuis la déréglementation. Le modèle qu'on nous propose c'est celui de British Airways, modernisé sous la houlette thatchérienne : 12 000 licenciements (sur 45 000 salariés) en 10 ans pour aboutir à de nouvelles charrettes, ou les compagnies aériennes américaines, dont le personnel a échangé la "garantie de l'emploi" contre le gel des salaires et la limitation du droit de grève, et a obtenu ...les licenciements secs, voire la liquidation. C'est l'adhésion à cette politique, tête baissée, qu'on nous a demandée et que la direction croit avoir obtenue : pourtant, un autre choix est possible, celui que les travailleurs de la Sabena, en refusant de jouer les jaunes contre nous en octobre, ont indiqué.

Le spectre de la grève semble avoir été effacé.

Si le rocardien Blanc a mieux réussi que le mitterrandiste Attali c'est qu'il a su exploiter nos faiblesses, nous hypnotiser parce qu'il n'y avait pas d'autres perspectives que de le soutenir, appeler à l'unité syndicale ou attendre le dépôt de bilan. Blanc a su amplifier les dissociations qui étaient apparues à la fin de la grève entre ceux qui étaient prêts à aller le plus loin (en rompant définitivement avec les syndicats ou l'esprit de la compagnie), ceux qui étaient effrayés de leur propre force ou des obstacles à affronter, et la majorité qui regrettait l'emploi de l'action directe et ne voulait qu'une réforme de la compagnie. Le résultat du référendum traduit le manque de confiance en nos propres capacités que nous avons pourtant éprouvées en octobre.

Mais l'attitude attentiste ne sert à rien, tôt ou tard il faudra remettre ça car le plan de Blanc est bien dans la lignée de celui d'Attali.

Le contenu du PRE

Pour rester optimistes, comme le disait un journaliste "avec son référendum, Blanc a court-circuité les syndicats et créé les conditions d'un dialogue social capable de briser les comportements conservateurs. Mais des syndicats court-circuités sont des syndicats sans contrôle sur des travailleurs en colère".

Les révoltés du Bounty

Tract n°7

LE PRINTEMPS SERA-T-IL CHAUD ?

Que s'est il passé depuis l'acceptation du plan Blanc ?

Nous sommes aujourd'hui 35 000 ; c'était l'effectif avant le rachat d'UTA. Ce qui signifie que plus de 10 000 emplois sont passés à la trappe (ce qui n'empêche pas les politiciens de bavarder sur l'emploi et le chômage...).

Nous subissons des mesures du même ordre que celles qu'Attali voulait imposer et encore nous n'avons pas tout vu.

Blanc et son équipe de technocrates ont su, avec l'aide des syndicats, nous rouler. Il a habilement joué sur la peur (la compagnie en danger de mort allait disparaître) et l'espoir (les vingt milliards qui arrangeraient tout si nous étions dociles).

Blanc a réussi à amuser certains d'entre nous avec des gadgets, comme de nous demander notre avis sur le fonctionnement de la compagnie : chacun a pu constater tous les grands changements que cela a amenés dans notre vie....

Blanc et les immuables ARH ont joué la concertation sur les horaires pour mieux faire passer la pilule d'une heure supplémentaire. Les discussions ont été fructueuses pour la direction et les cadres et syndicalistes qui ont réussi à faire appliquer cette mesure au nom de la responsabilité... Pourtant il y a un endroit où les horaires n'ont pas augmenté. Là où les gens ont été plus malins dans les discussions ? Là où les syndicats avaient les meilleurs dossiers ? Non, là où les ouvriers (à la DM Roissy) ont préféré aux parloles le refus collectif et la hargne dans l'action... La vie est parfois dure aux champions de la concertation tant du côté patronal que syndical.

Il n'y a pas que de mauvaises nouvelles : l'actionnariat a fait flop, même les cadres, même les braves sympathisants de FO n'ont pas déboursé. Plus sérieusement, les mois d'octobre et d'avril ont vu éclater plusieurs conflits locaux à Roissy, par exemple.

Le pire est devant nous

La principale arme de Blanc, c'est la décentralisation : on taille la compagnie en plusieurs morceaux, les CDR et les CDL. Chaque centre devient une petite entreprise chargée de faire le plus de profits possibles et de révéler les capacités des nouveaux dirigeants à nous presser le citron (les anciens ont eu droit à une mise à la retraite dorée). Pourtant même pour ces nouveaux barons tout n'est pas rose, comme vient de le vérifier le patron du CDR maintenant débarqué par Blanc parce qu'il n'appliquait pas bien la politique d'augmentation de la productivité par la diminution des coûts salariaux. Même les loups se dévorent entre eux !

La décentralisation est pour nous absolument négative : elle a pour objet de différencier les salariés à l'intérieur de la compagnie (salaires, horaires, « avantages », etc.) de façon à nous diviser, et à isoler ceux qui résistent à la pression patronale, en les montrant du doigt aux autres salariés d'abord, pour mieux les licencier ensuite.

L'autre arme, c'est de sous-traiter les activités les moins qualifiées à des sociétés extérieures où les salariés en contrat à durée déterminée ne sont payés que 5 200 F par mois ! Pour Blanc, le bénéfice est double : réduction de la masse salariale et division des travailleurs sur le même lieu de travail. Il ne faut pas laisser tomber ces salariés « extérieurs » et au contraire organiser des luttes en commun.

Notre force c'est d'être unis. Tout ce qui nous divise un peu plus doit être fermement combattu car tout ce que nous laissons passer aujourd'hui constituera demain, dans les futures luttes, des obstacles supplémentaires.

Des partenaires responsables

Déstabilisés par la grève d'octobre, les syndicats ont retrouvé leur rythme de croisière et jouent le jeu de la politique de Blanc, même si au début ils ont été un peu décontenancés par ses appels à la consultation directe du personnel. Mais entre gens de bonne compagnie, on arrive toujours à trouver un terrain d'entente : les discutailleries, les négociations sur le vent ont repris à tel point que les syndicats n'ont plus rien à dire en dehors des élections, comme le

montre l'avalanche de tracts ces derniers temps. On ne regrette pas d'ailleurs l'absence de leur prose lénifiante : elle n'amuse même pas. Dans le bruit de fond syndical, la CGT essaye, comme d'habitude, de détonner en adoptant une attitude plus revendicative, du moins dans les mots. Elle propose une façon de gérer la compagnie plus efficace soi-disant pour tout le monde, du patron à l'ensemble des salariés. Comme si nous pouvions avoir, une fois dépassés les compromis quotidiens, les mêmes intérêts que ceux qui veulent nous faire travailler plus pour moins de salaires.

Comment en est-on arrivés là ?

La situation actuelle n'est pas tombée du ciel, et n'est pas due non plus à la malignité du super-Blanc : elle est le produit de l'arrêt du mouvement d'octobre qui avait permis par la lutte puissante et déterminée (blocage des pistes) l'annulation du plan Attali.

Qu'a-t-il manqué à ce moment là pour aller plus loin que la simple annulation du PRE 2 ? Qu'a-t-il manqué pour éviter que la chape de plomb de l'exploitation, un moment soulevée, ne retombe plus durement sous forme de plan de restructuration ?

Sans doute la volonté plus affirmée de diriger complètement nous-mêmes la lutte et de prendre des initiatives, par exemple :

- aller discuter avec les autres centres,
- centraliser les informations sur la grève sans passer ni par les médias, ni les syndicats,
- décider ensemble de la façon la plus efficace de porter des coups qui font mal et ne pas tomber dans le jusqu'au-boutisme suicidaire,
- comprendre les raisons qui font que certains soient plus « mous » que d'autres pour mieux dépasser ces séparations,
- apprendre à reconnaître les faux amis surtout quand ils parlent de démocratie, de votes pour mieux nous endormir,
- ne pas s'en remettre aux spécialistes pour négocier,
- faire face aux patrons et à l'Etat.

Regardons ailleurs

La grève à GEC Alsthom et celle qui est en train de finir chez Renault montrent que le climat social a changé en France : des grèves minoritaires, mais bénéficiant de la sympathie de l'ensemble des salariés (y compris de certains cadres comme chez Renault Flins ou Rueil), déclenchées par des jeunes travailleurs éclatent en dehors des syndicats et lézardent le consensus. Mais par manque d'expérience, par naïveté devant les manœuvres syndicales (qui n'attaquent plus de front mais emmènent dans des impasses, puis laissent pourrir le mouvement), par absence de contrôle de la lutte à la base, par absence de coordination entre les sites, la combativité s'émousse et, à part quelques miettes lâchées par les directions (des augmentations qui ne compensent pas les pertes dues aux jours de grèves, des embauches aux prix de départ en préretraite, etc.), il ne reste qu'un certain découragement, espérons le, provisoire. La répression n'est pas non plus absente : neuf grévistes de Renault Choisy sont menacés de licenciement pour leur participation aux piquets de grève qui bloquaient le fonctionnement de l'usine et près d'une centaine de grévistes du Mans ont été, pour l'instant, condamnés par la justice.

Nous ne devons pas rester spectateurs de ces conflits : comme nous avons bénéficié de la sympathie et de la solidarité des autres travailleurs en octobre 1993, comme nous devons aider aujourd'hui ces grévistes. La meilleure façon est bien sûr de nous y mettre aussi...

La voie est sur les pistes

Depuis plusieurs semaines, les salariés d'Air Inter étaient périodiquement en grève. Bien encadré par les syndicats, le mouvement semblait uniquement corporatiste pour la défense de « l'entreprise » contre les méchants d'Air France, sans volonté de venir nous voir pour nous expliquer les raisons de la lutte et essayer de faire quelque chose ensemble. Pourtant, il y avait eu des blocages d'autoroute, puis des tentatives sur les pistes sans succès. Le 30 mars, il y a eu la sempiternelle journée nationale d'action des syndicats... Rien à en attendre? Dépassant les carcans, tant de l'entreprise que des

syndicats, des grévistes d'Air Inter, d'Air France et d'EAS, toutes catégories confondues ont osé et réussi à bloquer les pistes et le décollage de plusieurs avions. Ceux d'Air Inter ont remis ça le 10/04/1995 avec, cette fois-ci des grévistes d'ADP.

C'est la preuve que la détermination, la volonté peuvent rendre possible ce qui paraissait impossible !

C'est la preuve que casser les barrières mentales d'appartenance à l'entreprise est le préalable aux actions efficaces !

Les révoltés du Bounty

Tract n°8

Le 13/04/1995

COMME ATTALI, BLANC MENT

Le nouveau rapport comparatif suscité par la direction sur les salaires des PNC montrerait que le salaire de nos collègues PN serait plus élevé que ceux de la Lufthansa. Cela expliquerait une partie du déficit en termes de recette unitaire de la Compagnie.

Pour remédier à cela, la direction voudrait que les PNC de plus de 50 ans aient la possibilité de revenir à des emplois au sol et qu'ils soient remplacés par des agents dont les conditions d'embauche salariales soient identiques aux ASC ou directement par des agents Air France aux conditions salariales des ASC.

En clair, réduire le salaire de nos collègues PNC par la suppression des diverses primes qui augmentent leur salaire de base, celui-ci étant identique à un agent de catégorie A. Pour preuve : lorsqu'un PNC est obligé de retourner au sol suite à une contrainte médicale, il est reclassé en A.

Prétendre que les salaires de base des PNC sont supérieurs aux agents au sol, c'est tromper l'opinion publique, ce que n'a pas manqué de faire la direction en expédiant le rapport à la presse par le service de la Communication.

Souvenons-nous des salaires des agents au sol qui étaient diffusés en octobre 1993 du temps d'Attali.

Il a fallu que des camarades montrent leurs bulletins de paye à la télé pour que cesse le mensonge des salaires mirifiques d'Air France.

Oui, à Air France, il y a des salaires trop élevés : ce sont ceux de Blanc, de Wolf, ce loup d'Amérique qui a mis au chômage 6 000 personnes aux États-Unis pour engraisser les profits des actionnaires d'United Airlines, ceux de cette direction (presque identique à celle du temps d'Attali et qui a conduit la politique que l'on connaît) et qui l'an dernier s'est remercié en s'octroyant des promotions de l'ordre de la centaine de points... et de tous ces consultants extérieurs ! Plusieurs salaires d'un PNC par mois pour chacun d'entre eux.

Mais on peut se poser la question : par qui vont être remplacés les ASC qui seront devenus PNC ? Réponse de la direction : par des employés des services commerciaux en A2, c'est-à-dire par des agents payés juste au-dessus du SMIC ! Alors en défendant leurs avantages, les PNC défendent un peu les nôtres !

C'est pour cela que nous devons être solidaires des PNC en lutte contre notre ennemi commun : la direction d'Air France !

Aujourd'hui, la direction prétend que les salaires des PNC sont trop élevés ; demain, elle dira que ce sont ceux du personnel au sol.

Mais cela fait partie d'un plan plus vaste qui vise à réduire les salaires de l'ensemble de la classe laborieuse. Les propos de Madelin, ex-membre d'Ordre Nouveau à l'origine du Front national, sur les « privilèges des fonctionnaires » ne sont pas tombés du ciel. C'est bien une volonté délibérée de la classe dirigeante et donc de la bourgeoisie d'abaisser l'ensemble des revenus de la classe qui n'a pour ressource que sa force de travail physique ou intellectuelle : le prolétariat. Le chômage est une des formes de contrainte employées pour nous faire accepter notre sort tandis que la hausse de la CSG et de la TVA, dans le même temps que sont accordées aux patrons des subventions soi-disant pour embaucher, s'attaque directement à notre revenu.

C'est pour cela que nous devons, nous à Air France, nous opposer à tout plan qui tendrait à réduire notre salaire par quelque moyen que ce soit. Une victoire sur ce terrain-là serait, pour l'ensemble de la classe ouvrière, une première étape vers la reconquête de ses intérêts et montrer le chemin à suivre pour une lutte d'ensemble pour ôter cette épée de Damoclès qui pèse sur notre riposte à la baisse de nos revenus : le chômage.

Mais pour entamer un tel combat, il ne faut pas compter sur les syndicats et en particulier sur ces dirigeants qui le sont de père en fils ou sur ceux qui ne sont là que pour palabrer avec la direction et qui sont prêts à des concessions sur l'essentiel pour acquérir des points mineurs, mais compter sur nous-mêmes et les quelques syndicalistes honnêtes et dévoués à

leur cause pour nous organiser et adopter un plan de bataille. Et puisque la direction met à notre disposition des micros avec imprimante servons-nous-en pour nous faire des propositions de combat.

Puis, au-delà des organisations syndicales qui sont prêtes à un compromis pour pas grand-chose (voir octobre 1993 et le plan Blanc qui a suivi, accepté par la majorité des syndicats), il nous faut nous donner les structures capables de suppléer à toutes les défaillances syndicales : pourquoi pas un comité de lutte élu par l'ensemble des personnes en lutte et dont chaque membre serait révocable par décision de l'assemblée et non inamovible comme ces dirigeants syndicaux ?

Puis si nous devons entamer une bagarre pourquoi se limiter à un combat défensif ? La meilleure défense n'est-elle pas l'attaque, alors que nous devons faire une heure de plus de travail, notre temps de trajet s'est considérablement allongé (pour beaucoup d'entre nous jusqu'à près de trois heures par jour), pourquoi ne pas le compter en temps travaillé ? Est-ce nous qui avons choisi d'installer le siège à Roissy avec des moyens de transport si défaillants ?

Alors il ne serait que justice que ce temps de transport soit considéré comme temps travaillé.

En tout cas, cela devrait faire partie des plans de revendications de syndicats dignes de ce nom !

Mais si nous voulons un jour conquérir de nouveaux droits, il nous faut défendre ceux que la direction veut attaquer !

Alors pas d'ASC ni de PNC sous-payés ! Solidarité entre personnel au sol et PNC !

Disons tous à la direction que le combat des PNC est aussi le nôtre et forçons les syndicats à reprendre ce mot d'ordre.

Les Révoltés du Bounty : un groupe de personnel au sol

Roissy, le 12 septembre 1995

DIVISER POUR RÉGNER

UN CYCLE INFERNAL

Blanc est en passe de réussir son coup deux ans après la grève d'octobre 1993 : l'attaque est commencée contre une partie du personnel, les PNC. Ce qui était sous-entendu dans son plan, qu'une majorité du personnel a cru bon de ratifier en 1994 pensant éviter l'échéance, est là : tailler dans le vif des effectifs et dans le « gras » du salaire (soit directement en licenciant ou en faisant partir en préretraite, soit indirectement en filialisant ou en sous-traitant).

Blanc est loin d'être un imbécile et n'a pas voulu, comme Attali, attaquer l'ensemble du personnel, par crainte de se retrouver face à un conflit comme celui d'octobre.

Il a comme atout les fameux « sous de Bruxelles » de la recapitalisation qui ont servi non pas à l'amélioration des problèmes quotidiens des salariés, comme le disaient les syndicats (FO en tête, pour accepter de signer le plan de Blanc), mais à constituer un trésor de guerre pour payer les licenciements et les briseurs de grève.

Il a choisi la vieille tactique du saucissonnage : on isole une catégorie de personnel, en passant des accords avec « les représentants » des autres catégories (syndicats de pilotes, par exemple), on l'affaiblit en la montrant du doigt comme « boulet » trop payé (Blanc annonce des coûts salariaux supérieurs de 35 % à ceux de la Lufthansa), et puis on taille dans le vif. Ensuite, s'il n'y a pas trop de réaction, on passe à la catégorie suivante, jusqu'à obtenir le résultat prévu dans le plan : une seule compagnie (regroupant Air France et Air Inter) avec la moitié des effectifs actuels passés à la trappe et des salaires alignés sur ceux des autres compagnies européennes qui payent le moins !

Si les salariés d'Air France, contraints ou d'accord, acceptaient les mesures de Blanc et rendaient la compagnie « plus compétitive », qu'advierait-il alors des salariés des autres compagnies ?

POURQUOI LES PNC ?

Du point de vue de « l'image » de l'entreprise, c'est la catégorie la plus en contact avec « les clients », c'est donc elle qui doit être la plus souple, la plus prête à s'identifier avec l'entreprise. C'est la catégorie où (hormis les pilotes) le prestige de la fonction est encore fort. C'est aussi une catégorie qui, dans son ensemble, est moins organisée, a le moins fait de grèves, jusqu'en octobre 1993.

Pour ceux qui « croient » à leur idéal professionnel, l'attaque de leur image de vieillesse a été particulièrement bien choisie et efficace : parmi les PNC, la division entre jeunes (jusqu'à 37-39 ans !) dynamiques et vieux ringards pourrait marcher à merveille.

Derrière l'idée, avancée par Blanc, qu'un PNC ne saurait rester toute sa vie à bord et donc serait rejeté « à terre », passé l'âge fatidique, se cache le principe de flexibilité du travail qui voudrait qu'aucun salarié, même qualifié, même appartenant à une grande entreprise, puisse envisager une « carrière » linéaire mais, au contraire, qu'il comprenne bien que rien ne sera plus jamais acquis, qu'il sera toujours corvéable et taillable à merci selon les principes de la concurrence économique.

QUELQUES RÉACTIONS

Pourtant même dans une telle catégorie, l'attaque de Blanc n'est pas passée toute seule : malgré le jeu habituel des syndicats (« Retiens-moi, Madeleine, ou je fais un malheur »), leurs querelles de boutiques (pour contrer les syndicats « catégoriels », FO et la CFDT viennent de créer des sections chez les PNC) des mouvements ont éclaté (d'abord en juillet que Blanc a qualifié de « suicidaires ») ; le trafic a été en partie paralysé (les 13 et 14 septembre derniers).

Dernière sa bonne tête d'homme partisan du dialogue, Blanc est tout de suite passé à la vitesse supérieure : bulletin quasi quotidien de la direction, interviews tous azimuts aux médias, campagne de pub antigrevé à la télé pendant plusieurs jours (cela n'est pas si nouveau que cela : souvenons-nous, en novembre 1993, juste après la grève, des pages entières de pub dans les journaux, où certains grands patrons réclamaient la restriction du droit de grève).

Pendant qu'il négocie avec les syndicats, Blanc fait passer des annonces d'embauche (*Le Monde* du 17/10/1995) pour des PNC « jeunes et motivés », sans indiquer, bien sur, les salaires d'embauche...

Passées les premières réactions d'indignation, chacun a constaté que Blanc a mis la barre assez haut : si quelques jours de grévette provoquent de telles réactions, alors face à un mouvement massif qu'est-ce qui pourrait bien nous attendre. En fait Blanc bluffe parce qu'il a l'initiative et qu'il s'attaque à un secteur faible : il veut nous empêcher d'imaginer que le simple fait de lutter tous ensemble puisse inverser le rapport de force en notre faveur.

Il ne veut pas que les PNC puissent sortir de leur isolement actuel, s'ils décidaient de se battre « radicalement ». Car les manœuvres préalables ont réussi : les syndicats de pilotes ont la faveur de Blanc et leurs avantages ont été consolidés depuis les dernières négociations.

PAS DE MIRACLE : UN SEUL CHOIX, LA LUTTE COMMUNE

Il est évident pour tout le monde, y compris pour ceux qui ne veulent pas forcément lutter, que l'échéance est là : tout ce qui a été « gelé » depuis la grève d'octobre remonte à la surface. C'est maintenant, étant bien préparé, que Blanc attaque. Autre évidence classique : derrière les PNC, c'est tout le personnel qui est visé. Alors ? Tout est possible ! Si un mouvement commun hors des catégories se développe, il sera capable de balayer l'attaque et de faire pencher, de nouveau, le rapport de force en notre faveur. Quinze jours de grève collectivement contrôlée par l'ensemble des grévistes font plus que des années de parottes syndicales ou de baratin de la direction sur la communication dans l'entreprise. Car depuis deux ans, depuis la grève d'octobre, qu'a fait Blanc sinon d'un côté proposer un dialogue bidon, et de l'autre côté attaquer en « douceur » nos conditions de travail ?

LES OBSTACLES

Parler des avantages d'une grève, sans essayer de comprendre pourquoi elle ne se met pas en place, pour l'instant, est insuffisant.

Essayer de comprendre ce que sont ces obstacles est le préalable nécessaire à tout mouvement conscient impulsé et contrôlé par les grévistes eux-mêmes.

Il y a d'abord la peur, bien compréhensible, de la répression.

Il y a le lâche soulagement d'appartenir à une catégorie qui n'est pas touchée aujourd'hui, en espérant que cela s'arrangera demain.

Il y a les faux amis et les vrais ennemis qui prospèrent sur notre résignation.

Il y a surtout le manque de confiance en nous-mêmes (tant ici particulièrement à Air France que dans le reste de la France où la vague de grèves du printemps 1995 ne semble plus qu'un lointain souvenir).

Il y a l'ampleur des tâches à surmonter pour dépasser les limites du mouvement d'octobre 1993.

CENT FOIS SUR L'OUVRAGE....

Nous l'avons répété plusieurs fois : rien ne peut être jamais acquis dans les rapports entre patrons et salariés. Croire qu'un compromis durable peut être passé entre les salariés et la direction (soit par les canaux syndicaux, soit par référendum, soit individuellement ou par catégories) parce qu'il pourrait exister un terrain d'entente entre le loup et les moutons est une dangereuse illusion : tôt ou tard la direction (non par méchanceté, mais parce qu'elle est la personnification d'un rapport économique) est obligée de remettre en cause ce qu'on appelle à tort les acquis, pour nous exploiter encore plus (diminution des salaires, augmentation de la durée du travail, déqualification et discipline des rapports de travail toujours plus poussée) en nous rappelant sans cesse que, pour elle, nous ne sommes pas des êtres humains, mais seulement des marchandises dont il s'agit de diminuer toujours plus la valeur, tout en demandant toujours plus d'identification aux règles de fonctionnement de l'économie.

Les révoltés du Bounty

Tract n°9

Le 23/10/1995

État des lieux à la Poste

après les grèves de mai-juin 2003

En cette fin d'année 2003, le climat social à la Poste n'est ni à la mobilisation du personnel ni à l'agitation syndicale. Et ce malgré les menaces du « contrat de plan », de la réorganisation des services financiers, de la distribution et des centres de tri avec ses conséquences sur les emplois, les fermetures de bureaux de poste, etc.

Les attaques subies contre la Sécurité sociale, les retraites, et menées par le gouvernement Raffarin, pèsent encore. Les séquelles de l'échec des grèves (et les retraits financiers sur les salaires) incitent les postiers à l'attentisme et sont renforcées par la passivité des fédérations syndicales de la Poste. Enfin, la dynamique du rouleau compresseur parlementariste et électoraliste commence à produire ses effets avec la complicité des politiques (syndicats et partis).

L'implication plus ou moins enthousiaste dans la préparation du FSE ou la participation à cet événement ont servi de palliatif ou d'ersatz à une réelle mobilisation sur le terrain. Ainsi aucune initiative n'a été organisée par les fédérations, hormis un « communiqué commun CGT, CFDT, FO, CFTC, SUD », pour une « journée d'actions unitaires multiformes » qui concrètement n'a donné lieu à aucune action forte symbolique, et encore moins à une grève, le 23 octobre 2003. Rarement une si large unité syndicale n'a engendré une si grande passivité.

Le bilan de la grève pour les postiers est commun à l'ensemble du mouvement de grève de mai-juin 2003

Les postiers ont rapidement répondu à la grève exemplaire des enseignants (comme en 1995 à l'exemple des cheminots), mais jamais majoritairement, puisque les journées d'action les plus fortes furent suivies à environ 30 % et le reste à 5%.

La fédération SUD-PTT, importante dans le secteur, a joué un rôle positif pour le lancement de la mobilisation avec l'appel à la grève générale, face à l'attentisme et au frein de la CGT.

Cependant les appareils fédéraux (CGT, FO) ont adopté une démarche passive, fixant de fait des limites aux actions afin de ne pas déstabiliser le gouvernement Raffarin. Ils ont instrumentalisé les grèves et les mobilisations en vue de simples pressions et négociations dans et sur le dos des travailleurs, comme à leur habitude.

De ce point de vue, la stratégie commune (malgré quelques nuances) des organisations syndicales « radicales ») et des militants politiques comme ceux de SUD, du Groupe des Dix, de FO Ile-de-France, était bien de s'en remettre aux directions confédérées pour un appel unitaire à la grève générale. Cette stratégie leur permettait aussi de se démettre de leurs tâches essentielles qui auraient plutôt dû être de s'adresser aux travailleurs et aux structures de base interprofessionnelles, de les appeler à prendre en mains leurs propres affaires, à n'avoir confiance qu'en eux-mêmes et en leurs propres forces (exprimant ainsi leur défiance et leur désapprobation des bureaucraties).

Apparemment motivés et « radicaux », les mots d'ordre de grève générale et d'interpellation des confédérations laissèrent les mains libres à celles-ci, et les cautionnaient par avance, quitte à les critiquer après coup mais trop tard ; à aucun moment les éléments les plus « radicaux » ne furent les fers de lance d'une autre manière de lutter et de s'organiser hors des méthodes syndicales. Et ils se gardèrent bien de dénoncer la passivité des syndicats, leur complicité avec les partis de gauche solidaires du gouvernement.

Pourtant, les travailleurs en grève à travers une démarche interprofessionnelle touchant privé et public, ont prouvé sur le tas, mais de manière hésitante et tâtonnante, leurs aspirations à dépasser les divisions en se dotant d'autres outils de lutte : comités de grève et coordinations à diverses échelles locales et départementales (Rouen et l'Éducation nationale en furent les deux meilleurs exemples). Mais à aucun moment une direction légitime et alternative aux bureaucraties syndicales n'a été structurée nationalement.

Alors que les militants de Lutte Ouvrière et de la LCR font depuis des années de la propagande sur les comités de grève et les coordinations, ils n'ont rien fait pour les construire au plan national (LO, bien au contraire, s'y est même opposée chez les enseignants). Voilà bien la preuve qu'aujourd'hui en France les organisations dites révolutionnaires ou syndicales radicales ont abandonné leur projet de rupture avec le capitalisme, avec le réformisme, et avec les bureaucrates, alors même qu'en pleine grève ils pouvaient s'appuyer sur le mouvement de masse et les grévistes.

Pendant et après ce mouvement, non seulement ces questions n'ont pas été posées par ceux-ci, mais encore ils les repoussèrent quand certains grévistes ont tenté de les évoquer lors des assemblées générales afin d'engager un vrai débat démocratique partagé par tous, au début du mouvement à la Bourse du travail, en matinée à l'assemblée de SUD-PTT et l'après-midi à la réunion du Groupe des 10.

Une fois de plus, comme pendant et après novembre 1995, le bilan de ces grèves n'a pas été tiré à partir des critères d'organisation, de méthode de lutte, d'autonomie du mouvement et de son auto-organisation, pour créer ou favoriser une expression légitime de contre-pouvoir face au gouvernement et aux bureaucrates.

Ce ne sont pas les initiatives du rassemblement du Larzac ou du Forum social européen qui, malgré leurs succès, masqueront la dérive politique opportuniste et l'attentisme électoraliste de ces organisations (en particulier LO et la LCR).

Christian Béridel, postier à Paris-Louvre

15/12/2003

Nucléaire : main basse sur la vie

Malgré les incidents à répétition, les catastrophes évitées de justesse et l'absence de solution au problème des poubelles nucléaires (si ce n'est les enfouir pour qu'on les oublie !), le gouvernement va bientôt statuer sur le renouvellement du parc électronucléaire en France. En dépit de la vétusté des installations, EDF a décidé, en septembre 2003, sans même attendre l'avis de l'Autorité de sûreté nucléaire, d'allonger la durée de vie des centrales de trente à quarante ans, et s'achemine vers l'adoption de l'EPR, prototype européen qui ne diffère guère des modèles précédents. L'État français apparaît encore comme le plus fidèle représentant du lobby nucléaire civil et militaire qui, désormais, dépasse les frontières de l'Hexagone pour agir à l'échelle européenne : en l'occurrence, le groupe franco-allemand Framatome-Siemens, qui vise le contrôle du marché mondial de l'énergie nucléaire.

Si les administrateurs de l'électronucléaire ne voient pas d'autre issue que la fuite en avant, c'est parce que la société capitaliste a plus que jamais besoin de puissance motrice sous forme d'électricité pour faire tourner l'immense système de production et de consommation de masse. C'est pourquoi, dans le même temps où se décide l'adoption de l'EPR surgit l'ITER, projet mondial de centrale à fusion thermonucléaire, aboutissement de vingt ans d'expérimentations (Jet européen et autres machines du même genre). L'idée de pouvoir produire de l'électricité à partir de la fusion à très haute température (100 millions de degrés), avec des rendements près de 100 fois plus importants que l'actuelle fission, fait saliver les gestionnaires de l'énergie.

Ils ne manquent pas de prendre prétexte de l'abondance relative du deutérium et du caractère moins radioactif du tritium par rapport aux matières fissibles comme le plutonium pour ressortir leurs « arguments » sur la source d'énergie, enfin trouvée, inépuisable, stable et propre. Indépendamment du caractère très complexe et dangereux de la technologie mise en œuvre (par exemple, le lithium prévu dans l'ITER est aussi explosif que le sodium utilisé dans Superphénix), la nouveauté réside dans le caractère supranational du projet de réacteur à fusion. Les parcs de centrales à fission furent construits et gérés dans le cadre des principaux États nationaux. Si l'ITER marque le recul de leurs prérogatives en la matière, c'est au bénéfice d'institutions supranationales, comme l'Agence mondiale de l'énergie, de bailleurs de fonds venus des quatre coins de la planète, de chercheurs de toutes les nationalités, etc., œuvrant pour le même projet centralisé de création et de distribution de l'énergie au niveau mondial. Ce qui n'empêche pas les États impliqués (les États-Unis, l'Union européenne, la Russie, la Chine, le Japon et la Corée du Sud) de chercher à tirer la couverture à eux. Pour la France, dans le dessein d'accueillir le prototype à Cadarache.

Aujourd'hui, les États sortis vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale monopolisent l'usage de la force nucléaire, ce qui leur confère le pouvoir lié à la possession d'armes de pression et de destruction sans comparaison dans l'histoire humaine. C'est pourquoi, États-Unis en tête, ils ont encore moins l'intention d'abandonner le nucléaire militaire que le nucléaire civil, pour des raisons qui tiennent à la fois à la puissance et au prestige. Bien qu'ils ne visent plus à garantir le partage du monde, comme à l'époque de la Guerre froide, ils ont plus que jamais comme objectif de le contrôler et de le soumettre en bloc. Voilà pourquoi la doctrine militaire officielle n'est plus la « dissuasion » mais le « choquer pour se faire respecter », selon la formule du Pentagone, reprise par tous les états-majors. Derrière la fable des traités de réduction des arsenaux nucléaires, voire de leur élimination sous le contrôle de l'ONU, se profile donc bien autre chose que la fin de l'aventure nucléaire.

Pour les États nucléaristes, il s'agit de mettre à la ferraille des mastodontes devenus obsolètes et de s'assurer le monopole de la recherche et de la création d'armes nucléaires, thermonucléaires, etc., de moindre puissance unitaire et moins radioactives, mais dont l'utilisation massive fera des ravages et sèmera la terreur. De tels arsenaux seront plus adaptés aux théâtres d'opérations diversifiés qui caractérisent les guerres « préventives » actuelles.

L'Irak a pu en faire l'expérience dès 1991, avec l'emploi de l'uranium appauvri à titre de bouclier, de cône de choc et de bombe radiologique. De même, la plupart des États ont accepté le moratoire sur l'interdiction des essais nucléaires en grandeur nature, car il ne couvre que les bombes A et H qui font appel à la fission.

En revanche, il laisse le champ libre aux expérimentations plus sophistiquées menées en laboratoire : du NIF de Livermore (aux États-Unis) au laser Mégajoule de Bordeaux, on met les bouchées doubles pour préparer, à l'abri des enceintes, des bombes H de poche, utilisant le laser comme détonateur. Face à une telle frénésie nucléariste, il n'est pas étonnant que la France se soit empressée, à l'image des États-Unis d'ailleurs, de promulguer, en plein mois d'août 2003, un arrêté ministériel classant toutes les informations relatives aux matières nucléaires dans le champ « secret-défense »¹ : les peines encourues par les associations et les individus qui enfreindraient cet interdit vont jusqu'à sept ans de prison et 100 000 euros d'amende. Au nom de la sécurité de l'État, de celle des citoyens et de la lutte contre le danger terroriste ! L'argument sécuritaire sert encore à faire passer des lois d'exception. Les antinucléaires ayant le bec cloué, l'industrie peut ainsi tranquillement lancer ses machines de mort.

En misant sur les énergies « renouvelables », les Verts ont voulu jouer la carte de la contestation de l'électronucléaire au sein d'un gouvernement socialiste pronucléaire. Il suffisait selon eux d'accepter le prolongement de la durée de vie des centrales nucléaires de dix ans – donc aussi les risques d'explosion dus à leur délabrement – et de geler l'EPR le temps de roder les énergies « alternatives » qui prendraient ensuite le relais²... La question de l'arsenal nucléaire était, bien entendu, occultée.

Au final, le parti écologiste, derrière des propositions fumeuses de « sortie négociée » de l'électronucléaire, a en réalité contribué à la perpétuation du nucléaire en général.

Évidemment, il ne s'agit pas de s'opposer aux palliatifs que des individus ou des groupes mettent en place, à échelle réduite, afin d'échapper quelque peu à leur dépendance énergétique pour leur usage domestique, mais de comprendre que les propositions « alternatives » des Verts et du réseau Sortir du nucléaire sont à la fois conservatrices et irréalisables. Elles sont conservatrices car elles procèdent de la même démarche que celle qui conduisit au nucléaire, à savoir la nécessité d'alimenter en énergie la société capitaliste, ici en diversifiant les sources d'énergie : éoliennes, solaires, etc.

Au problème social posé par le nucléaire, ils opposent, en gestionnaires du système, des solutions techniciennes qui, à leur façon, participent à la dégradation de la vie. Elles sont de plus irréalistes, car elles ne constitueront, pour longtemps sans doute, que des sources annexes d'énergie.

L'idée de « service public de l'électricité sans nucléaire », préconisée par les écologistes, ne cache rien d'autre que l'illusion de pouvoir assurer, sous l'égide de l'État, le contrôle du marché de l'énergie qui lui échappe de plus en plus.

Nous affirmons, nous, que la sortie du nucléaire n'est pas négociable, à moins d'accepter d'enchaîner l'humanité pour quelques décennies de plus (quelques dizaines de milliers d'années si l'on compte la durée de vie du plutonium) à des pollutions irréversibles, aux risques d'accidents et aux drames humains qui en découlent : la mise en état d'urgence de la société, c'est-à-dire la militarisation de la vie sociale, le confinement et la déportation des populations et l'élimination des récalcitrants, la mort lente enfin pour le plus grand nombre. Scénario déjà vu à Tchernobyl, à Tokaï-Mura et à Long Island...

Nous repoussons de même toutes les prétendues alternatives qui ne font que perpétuer et accroître la puissance du système social qui nous dépossède de notre vie et qui saccage l'ensemble de la vie terrestre.

Certes, à défaut de mouvements sociaux décidés à en finir avec l'exploitation et la domination sous toutes ses formes, « la lutte contre le nucléaire » restera sans doute le pré carré de lobbies citoyennistes, préoccupés d'aménager de façon plus ou moins réaliste et durable l'univers capitaliste planétaire, et d'accéder au pouvoir ou, à défaut, à son

antichambre au titre de conseillers du prince. Et pourtant, seules de telles oppositions radicales au monde nucléarisé peuvent redonner son sens à la liberté humaine.

Des électrons libres antinucléaires

Itaque@club-internet.fr

Paris, le 15 janvier 2004

1 - Les matières nucléaires sont toutes les matières qui contiennent l'un des six éléments fissiles, fertiles ou fusibles retenus par la loi : uranium, plutonium thorium, lithium 6, deutérium et tritium. Tous les types de combustibles nucléaires sont donc concernés, de leur fabrication jusqu'à leur transport, leur retraitement ou leur stockage.

2- Le député vert européen Yves Cochet déclarait encore récemment : « Le parc [de centrales actuelles] est suffisamment jeune pour qu'on prenne [la décision de construire l'EPR] au plus tôt en 2012-2015. » *Le Monde*, 10/10/2003.

Syndicats et mouvements sociaux

Décomposition sociale et politique

Recomposition des pôles radicaux

Le départ d'un nombre non négligeable de structures, de militants et d'adhérents de la CFDT dirigée par Chérèque est le signe, le témoin de l'état de crise non seulement de la CFDT mais de l'ensemble du mouvement syndical et social avec ses implications dans le champ de la société civile et politique.

La CFDT, caisse de résonance particulière depuis les années 60

Avant, pendant et après 1968, de la CFTC déconfessionnalisée à la CFDT promotrice de l'autogestion non alignée (pour peu de temps) rentrant dans le giron du PS alors dans l'opposition, pour devenir le chantre de la collaboration gouvernementale de « gauche », puis de droite, inféodée au MEDEF, cette confédération est passée par des étapes particulières et contradictoires, elle s'est trouvée au centre d'enjeux importants pour l'ensemble des évolutions sociales, idéologiques et politiques. En quarante ans, aucune autre confédération n'a connu autant d'ouvertures, de pressions, de transformations et de régressions aussi dramatiques.

À la différence de FO, relativement stable dans sa pratique pro-patronale et opportuniste sous couvert d'« indépendance », ou de la CGT anarcho-syndicaliste avant 1914 convertie majoritairement à l'union sacrée pour la grande boucherie de 1914-1918, sous influence sociale-démocrate jusqu'en 1936, puis enfin sous domination stalinienne, après la scission de FO en 1947.

Le grand combat des Lip, le soutien actif aux comités de soldats, aux revendications du MLAC, etc., auront été des événements phares en France que la confédération CFDT (malgré son fonctionnement bureaucratique) aura couverts ou accompagnés. Mais ce fut aussi la trahison du mouvement de grèves de novembre-décembre 1995 avec Nicole Notat, puis la signature des accords sur les 35 heures néfastes pour l'ensemble des travailleurs.

Une phase décisive des règlements et divergences a commencé avec l'exclusion des militants opposants de la CFDT-PTT en 1989, lors d'un important mouvement de grève parti du secteur des camions jaunes et qui s'est étendu aux centres de tri parisiens. Les animateurs de l'opposition aux bureaucrates, en majorité membres ou sympathisants de la LCR ou libertaires (ceux de Lutte ouvrière avaient choisi de rester à la CFDT), avaient alors pris l'initiative de fonder une nouvelle fédération : SUD (Solidaires, Unitaires, Démocratiques) refusant de se laisser piéger par le faux choix entre la CGT et FO — la CNT leur semblait trop marginale.

En 1995, lors de la grande grève interprofessionnelle où les cheminots CFDT, à l'initiative de la lutte, avaient chahuté Nicole Notat, considérée comme « ministre syndicale » du gouvernement Juppé, ceux-ci (dont la LCR) avaient décidé de rester malgré tout dans la maison et de poursuivre le combat en respectant le « jeu démocratique » pour gagner la majorité (erreur très grave et pleine d'illusions). Bien entendu, à froid, après les grèves, dans la confusion, la dispersion, les forces d'opposition s'étaient affaiblies, certains s'étaient sentis usés ou découragés.

À nouveau c'est après un grand conflit social (mai-juin 2003) dans tout le pays que les opposants ont fini par décider de quitter la confédération, non pas dans les meilleures conditions (sur des bases et des méthodes claires) mais dans le découragement pour rejoindre (une partie importante) la CGT. Choix d'autant plus complexe qu'ainsi ils se retrouvent dans un syndicat qui depuis quelques années, effectue lui aussi son recentrage, recentrage tant critiqué à la CFDT ; alors que la CGT a accompagné les mouvements de 1995 et de 2003 pour mieux les étouffer et les dévoyer en refusant d'appeler et de mobiliser pour la grève générale à chaque conflit.

La CGT s'est adaptée au capitalisme, a privilégié les négociations par pression au détriment des méthodes lutte de classe, sans signer, mais en laissant FO ou la CFDT se compromettre. L'ouverture à l'Europe après l'effondrement de la Fédération syndicale mondiale (stalinienne) en 1989 a été un prétexte de plus pour renforcer son opportunisme et sa reconnaissance par les syndicats majoritairement sociaux-démocrates de l'Europe occidentale.

Ces militants et structures d'opposition CFDT ont-ils préparé, organisé et négocié leur entrée à la CGT ? À quelles conditions ? Sur quelles bases : places dans les appareils bureaucratiques, reconnaissance de courants, différences de tendance ? Nous n'en savons rien.

Toujours est-il qu'au moment où la direction confédérale CGT connaît une phase de difficultés pour modifier sa ligne, la faire accepter à sa base, surfer sur le mouvement social, éviter la rupture avec le gouvernement et le MEDEF afin maintenir « la paix sociale » et alors qu'elle refuse de déstabiliser les gouvernements de droite comme de gauche, l'arrivée des ex-CFDT peut apparaître comme un renfort et une caution à cette même politique, ces méthodes qu'ils ont critiquées sinon combattues, correctement ou non, dans la CFDT. Mais, nous dirait-on, que faire d'autre ?

Quelle autre démarche ? Quelles autres propositions ?

Avec l'arrivée de Mitterrand et de la « gauche » au gouvernement s'est posée à l'échelle de l'ensemble du mouvement ouvrier (partis et syndicats) la question centrale de l'indépendance idéologique, organisationnelle et politique, sur des bases de classe pour les syndicats et les travailleurs. À travers les multiples modes de collaboration, passive ou active, lors des grandes restructurations de la métallurgie, des dockers, des arsenaux, de l'automobile, à l'occasion des privatisations et liquidations de secteurs entiers des « bastions ouvriers », de l'économie, à travers les reculs sociaux, les attaques contre le droit du travail, les 35 heures, etc., on a pu constater dans chaque confédération (CGT, CFDT et même FO et FEN) des tentatives de résistance qui se sont exprimées plus ou moins timidement, ou ouvertement, contre leurs directions bureaucratiques. Mais ces tentatives ont toujours été dispersées, isolées, vite bâillonnées ou découragées contre ces adaptations opportunistes et bureaucratiques parce que sans vision, sans analyse conséquente, sans projet de regroupement ouvert et public s'adressant à l'ensemble des oppositions et des travailleurs des divers secteurs concernés. Les uns et les autres — oppositions, secteurs économiques, bastions ouvriers — ont été attaqués et battus successivement sans perspectives et méthodes de lutte globales efficaces.

Quel bilan de la part des militants des organisations révolutionnaires ?

Alors qu'avant et pendant 1968, l'ensemble des organisations « révolutionnaires » avaient un faible ancrage numérique dans la classe ouvrière de ce pays, malgré une pratique ancienne et sérieuse d'intervention (grève de 1947 à Renault, grève des fonctionnaires en 1953, etc., démarche anticolonialiste pendant les guerres d'Indochine et d'Algérie), leurs positions dans les diverses confédérations étaient fragiles et marginalisées par les bureaucrates.

Dès le début des années 70 et dans la période 1980-1990, les militants radicaux et révolutionnaires ont conquis une légitimité reconnue par les travailleurs dans les syndicats, et pour certains cas dans les structures syndicales.

Mais ce travail en profondeur et de longue haleine a été limité dans son efficacité par des erreurs d'orientation syndicale et politique. Au nom du travail de masse et de la nécessité de gagner des positions dans les appareils, les militants LCR dans la CFDT, OCI-PT dans FO, et de LO dans la CFDT, ont séparément, chacun de leur côté, mené leur politique d'adaptation boutiquière et se sont tous retrouvés piégés, assimilés ou exclus selon les cas, par les diverses bureaucraties syndicales et politiques dans le mouvement ouvrier.

À aucune période, dans une entreprise privée ou publique (métallurgie, Santé, PTT, etc.), ils n'ont tenté publiquement, par-delà les frontières artificielles des organisations syndicales et politiques, de s'adresser ensemble aux travailleurs. Ils n'ont pas cherché à développer une propagande unitaire, sérieuse et constante pour les comités de grève, les coordinations,

pendant les grands mouvements de grève de 1995 ou de 2003 ; ils ne se sont pas battus ensemble pour des comités de base unitaires ou intersyndicaux indépendants des bureaucrates et partis inféodés au gouvernement, contre toute forme de collaboration.

Autant la phase de constitution des SUD et du Groupe des Dix a constitué une réaction positive au départ contre le blocage des appareils syndicaux, autant la persistance d'un projet séparé lors des grandes batailles des syndicats CGT-FO-CFDT et FEN a entraîné un processus de solidification et de bureaucratisation des militants, attachés comme tous les autres à leurs appareils et à leur statut de permanents dans une période d'échecs multiples.

Aujourd'hui le départ des militants et des structures CFDT aurait pu être l'occasion d'un grand débat ouvert à tous, syndiqués ou non, sur l'évolution, la dégénérescence ou la recomposition, le regroupement intersyndical élargi de tous ceux qui, dans la CGT, la CFDT, FO, la FSU, le Groupe des 10 et la CNT entendent s'opposer efficacement et radicalement aux attaques du gouvernement Raffarin. Les militants révolutionnaires sont devenus des « syndicalistes » au lieu de combattre sur la base des acquis et des principes d'indépendance de classe, pour des représentations démocratiques et légitimes comme des organismes de lutte à tous les niveaux (entreprise, interprofessionnel et national) aptes à porter et exprimer les aspirations et les volontés de tous les exploités, travailleurs et chômeurs.

Christian Béridel, 15/12/2003

CNT-AIT

REPRESENTATIVITÉ ET VISIBILITÉ

(Au-delà de la polémique qui n'occupe — heureusement — qu'une petite partie de cet article, ce texte nous a semblé utile non seulement parce qu'il traite d'une possible modification possible de la loi sur la représentativité syndicale, mais aussi parce qu'un certain nombre des considérations générales qu'il développe s'appliquent parfaitement aux organisations d'extrême gauche qui se présentent aux élections politiques, comme les européennes et les régionales. Y.C.)

Être représentatifs, être visibles ... Il est fréquent de voir une organisation se battre pour sa représentativité ou des militants libertaires se confier aux journalistes. Certes, l'anarcho-syndicaliste n'est pas un clandestin. Nous ne cherchons pas à nous infiltrer en cachant nos idées... mais est-ce que cela passe par la représentativité et la visibilité médiatiques ? C'est ce que nous allons tenter d'analyser ici.

L'anarcho-syndicalisme et le « problème » de la représentativité syndicale.

Dans sa brochure « Les élections professionnelles contre le syndicalisme » (1), la CNT-AIT évoque la question en parlant du « problème de la représentativité », sans dire en quoi consiste le problème. Un premier éclairage peut être apporté par ce constat : c'est surtout dans le secteur public que l'anarcho-syndicalisme a retrouvé une deuxième jeunesse en France. Ceci explique peut être cela. L'activité syndicale et le droit de grève sont soumis dans le public à une réglementation rigide. La représentativité y est un enjeu, ne serait-ce que pour pouvoir lancer un appel à la grève. Dans le secteur public, tout préavis de grève doit en effet être déposé par un syndicat représentatif. Tel n'est pas le cas dans le secteur privé où le principal avantage que confère en fait la représentativité est de pouvoir se présenter au premier tour des élections professionnelles. Pour l'instant, l'essentiel (l'action des salariés et leur droit de grève) n'est pas conditionné par la représentativité. Et c'est tant mieux. Dans le secteur privé, le rapport de force supplante la notion de représentativité. Et le rapport de force, c'est l'affaire des anarcho-syndicalistes.

Cette question de la représentativité syndicale travaille les politiciens de la république plus qu'on ne le pense. En ce moment, ils planchent sur la préparation d'un projet de loi qui va élargir les règles. Les grandes organisations syndicales nationales perdraient leur monopole de présentation au premier tour des élections professionnelles. La candidature serait ouverte à tous les syndicats légalement constitués. Faut-il dire avec plus de précision ce que cela signifie ? Le pouvoir a besoin de la représentativité. Parce qu'il a besoin d'interlocuteurs afin de pouvoir contrôler l'action éventuelle des salariés, action qu'il prévoit dure, au regard des mesures « sociales » qu'il prépare. Et gouverner c'est prévoir ! Or, les interlocuteurs traditionnels sont non seulement grillés, comme la CFDT, mais, qui plus est, souvent absents des entreprises privées. À défaut de grèves, le capitalisme se contentera de merles. Un tas de petits syndicats, alternatifs, autonomes voire syndicalistes révolutionnaires et anarcho-syndicalistes ont deux ou trois militants, quelques sympathisants, dans telle ou telle entreprise. Ils pourraient faire l'affaire. C'est-à-dire jouer le rôle de tampon entre l'action directe de salariés poussés à bout, et un patronat de plus en plus arrogant.

La représentativité c'est donc le problème du pouvoir, non celui des anarcho-syndicalistes. Et pourtant, depuis trente ans, que d'énergie gaspillée dans des affaires de représentativité dans le privé !

Dernière en date : celle d'une section CNT-Vignoles au Havre, qui compterait une trentaine d'adhérents (ce qui n'est pas rien). Très significativement, dans son communiqué d'appel à la solidarité, elle fait passer au deuxième plan les préoccupations de l'ensemble des travailleurs. Que n'ont-ils commencé par mener directement la lutte, avec si possible les autres salariés, au sujet de leurs conditions de travail ? Ils auraient alors probablement vu leur patron, celui-là même qui conteste aujourd'hui leur représentativité, leur demander de se présenter comme interlocuteurs... (auquel cas d'ailleurs, il leur aurait fallu refuser !). Car le but de la représentativité dans la lutte de classe est de remplacer le tout, l'action collective, l'assemblée générale des travailleurs (à ne pas confondre avec une intersyndicale !) par une simple partie (la ou les section[s] syndicale[s]). Ce qui aboutit tout

d'abord et rapidement à la liquidation de ce tout (généralement : fin de l'AG), puis progressivement à l'affaiblissement de la partie (par l'institutionnalisation sous-jacente ou la répression). Subodorant ce piège, le syndicat CNT de Saint-Étienne (également adhérent à la CNT Vignoles) déclare quant à lui : « La CNT est représentative de par la réalité de son action syndicale et son indépendance financière. » Ceci nous semble bien plus juste que de chercher une reconnaissance juridique, car, d'évidence, il n'est possible de représenter que ses militants et sympathisants. Une section CNT n'existe que par la réalité de son action et le contenu de sa réflexion. C'est cette existence de facto qui est notre objectif, et non de représenter qui que soit d'autre que nous-mêmes.

De la visibilité militante

Tout militant révolutionnaire cherche à se grouper avec les personnes qui pensent comme lui. Partant de là, il est naturel qu'il tente de se faire connaître. Des moyens existent pour ce faire.

Mais depuis une dizaine d'années, une théorie a fait son émergence. D'après cette dernière, nous pourrions utiliser les médias plus que ceux-ci nous utilisent. Cette théorie n'a que peu ou pas été débattue. Elle s'est imposée par elle-même.

Pourtant, plus que dans une société de répression brutale et directe, nous vivons dans une société « d'information massive ». En « informant » on formate, ceci est dénoncé quotidiennement avec raison. Mais on peut également réprimer en informant. Quoi de plus simple en effet que de réprimer une envie de faire quelque chose (mettons, la révolution) en informant que les autres sont contre cette envie ? Tant pis, si ces mêmes autres réfrènent individuellement cette même envie en se référant à une information collective et normative. A ce stade-là, information et désinformation se mêlent. La naissance d'une norme produite artificiellement mais massivement propagée devient une information véritable quand suffisamment d'individus sont convaincus de sa réalité. C'est toute l'histoire du phénomène dit du « sentiment d'insécurité ».

Mais ce n'est pas tout, car à ce processus d'inhibition s'ajoute le besoin de reconnaissance.

Vouloir être représentatif ou visible trouve trop souvent sa source dans un mécanisme exacerbé par notre société et bien connu des psychologues : le besoin de reconnaissance sociale. Le pouvoir s'appuie sur ce mécanisme psychologique. Il est classique d'observer qu'un individu qui « fait quelque chose » ressent l'envie que son action soit « reconnue » par autrui. Or, le pouvoir a les moyens de lui permettre d'assouvir ce besoin, tout simplement, en lui tendant micros et caméras. Or, personne ne l'ignore, l'intervention dans les médias n'est acceptable par le système que si le fond est aseptisé et si la forme est, comme on dit fort justement, « médiatique ». Très rapidement, pour continuer à passer « à la télé », notre militant révolutionnaire en mal de reconnaissance utilisera, en s'autocensurant, un discours qui n'était pas le sien au départ mais qui est celui recevable par les médias et il adoptera la mise en scène adéquate. Et, très rapidement aussi, ce fond et cette forme deviendront son fond, c'est-à-dire sa manière de penser, et sa forme, sa façon de concevoir ses interventions. Sans compter la création de phénomènes de leadership ! Ceux qui s'agitent frénétiquement devant les caméras, qui veulent peser sur l'événement, qui interviennent à tout propos dans la presse en tant que porte-parole de ceci ou de cela, qui font la cour aux journalistes ... devraient s'interroger sur le sens véritable du message qu'ils font en définitive passer aux autres et sur les conséquences de leur stratégie sur eux-mêmes !

L'homme invisible

(1) Brochure reproduite dans ce numéro de *Ni patrie ni frontières*, NDLR.

Manœuvres électorales pour 2004

La dynamique parlementariste et électoraliste est relancée dès 2004 (régionales et européennes) avec l'objectif principal de 2007 (présidentielles et législatives). Mis au placard, le grand mouvement de grève de mai-juin 2003, le rassemblement du Larzac avec en fin de spectacle le carnaval du Forum social européen de Saint-Denis et autres villes d'Ile-de-France, malgré la persistance en toile de fond des actions et initiatives légitimes des intermittents du spectacle à la fois social et culturel.

Un redéploiement de l'opposition de gauche au gouvernement Raffarin sur l'échiquier politique

Après son K.-O. aux dernières élections législatives et présidentielles, la gauche parlementaire de muette est devenue balbutiante pendant la grève ; sans consistance ni propositions, encore moins de projets du PS. Les ex-ténors tentent de redonner de la voix, de trouver « un ton juste » afin de paraître « crédibles » pour les prochaines élections (avec déjà Fabius et Strauss-Kahn). Quelques « jeunes poulains » piaffent dans leur box et composent leur écurie, mais ils devront attendre pour participer aux prochaines courses.

La gauche plurielle est moribonde, le PCF à ramasser à la petite cuiller de la social-démocratie, mais il conserve son contrôle sur la CGT. Les Verts sont en voie de repositionnement critique indécis. Les anciens leaders du PS sont entrés en campagne de rentrée dès septembre-octobre non contre Raffarin-Chirac mais contre les courants de l'extrême gauche médiatisée, LO et LCR surtout.

Cela nous laisse à penser que dans le PS on baigne en pleine contradiction sur les tactiques à adopter pour les prochaines échéances de 2004 à 2007.

L'extrême gauche semble en symbiose avec ledit « mouvement social » et les divers événements politiques en France et en Europe et croit donc avoir le vent en poupe, même si au Brésil les radicaux du PT (à l'initiative de Porto Alegre) viennent d'être exclus par le président Lula et ne semblant pas avoir de perspectives alternatives à proposer pour les exploités et opprimés de ce pays. LO se réserve le cœur de la classe ouvrière « version Germinal », alors que la LCR fait feu de tout ce qui bouge en surfant avec son jeune postier branché (mouvement contre la guerre en Irak, et contre la mondialisation, etc.). Cela devrait permettre de brasser large pour les prochaines régionales et européennes.

Les uns et les autres entendent faire le plein de voix (à la fois en limitant les non-inscrits, les abstentions ou les nuls) et en tentant de peser suffisamment lourd face au PCF, aux Verts, dans l'espoir non encore reconnu pour la LCR de devenir un interlocuteur obligé, sinon obligeant, pour le PS — le moment venu.

Les autres groupes politiques d'extrême gauche comme le PT ou les anarchistes sont marginalisés sur le plan médiatique malgré leur présence sur le terrain militant ouvrier et social.

Un calendrier électoral en deux phases

L'alliance électorale LO-LCR.

Par-delà l'accord/épreuve/rapport de force des directions respectives, rien ne change dans les relations, ou plutôt dans l'absence de relations pratiques et militantes sur le terrain, aucune dynamique mobilisatrice dans les boîtes ou les quartiers pour les éléments radicaux.

Les dirigeants de LO continuent d'isoler leurs militants, contacts et sympathisants autour des bulletins de boîte (édito d'Arlette et verso avec les échos des services ou ateliers, mais sans dimension internationaliste ou même anticolonialiste éducative).

Pendant les grèves de mai-juin 2003 aucun contact n'a été organisé à divers niveaux (boîtes, quartiers, secteurs ou interpro) pour renforcer l'efficacité face aux bureaucrates et contre eux, pour initier et favoriser la construction et l'autonomie des grévistes et du mouvement global, tant pour LO que pour la LCR.

Au contraire, les militants de LO se sont faits les porteurs d'eau des bureaucrates CGT sans les critiquer ni les combattre, mais en répétant que les travailleurs n'étaient pas prêts (avec eux ils ne le seront jamais) pour la grève générale, que les dirigeants CGT faisaient tout leur possible. Dans l'Éducation nationale, ils se sont prononcés et ont voté contre les comités de grève et les coordinations (tout en infiltrant les délégations représentatives pour mieux les canaliser) avec la passivité de la LCR et du PT. Les résultats obtenus aux régionales et européennes serviront de références, d'arguments pour développer des orientations pratiques très probablement divergentes sur la fameuse et fumeuse question du parti à construire.

Pour LO, le modèle reste bolchévique-léniniste à la sauce hexagonale en paroles, et très peu internationaliste en fait). Pour la LCR, on pourra s'attendre à une énième mouture du parti large anticapitaliste ouvert à toutes les composantes antimondialisation et mouvements sociaux féministes ou écologistes.

COMMENT REVENIR AU GOUVERNEMENT

La question qui taraude certainement toutes les composantes du PS, quelles que soient les réponses, les méthodes et les tactiques envisagées et envisageables, contradictoires ou non, est plutôt « Comment revenir au gouvernement, aux affaires », non pas pour répondre aux aspirations des exploités, des opprimés, des marginalisés, des exclus de tout bord, non pas « pour servir » mais pour « se servir » et « se placer ».

Plusieurs critères sont nécessaires et même indispensables :

— Convaincre ou faire convaincre les hésitants, les déçus et les abstentionnistes qui leur ont tant fait défaut, de s'inscrire et surtout de bien voter au deuxième tour.

— Convaincre, encourager les couches populaires, les nouvelles générations jeunes et issues de l'immigration qu'il y a quelque chose à gagner (la pochette surprise) avec le PS au gouvernement et chez les notables.

— Prendre quelques mesures publicitaires internes envers les « représentants communautaires » (alors qu'on prétend combattre les communautarismes !) africains et maghrébins à la direction du PS dans les diverses délégations ou représentations de notabilité (maires, conseils) pour servir de rabatteurs et d'images rénovatrices.

— **Prendre d'autres mesures (la boîte aux idées qui ne coûtent pas cher est ouverte) en jouant sur des aspirations nouvelles ou ponctuelles (laïcité, école, sécurité et citoyenneté commencent à être usées).**

— Renégocier les accords en temps utile avec les PCF et les Verts selon les nouvelles données et les nouveaux rapports de force.

— Et surtout trouver de nouveaux alliés, de nouvelles forces pour cautionner et légitimer et pour conclure de nouvelles alliances avec les pôles radicaux, et donc l'extrême gauche électorale.

Le plus dur à avaler bien sûr, comme l'écrit *Le Monde*, sera « l'inclusion » de la LCR. LO se calant hors de la dite gauche et la LCR se déclarant « 100 % à gauche », dans ces conditions le PS peut et doit ou devra, sous peine de perdre toute chance de gagner les présidentielles et les législatives, tout faire ou plutôt tout « promettre » afin de convaincre la direction de la LCR et ses militants, ses électeurs et les autres, de reporter leurs voix sur lui. Le PS devra faire campagne pour éviter que les abstentions ou mauvais reports n'entraînent un nouvel échec pour lui (peu lui importe le sort de leurs électeurs et de tous les autres « citoyens »).

À la LCR une bataille d'influence ne va pas tarder à transparaître mais surtout et après seulement après la première phase des régionales et européennes avec LO.

Peu-être dans certains cercles restreints et initiés se prépare-t-on déjà mais, tant vis-à-vis de LO et des électeurs potentiels ou virtuels, mieux vaut être discret pour éviter d'apparaître comme de simples rabatteurs du PS au finale, quels que soient les discours, les programmes, les engagements politiques, conclus ou non . L'exemple du PT du président Lula au Brésil est un sérieux avertissement pour tous — directions, militants, électeurs —, pour l'ensemble du mouvement ouvrier.

Christian Béridel, 15/12/ 2003

Islamisme

« islamophobie »

et athéisme

LES BOLCHEVIKS, L'ISLAM ET LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

Dave Crouch

[Cet article est paru dans le numéro de décembre 2003 de la *Socialist Review*, mensuel du Socialist Workers Party, groupe trotskyste britannique. Nous sommes en désaccord total avec la présentation très partielle de l'histoire complexe des rapports entre question religieuse et question nationale en URSS qui est faite dans ce texte. Mais aussi avec l'analyse plus générale du rôle de la religion, ainsi qu'avec l'analyse des causes de la « dégénérescence » de la révolution russe et de la politique de l'Internationale communiste. Cependant l'intérêt de cet article n'est pas d'ordre historique mais politique. Il veut accréditer l'idée que, à la Belle Époque de la révolution russe pour les trotskystes (pour simplifier, les années 1917-1923), la charia (la loi islamique) a pu vivre en bonne intelligence avec les soviets (sous-entendu le pouvoir des travailleurs) et que donc aujourd'hui l'histoire pourrait se répéter. Cette mystification historique que nous tenterons de démonter dans un prochain numéro de *Ni patrie ni frontières* et sur le site de la revue est moins importante que l'objectif politique immédiat qu'elle sert : légitimer des alliances politiques avec les forces islamistes actuelles (comme la Muslim Association of Britain, cf. l'article sur cette organisation déjà publié dans *Ni patrie ni frontières* mais que nous republions ici) et blanchir les intégristes dans les pays musulmans, comme en témoigne la participation du SWP aux deux conférences internationales « anti-impérialistes » du Caire aux côtés des Frères musulmans égyptiens. Or c'est cela qui pose problème : il suffit de lire les témoignages des militants pakistanais du LPP ou irakiens du Parti communiste-ouvrier d'Irak (WCPI) que nous publions dans ce numéro. Ceux-ci, confrontés à la répression violente des islamistes irakiens et pakistanais (mais aussi iraniens, cf. le site en anglais du Parti communiste ouvrier d'Iran et celui de Solidarité Irak en français), n'ont que faire d'une vision idyllique des amours entre les musulmans soviétiques des années 20 et les bolcheviks. Ils luttent aujourd'hui pour leur survie et pour celle de la classe ouvrière face aux partisans de la charia. En embellissant les islamistes des années 20, le SWP cherche à embellir les islamistes actuels pour mieux pouvoir manifester à leurs côtés comme cela a été encore le cas récemment à Londres devant l'ambassade de France. Une politique — au mieux — suicidaire comme en témoigne le sort des gauchistes iraniens qui avaient cru soutenir de façon critique Khomeiny au début de la « révolution iranienne » Ils peuplent aujourd'hui les géôles ou les cimetières de leur pays. Y.C.]

«Les révolutionnaires peuvent tirer des leçons de la politique des bolcheviks vis-à-vis des citoyens musulmans de l'ex-empire russe.»

La révolution russe de 1917 a éclaté dans un empire qui abritait seize millions de musulmans — soit dix pour cent de la population totale. La chute du tsarisme radicalisa les musulmans qui exigeaient la liberté religieuse et les droits nationaux que leur refusaient les tsars.

Le 1^{er} mai 1917, le premier Congrès panrusse des musulmans se tint à Moscou. À l'issue de débats très vifs, cette assemblée vota en faveur de la reconnaissance des droits des femmes, faisant des musulmans russes les premiers au monde à libérer les femmes des restrictions qui caractérisaient les sociétés islamiques de l'époque. En même temps, les dirigeants conservateurs musulmans étaient hostiles à tout changement révolutionnaire. Comment réagirent à l'époque les marxistes russes, les bolcheviks ?

L'athéisme

Le marxisme est une conception matérialiste du monde, donc totalement athée. Mais, parce qu'ils savent que la religion plonge ses racines dans l'oppression et dans l'aliénation, les

partis politiques marxistes n'exigent pas que leurs membres ou leurs sympathisants soient athées. C'est pourquoi les bolcheviks n'inclurent jamais l'athéisme dans leur programme. De fait, ils accueillirent des musulmans de gauche dans les partis communistes. Le dirigeant bolchevik Léon Trotsky remarqua en 1923 que, dans certaines anciennes colonies de la Russie, près de 15 % des militants du PC étaient musulmans et évoqua ces « nouvelles recrues révolutionnaires inexpérimentées qui tapent en ce moment à notre porte ». Dans certaines parties de l'Asie centrale, les musulmans représentaient jusqu'à 70 % des effectifs.

Les bolcheviks adoptèrent une approche très différente vis-à-vis des chrétiens orthodoxes, religion au service de l'occupation brutale des colons russes et des missionnaires. La politique du Parti en Asie centrale, soutenue par Moscou, stipulait que « l'absence totale de préjugés religieux » n'était une condition d'adhésion indispensable que pour les Russes. C'est pourquoi, en 1922, près de mille cinq cents Russes furent expulsés du Parti communiste du Turkestan à cause de leurs convictions religieuses, mais pas un seul turcophone.

Les bolcheviks voulaient en effet corriger les effets des crimes du tsarisme dans ses anciennes colonies. Lénine et Trotsky comprenaient qu'il ne s'agissait pas seulement d'une question de justice élémentaire, mais qu'il fallait aussi que les bolcheviks déblaient le terrain pour permettre aux divisions de classe dans la société musulmane d'émerger.

Après la révolution de 1917, certains colons russes d'Asie centrale avaient adhéré au parti bolchevik, mais ils usurpèrent le slogan de « Tout le pouvoir aux soviets » et le retournèrent contre la population locale, majoritairement paysanne. Pendant deux ans, la région fut coupée de Moscou par la guerre civile, par conséquent ces « bolcheviks » autoproclamés eurent les mains libres pour persécuter les peuples indigènes. C'est pourquoi une révolte islamiste armée éclata, celle des Basmatchis.

Lénine parla de l'importance « gigantesque, historique » de redresser la situation. En 1920, il ordonna « d'envoyer dans des camps de concentration en Russie tous les anciens membres de la police, de l'armée, des forces de sécurité, de l'administration, etc., qui étaient des produits de l'ère tsariste et qui rôdaient autour du pouvoir soviétique [en Asie centrale] parce qu'ils y voyaient la perpétuation de la domination russe ».

Les monuments, les livres et les objets sacrés islamiques volés par les tsars furent rendus aux mosquées. Le vendredi — jour sacré pour les musulmans — fut déclaré jour férié dans toute l'Asie centrale. Un système juridique parallèle fut créé en 1921, avec des tribunaux islamiques qui administraient la justice selon les lois de la charia. L'objectif était que les gens aient le choix entre la justice révolutionnaire et la justice religieuse. Une commission spéciale concernant la Charia fut créée au sein du Commissariat soviétique à la justice.

On interdit certains des châtiments prônés par la charia (comme la lapidation ou le fait de couper une main) car ils contredisaient le droit soviétique. Les décisions des tribunaux islamiques concernant ces questions devaient être confirmées par une juridiction supérieure.

Certains tribunaux islamiques défiaient la loi soviétique, en refusant, par exemple, d'accorder le divorce aux femmes qui en faisaient la demande, ou en considérant que le témoignage d'une femme valait seulement la moitié de celui d'un homme. C'est ainsi qu'en décembre 1922 un décret introduisit la possibilité qu'une affaire soit rejugée devant les tribunaux soviétiques si l'une des parties le réclamait.

Même ainsi, entre 30 et 50 % de toutes les affaires étaient résolues par des tribunaux islamiques, et en Tchétchénie le chiffre montait à 80 %.

Un système d'éducation parallèle fut aussi établi. En 1922 les droits de certains biens *waqf* (1) furent rendus à l'administration musulmane, à condition qu'ils soient utilisés à des fins éducatives. Cela stimula donc la création des *madradas* (écoles religieuses). En 1925, les 1 500 écoles musulmanes de l'État du Daghestan, dans le Caucase, accueillèrent 45 000 étudiants, et cet État ne comptait que 183 écoles publiques. Par comparaison, en novembre 1921, les mille écoles soviétiques de toute l'Asie centrale ne recevaient que 85 000 élèves — chiffre très modeste par rapport à la jeunesse scolarisable dans cette région.

Le Commissariat aux affaires musulmanes, qui siégeait à Moscou, supervisait la politique russe envers l'Islam. Des musulmans aux connaissances marxistes très limitées occupaient des positions élevées dans ce ministère. Il en résulta une scission dans le mouvement islamique. Les historiens s'accordent à dire que la majorité des dirigeants musulmans soutenaient les soviets, convaincus que le pouvoir soviétique garantissait la liberté religieuse.

Les musulmans eurent une discussion approfondie sur l'existence d'une similitude entre les valeurs islamiques et les principes socialistes. À l'époque on entendait souvent des slogans comme « Vive le pouvoir des soviets, vive la charia ! » « Vive la liberté, la religion et l'indépendance nationale ! » Les partisans d'un « socialisme islamique » appelaient les musulmans à créer des soviets.

Alliances

Les bolcheviks conclurent des alliances avec le groupe panislamique kazakh des Ush-Zhuz (qui rejoignirent le PC en 1920), les guérillas panislamistes iraniennes des Jengelis et les Vaisites, organisation soufie. Au Daghestan, le pouvoir soviétique dut en grande partie son existence aux partisans du dirigeant musulman Ali Hadji Akushinskii.

En Tchétchénie, les bolcheviks recrutèrent Ali Mataev, dirigeant d'un puissant ordre soufi, qui présida le Comité révolutionnaire tchéchéne. Dans l'Armée Rouge les « bataillons islamiques » du mollah Katkakanov regroupaient des dizaines de milliers de soldats.

Lors du premier Congrès des peuples de l'Orient, qui se tint à Bakou en septembre 1920, les dirigeants bolcheviks russes lancèrent un appel à la « guerre sainte » contre l'impérialisme occidental. Deux années plus tard, le quatrième congrès de l'Internationale communiste approuva la politique d'alliances avec les panislamistes contre l'impérialisme.

Moscou employa délibérément des troupes non russes pour combattre en Asie centrale — ils envoyèrent des détachements de Tatars, de Bashkirs, de Kazakhs, d'Ouzbeks et de Turkmènes se battre contre les envahisseurs antibolcheviks. Les soldats tatars constituaient plus de 50 % des troupes sur le front de l'Est et dans le Turkestan pendant la guerre civile.

La politique des bolcheviks dans l'Armée Rouge ne constituait qu'un des aspects d'une politique globale : ils voulaient en effet s'assurer que les peuples non russes contrôlent eux-mêmes les nouvelles républiques autonomes dans les anciennes colonies de l'empire tsariste. Cela impliquait le départ des colons russes et cosaques — dans le Caucase et en Asie centrale, les colons furent encouragés à revenir en Russie, et dans certains cas chassés de force. La langue russe cessa d'être la langue dominante et les langues autochtones furent employées dans les écoles, les administrations, les journaux et l'édition.

On créa un programme massif de « discrimination positive » (comme on l'appellerait aujourd'hui). Les représentants des nationalités allogènes furent promus à des positions dirigeantes dans l'État et dans les partis communistes, et on leur donna la préférence en matière d'emploi sur les Russes. On créa des universités pour former une nouvelle génération de dirigeants nationaux non russes.

Cependant les efforts pour garantir la liberté religieuse et les droits nationaux étaient constamment minés par la faiblesse de l'économie. L'isolement de la révolution russe signifiait qu'une pauvreté terrifiante faisait peser une menace mortelle sur le régime soviétique. Déjà en 1922, les subventions de Moscou à l'Asie centrale durent être diminuées et on ferma de nombreuses écoles publiques. Les professeurs abandonnaient leurs postes faute de toucher un salaire. Cela signifiait que les écoles musulmanes en vinrent à représenter la seule solution pour la population. « Quand vous ne pouvez fournir du pain, vous n'osez enlever aux gens son substitut », déclara Lounatcharky, commissaire du peuple à l'Éducation.

On supprima les subventions aux tribunaux islamiques entre la fin de 1923 et le début de 1924. Mais des facteurs économiques empêchaient déjà les musulmans de porter plainte au tribunal. Si, par exemple, une jeune femme refusait d'accepter un mariage arrangé par sa famille ou de se marier à un mari déjà polygame, elle avait peu de chances de survivre parce qu'elle ne pouvait trouver ni travail ni logement indépendant.

Enfin, la bureaucratie stalinienne accrut sa mainmise sur la révolution. De plus en plus, elle s'attaqua à ce qu'elle appelait les « déviations nationalistes » dans les Républiques non russes et encouragea la renaissance du chauvinisme grand-russe. À partir de la seconde moitié des années 20, les staliniens commencèrent à planifier une attaque frontale contre l'Islam au nom du droit des femmes. Le slogan principal de leur campagne était « *khudzhum* », c'est-à-dire attaque, agression, offensive.

Le *khudzhum* entra en action massivement le 8 mars 1927, à l'occasion de la journée internationale des femmes. Au cours de meetings de masse, on appela les femmes à enlever leur voile. De petits groupes de musulmanes autochtones montèrent sur des podiums et se dévoilèrent en public, après quoi on brûla leurs voiles. Cette opération grotesque renversait complètement les priorités du marxisme. Nous étions bien loin de l'époque où les militantes bolcheviques se voilaient pour mener un travail politique dans les mosquées. Cette politique était à des années-lumière des instructions de Lénine qui déclarait : « Nous sommes absolument opposés à toute offense contre les convictions religieuses ».

Inévitablement le « *khudzhum* » provoqua une réaction en retour. Des milliers d'enfants musulmans, spécialement des filles, furent retirés des écoles soviétiques par leur famille et démissionnèrent des jeunesses communistes. Des femmes non voilées furent agressées dans les rues, parfois violées et des milliers d'entre elles furent tuées.

L'offensive contre l'Islam marqua le commencement d'une rupture brutale avec la politique révolutionnaire inaugurée en octobre 1917. Tandis que l'Union soviétique lançait un programme d'industrialisation forcée, les dirigeants nationaux et religieux musulmans furent physiquement éliminés et l'Islam plongea dans la clandestinité. Le rêve de la liberté religieuse fut enterré lors de la Grande Terreur des années trente.

Dave Crouch

(1). *Waqf* : biens (terres, boutiques, etc.) dont les revenus servent à entretenir ou construire des bâtiments religieux (mosquées, madrasas) mais aussi des édifices d'intérêt public (hôpitaux, ponts, canalisations). Ce système était très répandu au Moyen Age et avait également de gros avantages pour les riches. Il leur permettait en effet d'éviter que l'on confisque éventuellement leur fortune mais aussi de tourner les règles musulmanes en matière d'héritage. Les biens *waqf* étaient considérés comme sacrés et le cadî (représentant local du pouvoir judiciaire) était chargé de les gérer. Au XX^e siècle le système du *waqf* a progressivement disparu dans les pays musulmans, sauf en Iran (N.d.T.)

Ramadanophobie...ou athéisme ?

« *Le Coran est le tout du monde.* » (Tariq Ramadan)

On retrouve dans la polémique contre Tariq Ramadan suite à sa tribune libre refusée par *Libération* début octobre 2003 les mêmes procédés que ceux utilisés contre de nombreux « antisémites » : plutôt que d'attaquer le bonhomme sur le fond (l'abyssale confusion politique et philosophique qui le caractérise) on dénonce son antisémitisme supposé, alors que ce texte relève davantage du coup médiatique que du discours ouvertement antisémite. Certes, ses propos peuvent être interprétés dans un sens raciste, mais pour le moment le personnage a pris soin (par prudence ? par sincérité ?) de dénoncer l'antisémitisme. Il est assez évident qu'il a voulu monter une provocation médiatique... et y a parfaitement réussi. Il est clair aussi que ce monsieur plane dans un trip de toute-puissance, d'infaillibilité (1), très répandu d'ailleurs aussi à l'extrême et à l'ultra-gauche : « Puisque j'ai dénoncé l'antisémitisme, nous dit-il entre les lignes, je n'ai aucun compte à rendre sur les conséquences éventuelles de mes propos. J'ai le droit de tout dire, car je détiens la vérité. »

Mais le plus ennuyeux est que le lynchage médiatique dont Ramadan est l'objet risque de le transformer en victime (2) aux yeux des « citoyens français de confession musulmane » (pour reprendre sa phraséologie) ou plutôt de culture musulmane.

Si l'on voulait braquer les enfants, voire les petits-enfants, d'immigrés nord-africains contre les Juifs français, on ne s'y prendrait pas autrement! D'ailleurs n'est-ce pas justement la fonction d'une grande partie des faux débats permanents sur le racisme, le communautarisme, l'antisémitisme ou la mystérieuse « islamophobie » ? Diviser les travailleurs et les salariés entre eux ? Rappeler constamment que l'appartenance religieuse (supposée), l'identité culturelle (présentée comme immuable et millénaire), la couleur de la peau ou l'origine nationale seraient plus importantes que l'appartenance de classe ?

Quand Sarkozy promet que le gouvernement nommera un « préfet musulman » ne renforce-t-il pas, lui aussi, cette confusion entre religion et origine géo-culturelle, dans la droite lignée de la terminologie coloniale et colonialiste ?

Si l'on avait voulu démonter le double discours de Ramadan, il aurait mieux valu critiquer son absurde volonté de synthèse entre, d'un côté, un citoyennisme franchouillard et lèche-bottes vis-à-vis de la République bourgeoise et, de l'autre, une mythique « rénovation » de l'islam dont on ignore quand elle prendra effet. Il aurait fallu expliquer que les « rénovations » des religions ont toujours été accomplies sous la pression des luttes de classe et des forces politiques partisans de la séparation entre le religieux et le politique.

Il aurait fallu situer le débat sur l'islam dans le cadre plus large d'une discussion sur toutes les formes d'obscurantisme. En effet, il n'y a pas d'un côté les bonnes religions (les trois religions monothéistes plus le bouddhisme et l'hindouisme, que l'on devrait étudier à l'école parce qu'elles transmettraient des « valeurs positives » fondatrices des grandes civilisations) et de l'autre les « bricolages religieux » (New Age, sectes, etc., qui ne véhiculeraient que des idées négatives, néfastes ou ridicules). Certes il existe des différences notables entre ces croyances mais elles reposent toutes sur des interprétations totalement fantaisistes et mystificatrices de la réalité, profondément aliénantes pour les individus.

Mais cela supposerait de dénoncer le rôle néfaste de toutes les religions (pas seulement de l'islam) : toutes les religions considèrent les femmes comme des êtres inférieurs intellectuellement et physiquement et sont violemment homophobes ; toutes les religions prônent la passivité, la résignation face à l'oppression et à l'exploitation au nom d'une vie meilleure dans un hypothétique Autre Monde ; toutes les religions reposent sur une contradiction totale entre quelques principes moraux vaguement sympathiques (tolérance, solidarité, compassion, etc.) et la pratique quotidienne des fidèles et des représentants officiels de ces croyances, pratique le plus souvent à l'opposé de ces principes ; toutes les religions composent avec les puissants de ce monde, amassent des fortunes mobilières et immobilières considérables au profit des seuls dirigeants des diverses Églises.

Mais expliquer cela est impensable pour tous ces intellectuels et journalistes de gôche qui se pâment d'admiration devant le Dalai Lama, défenseur d'une société patriarcale et horriblement hiérarchisée où des paysans exsangues triment pour entretenir une caste religieuse de parasites, ou Jean-Paul II, ce pape qui a laissé et laisse mourir tranquillement des millions d'Africains catholiques à cause de son opposition « morale » à l'usage des préservatifs, ou dont les prêtres ont joué un rôle criminel lors du génocide du Rwanda.

Cela est impensable pour des chiens de garde du consensus mou qui, lorsqu'on les invite à la télé, font tous assaut de « respect », de « tolérance » vis-à-vis de la religion et des religieux présents sur le plateau, laissant à un écrivain provocateur comme Jack-Alain Léger le privilège de se réclamer de l'athéisme voltairien et de citer Averroès qui souhaitait que la religion reste une affaire strictement privée !!!

Et cela supposerait également de démasquer le paternalisme puant qui se cache derrière les discours citoyennistes, leur soutien implicite à l'impérialisme français.

En fait, tous ceux jusqu'ici qui sont intervenus sur la question du foulard islamique, de la laïcité et de la polémique autour des propos douteux de Ramadan partagent ce qu'a dit le

ministre de l'Intérieur lors de l'émission *Cent minutes pour convaincre* où il a facilement démontré à quel point ledit Ramadan était incapable de répondre honnêtement sur des questions précises, que ce soit les violences conjugales, la lapidation des femmes adultères ou le port du hidjab à l'école (3). Sarkozy a déclaré que la religion était fondamentalement porteuse d'« espoir » et que l'on n'avait pas le droit d'interdire aux gens d'espérer !

Les religions ne se réduisent jamais à une aspiration purement spirituelle — et d'ailleurs elles n'en ont pas le monopole : les athées savent eux aussi s'interroger sur des questions existentielles fondamentales.

Les religions se sont toujours mêlées d'organiser la société, de contrôler les peuples et les individus jusque dans le moindre détail vestimentaire, quand ce n'est pas d'imposer par les pogroms, les lynchages, les tortures, les guerres et les persécutions leurs « idées ».

Donc, ce qui pose problème avec Ramadan, ce n'est pas le fait qu'il soit musulman, mais qu'il veuille rehausser le statut intellectuel de la religion et établir en France, et ailleurs, un autre rapport de forces entre athées et croyants.

Les révolutionnaires ne peuvent se limiter à défendre la loi (la laïcité) de façon naïve comme le fait par exemple la revue *Convergences révolutionnaires*, organe de la Fraction de LO : « La loi est donc nécessaire à un moment donné, comme elle peut être un point d'appui indispensable pour les filles qui veulent résister dans leur milieu : je ne porte pas le voile parce que je ne veux pas être exclue de l'école. » On croit rêver : sommes-nous en Iran, où les femmes sont obligées de se voiler ? Quel est le risque qu'une jeune fille se fasse exclure d'une école française parce qu'elle n'est pas voilée ? Plus grave encore : depuis quand les révolutionnaires font-ils l'apologie de « la loi » dans l'abstrait, et propagent-ils l'illusion qu'elle serait un « point d'appui indispensable » pour les luttes ? (4)

Certes, la loi de 1905 sur la séparation entre l'Église et l'État exprime un rapport de forces moins défavorable aux athées que les lois qui existent dans d'autres pays. Néanmoins, le rôle des révolutionnaires n'est pas de défendre « la loi » ou la « laïcité » dans l'abstrait mais d'expliquer sans arrogance, et avec toute la pédagogie nécessaire surtout vis-à-vis des adolescent(e)s, les fondements politiques et philosophiques de leur athéisme.

Et cela, en reconnaissant qu'une partie de l'hostilité médiatique contre Ramadan repose non pas sur le contenu révoltant de ce qu'il dit et surtout de ce qu'il cache, mais sur le fait même que les médias aient affaire, pour une fois, à un intellectuel arabe et musulman qui sait s'exprimer parfaitement en français et connaît bien la culture occidentale. On peut comprendre que des jeunes immigrés ou Français d'origine arabe ou berbère soient fiers de lui, puisque la télévision ne donne jamais la parole à des intellectuels arabes, berbères ou musulmans, croyants ou non. Plus exactement ceux à qui elle donne la parole tiennent tous un discours ultramodéré sur le plan politique et ne défendent jamais l'athéisme.

L'« originalité » et le danger de Tariq Ramadan est qu'il est le seul à caresser dans le sens du poil les altermondialistes voire l'extrême gauche et que son discours peut faire illusion. Mais on ne doit pas non plus tomber dans le piège de la culpabilité de l'Homme Blanc. Les idées de Tariq Ramadan sont dangereuses et néfastes, et doivent être dénoncées sans aucun complexe. (Y.C.)

1. Lorsque Sarkozy lui a fait remarquer qu'il avait commis une « faute » en mettant en avant les origines juives (supposées) d'un certain nombre d'intellectuels pro-israéliens, Ramadan a seulement daigné reconnaître un « déficit de formulation ». Outre le flou pompeux de la formule, on reconnaît bien là le refus d'admettre son erreur, refus tellement répandu dans la caste politico-intellectuelle qu'elle est devenue une seconde nature.

2. Le Pen lui aussi joue sur ce registre du « paria », même si son public n'est évidemment pas le même.

3. Sur la question des violences conjugales permises par le Coran (le droit pour un mari de corriger sa femme « avec la main »), Ramadan a eu le culot d'expliquer qu'il avait préfacé un livre écrit par une musulmane sur la place de la femme en Islam et qui défendait cette

pratique, parce qu'il trouvait positif qu'une femme écrive sur des sujets religieux, même s'il n'était pas d'accord avec elle !

Comme le font remarquer Caroline Fourest et Fiammetta Venner, ce type d'attitude constitue justement une des techniques favorites des intégristes protestants, catholiques, musulmans et juifs ; ils utilisent des femmes pour faire passer leur message sexiste et perpétuer leur oppression et leur exploitation.

Sur la lapidation des femmes adultères, Ramadan s'est prononcé pour un « moratoire » et non pour sa suppression immédiate, sous prétexte que sa position serait « minoritaire » dans le monde musulman. Quant au port du hidjab, il a refusé, tout en se gargarisant du mot laïcité, de condamner le port du foulard ou du voile comme un signe de soumission de la femme. Cette émission — en dehors de faire apparaître Sarkozy comme un homme politique « tolérant et ouvert » (un comble quand on connaît sa politique !) à côté de Ramadan et Le Pen, tous deux présents sur le plateau — a permis de montrer la confusion politique totale de Ramadan.

Comme me l'a écrit un camarade « le gouvernement considère les religieux comme les "représentants" naturels des immigrés ou des français d'origine maghrébine. Sarkozy a utilisé Ramadan à la fois comme repoussoir qui lui permet de se positionner comme défenseur des femmes (!!!) et comme un interlocuteur officiel religieux. »

Ramadan se présente comme un partisan de la démocratie et d'une réforme de l'islam mais en même temps il ne veut pas affronter trop violemment les convictions de ses coréligionnaires et des régimes politiques qui se réclament de l'islam. Il explique tranquillement que ce serait pour lui « trop facile » de le faire, et il oublie ainsi la lutte des musulmans et musulmanes laïcs ou athées dans leurs propres pays, lutte dont il se garde bien d'être solidaire. Lors de son intervention au FSE, le seul État musulman critiqué par Ramadan fut la Turquie. Silence total sur l'Iran, le Soudan ou l'Arabie Saoudite, pour ne prendre que trois exemplaires de dictatures. Et voilà le bonhomme que les « alters » se sont choisis comme porte-parole représentatif des millions de travailleurs de culture musulmane vivant en France, qu'ils soient croyants ou pas !

4. On comprend mieux, dans un tel contexte pourquoi LO se présente aux élections : ce n'est pas pour « faire entendre la voix des travailleurs au Parlement » mais pour faire adopter des lois qui seront des « points d'appui » indispensables ! Le crétinisme parlementaire serait-il en train de gagner LO ? Depuis quand les lois sont-elles autre chose que l'expression d'un rapport de forces entre les classes ou de la volonté d'une fraction de la bourgeoisie ? Depuis quand sont-elles devenues l'expression des exploités ?

P.S. A ceux qui veulent lutter contre tous les intégrismes religieux (juif, chrétien et musulman) et contre toutes les religions nous ne pouvons que recommander la lecture de *Tirs croisés*, de Caroline Fourest et Fiammetta Venner, édité chez Calmann-Lévy. Ce livre offre de nombreux exemples concrets et précis des infamies intégristes, et devrait devenir le livre de chevet de tous ces révolutionnaires qui mettent leur athéisme dans leur poche au nom de la lutte contre l'« islamophobie ».

(Y.C.)

Tariq Ramadan et l'oppression de la femme

Extrait de Tariq Ramadan, *Islam, le face à face des civilisations*, éditions Tahwid 2001, p 330 : « (...) Si rien de tout cela n'y fait, alors, et alors seulement, il serait permis de " frapper ". (...) Il s'agit alors (...) d'un coup symboliquement manifesté à l'aide de la branchette du *siwâk*. (...) Le message adressé aux hommes est on ne peut plus clair: la voie du dialogue et de la concertation avec son épouse est celle qui correspond à l'esprit qui se dégage de la Révélation. L'enseignement ne s'arrêtait pas à ce verset et à son interprétation : l'exemple du Prophète, plus que tout, était à même d'exprimer le comportement idéal. »

Comportement idéal ? Mahomet épousa une femme de 6 ans et consumma son mariage lorsqu'elle atteignit neuf ans. Quel sacré féministe, ce Tariq !

TARTUFFE FAIT RAMADAN

De Jack-Alain Léger

Denoël

10 euros

Précisons-le tout de suite. Jack-Alain Léger n'est pas un révolutionnaire, encarté ou pas dans un groupuscule. Ce n'est pas non plus un « facho » ni un « raciste », contrairement à ce que racontent les bonnes âmes de gauche qui font la courte échelle à Tariq Ramadan. Du moins, soyons prudents, cela n'apparaît pas dans ce livre. Par contre, c'est un « islamophobe » — dans le bon sens du terme, si j'ose dire.

Tartuffe fait ramadan est un pamphlet, donc son auteur ne fait pas vraiment dans la dentelle — et tant mieux.

Les puissants — intellos, journalistes, ministres de l'Intérieur, dirigeants du Front National, staliniens, dictateurs algériens ou marocains, monarques pétroliers, etc. — en prennent tous pour leur grade. Lâches, hypocrites, manipulateurs, irresponsables, cyniques, on pourrait continuer ainsi longtemps la liste des adjectifs que ces messieurs se voient attribuer à juste raison. Et ne serait-ce qu'à ce titre là, ce livre mérité d'être lu — et il se lit d'une traite.

J-AL n'est pas un grand théoricien politique marxiste, mais il dit nettement moins de conneries que certains « révolutionnaires ». On a affaire à un athée qui n'a pas peur de l'être et de clamer son hostilité à toutes les religions. Ça nous change du discours « compréhensif », « tolérant » de cette gauche (altermondialiste ou pas) qui bizarrement ne s'attaque jamais aux puissances temporelles que représentent les Églises. Mais, comme le disait un camarade un tantinet sectaire, faut-il s'étonner que les curés de gauche du FSE fassent alliance avec les islamistes ? S'ils exècrent la déesse Mondialisation, ils adorent bien le même Dieu, non ?

On peut ne pas suivre J-AL dans tous ses jugements à l'emporte-pièce sur l'Islam, et ses affirmations parfois approximatives. Mais l'essentiel est ailleurs. Il met le doigt sur quelques questions politiques incontournables comme en témoignent les citations suivantes :

À propos de Chevènement et de « l'intégration »

« Le ministre de l'Intérieur, il est vrai, leur conseillait d'entrer dans la police. Il ne pouvait pas concevoir de meilleur moyen d'intégration pour eux. Il n'imaginait pas d'autre destin pour un Beur qui n'a pas le talent de Zidane ou de Jamel. À défaut de star, imam ou keuf, mon pote ! pas d'autre choix si tu es un « jeune issu de l'immigration », comme on dit quand on est ministre d'un gouvernement de gauche et président du Mouvement des citoyens. (...) Ce ton paternaliste et méprisant, de colon s'adressant à des indigènes, ce ton sur lequel il les engageait, ces jeunes des cités à entrer dans la police ! Et avec cela, l'organisation du culte musulman dans la seule perspective du maintien de l'ordre... (...) Le sabre et le goupillon ? Non, mais la matraque et le tapis de prière. »

À propos des gens de gauche (ou d'extrême gauche) qui prennent la défense du voile et de l'islam, « religion des pauvres » :

« Vert ou rose, voire rouge, le petit bourge de gauche (...) purge sa culpabilité en se jetant à plat ventre devant les Frères musulmans et les militants du Tabligh. »

« Je ne m'attendais pas à entendre un jour (...) qu'on devait s'interdire de critiquer la religion musulmane, car c'est la religion des pauvres ! que s'attaquer à l'islam, c'est s'attaquer aux pauvres. Il m'avait échappé que les émirats du Golfe, le roi du Maroc, le sultan de Brunei étaient pauvres... On est là dans le délire des compagnons de route du totalitarisme nouveau ? »

« A l'arrogance ancienne, à l'autisme du : j'ai raison parce que c'est moi qui le pense — a succédé le délire masochiste du : L'autre a raison parce qu'il est l'autre. »

Sur l'utilisation des dirigeants de la « communauté musulmane »

« La politique raffarine, remake minable, franchouillard et faux derche, du thatchérisme, applique dans tous les domaines, le traitement ultralibéral des problèmes. (...) Selon ce grand principe marqué au coin de la morale policière : Nous préférons voir les jeunes Rebeux prier cinq fois par jour à la mosquée que les voir foutre le souk au centre commercial. La bonne conscience bourgeoise est sauvée. Après tout, sous de Gaulle, les dirigeants les plus avisés du grand patronat et leurs loyaux serviteurs des cabinets ministériels concevaient que l'encadrement communiste était une bonne chose dans ces banlieues où s'entassait la classe laborieuse — qui aurait pu s'avérer sans cela, classe dangereuse. »

En refermant ce bouquin, au moins on se sent fier d'être athée et de ne s'agenouiller devant aucun autel, aucun temple, aucune église, aucune mosquée, aucune synagogue. Et on se prend à regretter que JAL ne mette pas sa plume au service de la Révolution sociale...

(Y.C.)

BAS LES VOILES !

A PROPOS DU DÉBAT SUR LA LAÏCITÉ ET LES DROITS DE LA FEMME

Maryam Namazie (Parti communiste-ouvrier d'Iran)

Le projet de loi du gouvernement français qui vise à interdire les signes religieux ostensibles dans les écoles et les institutions publiques a suscité un vif débat sur les rapports conflictuels entre la laïcité et la liberté religieuse. Ce débat nous offre l'occasion de répéter nos arguments en faveur de la laïcité ainsi que des droits des femmes et des enfants. Tandis que les islamistes et leurs sympathisants proclament que l'interdiction des signes religieux dans les écoles et les institutions publiques restreindrait la « liberté religieuse », ou la « liberté de conscience », qu'elle développerait un « climat d'intolérance religieuse », qu'elle violerait « les droits des femmes et des jeunes filles », qu'elle serait « raciste », « discriminatoire », etc., nous, nous croyons que la vérité est très simple et tout à fait à l'opposé de ce que prétendent ces gens-là. En bref : cette interdiction favorable à la laïcité ne restreint absolument pas la liberté religieuse ni la liberté de conscience.

L'interdiction des signes religieux ostensibles dans les écoles et les institutions publiques n'est qu'un pas de plus vers la consolidation de la laïcité, c'est-à-dire vers la séparation entre l'État et la religion. La laïcité représente un progrès de la civilisation humaine. Au XIX^e siècle, cette revendication visait l'Église et a abouti en France par exemple à la loi de 1905 ; aujourd'hui, elle est d'abord et avant tout une revendication contre l'islam politique, particulièrement depuis que ce mouvement fait des ravages au Moyen Orient et dans le monde. Au minimum, la laïcité garantit que les fonctionnaires et les représentants de l'État (fonctionnaires, juges, professeurs, etc.) ne font pas du prosélytisme religieux dans le cadre de leur travail et exercent au contraire leur métier de façon neutre et impartiale. Interdire à un professeur d'enseigner que Dieu a créé le monde, exiger qu'il fasse découvrir à ses élèves les explications de la science à ce sujet, ce n'est pas restreindre la liberté religieuse ou la liberté de pensée de cet enseignant, ce n'est pas une manifestation d'intolérance à l'égard de la religion. Il en est de même de l'interdiction des signes religieux. Les convictions religieuses sont une affaire privée, les fonctionnaires ne peuvent se servir de leur position pour imposer ou promouvoir leurs croyances.

Cette interdiction est également favorable aux droits des enfants. Lorsqu'il s'agit d'écolières voilées, l'interdiction doit s'étendre non seulement aux institutions et écoles publiques, mais aux écoles privées et partout. Les écoles religieuses doivent également être interdites. Ici, le problème dépasse la simple question de la laïcité et concerne directement le droit des enfants.

Si une adulte peut « choisir » de se voiler, les enfants, par nature, ne sont pas en mesure de faire de tels choix. Ils font ce que leurs parents leur disent de faire. Même si certaines enfants prétendent qu'elles aiment être voilées ou préfèrent porter le voile, comme certains médias l'ont rapporté, le voile pour les mineures doit être interdit — tout comme un enfant doit être protégé s'il « choisit » de rester avec des parents qui le maltraitent, plutôt que d'aller dans une institution publique ; même si une enfant « choisit » de travailler pour faire vivre sa famille, en violation des lois sur le travail des enfants ; ou même si elle « choisit » de ne plus aller à l'école. Les États doivent intervenir pour protéger les enfants dans tous les cas.

De plus, les États doivent placer tous les enfants sur un pied d'égalité, veiller à ce qu'ils ne soient victimes d'aucune ségrégation et que rien ne les empêche d'accéder à l'information, aux progrès et aux droits de la société, à tous les jeux, y compris le fait de se baigner dans une piscine.

Quelles que soient leurs croyances, les parents n'ont pas le droit d'imposer celles-ci à leurs enfants, y compris le fait de voiler leurs filles, uniquement parce que ce sont leurs enfants ;

pas plus qu'ils ne peuvent refuser que leur progéniture bénéficie de soins médicaux ; ou qu'ils n'ont le droit de les frapper, de les négliger ou de les marier contre leur gré, parce que cela fait partie de leurs convictions personnelles ou de leur religion.

L'interdiction des signes religieux ostensibles est favorable aux droits des femmes et des mineures. Elle protège les femmes (même s'il s'agit d'une mesure minime) contre ceux qui les harcèlent et les intimident pour les obliger à porter le voile. Ceux d'entre nous qui ont fui des pays où s'est imposé l'islam politique connaissent parfaitement le niveau des menaces et d'intimidation auquel doivent faire face les femmes à la fois au Moyen-Orient et ici en Europe et en Occident pour porter le voile. Le mouvement de l'islam politique qui se cache derrière l'agitation sur le voile est le même mouvement qui s'apprête à exécuter Kobra Rahmanpour (1) en Iran, à imposer la charia en Irak et à conserver pieusement les inégalités islamiques dans la constitution afghane. C'est le même mouvement qui massacre des innocents en faisant sauter des bombes dans des bus, des cafés ou des bureaux aux quatre coins de la planète. Dans tous les endroits où l'islam politique a pris le pouvoir, il a tué et brutalisé les gens. Les femmes, les petites filles et les adolescentes ont été ses premières victimes. C'est maintenant ce même mouvement qui exige l'institutionnalisation de ses mesures répressives contre les femmes au cœur de l'Europe en les faisant passer pour le « droit des femmes » ou la « liberté religieuse » ! Quelle farce ! C'est ce même mouvement qui est devenu un véritable expert dans les attaques contre les droits et les libertés des femmes. Le débat sur le voile doit être envisagé dans ce contexte plus général.

« Mon hidjab, mon droit » ? Je ne le crois pas. Bien sûr, une femme adulte a le droit de pratiquer sa religion, ses croyances et ses coutumes dans des domaines où elle ne représente ni l'État ni le système éducatif. Bien sûr, c'est son « choix personnel » si elle se voile. Mais si toutes les formes d'intimidation et de menace des islamistes, les lois islamiques, le racisme, le relativisme culturel et la ghettoïsation (des immigrés, *NdT*) par les gouvernements occidentaux, les normes qui considèrent que les femmes ne valent que la moitié d'un homme, etc., si tout cela disparaissait, je peux vous assurer que très peu de femmes porteraient le voile.

Même si c'était le cas, nous devrions nous rappeler qu'il ne s'agit pas d'un droit positif. « Mon hijab, mon droit », c'est comme si l'on criait « Mon excision, mon droit ». Le voile est un outil qui sert à contrôler la sexualité des femmes, tout comme l'excision. Il vise à instaurer la ségrégation des femmes. Le voile n'a rien de commun avec un anneau dans le nez comme a pu le dire un écrivain ! Est-ce que d'innombrables femmes ont été tuées, torturées et fouettées pour avoir porté un tel anneau en Europe ? Je ne crois pas. Aujourd'hui, plus que jamais, le voile est le symbole de l'islam politique dont les femmes et les mineures sont les premières victimes. Le voile n'est pas un simple bout de tissu, de même que l'excision n'est pas une simple coutume parmi d'autres.

Je suppose que si l'on voulait le comparer à un signe vestimentaire, on pourrait le comparer à l'étoile de David que les nazis imposèrent aux Juifs pour les enfermer, les contrôler, les réprimer et commettre un génocide. On apprendra de nombreuses choses sur l'holocauste islamique lorsque le régime islamique iranien — ce pilier de l'Islam politique — sera renversé.

L'interdiction des signes religieux n'est ni raciste ni discriminatoire. Certains l'affirment, mais en fait ce sont généralement les racistes qui imaginent des lois et des politiques séparées pour des populations différentes, y compris les immigrés et les femmes qui vivent dans les communautés musulmanes occidentales. De telles « différences » ont été tellement mises en avant par les partisans du relativisme culturel et du multiculturalisme, qu'une interdiction des symboles religieux pousse immédiatement certains à crier au racisme et à exiger le « droit de porter le voile ».

En fait, l'invocation du racisme est le nouveau gadget des islamistes et du mouvement de l'islam politique, tout comme de leurs compagnons de route. Leur but est de faire taire ou

d'embarrasser leurs opposants, car ils savent parfaitement que personne n'aime à être traité de raciste, même lorsque son attitude n'a rien à voir avec le racisme.

Et le fait de lancer l'épithète de « raciste » contre toute personne qui critique l'islam ou l'islamisme a atteint des proportions incroyables. Par exemple, une femme m'a écrit qu'elle percevait de « l'islamophobie » (j'ignore quel sens elle donne à ce mot) dans notre défense de la laïcité parce que « Noël, Pâques et bien d'autres événements religieux sont célébrés en Grande-Bretagne ».

Elle ne pouvait pas manifester en faveur de la laïcité parce qu'elle savait que « les laïcs pratiquent le double langage ». C'est pourquoi elle a rejoint la manifestation des islamistes en faveur du hidjab et contre la laïcité plutôt que notre contre-manifestation.

Et qu'est-ce qui l'empêche de rejoindre les forces laïques et d'exiger l'interdiction de toutes les écoles et fêtes religieuses, comme nous l'avons fait ? Le multiculturalisme a transformé l'irrationalité en un véritable art. Certes le racisme fait partie intégrante du système, mais défendre la laïcité n'a rien à voir avec le racisme.

La bataille pour la laïcité dans l'Europe du XIX^e siècle faisait-elle preuve de racisme envers l'Église ou les chrétiens ?

Cela n'a rien à voir non plus avec le fait de supporter l'impérialisme français. Nos chers anti-impérialistes prétendent que défendre la laïcité équivaudrait à défendre « l'État impérialiste français et son système d'éducation ».

La lutte pour la laïcité et les droits des femmes n'a rien à voir avec un quelconque soutien apporté au gouvernement français et a tout à voir avec la défense des valeurs progressistes. Ce sont des valeurs pour lesquelles le peuple et la classe ouvrière se sont battus et sont morts.

Si l'on pousse ce genre de pseudo « raisonnement » jusqu'au bout, personne en France n'aurait dû, par exemple, s'opposer à la guerre en Iraq par crainte de soutenir l'État impérialiste français. Ces anti-impérialistes sont si résolument anti-impérialistes qu'ils ne peuvent être rien d'autre. Il est intéressant de constater que leur anti-impérialisme va seulement de pair avec des positions réactionnaires. Lorsque les gouvernements occidentaux ont défendu les talibans ou qu'aujourd'hui ils défendent le régime islamique en Iran, nos anti-impérialistes semblent avoir perdu la mémoire.

Lorsque les femmes sont lapidées à mort en Iran, lorsque la constitution afghane prétend qu'aucun droit de l'homme ne peut contredire l'islam, ou quand on impose la charia en Irak, ils sont incapables de prononcer un seul mot pour que nous puissions vérifier s'ils vivent et respirent encore.

Ce ne sont pas des problèmes importants pour eux. Et le voile ne constitue pour eux qu'un « bout de tissu ». Lorsqu'il s'agit des droits des femmes et des filles mineures, ils trouvent toujours un problème plus urgent.

En ignorant ces questions fondamentales, ils espèrent qu'elles disparaîtront toutes seules. Mais cela ne se produira pas. En tout cas tant que nous serons là pour le leur rappeler.

Maryam Namazie (Parti communiste-ouvrier d'Iran)

(1) Nous reproduisons ci-après les informations du site Solidarité Irak :

« Agée de 22 ans, cette jeune femme est actuellement menacée par la République islamique iranienne d'être pendue. Elle a déjà passé trois ans en prison pour l'accusation d'avoir assassiné sa belle-mère à l'aide d'un couteau de cuisine. (...) Kobra est elle-même une victime de la pauvreté et de l'injustice. Elle est née et a grandi dans une famille qui ne pouvait pas assurer le strict minimum vital pour tous ses membres. Son père est âgé et l'un de ses frères est handicapé et il n'y a pas de système d'aide sociale pour ceux qui sont dans le besoin. Kobra a dû renoncer à son projet d'aller à l'université, et pour permettre d'aider sa famille à survivre, elle a épousé un homme de quarante ans son aîné. Mais sa vie ne s'est pas améliorée ; en effet, elle était sans arrêt insultée et maltraitée par son mari et sa belle-famille.

« Il a été arrêté et emprisonné une fois pour maltraitance physique et sexuelle envers sa femme. D'après le témoignage de Kobra, lors du dernier incident, sa belle-mère l'aurait attaquée alors qu'elle tenait un couteau de cuisine. Kobra affirme qu'elle a tué sa belle-mère par autodéfense.

« La misère et la vie de Kobra Rahmanpour n'est pas unique. Elle fait partie de ces centaines, voire ces millions de jeunes, en particulier les femmes, dont les vies, la jeunesse et les projets sont ruinés par le régime islamique. Les autorités iraniennes ne sont pas aptes à juger quelqu'un comme Kobra. Ils sont eux-mêmes les plus déplorables criminels du monde. Ils pourraient être jugés pour le terrible enfer qu'ils ont créé pour ceux qui vivent en Iran.

« De plus, la condamnation à mort, quelques en soient les raisons, est un acte inhumain et le gouvernement iranien détient le record dans ce domaine. Pour sauver la justice, nous devons sauver Kobra Rahmanpour.

« Aidez-nous dans notre campagne pour que les autorités iraniennes ne condamnent pas Kobra à la pendaison !

« Écrivez des lettres de protestations aux autorités iraniennes et envoyez nous une copie.

« A Mohammad Khatani, président iranien : Email : khatami@president.ir Fax : 0098 21 649 5880 Copie jointe à : Amnesty International Email : amnestyis@amnesty.org European Union Email : civis@europarl.eu.int ICDWRI Email : parvinkaboli@yahoo.se The International Campaign in Defence of Women's Rights in (Campagne internationale de défense des droits des femme en Iran) www.irandwr.org »

Le foulard ou le string ?

Se demande un certain Le Furet dans Le Monde libertaire. Je serais tenté de répondre : Les deux, mon général !

Non pour annoncer un développement sur un quelconque fantasme érotico-phalocrato-impie (quoique...) mais pour souligner que, ni dans un cas ni dans l'autre, les révolutionnaires ne doivent souhaiter son interdiction dans l'espace public. Il y a quelques mois, Le Monde libertaire avait d'ailleurs, sous la plume d'un autre militant, bien expliqué que le débat sur le foulard était un débat pipé depuis le début et que même si, en bons athées, les révolutionnaires n'ont aucune sympathie pour la religion, ils n'ont pas non plus de raisons de soutenir les partisans de l'expulsion des jeunes filles « voilées » des établissements scolaires, partisans qui rappelons-le, vont du Front national et de la droite à une partie des féministes (Christine Delphy étant une heureuse exception), en passant par une la gauche et une bonne partie de l'extrême gauche, LO en tête (1).

Si l'on voulait vraiment discuter sérieusement avec les jeunes filles voire avec les pré-adolescentes qui font ce « choix », il faudrait commencer par leur expliquer que le *hedjab* (le foulard, qui n'est pas un voile) n'a rien de spécifiquement musulman (pas plus que l'excision), qu'il est apparu à une époque de l'histoire de l'islam pour cacher la gorge des femmes (et non leurs cheveux), dans certaines régions et pas dans d'autres, que son usage a progressé, puis reculé, puis de nouveau progressé, mais ne peut en aucun cas être mis par exemple sur le même plan que l'obligation des cinq prières par jour.

D'autre part, il leur faudrait expliquer aux partisans et partisans du *hedjab* que, même d'un point de vue strictement religieux, leur argumentation en France ne tient pas : les jeunes filles ou femmes prétendent porter le foulard pour complaire à Dieu, mais pas du tout pour éviter le regard « concupiscent » des hommes. Dans ce cas, pourquoi enlèvent-elles ce même foulard lorsqu'elles sont entre femmes ? Dieu disparaît-il quand les femmes se retrouvent entre elles ?

Mais ce discours, ce n'est pas aux athées de le tenir, quoique l'acquisition de quelques connaissances religieuses minimales leur éviterait d'écrire, comme j'ai pu le lire dans un journal gauchiste, que le *hedjab* allait jusqu'aux cuisses des jeunes filles ! En principe, ce type d'explications devrait être diffusée par les théologiens « réformateurs ». Or ces musulmans-là sont peu nombreux, les médias leur donnent peu la parole, parce que ces explications ne font ni vendre du papier ni augmenter l'Audimat, qu'elles ne permettent pas de jouer sur la peur et de susciter un soutien acritique aux actions de l'État quelles qu'elles soient.

Car, sans mauvais jeu de mots, inutile de se voiler la face : du vote Chirac à la quasi-unanimité contre le port du foulard, on ne sort pas du registre de la manipulation, de l'unité nationale, du mythe laïco-républicain qui gomme les différences de classe.

Et que l'on se range derrière Chirac et son gouvernement, au nom de la compassion pour les femmes musulmanes qui auraient besoin de la répression de l'État français pour se libérer, du féminisme, ou bien au nom de la défense de la sacro-sainte laïcité qui serait menacée par les visées conspiratrices des islamistes financés par l'Arabie saoudite, le Pakistan, ou tout autre État, ou bien au nom de l'athéisme épicurien ou cartésien lui aussi menacé par la montée des fanatismes religieux, sur le fond cela revient au même. (Y.C.)

1. LO dont la porte-parole compare à la télévision son dévouement militant à celui des bonnes sœurs et dont le dirigeant Robert Barcia compare lui-même ses militants à des « moines soldats ». On peut comprendre le souci pédagogique d'Arlette Laguiller et le sens de l'humour et de la provocation de Hardy, mais on souhaiterait quand même qu'au XXI^e siècle des révolutionnaires soient capables d'expliquer leur engagement autrement qu'en faisant référence aux formes les plus obscurantistes et réactionnaires du militantisme...

Rumy Hassan

« Islamophobie »

et alliances électorales en Grande-Bretagne

(L'auteur de l'article ci-dessous est membre de la Socialist Alliance, regroupement électoral hétérogène entre plusieurs groupes d'extrême gauche britanniques et une fraction du PC. Le groupe dominant de cette coalition au programme « anticapitaliste » très flou, le Socialist Workers Party, est aussi l'organisation « révolutionnaire » la plus importante en Grande-Bretagne. Le SWP propose maintenant de soutenir une autre coalition, RESPECT, lancée par George Galloway, député travailliste exclu du Labour Party pour son opposition à la guerre d'Irak, et qui a reçu pendant des années des financements provenant de l'Arabie Saoudite, des Émirats arabes unis et du Pakistan — car sa paye de député ne lui suffisait pas. En effet, a-t-il cyniquement expliqué, il lui fallait au moins 150 000 livres de revenus par an pour « militer » ! C'est ce politicien corrompu qu'ont choisi de soutenir le SWP et la majorité de la Socialist Alliance aux prochaines élections régionales et européennes. L'article ci-dessous écrit en juillet 2003 était prémonitoire puisqu'il tentait déjà de mettre en garde les militants d'extrême gauche contre une alliance électorale avec la Muslim Association of Britain et contre un usage abusif du terme d'« islamophobie ». Y.C.)

Depuis le 11 septembre 2001, l'épithète d' « islamophobie » est devenue de plus en plus en vogue en Grande-Bretagne — non seulement de la part de musulmans mais aussi, de façon surprenante, de larges contingents de la gauche. On emploie généralement ce terme sans en préciser le sens et dans des contextes inadéquats. On l'utilise de façon absurde et irresponsable et je crois donc que les révolutionnaires devraient se dispenser de l'employer.

De façon très choquante, certains militants socialistes ont eu le mauvais goût de s'en servir pour discréditer des critiques de gauche ou laïques dirigées contre les aspects réactionnaires de l'engagement des musulmans dans le mouvement anti-guerre. Que signifie donc exactement ce mot ? Littéralement il désigne la « peur de l'Islam », mais plus exactement le mépris ou la haine des musulmans, donc une attitude présentée comme analogue à l'antisémitisme. Depuis le 11 septembre, le ressentiment et l'hostilité de certains médias envers les musulmans en Grande-Bretagne et plus généralement en Occident ont sans aucun doute augmenté. À son tour, cela a éveillé une certaine hostilité parmi la population. Mais ces sentiments s'expriment rarement de façon explicite — plutôt de manière codée, par exemple lorsque l'on critique les demandeurs d'asile, les réfugiés et bien sûr les « terroristes » potentiels, et ces critiques visent les ressortissants d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, pas tous les musulmans. Ce phénomène a été très intense aux États-Unis où les Arabes ont été systématiquement harcelés pendant presque deux ans.

Cependant, il est surprenant de constater que les médias britanniques, y compris la presse à scandale, se sont gardés de lancer une attaque frontale contre les musulmans britanniques. Sur le plan des attaques physiques, y compris des morts, à ma connaissance il n'y en a eu très peu. En réalité, immédiatement après le 11 septembre un seul Sikh a été tué aux États-Unis parce qu'il portait un turban ressemblant à celui de Ben Laden. Mais on a eu à déplorer un certain nombre d'agressions individuelles et de petits attentats contre des mosquées en Grande-Bretagne, particulièrement dans les villes du Nord, probablement par des voyous du British National Party (groupe dans le genre du Front national en France mais moins important électoralement, *NdT*). Et d'autres actes de vandalisme comme le fait de placer une tête de porc devant une mosquée. Mais le nombre de ces incidents a rapidement diminué même s'ils se produisent encore de temps en temps. Nous n'avons certes aucune raison d'avoir la moindre complaisance envers ce type d'agissements, mais tout cela relève-t-il de l' « islamophobie » ? Nous ne sommes absolument pas dans une situation comparable à celle des Juifs sous le

nazisme dans les années 30, ni même dans celle des musulmans du Gujarat, État de l'Inde dirigé actuellement par un régime fasciste-hindouiste. Dans les années 70, le National Front représentait une menace réelle en Grande-Bretagne et était beaucoup plus dangereux pour les minorités, musulmanes ou non musulmanes d'ailleurs.

De plus, peut-être pour faire contrepoids, les journaux et les chaînes de télévision les plus responsables ont répandu une image positive (voire exagérément positive) de l'Islam et des musulmans : par exemple la BBC a diffusé une série d'émissions sur l'Islam totalement acritiques ; un reportage extrêmement chaleureux pendant une semaine sur la mosquée de Birmingham ; Channel 4 a réalisé une longue émission quotidienne, pendant 15 jours, sur le pèlerinage de La Mecque en évitant soigneusement de parler des centaines de gens qui y meurent chaque année à cette occasion. Un journal aussi conservateur que le *Financial Times* a présenté à plusieurs reprises, en première page, des photos du pèlerinage de La Mecque et des pancartes antiguerre de la Muslim Association of Britain (les Frères musulmans britanniques, *NdT*). Peu après le 11 septembre, les dirigeants politiques et les médias — préoccupés par de possibles réactions antimusulmanes, ont cessé d'utiliser le terme « fondamentaliste islamique ». De même, George Bush Junior a invité un imam à un service religieux spécial qui s'est tenu peu après le 11 septembre à Washington ; quant à Blair, il a rencontré les représentants de la communauté musulmane britannique. Ces gestes symboliques ont été bien accueillis par les dirigeants musulmans dans ces deux pays.

Néanmoins de nombreux musulmans croient encore que la « guerre au terrorisme » menée par les États-Unis serait en fait une guerre contre l'Islam et donc la plus haute expression de l'« islamophobie ». Mais un tel raisonnement néglige quelques réalités inconfortables. Le pays qui mène cette « guerre contre le terrorisme » est certes les États-Unis. Mais penchons-nous brièvement sur les relations de cette grande puissance avec le monde « islamique ».

1. Les États-Unis soutiennent depuis longtemps le régime saoudien, allié crucial au Moyen-Orient. L'Arabie saoudite possède les sites les plus sacrés de l'Islam. Le gouvernement américain n'a jamais émis la moindre protestation contre la brutalité et le caractère oppressif de cette société barbare — par « respect pour les valeurs et la culture islamiques ». C'est bien sûr du baratin, mais la réalité est là.

2. Après Israël, le pays au monde qui reçoit le plus d'argent des États-Unis est l'Égypte — pays musulman.

3. En 1991, la coalition dirigée par les États-Unis a « libéré » le Koweït, pays musulman — avec l'aide de pratiquement tous les États musulmans du Golfe.

4. En 1999, les Américains et leurs alliés de l'OTAN ont « libéré » le Kosovo — province majoritairement musulmane — de la Serbie « chrétienne ». L'ex-président serbe Milosevic est actuellement jugé à La Haye pour crimes contre l'humanité (en particulier contre des musulmans kosovars).

5. Les États-Unis ont armé, entraîné et financé les fondamentalistes islamistes qu'étaient les moujahidine afghans au cours de leur lutte contre les Russes. Et ils ont financé Ousama ben Laden.

6. Les États-Unis ne se sont pas opposés à la mainmise des talibans sur l'Afghanistan en 1966, talibans qui ont largement été une création du Pakistan, allié puissant des États-Unis et « république islamique ».

7. Les États-Unis poussent les Européens à accepter l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne. Même si la Turquie est un État laïc, la plupart des Turcs sont, du moins en principe, musulmans.

Nous pourrions allonger encore cette liste. Mais les éléments ci-dessus sont suffisants pour nous demander en quoi la politique étrangère américaine relève-t-elle de la « guerre contre l'Islam » ou de « l'islamophobie ». Ce n'est pas pour rien que les dirigeants des pays musulmans parlent rarement d'« islamophobie ». De plus, tout le monde que les musulmans provenant du sous-continent indien ou d'Asie orientale sont traités de façon bien plus dure et sont victimes d'une discrimination bien plus importante de la part de leurs « frères »

musulmans dans les pays arabes (notamment du Golfe) que dans les pays occidentaux. Malheur à ceux qui répètent, comme des perroquets, l'argument de l'islamophobie contre la droite occidentale, cet argument pourrait se retourner cruellement contre eux. De plus, il ne gêne absolument pas les impérialistes.

En effet, l'impérialisme américain se moque complètement de la religion d'un pays étranger tant que ses intérêts économiques et stratégiques sont satisfaits. L'Amérique soutient les régimes les plus réactionnaires et dictatoriaux du monde musulman tant qu'ils font son jeu. S'ils prennent un peu d'indépendance, alors ils sont soumis à toute la puissance de feu de l'Empire. On peut donc reconnaître qu'il existe une certaine hostilité contre les Arabes, hostilité qui se transforme parfois en des sentiments antimusulmans et deviennent l'une de ses justifications. Mais cela ne change pas le fait que, en Grande-Bretagne comme ailleurs, il n'existe pour le moment aucune base matérielle pour « l'islamophobie ».

Le terme d' « islamophobie » est apparemment né en Grande-Bretagne durant l'affaire Rushdie à la fin des années 80. Les fondamentalistes musulmans voulaient ainsi tenter de réduire au silence des critiques comme Salman Rushdie et ceux qui soutenaient son droit à la libre expression. Les intégristes prétendaient que seule l' « islamophobie » de l'État et de la société britanniques permettait que ses écrits restent impunis. L'implication était claire : toute critique de l'Islam était assimilée à de l' « islamophobie » et donc interdite. Les militants progressistes ne peuvent et ne doivent pas accepter un tel chantage. A ceux qui, à gauche, ne sont pas convaincus par cette analyse, nous poserons quelques questions fondamentales.

— Quelle est, par exemple, votre position vis-à-vis des milliers de femmes qui, au Pakistan, ont courageusement manifesté contre la loi Huddood imposée, au milieu des années 80, par le général Zia ul-Haq (allié intégriste clé à l'époque pour les États-Unis) et dont le but était de réduire les femmes, sur le plan juridique, à un statut de citoyennes inférieures ? Ces femmes agissaient certainement par islamophobie — vous aurait déclaré n'importe quel imam.

— De même, quelle est votre position vis-à-vis de ceux qui protestent contre l'application de la charia dans les provinces du nord du Nigeria où l'on a récemment condamné à la mort par lapidation une femme accusée d'adultère ? Ces manifestants sont des « islamophobes », vous affirmera n'importe quel mollah.

— Ou bien quelle est votre position sur l'ex-musulmane, d'origine somalienne, aujourd'hui députée de droite hollandaise, qui a été l'objet d'une chasse aux sorcières parce qu'elle avait affirmé que les hommes musulmans oppriment les femmes ?

Il est clair que de telles questions et implications ont été grossièrement ignorées. La plupart des groupes d'extrême gauche ne veulent pas s'attaquer aux croyances réactionnaires de leurs nouveaux alliés.

De plus ils font preuve d'une extraordinaire indulgence — par exemple ils ont autorisé les militants de la Muslim Association of Britain et leurs orateurs à prier et crier sans cesse « Allah ouakbar » (Dieu est grand). Aucune autre manifestation de foi religieuse n'a été autorisée (par exemple personne n'a pu réciter le Notre-Père ou des prières bouddhistes) ; aucun athée n'a eu le droit de chanter l'Internationale à la tribune. Certains évoquent, au lendemain de la guerre d'Irak, la possibilité que la Socialist Alliance conclue un pacte électoral avec des groupes musulmans et des dirigeants religieux afin de former une sorte de Coalition pour la paix et la justice (organisation pacifiste américaine regroupant des écologistes et des représentants de nombreuses Églises, *NdT*).

Apparemment ceux qui ont dénoncé « l'islamophobie » veulent franchir encore un pas et maintenant s'engager dans l' « islamophilie ». L'affaire n'en est qu'à ses balbutiements, mais il semble que la Coalition contre la guerre (Stop the War Coalition) aurait l'intention de se transformer en une coalition électorale.

Si ce projet devait se matérialiser, il s'agirait d'une étrange formation hybride : un regroupement électoral entre des progressistes athées et des fanatiques religieux qui, sur des

questions essentielles, défendent des positions profondément réactionnaires. Avant qu'un tel front uni catastrophique se concrétise, il me semble nécessaire de souligner quelques faits.

On peut supposer que cette coalition tentera de renforcer ses liens avec la Muslim Association of Britain, principale organisation musulmane du mouvement antiguerre. La MAB se réclame fièrement des idées de Maulana Maududi, membre fondateur du Jamaat-I-Islami au Pakistan (Tariq Ali dénonce ses idées dans *Le Choc des fondamentalismes*). Rappelons que le Jamaat et ses compères islamistes réactionnaires ont gagné un grand nombre de sièges aux élections pakistanaises et qu'ils ont déclaré la guerre non seulement aux femmes et aux progressistes mais aussi à toute personne qui a la moindre idée moderne dans la province de la Frontière du Nord-Ouest qu'ils contrôlent désormais (cette province regroupe 19 des 153 millions d'habitants du Pakistan, *NdT*).

L'élection du premier — et du seul — conseiller municipal de la Socialist Alliance (au nord de l'Angleterre) semble jouer un certain rôle dans ce tournant de l'extrême gauche britannique. Dans la ville de Preston, la Socialist Alliance locale a obtenu le soutien des musulmans et de l'imam d'une mosquée avec lesquels ils ont étroitement collaboré durant le mouvement antiguerre. Certains croient qu'il s'agit d'une bonne technique qui permettrait de gagner d'autres sièges, du moins dans les circonscriptions comptant un grand nombre de musulmans. L'argument étant que les musulmans radicalisés par la guerre voteront pour des candidats d'extrême gauche. Mais ce raisonnement comporte d'énormes failles.

— Tout d'abord, il est exact que l'on assiste à une radicalisation des musulmans — mais la grande majorité d'entre eux ont été radicalisés par l'*islam*, et non par des arguments révolutionnaires, marxistes ou même simplement anti-impérialistes. Lorsque les musulmans s'intéressent à l'Afghanistan, l'Irak ou la Palestine, c'est parce que ces pays font partie de l'Islam — et c'est aussi pourquoi ils sont sensibles à la thèse de l'« islamophobie ». Certes, et nous ne pouvons que nous en réjouir, peu de musulmans ont rejoint récemment les organisations intégristes en Grande-Bretagne, mais — hélas — un nombre encore plus réduit d'entre eux a été convaincu par les idées politiques de gauche ou laïques.

— De même nous ne devrions jamais oublier que la plupart des musulmans ont soutenu l'intervention américaine et celle de l'OTAN contre la Serbie en 1999. Nous pouvons donc être sûrs que si les États-Unis décidaient d'attaquer, disons, la Corée du Nord ou un pays latino-américain, on verrait peu de musulmans descendre dans la rue contre une telle intervention.

— Enfin, il est impensable que des révolutionnaires envisagent même l'idée de travailler avec des imams dans une coalition électorale. Les mosquées sont des bastions du sexisme et de la ségrégation des genres. Elles représentent un affront à toute idée minimale de démocratie. D'ailleurs certains musulmans affirment, avec raison, que l'idée même de démocratie n'est pas islamique, puisque les lois faites par les êtres humains sont une insulte à la loi de Dieu, loi qui leur pré-existe. Les imams sont obligés de respecter la charia. Même s'il leur est impossible d'appliquer la charia dans l'espace public des pays occidentaux, ils peuvent au moins l'imposer dans l'enceinte des mosquées, et c'est certainement ce que font beaucoup d'entre eux.

Si les arguments précédents ne vous semblent pas suffisants, deux puissantes raisons militent contre la formation d'une telle coalition, et elles concernent la communauté asiatique, communauté beaucoup plus importante (que les communautés arabes, iraniennes, turques ou berbères en Grande-Bretagne, *NdT*).

Tout d'abord la formation d'une coalition électorale entre l'extrême gauche et les intégristes musulmans renforcera inévitablement les éléments religieux au sein des communautés « musulmanes » aux dépens des forces laïques et progressistes. Les idées et les pratiques ouvertement réactionnaires (par exemple sur les questions des droits des femmes ou des homosexuels) continueront à ne pas être critiquées (en effet, l'extrême gauche gardera le silence sur ces questions si elle veut former une coalition avec les fondamentalistes).

— Enfin, une telle coalition aura un effet repoussoir massif sur les Asiatiques non musulmans. Déjà l'indulgence de l'extrême gauche vis-à-vis des organisations musulmanes et tout le barouf réalisé autour de l' « islamophobie » les ont incités à se tenir à distance. Comme on a pu le constater, leur présence dans le mouvement antiguerre a été dérisoire. Tout pacte électoral avec des imams et des groupes musulmans ne pourra qu'accentuer une telle division et renforcer leur résistance à s'engager politiquement.

En conclusion, je dirai donc que la gauche radicale devrait éviter d'employer le terme d'« islamophobie » (et en tout cas ne jamais l'utiliser contre les partisans de la laïcité), et devrait rejeter toute alliance électorale avec les groupes musulmans. Le raisonnement qui justifie de telles alliances est erroné, ne fait que diviser les travailleurs et encourager les forces réactionnaires.

L'extrême gauche doit rester sur ses positions traditionnelles, qui sont excellentes : lutter contre le racisme et le dénoncer (qu'il vise les musulmans ou les non-musulmans), et soutenir sans cesse la lutte contre l'impérialisme. Plutôt que de l'exemple de la ville de Preston, c'est du succès du Scottish Socialist Party, en Écosse, que les révolutionnaires devraient s'inspirer en Angleterre, au Pays de Galles et ailleurs.

Rumy Hasan (membre de la Socialist Alliance de Birmingham)

Juillet 2003

Lutte ouvrière se soucie-t-elle vraiment des « droits des femmes » ?

Lutte ouvrière vient de découvrir le féminisme à propos de l'exclusion des jeunes filles « voilées » de l'Éducation nationale.

Curieux, tout de même, pour une organisation qui a toujours considéré le féminisme comme une idéologie « petite-bourgeoise », qui ne consacre qu'un nombre infime d'articles de sa presse aux aspects spécifiques de l'oppression des femmes, dont la formation politique et théorique ignore totalement les apports du féminisme (notamment du féminisme révolutionnaire anglo-saxon des années 70), et dont les militants ne participent jamais aux combats pour les droits des femmes, la seule exception étant une tardive et timide apparition lors des combats du MLAC (Mouvement pour la libération de l'avortement et de la contraception) où LO prit le train en marche après moult polémiques douteuses et hésitations.

Dans ses bulletins d'entreprise, Lutte Ouvrière ne s'est jamais intéressée particulièrement à l'oppression des femmes, puisque les problèmes de la classe ouvrière, tous sexes confondus, étaient « prioritaires » par rapport à ceux des ouvrières et des employées.

Dans ses campagnes électorales, les femmes n'occupent qu'une place subordonnée, pas du tout proportionnelle, d'ailleurs, à leur importance dans la population et dans... l'électorat dont LO tente d'attirer les suffrages..

LO a toujours cru qu'avoir une porte-parole de sexe féminin, promouvoir un nombre significatif de femmes à tous les échelons de sa propre organisation, ne pas les cantonner aux tâches dites techniques, la dispensait de toute activité féministe, y compris au sein de la classe ouvrière.

Et voilà que tout à coup, à propos de l'interdiction du foulard islamique, elle emboîte le pas aux souverainistes les plus chauvins, aux féministes bourgeoises les plus bornées et aux politiciens de droite pour entonner un hymne hypocrite aux « droits des femmes ».

Derrière cette position purement démagogique, car gageons qu'elle ne sera suivie d'aucune action pratique positive en direction des principales intéressées, se cache le véritable problème.

LO n'a jamais « mis le paquet » dans l'immigration maghrébine — pas plus que les autres organisations d'extrême gauche ou libertaires. (Les défunts maoïstes constituaient une exception dans les années 70 mais, vu leurs conceptions ultranationalistes, ils ne pouvaient que servir de porteurs de valise aux futurs dirigeants des dictatures du tiers monde ou aux organisations de guérilla qui termineront dans le rackets des populations, le Sentier Lumineux en étant l'une des « meilleures » illustrations.)

LO a toujours considéré le combat contre le racisme comme un combat secondaire, ne s'est jamais sérieusement investie dans les luttes des travailleurs immigrés des foyers Sonacotra hier, des sans-papiers aujourd'hui.

Alors, constatant son impuissance mais n'osant pas l'avouer, elle se repose sur l'État bourgeois et ses laquais dans l'Éducation nationale (directeurs d'établissement mais aussi certains profs¹) pour mener un combat contre l'obscurantisme, pour l'athéisme, qu'elle n'a jamais mené sérieusement elle-même, ni contre les religions chrétiennes, bouddhiste ou juive, ni contre l'islam.

Elle n'hésite pas à collaborer à la répression puisque ses militants enseignants ont joué un rôle non négligeable dans l'exclusion des très folkloriques sœurs Lévy, dont la crise d'adolescence ne méritait qu'un sourire amusé. Son (relatif) courage lors du refus de voter Chirac en 2002 n'aura duré qu'un an. La voilà déjà pressée de rejoindre le très malsain climat d'union nationale antimusulmane, aux côtés des pires ennemis des travailleurs.

Si LO se souciait vraiment des « droits des femmes » de l'immigration, de la première, de la deuxième et bientôt de la troisième génération, et si elle voulait combattre effectivement le complot islamiste qu'elle prétend voir à l'œuvre dans les banlieues, pourquoi ne contribue-t-

elle pas à créer, avec d'autres forces, une organisation de jeunes athées d'origine musulmane dans les cités ?

Le jour où elle s'engagera, seule ou avec d'autres, sur ce chemin, son féminisme deviendra sacrément plus crédible. On peut comprendre son souci de ne pas « faire de la lèche » aux islamistes de tout poil, de ne pas imiter tous ces « gauchistes » qui prétendent que l'islam politique serait l'expression de la révolte des exploités du tiers monde.

Mais de là à aboyer aux côtés des loups de la réaction, il y a un pas... qu'elle vient de franchir.

1. Dans les années soixante, le philosophe stalinien Louis Althusser avait inventé une expression assez juste pour caractériser certaines professions dites intellectuelles, entre autres les profs: il les appelait les « appareils idéologiques d'État ».

Il est amusant de voir aujourd'hui certains enseignants d'extrême gauche oublier quelle est leur fonction sociale principale dans la société bourgeoise et au service de qui ils travaillent.

Les fameux instits, ces grands « républicains » dont on se gargarise tant aujourd'hui, ont activement diffusé pendant des générations tous les mythes de la République française : patriotisme, colonialisme « éclairé », morale bourgeoise, apologie du travail (salarie ou pas), tout en mettant au pas les fils de paysans et d'ouvriers en les préparant à la discipline de fabrique.

Rien n'exclut, et même tout concourt à ce que les enseignants aujourd'hui participent à la criminalisation des populations issues de l'immigration ou à la culpabilisation des familles des classes populaires. C'est en tout cas le rôle que la droite et la gauche leur assignent de plus en plus bruyamment, depuis l'apparition du chômage de masse et de tous les problèmes sociaux qui y sont liés depuis près de trente ans.

Aux enseignants donc de choisir leur camp : celui de leur employeur (l'État) ou celui des fils de prolétaires qu'ils ont face en eux. Et le fait qu'ils aient en poche la carte de tel ou tel groupuscule ne les prémunit contre aucune dérive chauvine, xénophobe ou raciste, surtout quand ils n'ont aucune distance par rapport à leur métier et qu'ils pratiquent une pédagogie autoritaire et élitiste.

Et ce n'est peut-être pas un hasard si ce sont les groupes qui ont les méthodes de recrutement et de formation les plus autoritaires (LO et le PT) qui sont les plus remontés contre le « voile » et défendent — en y apportant quelques nuances — la laïcité, comme s'il s'agissait d'un dispositif neutre, intemporel, au-dessus des classes et anhistorique. (Y.C)

En Grande-Bretagne, comme en France, en Belgique ou en Hollande il existe des associations musulmanes ayant des ambitions politico-religieuses plus ou moins claires et plus ou moins avouées. Le cas de la MAB (Muslim Association of Britain) est intéressant parce qu'il s'agit d'un petit groupe implanté dans la communauté arabe, et donc minoritaire par rapport à la masse des musulmans britanniques ou vivant en Grande-Bretagne, d'origine asiatique. Or c'est justement ce petit groupe que le SWP a choisi d'associer au mouvement antiguerre sous prétexte qu'il pourrait amener beaucoup de musulmans aux manif. On retrouve là un peu le même problème, toutes proportions gardées, que l'intégration de l'UOIF dans le Conseil des institutions musulmanes représentatives de France. Dans un cas, des trotskystes, dans l'autre un ministre de l'Intérieur, choisissent de donner une certaine respectabilité à des groupes politiques (ou religieux, mais pour un islamiste la différence n'existe pas) qui camouflent leur projet véritable pour acquérir une certaine surface médiatique. Et dans un cas comme dans l'autre il s'agit de groupes fondamentalistes. En Belgique, c'est le Parti du Travail de Belgique (groupe mao-stalinien) qui fait la courte échelle à la Ligue Arabe Européenne. Comme si les musulmans (au sens le plus large, civilisationnel) ne pouvaient être représentés que par des religieux et, de surcroît, par les religieux les plus réactionnaires.... (Y.C.)

Sacha Ismail

Qu'est-ce que la Muslim Association of Britain ?

(L'article suivant est extrait du site de l'Alliance for Workers Liberty et a été déjà publié dans *Ni patrie ni frontières* N° 3.)

La manifestation du 28 septembre 2002 contre la guerre en Irak a été organisée conjointement par la coalition Stop the War et la Muslim Association of Britain (MAB). La direction de la coalition Stop the War (dont le Socialist Workers Party) a déployé tous ses efforts pour présenter la MAB comme une organisation représentant tous les musulmans de Grande-Bretagne, affirmation fort éloignée de la vérité.

En fait, la MAB est une organisation politique qui a un objectif très spécifique — un objectif réactionnaire, auquel les mouvements étudiant, ouvrier et anti-guerre devraient s'opposer vigoureusement.

CE QUE DIT LA MAB ELLE-MÊME

Selon le journal *Inspire*, diffusé lors de la manifestation du 28 septembre 2002, dans un article intitulé « Les racines historiques et les fondements » de la MAB, son existence est explicitement liée à la tradition du fondamentalisme islamique des Frères musulmans, dont le but déclaré est « l'application extensive de l'Islam comme mode de vie afin qu'il ne soit plus cantonné à un rôle seulement religieux ». Lors de la réunion du 11 janvier 2003, un orateur de la MAB a déclaré que son organisation était fière d'être affiliée aux Frères musulmans.

En clair, la MAB ne cache pas qu'elle fait partie d'un courant politique qui vise à établir un Etat régi par la loi islamique, dont les décisions sont prises par une petite élite religieuse et dont la population est soumise à des lois draconiennes fondées sur un texte vieux de 1 300 ans (le Coran) et des traditions réinventées remontant à plus de mille ans. Pour comprendre ce que cela signifie, il suffit de lire un article d'*Inspire* sur « L'islam et les droits de l'homme ».

Ce texte affirme que celui qui renie l'islam (l'apostat) commet soit « un crime religieux punissable de mort » soit, au moins, « un acte de mutinerie ou de trahison » qui doit être puni en tant que tel. Les slogans de la MAB, facilement accessibles sur son site Internet, donnent également une idée de sa politique. Prenons par exemple le mot d'ordre : « Les sionistes hors de Palestine ! »

Étant donné que la vaste majorité des citoyens juifs d'Israël se considèrent comme sionistes, ce slogan ne peut que traduire l'hostilité à la présence même des Juifs en Palestine (position différente de l'opposition à l'occupation israélienne de la Cisjordanie, de Jérusalem-

Est et de Gaza, ou de la condamnation de la façon discriminatoire dont Israël traite ses citoyens arabes).

Que sont les Frères musulmans ?

Les Frères musulmans, avec lesquels la MAB entretient des liens politiques étroits, sont l'organisation islamiste fondamentaliste la plus importante en Égypte, au Soudan et dans de nombreuses autres parties du monde musulman. Dans les pays où les Frères musulmans ont acquis une influence de masse, ils ont joué un rôle profondément réactionnaire, hostile à la démocratie, au mouvement ouvrier, à la laïcité et aux droits des femmes.

Quelques exemples.

En Égypte, les Frères musulmans ont décrété que l'universitaire musulman Nasr Abu Zaid était un apostat après qu'il eut déclaré que le Coran avait été interprété de différentes façons, dans des contextes historiques différents. Ils essayèrent d'obliger sa femme à divorcer, et le couple dut finalement s'enfuir en Scandinavie.

Au Soudan, un coup d'État militaire soutenu par les Frères musulmans a pris le pouvoir en 1989, écrasant les puissantes grèves ouvrières qui avaient paralysé le pays à la fin des années 80, et bloquant ainsi la possibilité d'un traité de paix avec le Sud majoritairement chrétien.

En Palestine, le Hamas était au départ la section de Gaza des Frères musulmans. Et d'ailleurs le site web de Jamaat-e-Islami, le parti pakistanais le plus proche des Frères musulmans pakistanais, inclut le Hamas dans la liste de ses liens.

En Algérie les Frères musulmans font partie du Front islamique du salut, l'alliance de groupes islamistes qui gagna les élections de 1991. L'armée les ayant empêchés de prendre le pouvoir, il en résulta une guerre civile au cours de laquelle les intégristes massacrèrent des milliers de militants de gauche, d'intellectuels partisans de la laïcité, de féministes et de syndicalistes.

La MAB et la communauté musulmane

La MAB elle-même admet ne compter que douze sections en Grande-Bretagne et reconnaît que ses militants sont surtout Arabes, c'est-à-dire qu'ils appartiennent à une petite minorité de la communauté musulmane britannique. Cependant la MAB dispose de suffisamment d'argent pour imprimer des publications extrêmement luxueuses et mener toute une série d'activités — ce qui amène à s'interroger sur la provenance de son argent. La MAB ne représente pas et ne peut pas représenter toute la communauté musulmane. Elle est farouchement hostile aux groupes musulmans qui sont en désaccord avec elle, par exemple Al-Fatiha, un groupe de musulmans gays, lesbiens et bisexuels. La question fondamentale est la suivante : pourquoi les mouvements étudiant, ouvrier et antiguerre devraient-ils faire connaître un courant politique de droite et l'aider à s'implanter chez les musulmans ? En s'alliant avec la MAB, la coalition Stop the War risque de faire croire qu'elle s'intéresse davantage aux musulmans conservateurs et fondamentalistes qu'aux musulmans de gauche ou partisans de la laïcité (ou qu'aux ex-musulmans qui ne croient plus en Dieu).

Critiquer la MAB n'est pas faire preuve d'islamophobie ni être antimusulman ; beaucoup de musulmans, si ce n'est la plupart d'entre eux, sont fermement opposés au fondamentalisme, et les ouvriers, les femmes et les gens de gauche musulmans sont bien sûr les premières victimes des fondamentalistes lorsque ceux-ci prennent le pouvoir. Ce n'est pas une coïncidence si les mouvements socialiste, féministe et ouvrier dans les pays musulmans sont ceux qui s'opposent le plus violemment au fondamentalisme, puisqu'ils se battent pour sauver leur peau. Le Labour Party du Pakistan, par exemple, considère que le fondamentalisme est un « nouveau fascisme » et que Jamaat-e-Islami représente l'une des plus graves menaces auxquelles doit faire face le mouvement ouvrier au Pakistan.

N'est-ce pas faire preuve d'islamophobie que de supposer que tous les musulmans soutiennent la politique des fondamentalistes ?

La MAB et le mouvement antiguerre

Non seulement l'alliance de la coalition Stop the War avec la MAB risque d'éloigner les musulmans de gauche et ceux partisans de la laïcité, mais elle peut avoir le même effet sur les

Juifs, les féministes et bien d'autres gens de gauche. Lors de la manifestation du 28 septembre 2002, il y avait beaucoup moins de groupes musulmans anti-fondamentalistes et de groupes de juifs de gauche que lors de la manifestation contre les bombardements de l'Afghanistan en 2001.

Les ressources financières considérables de la MAB lui permettent de mobiliser un nombre significatif de gens ; mais, en supposant même qu'une position clairement anti-fondamentaliste repousse plus de personnes qu'elle n'en attire, le nombre n'est pas tout.

Nous croyons que la coalition Stop the War devrait avancer des slogans démocratiques, internationalistes, en faveur de la laïcité, et s'enraciner fermement dans les mouvements ouvrier et étudiant — et, à l'intérieur de ce cadre général, tenter de mobiliser le plus possible de sympathisants.

La politique de la MAB

Les défenseurs de la MAB affirment souvent que cette organisation a condamné les atrocités du 11 septembre et s'est dissociée des activités des groupes islamistes les plus radicaux. Certes, le service d'ordre de la MAB a tenté d'imposer un comportement plus prudent aux groupes ultra-islamistes comme Al-Muhajiroun lors de la manifestation du 28 septembre ; et il est vrai que sa politique n'est pas aussi extrémiste que celle d'al-Quaida. Cependant, cela ne veut pas dire grand-chose. Prenons une analogie : des groupes comme le Front national français ou le FPO autrichien ne sont pas fascistes, au sens où l'étaient les nazis allemands ; il est pourtant indubitable qu'ils font partie du même milieu politique. La MAB se situe à l'extrémité modérée, réformiste, de l'éventail du fondamentalisme islamique, mais fait partie du même spectre politique.

Accepter ces politiciens réactionnaires au sein du mouvement antiguerre, c'est prendre le risque de l'affaiblir et de le marginaliser.

Sacha Ismail

Athéisme et religions

Un des échecs les plus patents de la lutte antireligieuse est celui du parti bolchevik russe et des partis communistes en général dans tous les pays où ils ont été au pouvoir. Pour ne pas parler des anarchistes espagnols... L'emploi de la coercition de l'État, ou de la violence, pour imposer l'athéisme aux populations n'a abouti qu'à faire passer les religieux et religieuses persécutés pour des martyrs.

Dans le cas de l'islam en France, on entend souvent dire : « Oui, eux ils profitent que nous on est tolérants, alors que regarde en Iran, en Arabie saoudite, les Occidentaux sont obligés de se conformer à la loi islamique. Pourquoi serions-nous plus tolérants qu'eux ? »

En termes plus sophistiqués, Alain Bauer, membre dirigeant de la franc-maçonnerie, se demandait lors d'un débat à la télévision : « Où est la réciprocité ? »

La réponse est assez évidente. Nous devons être plus tolérants tout simplement parce que nous n'avons pas les mêmes objectifs que les partisans de la Charia ! Et même si demain des groupes islamistes envisageaient d'« islamiser » l'Occident « chrétien », de le conquérir avec leurs imams (dixit le FN), pourquoi les révolutionnaires se transformeraient-ils tout à coup en défenseurs de cet Occident-là, de sa prétendue neutralité vis-à-vis des religions ou de sa prétendue supériorité civilisationnelle ?

Les idées religieuses, comme toutes les idées, doivent être combattues avec des arguments sérieux. Il s'agit d'un travail de longue haleine qui suppose notamment de connaître un minimum les religions que l'on veut critiquer. Or, la plupart des militants révolutionnaires n'ont aucune culture religieuse, et une culture scientifique très légère, du moins si l'on en croit le contenu de leurs publications qui n'abordent pratiquement jamais ces questions. Mais combattre les convictions religieuses des musulmans, des catholiques, des juifs, des bouddhistes ou des protestants est-il une priorité aujourd'hui dans la lutte des classes ? Est-ce que ce sont leurs convictions religieuses qui, en France, empêchent les travailleurs de se battre contre le chômage, les licenciements, l'augmentation de la misère ?

Si l'on avait des embryons de milices islamistes patrouillant dans les quartiers comme c'est le cas en Iran, le problème ne serait plus alors un problème « pédagogique », cela deviendrait une question quasiment militaire. Mais on en est très loin.

« Pas si sûr, expliquent nos islamophobes. Finalement, les barbus qui patrouillent dans les cités, les tournantes, c'est-y pas un embryon de milices, ça ? »

Les médias mélangent tout :

- les viols collectifs (qui ont toujours existé en dehors de tout contexte spécifiquement religieux ou ethnique),
- les statistiques plus ou moins manipulées des arrestations et des condamnations chez les petits ou grands délinquants d'origine maghrébine (délinquance qui n'a rien à voir ni avec l'origine ethnique ni avec la religion),
- les pratiques religieuses (réelles ou supposées) des travailleurs immigrés et de leurs enfants,
- les efforts de ré-islamisation des communautés musulmanes en Occident,
- et enfin les manœuvres politico-religieuses des groupuscules islamistes.

En mélangeant malhonnêtement ces différents phénomènes, on aboutit à une criminalisation non seulement d'une partie de la population étrangère et de tous ses descendants, mais aussi à la criminalisation de leurs convictions religieuses. Tout prolétaire arabe devient un pashdaran, un fanatique, en puissance.

Face à de tels fantasmes, partagés à droite comme à gauche, il faut rappeler que la répression de l'État « laïc » ne fera pas progresser d'un poil la lutte antireligieuse. Elle favorisera certaines religions au détriment d'autres, elle jouera des divisions entre différents courants au sein d'une même religion, elle utilisera les querelles sur la laïcité pour à la fois occuper l'opinion, maintenir le statut quo, et renforcer l'illusion qu'il n'existe qu'une seule

solution la « laïcité à la française » qui, comme toutes les choses « à la française », serait supérieure aux autres.

Et pendant ce temps-là la prise de conscience de l'aliénation religieuse ne progressera pas d'un pouce.

Les athées qui se gargarisent du statut quo français font preuve d'un manque total d'imagination par rapport à une situation nouvelle à propos de laquelle ils refusent même de réfléchir : la présence de millions de personnes venant de pays musulmans en France (et en Europe) dont on ne peut exiger en quelques années qu'ils abandonnent une des composantes essentielles de leur identité alors que pendant des décennies leur pays d'origine, leur religion et leur culture ont été méprisées dans ce pays qui se prétend si tolérant et démocratique. Alors qu'on les a parqués dans des bidonvilles hier, dans des cités ghettos aujourd'hui.

Le fait que dans les collèges aujourd'hui on enseigne de façon détaillée ce qu'est l'islam n'est, en soi, pas une mauvaise chose. Aux enseignants de montrer dans leur travail quotidien que la religion ne descend pas du ciel et de stimuler l'esprit critique de leurs élèves sans tomber dans la provoc. Aux révolutionnaires de souligner les implications politiques de l'islam et des autres religions. Et de montrer que les religions ne sont qu'une des nombreuses formes prises par l'obscurantisme à travers l'histoire.

Sur la question de la construction de lieux de culte décents, il est effectivement scandaleux que les musulmans se voient refuser des permis de construire des mosquées et soient obligés de prier dans des caves ou des locaux insalubres, mais en même temps on voit difficilement comment des athées pourraient accepter que l'État en finance la construction en puisant dans les poches des contribuables. Aux musulmans de trouver les fonds eux-mêmes et de choisir leurs alliés. Les choix qu'ils feront montreront effectivement sur le terrain politique quelles sont leurs positions : s'ils acceptent les subsides d'États comme l'Arabie saoudite ou le Pakistan, la situation ne sera pas la même que s'ils préservent leur indépendance financière. Sur ces questions, un discours antireligieux ne peut être cohérent (et éventuellement compréhensible) qu'à condition de rappeler que l'on est tout autant hostile aux privilèges accordés aux autres religions, tel le statut particulier de l'Église catholique en Alsace par exemple.

Si un jour les idées féministes et révolutionnaires sont massivement répandues dans l'immigration, comme dans l'ensemble de la population, le combat pour l'athéisme et contre l'obscurantisme pourra peut-être passer à une vitesse supérieure. Mais pour cela, faudra pas compter sur l'État !

(Y.C.)

Questions Internationales

Antimondialisme : la réforme des illusions

À L'ÉCHELLE EUROPEENNE, les gouvernements sociaux-démocrates (Jospin, Blair, Schroeder) comme conservateurs (Berlusconi, Aznar, Raffarin) ont élargi la voie d'une modernisation libérale et d'une uniformisation du capitalisme européen. Face à ces attaques contre les salariés et les chômeurs, des luttes sociales sont réapparues, notamment en France et en Italie, tandis qu'un mouvement critiquant la « mondialisation libérale » se manifeste depuis quelques années à l'occasion de sommets internationaux (Seattle, Nice, Gênes, etc.).

L'association Attac, présente à l'échelle internationale, et plus largement la nébuleuse altermondialiste, proposent l'organisation politique d'une philanthropie sociale qui compenserait les excès du système. Les têtes pensantes de l'altermondialisme veulent nous faire croire qu'il existe un capitalisme à visage humain que l'on pourrait réguler par le droit et le renforcement des États.

IL S'AGIT AVANT TOUT (selon la plate-forme d'Attac de juin 1998) de conjurer le risque d'une « implosion sociale » et d'une crise irréversible de la politique. Le forum social de Porto Alegre, notamment, se donne pour but de renforcer « la capacité de résistance sociale non violente au processus de déshumanisation que le monde est en train de vivre ».

COMBINANT le vocabulaire du mouvement révolutionnaire (« se réapproprié l'avenir de notre monde ») et la promesse de réformes simples et immédiatement réalisables, Attac et ses acolytes attirent des milliers de gens sincèrement révoltés par les conséquences du développement capitaliste sur la planète. Mais la seule perspective qu'ils leur offrent est de redonner des couleurs à l'illusion réformiste, dont, au Brésil, Lula Da Silva et ses ministres trotskistes montrent, une fois de plus, les pitoyables conséquences.

LE VOTE, les manifestations ou les actions citoyennes ne s'attaquent en rien au cœur du système capitaliste : à savoir les rapports d'exploitation que seules des luttes de classes ont pu par le passé et pourront dans l'avenir remettre en cause.

Au contraire des idéologues altermondialistes, nous pensons que la seule perspective raisonnable est celle d'un projet révolutionnaire de rupture avec le capitalisme. Nous ne voulons pas créer de nouveaux impôts, mais de nouveaux rapports sociaux dans la perspective d'un monde débarrassé du salariat, de l'économie et de l'État.

ATTAC ET LES LIBÉRAUX : UN CONFLIT ENTRE ÉCONOMISTES CONCURRENTS

Opposée à la politique libérale de dérégulation et de démantèlement sélectif des moyens de l'État qui favoriserait l'essor du capital spéculatif, Attac milite pour une politique d'intervention de l'État et de contrôle des marchés pour freiner le capital spéculatif et relancer l'investissement **du capital productif**.

Introduisant une séparation factice entre les deux faces d'une même pièce, Attac réactualise ainsi les théories interventionnistes de Keynes, mais sans analyser les raisons de leur échec. Les mesures keynésiennes devaient servir, dans un premier temps, à relancer l'expansion capitaliste pour redonner, dans un second temps, leur primauté aux mécanismes du marché. Maintenus pendant près de trente ans, ces mesures ont finalement abouti non à la poursuite

de l'expansion sans l'aide de l'État, mais au retour de la crise. Attac dénonce également la domination du capital financier, mais sans analyser ses implications.

Pour Attac, les économistes libéraux sont responsables de l'essor du capital spéculatif (« *Les économistes libéraux pensent que plus les marchés seront déréglementés et libres de décider par eux-mêmes, plus ils rempliront efficacement [leur rôle]* », p. 55)(1). En fait, les économistes libéraux, eux aussi, cherchent à trouver en priorité de nouvelles formes de valorisation du capital productif, et l'échec de leurs méthodes pour y parvenir traduit bien qu'en amont il y a un réel problème de valorisation dans la « sphère productive ».

Ce qu'Attac leur reproche, c'est d'avoir abouti à cet échec, sanctionné par le marché par le développement spéculatif, et de ne pas en mesurer les conséquences économiques et sociales. En faisant croire à l'opinion publique que les économistes libéraux sont essentiellement des théoriciens du capital spéculatif, Attac espère, par ce tour de passe-passe, faire oublier que ses propres théories de relance étatique concurrencent les libéraux *sur le même terrain de la valorisation du capital productif*.

Pour le reste, Attac et les économistes libéraux sont pour la liberté d'entreprendre, la valorisation du capital par le travail salarié et tout ce qui constitue les fondements de la misère de notre époque.

REVALORISER LE CAPITAL PRODUCTIF

« *La globalisation s'est accompagnée d'une instabilité croissante des marchés et d'une montée de la spéculation*, explique Attac. *Cette instabilité a un coût économique élevé, car elle engendre l'incertitude* » (p. 20). Si cette « instabilité » des marchés entraîne « l'incertitude » qui a un « coût économique élevé », ce n'est pas l'incertitude des salariés mais celle des dirigeants politiques (qui seraient timorés dans leurs choix de politique économique) et celle des dirigeants d'entreprises (qui auraient tendance à privilégier les actionnaires par des actions spéculatives plutôt que d'investir dans le secteur productif).

D'après Attac, « *la finance spéculative parasite la sphère productive* » (p. 22). Mais il ne suffit pas de détourner le flux des transactions spéculatives vers l'investissement productif, pour relancer l'économie capitaliste. La spéculation ne « parasite » pas la sphère productive, elle ne « détourne » pas des investissements qui pourraient être socialement utiles dans la sphère productive (c'est-à-dire utiles d'un point de vue de rentabilité capitaliste), la spéculation se développe aussi parce qu'il n'y a pas suffisamment de profit à espérer en investissant dans le capital productif, elle exprime l'impasse de la valorisation du capital productif.

On fait alors des appels spectaculaires à la dénonciation du capital financier, et on organise la colère des militants contre les organismes internationaux responsables de cette situation. Parallèlement, on fait des propositions concrètes pour permettre au capital de réinvestir dans la sphère productive, seule manière réelle de redresser la valorisation du capital productif, car on sait pertinemment que le seul contrôle du capital spéculatif n'y suffira pas, et qu'il est plus facile d'entraîner les passions contre les abstractions du capital financier (FMI, OMC, OCDE, etc.) qu'en faveur du capital productif (Michelin, Peugeot, etc.) ! Attac s'oppose aux licenciements, mais quand « les entreprises sont bénéficiaires » (Danone, C&A...). *Et quand elles ne le sont pas ?*

Aussi, lorsque Attac dénonce l'utilisation spéculative du capital, ce que l'association ne précise pas, c'est que la seule façon capitaliste de réduire le développement du capital financier (autrement que par l'explosion de la bulle spéculative), *c'est d'intensifier l'exploitation par le travail de manière à ce que le capital productif redevienne attractif pour les investisseurs*. Voilà à quoi aboutit le projet d'Attac. C'est ce qui a été tenté en France, par le gouvernement socialiste, communiste et vert, avec les lois sur les 35 heures (augmentation de la productivité du travail) ou par le gouvernement actuel avec la réforme des retraites, la modernisation de la gestion des chômeurs par leur remise au travail forcée et par la précarité accentuée (Pare, transformation du RMI en RMA...), etc.

MODERNISER L'ÉTAT CAPITALISTE POUR LUTTER CONTRE LA SPÉCULATION

Pour Attac, le capitalisme ne se développe pas par le rythme de la valorisation (le profit comme moteur du progrès capitaliste), mais par les politiques économiques de l'État. Attac milite pour que la politique revienne à la place qui lui serait naturelle, au-dessus des marchés, avec l'idée que ce qui caractérise le système capitaliste, entre autres, c'est le fait qu'il peut être dirigé consciemment et rationnellement, et que ce ne sont pas les échanges de marchandises et la production de plus-value qui conditionnent l'ensemble des rapports sociaux, indépendamment de la volonté de tels cercles de dirigeants ou de tels conseillers scientifiques.

Attac, cherchant des solutions politiques réformistes, se tourne vers les hommes politiques pour y parvenir. L'association se veut ainsi une force d'appoint pour réformer les politiques actuelles, comme si celles-ci n'étaient pas adéquates à la fonction qu'elles remplissent. Attac veut faire pression sur la politique « trop libérale » des dirigeants et des élus. Puis, dans un second temps, si les élus restent sourds aux interpellations d'Attac, en cherchant timidement à imposer une autre politique (faire de la politique « autrement »).

Pour que l'État puisse intervenir dans l'économie, Attac fait donc des propositions pour moderniser l'État capitaliste et ses infrastructures, aménager le territoire, développer les services publics ; moderniser également pour que le développement capitaliste puisse se réaliser dans un environnement de consensus social (pas de grève, pas de contestation sociale, pas de troubles sociaux risquant d'empiéter sur la valorisation productive du capital) ; moderniser, enfin, au lieu de seulement réprimer policièrement.

L'ÉMERGENCE D'UN CAPITALISME EUROPÉEN UNIFIÉ

Le projet d'Attac, c'est de développer « démocratiquement » l'Europe capitaliste en formation ; de contribuer à ce que les institutions capitalistes internationales, telles que le FMI ou la Banque mondiale, se réforment pour mettre en place la taxation mondiale du capital spéculatif. Ils ne sont pas contre le FMI, *mais contre la politique du FMI*, ils ne contestent pas la Banque mondiale, *mais les choix politiques de la Banque mondiale*, etc. C'est cela, faire de la politique « autrement ».

L'émergence d'un capitalisme européen s'accompagne aussi d'un nationalisme européen. Il y a, en effet, des limites à la lutte contre la spéculation financière, c'est le territoire des autres : la spéculation peut être acceptable quand elle sévit chez les autres. Malgré la sensibilité tiers-mondiste de la plupart des militants altermondialistes, les chefs d'Attac pensent les questions de souveraineté et de repli idéologique autour des questions identitaires à l'échelle européenne. Déjà, ils préparent les mesures protectionnistes à mettre en place pour protéger la zone capitaliste européenne.

LA RÉFORME UTOPIQUE

COMME OUTIL DE RÉGRESSION

Utilisant comme moyen et visant comme but le brouillage idéologique, Attac se présente comme « réaliste » (la taxe Tobin sur les mouvements de capitaux serait une réforme simple, immédiatement réalisable), offrant donc une garantie de sérieux par rapport aux engagements révolutionnaires jugés utopiques.

Dans le même temps, elle mobilise le vocabulaire et l'imaginaire de l'utopie en plaquant sur des objectifs réformistes des définitions lyriques : « [...] *reconquérir les espaces perdus par la démocratie au profit de la sphère financière et [...] s'opposer à tout nouvel abandon de souveraineté des États au prétexte du "droit" des investisseurs et des marchands. Il s'agit tout simplement de se réapproprié ensemble l'avenir de notre monde* ». (Plate-forme, juin 1998).

« Reconquérir », « se réapproprier », le mouvement proposé est un retour à un état antérieur du capitalisme, jugé préférable. Proposition rétrograde au sens strict, et doublement telle : mécaniquement puisqu'elle propose un retour en arrière, politiquement puisqu'elle omet la critique de cet état antérieur, qui gagne logiquement dans la comparaison les couleurs de l'humain, du « supportable » (on parle par exemple de « développement soutenable »).

Récusant, sans jamais formuler sa récusation, donc sans avoir à l'argumenter, la voie d'une rupture anticapitaliste (2), Attac se place *de facto* dans la perspective d'une cogestion critique, donc d'une rationalisation capitaliste.

L'ARGENT

LA CHARITÉ, LA NATION

Pour Attac, l'argent est le problème central de la politique. Non pas l'argent en tant que support de l'abstraction capitaliste de la valeur, mais l'argent comme richesse réelle et quantifiable, dont les pauvres seraient spoliés par les riches. Logique, puisque l'adversaire est le capital financier. Et l'association de proposer simplement d'encourager les gouvernements à imposer aux marchés une redistribution effective (pas de fraude fiscale) et plus juste des revenus du capital.

« Pour les mouvements de citoyens, imposer la spéculation afin qu'elle contribue à réparer les dégâts sociaux qu'elle provoque, constitue une motivation essentielle. » (Conseil scientifique d'Attac, mars 2000).

On pourra donc acheter des permis de licencier, des permis d'exploiter, comme on achète des permis de polluer, ce qui se nomme pompeusement « *mise de la finance au service d'un État [sic] du bien-être mondial* » (*Tout sur Attac*, p. 38).

L'insistance sur l'argent des riches, injustement gagné et dissimulé à la communauté sociale (censément représentée par le ministère des Finances !), rappelle la rhétorique populiste stalinienne début de siècle : « 200 familles », « Mur de l'argent », etc. Or il ne s'agit pas de tirer argument des écarts entre très riches et très pauvres pour condamner le système qui les produit et s'en nourrit. On propose l'organisation politique d'une philanthropie sociale qui compense l'injustice capitaliste. On veut « *démontrer qu'il existe des alternatives pour — au moins — limiter l'insécurité économique et les inégalités sociales.* » C'est le vieux cauchemar du bonheur marchand.

JOUER SUR LES MAUX

D'un point de vue socio-politique, on peut considérer Attac comme l'émanation d'une classe moyenne inquiète de la précarisation croissante de ses conditions de vie. Au point de vue des appareils, il s'agit d'une tentative *post-stalinienne* d'unifier idéologiquement les mouvements dits « citoyens », qui se proposent de porter le programme social-démocrate — « l'économie régulée par le droit » ; soit le credo de José Bové et de la Confédération paysanne, membre fondateur d'Attac — , que la gauche de gouvernement ne peut plus incarner de manière crédible. Cependant, le succès que rencontre Attac signifie qu'elle rassemble aussi, au-delà de ce programme, des personnes séduites par la perspective — certes illusoire — d'une action immédiatement ou très rapidement efficace hors des partis traditionnels.

L'argument le plus souvent entendu à propos d'Attac tient en peu de mots : c'est toujours mieux que rien. Il s'agit moins d'une résignation des individus que d'un symptôme parmi d'autres de la faiblesse actuelle de l'idée révolutionnaire, y compris lorsqu'elle se trouve confrontée au plus plat, au plus niais des leurres réformistes.

Il demeure rassurant que, pour effectuer leur sale boulot, réécrire le langage de la critique, et jouer sur les maux engendrés par le capitalisme, ces gens doivent (ou croient devoir) brandir l'étendard de l'utopie et singer les méthodes de l'action directe (un dirigeant d'Attac saluant les « travaux pratiques » de Bové sur le McDo de Millau). Bref, le réformisme continue, pour paraître autre chose que ce qu'il est, d'avoir besoin des oripeaux de la radicalité. Sur ce terrain, nous devons faire en sorte de mettre à nu les bouffons du capital, « appeler un chat un chat », le capitalisme un système d'exploitation, révolution notre projet, et chiens de garde les staliniens reconvertis dans la vigilance citoyenne.

NOTES

(1) - Les citations d'Attac sont extraites de l'ouvrage collectif d'Attac : *Contre la dictature des marchés, La Dispute/Syllepse/VO Éditions, 1999 et du Séminaire international réuni par Attac, Paris, 25 janvier 1999. Tout sur Attac, Mille et une nuits, 2000.*

(2) - *Si ce n'est par la dénonciation des actions directes de certains manifestants lors des sommets de Seattle, Nice, etc.*

Pour compléter ce 4-pages, on peut se reporter, entre autres, aux articles suivants de Oiseau-tempête :

« Les forteresses fragiles », n° 10, printemps 2003.

« Morale bio et tics du capital », n° 10, printemps 2003.

« Émeutes en Argentine : Il est plus dangereux de laisser le peuple mourir de faim que de s'opposer au FMI », n° 9, été 2002.

Dossier Contre-Attac : « Du leurre sur toast », « Tromperie sur la marchandise » n° 8, été 2001 [Le présent supplément reprend, pour l'essentiel, des extraits de ces deux textes].

« OGM, clonage, technologies de l'information... Le présent néotechnologique sans critique », n° 8, été 2001.

« ...n'est pas une marchandise ! Nouvel activisme et vieux nationalismes », n°7, automne 2000.

Alliance for Workers Liberty

Aidons les travailleurs irakiens à s'organiser !

Les travailleurs en Irak s'efforcent de se s'organiser pour défendre leurs intérêts au milieu du chaos provoqué par les destructions de la guerre et le discrédit croissant des troupes d'occupation britanniques et étasuniennes.

Ils ont un besoin urgent que leurs efforts soient soutenus par des actions de solidarité. Ils font face à de puissants et dangereux ennemis — non seulement l'autorité d'occupation, mais également les forces islamistes intégristes — alors qu'ils repartent de zéro.

L'Irak a connu une riche histoire syndicale dans la période mouvementée entre la chute de la vieille monarchie et le premier coup d'État baasiste de 1963, mais pendant plus de vingt ans la police d'État de Saddam Hussein réprima systématiquement toutes les tentatives, clandestines, de création d'organisations ouvrières.

La Conférence Internationale des Syndicats Libres a prévu d'envoyer une délégation de syndicalistes pour le mois de novembre. Le secrétaire général de la CISL Guy Rider a déclaré : « Les questions relatives aux droits de l'Homme et au mouvement syndical n'ont pas reçu l'attention qui leur était due. »

Mais la CISL semble se diriger avant tout vers une stratégie de « conseils aux autorités » plus que vers une aide directe aux travailleurs irakiens. Les syndicats irakiens renaissants auront pourtant besoin d'un soutien matériel de l'extérieur que seules les grandes centrales syndicales peuvent apporter, mais les militants de base ne peuvent et ne pourront pas compter sur la CISL pour faire ce qui devrait être fait.

Les militants doivent organiser avec leurs syndicats la prise de contact avec des travailleurs irakiens, en imposant, par exemple, leur participation à la délégation de la CISL ou en organisant leurs propres délégations.

En Grande-Bretagne des activités de soutien commencent à être organisées notamment en direction du Syndicat des chômeurs irakiens (SCI). Fondé à l'initiative du Parti communiste-ouvrier d'Irak (PCOI), le SCI est composé d'une dizaine de milliers de membres avec des bureaux à Bagdad, Kirkuk et Nasiriyah. Il réclame du boulot, et des salaires d'urgence équivalent à 100 dollars par mois, pour les travailleurs au chômage.

Le syndicat a organisé des manifestations lors du premier mai, et devant les bureaux de Paul Bremer, le chef américain en Irak. Il a été attaqué par les forces d'occupation, qui ont arrêté des membres du SCI, et par les islamistes.

Le Parti communiste-ouvrier d'Irak demande la fin de l'occupation américano-britannique, et dénonce les islamistes comme étant « une grande menace » pour l'Irak. De nombreux fondamentalistes collaborent avec les forces d'occupation. D'ailleurs un des débouchés possibles de l'actuelle situation est un gouvernement qui soit parrainé par les États-Unis et la Grande-Bretagne où les intégristes, en échange de quelques concessions, seraient partie prenante sans pour autant obtenir un régime totalement islamiste sur le modèle iranien.

Les révolutionnaires doivent adopter une position claire : si les islamistes ou une partie d'entre eux entrent en lutte contre les troupes d'occupation et réussissent à imposer un État islamiste, cela serait une véritable tragédie pour les travailleurs irakiens, et non une solution alternative progressiste.

De la même manière qu'une victoire des anciennes milices du parti Baas qui mènent une guérilla contre les occupants, et la restauration de l'ordre baasiste, représenteraient un véritable désastre.

Ce sont les milices baasistes et islamistes (et, en zone kurde les partis nationalistes kurdes) qui ont entamé en position de force les luttes de l'après-guerre, en lien avec les classes dirigeantes, et avec des richesses considérables, et un soutien international toujours vivace. Le mouvement ouvrier irakien renaissant doit repartir, quant à lui, du néant.

C'est pourquoi il est vital que les révolutionnaires déploient tous leurs efforts pour appuyer ce mouvement ouvrier en difficulté. Nous devons insister sur le droit à l'autodétermination

des peuples d'Irak. Nous nous opposons de manière fondamentale au principe d'une occupation de l'Irak par les troupes britanniques et étasuniennes. Nous devons aider le mouvement ouvrier renaissant à devenir le leader des peuples irakiens contre l'occupation comme sur les problèmes économiques.

Mais il serait irresponsable de notre part de considérer les islamistes ou les milices baasistes comme les représentants d'un mouvement national de libération et de nous limiter au seul slogan « Troupes dehors ». Que signifie un tel slogan ?

Les États-Unis ne se retireront pas (ils permettront tout au plus l'existence d'un gouvernement qui suivra ses objectifs), néanmoins ils subissent une cruelle défaite sur le terrain. Voulons-nous la victoire des islamistes et des milices baasistes ? Le voudrions-nous si cela était possible ? Non, pas plus que nous voulions la victoire de Saddam Hussein durant la guerre. Nous nous sommes opposés à la guerre de Bush non pas parce que nous souhaitions que Saddam reste au pouvoir pour qu'il gagne contre les États-Unis et qu'il devienne le maître du Golfe, mais parce que nous nous battions pour le droit des peuples d'Irak contre, à la fois, la superpuissance étasunienne et l'impérialisme régional baasiste.

Nous devons continuer cette ligne de conduite et d'action.

Contact: Campagne de solidarité avec les travailleurs irakiens.

(Texte et traduction disponibles sur le Net sur le site Action pour le Socialisme ainsi que sur le site de Solidarité Irak)

Quand la LCR cire les bottes du colonel Chavez

Sous le titre "La 'révolution bolivarienne' en marche", *Rouge* du 4 septembre 2003 consacre une page au Venezuela. Qu'y apprenons-nous ? Que Chavez vient de se rendre compte qu'il existe un million d'analphabètes dans son pays et qu'il a fait venir plusieurs centaines de médecins cubains pour soigner gratuitement son peuple dramatiquement dépourvu d'un système de santé décent. Point barre.

A la vitesse où fonctionne l'esprit de ce grand "anti-impérialiste" qu'admirent la LCR et « Le Monde diplomatique », il lui faudra encore 50 ans pour comprendre que le Venezuela, comme toute l'Amérique latine, a besoin d'une révolution sociale, pas d'un président éclairé.

Mais la LCR, fidèle à elle-même, n'adresse pas une seule critique au régime Chavez, se contente de dénoncer les manœuvres (bien réelles) de l'impérialisme américain et de la bourgeoisie locale et espère en la "transcroissance" (1) de ce régime en un régime révolutionnaire.

C'est bien mal connaître la réalité du Venezuela et celle de l'ensemble de l'Amérique du Sud que de fonder le moindre espoir sur un "populiste" comme Chavez.

Au Venezuela, il y a 20 ans, alors que tous les jours passait à la télévision un feuilleton critiquant féroce le dictateur Perez Jimenez (un salopard qui avait profité de la manne pétrolière pour faire adopter quelques mesures sociales importantes dans les années 50), les ouvriers, les femmes de ménage, les petits salariés, les chômeurs affirmaient déjà qu'il leur fallait un "homme à poigne", pour lutter contre la corruption dans leur pays et la fausse alternance entre sociaux-chrétiens et sociaux-démocrates qui pillaient dans les caisses de l'État pour investir dans des appartements et des maisons à l'étranger, placer leurs capitaux en Suisse ou dans d'autres paradis fiscaux et mener la grande vie.

Eh bien, maintenant, ils l'ont leur homme à poigne (Chavez) et ils sont bien embêtés. En même temps, à la base, dans les coins les plus reculés du pays, c'est une période féconde pour des initiatives locales de toute sorte : maisons accueillant des femmes battues, coopératives, information sur la contraception, début de réforme agraire dans certaines régions, etc. Et les gens de gauche sont partagés entre leur consternation devant les interminables discours creux de Chavez, son autoritarisme, et les occasions politiques que ce régime atypique leur offre, ou leur concède, pour le moment.

Alors ils ferment les yeux sur les inconvénients, font le gros dos et essayent de faire leur petit boulot dans leur coin, en sachant qu'un jour cela risque de mal se terminer, même si Chavez a été élu démocratiquement et avec bien plus que 50 % des voix.

Dans une telle situation, le rôle d'un groupe révolutionnaire devrait être de mettre en garde les travailleurs vénézuéliens contre les charlatans comme Chavez, pas de leur passer la main dans le dos et de leur cirer les bottes comme le fait la LCR.

Edouard Diago, l'auteur de l'article en question, a le culot d'écrire : "Dans le domaine politique, Chavez semble revenir timidement sur sa méfiance vis-à-vis des partis politiques en ne mettant pas de veto à la mise en place d'un Front unitaire des forces politiques soutenant le 'processus révolutionnaire'."

Et voilà, tout est dit : l'unique reproche que la LCR fait à Chavez c'est de ne pas lui permettre de le soutenir plus efficacement !

Mais Edouard Diago se moque du monde quand il prétend constater "le succès de l'opération de nettoyage ayant suivi le coup d'État". Visiblement il n'a jamais entendu parler d'un certain Augusto Pinochet, qui lui aussi au départ était "loyal" au gouvernement Allende.

Il ne se souvient pas non plus de ce qui est arrivé aux officiers péruviens "de gauche" qui organisèrent un coup d'État en 1968 et furent soutenus par les syndicats et partis de gauche locaux. Déjà à l'époque "Le Monde diplomatique" tressait des lauriers à ce régime militaire.

Le général Juan Velasco Alvarado, président du Pérou entre 1968 et 1975, fut renversé par un coup d'État qui liquida toutes les réformes ou conquêtes sociales mises en place.

Quant à la fameuse "démocratie participative", l'auteur ne nous apprend rien sur ses modalités, à part le fait que l'on peut révoquer certains élus à mi-mandat pour en réélire d'autres. Quel bouleversement ! On élit son député, voire son président, disons tous les 2 ans au lieu de tous les 4 ans. Mais toute la structure de l'État demeure la même.

Tous ces discours creux sur la "révolution bolivarienne" seraient risibles s'ils ne désarmaient pas les travailleurs vénézuéliens face aux classes dominantes et à une grande partie de la petite-bourgeoisie qui n'ont aucune intention de laisser faire Chavez, aussi timides soient les réformettes qu'il a jusqu'ici imposées. Elles veulent un retour à ce qu'elles appellent "l'ordre" et il y a gros à parier qu'elles feront usage de la violence, et qu'elles trouveront des milliers de soldats et de policiers pour massacrer le peuple vénézuélien, si Chavez ne démissionne pas rapidement.

En effet, dans la situation actuelle, il n'existe que trois possibilités :

— soit Chavez fait comme les sandinistes et il démissionne, et un bain de sang sera peut-être,

— soit il résiste comme Allende. Son sort personnel importe peu, mais celui d'une partie des militants sincères qui le soutiennent est déjà fixé : le peloton d'exécution ou l'exil,

— soit il instaure une dictature à la Castro ou à la Velasco, et de toute façon son régime ne durera pas longtemps.

Aucune de ces possibilités n'est très réjouissante, mais vu ce qui est en jeu la première semble la plus souhaitable, même si Chavez a été élu par la majorité des Vénézuéliens.

La LCR qui le soutient si ardemment ferait bien de profiter de ses entrées au palais présidentiel pour expliquer au fringant colonel qu'on ne ruse pas avec les lois de l'histoire.

On n'a jamais vu une armée bourgeoise se dresser comme un seul homme pour défendre les sans-réserves, les ouvriers, les paysans sans-terre et les chômeurs.

On n'a jamais vu l'impérialisme américain cesser ses pressions sur un régime un tant soit peu à gauche.

On n'a jamais vu la bourgeoisie (et encore moins ses fractions les plus parasites qui sont dominantes au Venezuela et ne se sont jamais intéressées à développer économiquement l'industrie ou l'agriculture de leur propre pays) laisser un certain désordre politique et social s'instaurer pendant une longue période.

La seule chose qui pourrait ralentir l'intervention américaine et le sabotage de la bourgeoisie vénézuélienne, ce serait une mobilisation massive du peuple en armes, l'organisation des ouvriers dans leurs usines et des chômeurs dans leurs quartiers. Mais cela ne s'improvise pas et demande des années de patiente préparation. De toute façon, inutile de rêver, Chavez ne le fera jamais. Tout comme Allende il préférera se suicider ou être fusillé plutôt que de quitter le sommet de l'État.

(Y.C.)

(1) Ce terme ne se trouve pas dans l'article mais il constituait un des "concepts" favoris des trotskystes dans les années 60 et 70, chaque fois qu'ils voulaient faire croire à leurs militants qu'un mouvement de libération nationale ou un parti de gauche du tiers monde pouvait instaurer le socialisme en quelque sorte malgré lui, de manière quasi inconsciente.

Réaction d'un lecteur sur Internet :

Ton article témoigne d'une méconnaissance totale de la réalité quotidienne du Venezuela et des bouleversements profonds dans la conscience du peuple vénézuéliens que le processus bolivarien opère. Autogestion, organisation par la base, réappropriation de la politique... sont partout, dans les usines, les coopératives paysannes, les cités. "Le peuple était chaviste avant Chavez" m'a dit un Tupamaro, un jour où les Tupas avaient viré les flics à coup de fusil d'assaut. Et même les anars noirs de noirs vénézuéliens, s'ils sont critiques, soutiennent Chavez. Taper sur le "populiste" Chavez est une erreur politique. Il est pour le moment le garant de la continuation et de la consolidation de ce processus qui bouleverse la société pour 50 ans. Si Chavez tombe aujourd'hui, les fascistes sont prêts.

Quelques faits :

Chavez a fait adopter par référendum la Constitution bolivarienne, la plus progressiste du monde, qui permet, au moins théoriquement, mais c'est déjà pas mal, de changer le monde. Lis la.

2 millions d'enfants solarisés en plus (21 millions d'habitants) + doublement du budget de l'Education. 2 millions d'hectares de terres redistribuées. Loi sur la pêche. Lois sur les hydrocarbures : nationalisation musclée de PDVSA, détenu et pillée depuis 30 ans par une bureaucratie corrompue.

Lois sur les médias qui favorise et soutient les projets de télé communautaires, radios libres, ...

Des sites : risal.org, en français, et antiescualidos.com, le site culte.

La position du gouvernement vénézuélien à l'OMC :

http://64.4.16.250/cgi-bin/linkrd?_lang=FR&lah=a0ebf8799bc73f03b6956cec41b6dc9f&lat=1063383402&hm___action=http%3a%2f%2fwww%2evenezuelanalysis%2ecom%2f
http://64.4.16.250/cgi-bin/linkrd?_lang=FR&lah=a0ebf8799bc73f03b6956cec41b6dc9f&lat=1063383402&hm___action=http%3a%2f%2fwww%2evenezuelanalysis%2ecom%2f>

A.B.

Le Venezuela en noir et blanc ?

Sous ce titre le site Indymedia présente une photo mettant face à face deux Vénézuéliens. Tous deux, on le suppose, discutent de leurs désaccords par rapport au président Chavez. Jusque-là, rien de très surprenant. Par contre, le journaliste nous inflige une longue page de dissertations risibles sur le Venezuela qui serait divisé entre 80 % de « Noirs » pro-Chavez et 20% de « Blancs » anti-Chavez. Outre que ces chiffres ne correspondent pas aux résultats électoraux obtenus par Chavez, ce « journaliste » fait preuve d'une crédulité inquiétante et d'une ignorance crasse quand il prétend que le Venezuela serait divisé entre « Noirs » et « Blancs ».

En effet, la population véritablement noire est minoritaire et son statut social est loin d'être aussi valorisé que le prétend l'auteur de l'article. En effet, la plupart des Vénézuéliens sont ce que nous appellerions en France des métis, mais

- 1) ils ne reconnaissent pas le métissage comme une valeur positive,
- 2) ils se considèrent généralement beaucoup plus proches des Blancs (y compris des conquistadors espagnols) que des Indiens ou des ex-esclaves noirs.

La stratégie matrimoniale des femmes et des hommes au Venezuela est de « *blanquear la raza* » (blanchir la race= se marier avec quelqu'un de Blanc ou en tout cas de moins « typé » que soi) parce que la plupart des Vénézuéliens ne sont pas fiers de leurs origines indiennes ou africaines, contrairement à ce que raconte l'auteur de l'article.

Sur le fond, le niveau politique de cet article sombre encore d'un degré dans le ridicule quand il explique que le gouvernement Bush préfère les Blancs du Venezuela aux fantomatiques Noirs. Apparemment ce monsieur ne sait pas que Condoleeza Rice et Colin Powell, les deux principaux dirigeants de la politique étrangère américaine, sont Noirs et qu'ils ne se déterminent pas sur la couleur de la peau de leurs interlocuteurs vénézuéliens mais sur les intérêts de classe qu'ils défendent.

Cet article ne mériterait même pas d'être mentionné s'il ne reflétait pas, de façon symptomatique, le recul « théorique » des milieux dits contestataires. Il fut une époque où un journaliste gauchiste aurait fait au moins allusion aux classes sociales, quitte à mentionner une fantasmagorie bourgeoise compradore et la bourgeoisie nationale. Aujourd'hui on est descendu encore d'un cran : la lutte des races a remplacé la lutte des classes ! Pourra-t-on tomber encore plus bas ?

(Y.C.)

« Quand l'injustice acquiert force de loi, la résistance devient un devoir. »

Extraits d'un article paru en janvier 2004 *Solidarity* N° 44, organe de l'Alliance for Workers Liberty (Grande-Bretagne)

Faryal Velmi s'est rendu récemment au Pakistan et a interviewé plusieurs militants du LPP, notamment Farooq Tariq. (...) Le Labour Party of Pakistan (LPP) a été créé en 1997. D'inspiration trotskyste, il regroupe environ deux mille membres et représente la principale organisation d'extrême gauche de ce pays. Le LPP essaie de reconstruire le mouvement ouvrier de ce pays et combattre la politique du président Musharaf qui a pris le pouvoir à la suite d'un coup d'État militaire en 1999. Le secteur public a été restructuré et privatisé, ce qui a provoqué une véritable explosion du chômage. De nouvelles lois comme la loi sur les relations industrielles (IRO) ont été introduites en 2003 et elles ont supprimé certains droits élémentaires des travailleurs.

Selon Farooq Tariq, « il ne peut pas y avoir de grève légale au Pakistan ». Avant la loi exigeait que les syndicats donnent un préavis de 15 jours au patron avant de pouvoir entamer une action. Les nouvelles lois ont rendu tout préavis de grève illégal, et interdisent même d'intenter un recours devant les tribunaux.

(...) Les intégristes sont le principal obstacle pour construire ce que Farooq Tariq appelle « un mouvement syndical progressiste authentique ». Le fondamentalisme religieux et l'islam politique sont de plus en plus populaires depuis deux ans. Les six principaux groupes intégristes du pays se sont réunis pour former le Muttahida Majlis-i-Amal (MMA) et ils ont obtenu 15 % des voix lors des élections nationales de 2002.

Ils ont réussi une telle performance en organisant d'énormes manifestations contre le tournant radical du régime. Musharaf s'est en effet retourné contre les talibans et a ensuite soutenu la guerre américaine en Irak. Le MMA contrôle désormais le gouvernement de la Province de la frontière du Nord-Ouest. Il cherche à appliquer sa version de la charia et a déjà édicté des lois contre la mixité dans les écoles, la présence de femmes sur les panneaux et affiches publicitaires, et il a introduit de nouveaux programmes scolaires et universitaires.

Le plus grand parti de cette coalition est le Jamaat-i-Islami, qui se vante d'avoir des millions de membres. Fondé en 1941, ce parti n'a jamais eu autant de pouvoir qu'aujourd'hui. Il est solidement implanté dans la jeunesse et chez les étudiants et le maire de Karachi appartient à ce parti.

La base du pouvoir du MMA au Pakistan repose sur les 75 000 madrasas (écoles religieuses). Leur intervention dans le mouvement ouvrier est récente. « Dans les années 70, m'explique Farooq Tariq, ils disaient que les syndicats étaient incompatibles avec l'Islam. Aujourd'hui, ils veulent en faire partie. Ils sont intervenus avec succès et constituent désormais une véritable menace contre le mouvement ouvrier. » Ils ont formé leur propre confédération syndicale, la National Labour Federation, dont l'influence ne fait que croître. Les groupes affiliés au MMA ont gagné de l'influence dans tous les grands syndicats et prendront probablement la direction de certains d'entre eux. Dans le syndicat des employés des centrales électriques et des barrages, l'un des syndicats les plus importants au Pakistan, une liste du MMA a obtenu 46 000 voix, soit seulement 4 000 voix de moins que les gagnants aux dernières élections syndicales.

« Ils magouillent toujours avec les patrons et incitent les travailleurs à capituler. Dans les syndicats où ils exercent une influence prépondérante, ils n'ont jamais appelé à la grève », nous précise Farooq Tariq. Mais le pouvoir politique du MMA lui permet de « résoudre » de nombreuses grèves importantes par l'intermédiaire de dignitaires religieux influents ou de politiciens du MMA qui, à l'issue d'un simple coup de téléphone aux patrons, concluent avec eux un « accord ». Cela impressionne de nombreux ouvriers. Ils se sentent plus en confiance

avec un mouvement capable de faire descendre des foules dans la rue et d'avoir une grande influence dans l'élite politique.

« Chaque fois que le LPP est intervenu dans des campagnes où le MMA et les intégristes étaient impliqués, dit Farooq Tariq, nous avons réussi à leur disputer la direction des luttes. »

Il m'a cité l'exemple du mouvement des sans-terre qui a pris son essor en 2000/2001. Les soldats ont occupé les terres de milliers de paysans. Au départ, les fondamentalistes ont pris la tête du mouvement. Ils demandaient aux paysans de céder devant les militaires et de rendre une partie des terres.

Le LPP est intervenu, a mené campagne contre toute compromission, a avancé un programme de désobéissance civile et a remporté un grand succès. Cette victoire ne représente qu'une victoire minuscule, car le MMA utilise Internet, la presse, la télévision et la radio pour promouvoir sa démagogie réactionnaire et conservatrice.

« Nous avons une politique très claire, m'a expliqué Farooq Tariq. Nous ne concluons jamais d'alliances avec le moindre groupe intégriste. Nous ne participerons jamais avec eux à aucune lutte dite "anti-impérialiste" car le fondamentalisme religieux n'a rien d'anti-impérialiste. » (...)

« Les Européens ne comprennent pas la nature de l'intégrisme religieux. Les groupes d'extrême gauche européens qui veulent conclure des alliances avec les intégristes ignorent à qui ils ont affaire. En Grande-Bretagne les groupes fondamentalistes ne constituent qu'une petite minorité. Ici, au Pakistan, ils sont devenus une force semi-fasciste. »

Depuis le coup d'État du général Zia-ul-Haq en 1979, d'importantes fractions de l'armée entretiennent des liens étroits avec les dignitaires intégristes et leurs organisations. Leurs relations ont évolué avec le temps, mais même après le tremblement de terre politique du 11 septembre 2001, et la décision de Musharraf de soutenir la « guerre contre le terrorisme », leurs relations sont encore étroites.

Musharraf a utilisé les fondamentalistes pour dresser un barrage entre lui et l'opposition non fondamentaliste et pour lancer un ultimatum à l'Occident : Acceptez-moi, sinon vous aurez affaire aux intégristes qui me soutiennent et sont prêts à prendre le pouvoir dans un État qui possède l'arme nucléaire.

D'un côté, il interdit et persécute les groupes intégristes ; de l'autre il se sert des députés du MMA au sein du Parlement. Maintenant que le dialogue reprend avec l'Inde et que le problème de l'avenir du Cachemire revient sur le devant de la scène, la relation de Musharraf avec les intégristes va devenir de plus en plus tendue. Il a déjà survécu à deux tentatives d'assassinat, dont beaucoup pensent qu'elles ont été organisées par la fraction la plus radicale des intégristes qui veut briser l'alliance entre le MMA et l'armée et prendre la direction du mouvement.

Les camarades du LPP mènent la lutte contre le conservatisme religieux et le fanatisme dans le cadre de Women Workers Helpline.

Fondée en 2000, l'organisation fonctionne de façon autonome du LPP et a des sections à Karachi, Hyderabad et Lahore. Elle cherche à ce que les travailleuses pakistanaïses acquièrent davantage d'autonomie et à développer la solidarité à leur égard. Helpline les informe de leurs droits à l'intérieur comme à l'extérieur des entreprises, et les aide à faire valoir ces droits. Comme le dit un autocollant de cette organisation : « Femmes, réveillez-vous. Vous êtes seules maîtresses de votre destin. »

L'organisation offre une assistance téléphonique, organise des stages et des séminaires, et tient des meetings chaque mois à Lahore. (...) Elle est en butte à l'hostilité du MMA et du Jamaat—Islami. « Les intégristes prétendent que la violence domestique est une question privée et que si une femme est une bonne épouse pourquoi donc son mari voudrait-il la battre ou la mutiler (1) ? »

Une autre question clé pour les femmes pakistanaïses est « la loi Hudood ». Cette loi archaïque et discriminatoire a été introduite par le général Zia-ul-Haq en 1980 et elle

considère que **le viol d'une femme doit être attesté par quatre témoins masculins. Dans le cas contraire, elle est accusée d'adultère et peut être emprisonnée et lapidée.**

Une commission spéciale a été mise en place pour revoir cette loi et a décidé qu'elle devait être supprimée immédiatement. Presque tous les partis politiques sont d'accord — sauf le MMA.

Le gouvernement de la Province de la frontière du nord-ouest, contrôlé par le MMA, a voté à l'unanimité pour conserver cette loi. Les femmes du Jamaat-i-Islami ont organisé plusieurs manifestations pour soutenir cette loi. Selon elles, ceux qui veulent supprimer cette loi imposent les idées d'une minorité de femmes « occidentalisée » et s'opposent aux intérêts de la majorité des femmes pakistanaises.

Ce sont les femmes de la classe ouvrière qui souffrent le plus de cette loi. Au Pakistan, une femme est violée toutes les deux heures, et une est victime d'un viol collectif toutes les huit heures au Pakistan. Près de 75 % des femmes emprisonnées au Pakistan le sont pour adultère en raison de la loi Hudood. (...)

Faryal Velmi

(1) *Note du traducteur* : De nombreuses femmes sont horriblement mutilées suite aux coups ou aux actions de leurs maris. Ceux-ci trafiquent en effet la cuisinière à gaz de leur épouse de façon à ce que lorsque celle-ci se met à cuisiner, l'appareil domestique explose, causant de terribles blessures ou leur mort.

Un ministre trotskyste à l'OMC

(Dialogue imaginaire entre deux sceptiques suivi d'une interview — hélas ! — bien réelle.)

— Comme vous le savez, Miguel Rossetto, ministre du Développement agricole du Brésil a été envoyé par son gouvernement à la réunion de Cancun de l'OMC.

— Vous voulez parler de Miguel Rossetto, ce militant de Démocratie socialiste, la section brésilienne du Secrétariat unifié de la Quatrième Internationale ?

— Oui, bien sûr. Le quotidien espagnol *El Pais* du 14 septembre 2003, sous le titre « Nous ne voulons pas que l'OMC échoue » l'a même salué comme « un des principaux acteurs des négociations ».

— Attendez, vous allez, un peu vite pour moi. Il y a quelque chose que je ne comprends pas. Miguel Rossetto est allé avec ses copains de la LCR, les trotskystes français qui font partie du mouvement altermondialiste. Et il a dénoncé la tenue du sommet de Cancun, n'est-ce pas ?

— Mais non, mon cher ami, vous n'y êtes pas du tout. Miguel Rossetto n'est pas allé à Cancun pour dénoncer les « organismes supranationaux de l'impérialisme capitaliste ». Non, pour ça il avait ses copains de la LCR.

— Mais alors que diable a-t-il été faire dans cette galère ?

— Oh, mais c'est très simple. Il représentait le gouvernement Lula et il a même déclaré : « Nous ne souhaitons pas que l'OMC échoue. Absolument pas. Et encore moins en ce moment, dans une période où les organismes internationaux sont en train d'être fragilisés. »

— Mais dites-moi, ce Lula, c'est pas lui qui a privatisé le régime des retraites et s'est attaqué aux fonctionnaires brésiliens à peu près en même temps que notre Raffarin ?

— Oui, oui, vous avez raison.

— Alors la LCR y sont contre Raffarin à Paris et pour Lula au Brésil ?

— Oui, vous avez tout compris, ils font un peu comme l'Église catholique: ils répartissent leurs œufs dans différents paniers.

— Mais ça me rappelle un truc, le p'tit Besancenot, il a pas dit que la LCR était prête à participer à gouvernement avec le PCF et le PS, dans le cadre d'un « gouvernement anticapitaliste » en France ?

— Oui, vous avez raison.

— Donc, en fait, y a plus qu'à s'armer d'un peu de patience. Bientôt Besancenot et Rossetto pourront aller bras dessus bras dessous, en première classe et en limousine, aux sommets de l'OMC...

— ...pour contester la mondialisation de l'intérieur sans doute ?

(Billet d'humeur extrait du site www.mondialisme.org/nipatrienifrontieres/)

Interview de Miguel Rossetto, ministre trotskyste brésilien

(En politique, un certain nombre d'opinions sont respectables. Par contre, ce qui est inadmissible c'est la duplicité. En voici un bon exemple, qui se passe de commentaires... Y.C.)

Entretien avec Miguel Rossetto, ministre brésilien du Développement agricole accordé au journal espagnol *El Pais*, le 15 septembre 2003.

Nous ne voulons pas que l'OMC échoue »

Cancun, le 14 septembre 2003. *El Pais*

Miguel Rossetto, ministre brésilien du Développement agricole, 43 ans, l'un des principaux participants des négociations agricoles à Cancun, est un partisan décidé de l'OMC. « Nous ne sommes absolument pas intéressés par un échec de l'OMC. Et encore moins à un moment où se produit une fragilisation des organismes internationaux et où croissent les inégalités.

Question : Cela signifie-t-il que vous êtes obligés d'arriver à un accord à Cancun ?

Réponse. Non, nous croyons que le document approuvé à Doha contient des éléments positifs parce qu'il accepte que le développement du commerce agricole est un espace économique dans lequel les pays pauvres doivent pouvoir se concentrer sur leurs problèmes. Ainsi il vaut mieux ne rien toucher aux règles antérieures plutôt que d'approuver, par exemple, le document agricole présenté par les États-Unis et l'Europe, qui ne respecte même pas ces principes.

Q. Les Européens reprochent au groupe des 23 et au Brésil concrètement, de maintenir des positions inflexibles.

R. Nous pouvons transiger sur les délais à négocier, les délais pour appliquer ces politiques, mais nous ne pouvons pas transiger avec les contenus approuvés à Doha.

Q. Quelle importance accordez-vous au fait que le G23 soit devenu un interlocuteur important dans les négociations commerciales ?

R. Le G23 a ses propres propositions, solidement étudiées, et représente 63% de la population agricole mondiale, une population qui doit trouver des moyens de se défendre. Tel est le problème. C'est pourquoi le G23 s'est organisé, afin d'avoir une force politique. Nous nous efforçons politiquement de préserver le multilatéralisme non comme une valeur abstraite, mais comme un élément fondamental du développement et un moyen de dépasser la pauvreté.

Q. Des pays aussi différents que l'Inde, la Chine et le Brésil resteront-ils unis ?

R. Ce ne sont pas les pays les plus grands qui posent problème, mais les plus petits, qui sont beaucoup plus fragiles face aux pressions.

Q. Est-il vrai que les cinq présidents (Brésil, Chine, Inde, Argentine et Afrique du Sud) ont eu des conversations personnelles pour garantir qu'ils vont maintenir leur unité à Cancun ?

R (silence) Disons qu'il règne un climat de compromis.

Q. Si Cancun se termine sans grandes avancées, aurez-vous le temps suffisant pour accomplir les objectifs fixés à Doha ?

Q. Oui.

Q. Le G 23 est-il l'héritier des pays non alignés ?

R. Avec des objectifs distincts, mais oui vous avez raison.

**Débat
sur
les
actions
anti-PS**

Aujourd'hui, ils cognent le PS, demain à qui le tour ?

LA « LOGIQUE » DES ANARCHO-COGNEURS EST INCONTRÔLABLE

« La révolution russe reflète, à une petite échelle, la lutte séculaire entre le principe libertaire et le principe autoritaire. En effet, qu'est-ce que le progrès sinon l'acceptation plus générale des principes de la liberté contre ceux de la coercition. ? » **Emma Goldman**

Depuis quelques mois, un certain nombre d'actions violentes ont été menées contre des dirigeants et des militants du PS, au cours de manifs contre la guerre en Irak ou contre le G8 ainsi qu'au rassemblement du Larzac de cet été. Dans « Le Monde libertaire » du 11 septembre un membre du groupe Déjacque (Lyon) de la FA, vante les bienfaits de ces actions menées, selon lui, par des militants de la Fédération anarchiste ou de la CNT (dite CNT-Vignoles), et il se plaint même que la presse n'en parle pas assez ou les attribue à la LCR !!!

Jusqu'ici, dans les manifs « de gauche », ceux qui cognaient provenaient d'un courant politique bien particulier : le Parti communiste français et ses sympathisants dans la CGT. Ces méthodes ont toujours été dénoncées par les organisations d'extrême gauche ou libertaires. Et l'on sait d'où viennent ces méthodes.

Elles ont été systématiquement importées dans le mouvement ouvrier mondial par l'appareil de la Troisième Internationale (communiste). Et elles avaient été « rôdées » contre les opposants du Parti bolchevik russe, au cours des premières années de la révolution d'Octobre.

Rappelons, à ceux qui ont apparemment la mémoire courte, que les anarchistes et les trotskystes espagnols, entre autres, ont été victimes de ce type de méthodes dans le mouvement ouvrier. A l'époque, les staliniens espagnols n'hésitaient pas à liquider physiquement leurs adversaires révolutionnaires.

En France, après 1968, ici ou là, des militants maoïstes ou trotskystes (ceux de l'actuel PT) ont été mêlés à des incidents mineurs de ce type, entre fractions de l'extrême gauche, mais ces incidents étaient isolés, et considérés comme des « bavures », pas comme le fruit d'une stratégie délibérée.

Mais voilà que « Le Monde libertaire » publie un article d'une demi-page, article dans lequel son auteur justifie ce type de méthodes au nom d'une lutte véritablement efficace contre le « social-libéralisme », lutte que seuls mèneraient les anarchistes.

On passe donc à un cran supérieur. Ce n'est donc plus un incident isolé, mais une stratégie : cogner sur les militants socialistes sous prétexte qu'ils défendent une idéologie réformiste et ont soutenu un gouvernement qui s'attaquait aux travailleurs et défendait les intérêts du patronat.

On ne peut s'empêcher de penser que les anarchistes (minoritaires, espérons-le, au sein du mouvement anarchiste) qui participent à de telles actions et les théorisent s'attaquent au maillon le plus faible, sur le plan militant, de la gauche institutionnelle. On voit mal en effet comment ils pourraient avoir la capacité de s'en prendre au PCF ou à la CGT.

Mais s'ils sont décidés à en découdre pourquoi s'arrêter au PS ? En dehors de la sociale-démocratie, de nombreux courants politiques dits de gauche soutiennent le « social-libéralisme », c'est-à-dire le capitalisme. Pourquoi ne pas casser la gueule aux Verts, aux radicaux de gauche, à la CFDT, à FO ou à la FSU ? Et on pourrait allonger la liste : après tout puisque les organisations trotskystes sont « autoritaires » et continuent à justifier la répression de Cronstadt, et qu'en plus elles appellent régulièrement à voter pour la gauche « sociale-libérale », pourquoi les laisser s'exprimer dans les manifs ou les rassemblements ?

La logique des cogneurs est toujours incontrôlable, quelle que soit leur idéologie.

Non seulement ces méthodes sont inadmissibles mais elles trahissent, exactement comme celles des staliniens, l'incapacité à avancer des arguments politiques solides.

Pourquoi ces anarcho-cogneurs qui prétendent combattre « les dictateurs » et la « bourgeoisie de gauche » ont-ils peur d'affronter les socialistes sur le terrain des idées ? Serait-ce parce que leur programme politique est faiblard et peu convainquant qu'ils ont recours à la violence physique ? Serait-ce parce qu'ils sont minoritaires et jusqu'ici incapables de gagner la confiance et l'appui des opprimés et des exploités qu'ils cognent sur les autres ?

Très franchement, il faut souhaiter que ce type d'individus ou de groupes intolérants et violents restent toujours minoritaires car s'ils acquéraient de l'influence ils agiraient exactement comme les bolcheviks ont agi vis-à-vis des anarchistes russes, ou les staliniens espagnols vis-à-vis des groupes révolutionnaires.

Les anarchistes ont toujours prétendu avoir une supériorité éthique sur les marxistes, partisans selon eux des pires magouilles, de méthodes autoritaires et de l'usage de la répression étatique contre leurs adversaires politiques.

Les libertaires ont toujours expliqué que la fin ne justifiait pas les moyens. Les anarcho-cogneurs actuels ont-ils tout oublié ou jamais rien appris ?

Comme le dit justement Emma Goldman, qui n'avait rien d'une pacifiste et n'était pas opposée à l'usage de la violence dans certaines circonstances : « L'expérience de la révolution russe a puissamment renforcé ma conviction que la grande mission de la révolution, de la RÉVOLUTION SOCIALE, est un changement fondamental des valeurs sociales et humaines. Les valeurs humaines sont encore plus importantes parce qu'elles fondent toutes les valeurs sociales. »

Yves Coleman

13/09/2003

POST-SCRIPTUM :

L' article ci-dessus, envoyé à Indymedia, a provoqué quelques vives réactions. Certaines (condensées ci-dessous et reproduites plus en détail sur le site www.mondialisme.org/nipatrienifrontieres/) apportent des précisions utiles sur les faits évoqués peu clairement dans l'article du *Monde libertaire* : pour résumer, aucun militant du PS n'aurait jusqu'ici été frappé, et l'objectif aurait été "seulement", en utilisant des méthodes "non violentes", d'empêcher les socialistes de manifester en tête de telle manif, de les obliger à manifester en queue de cortège, de quitter telle manif ou tel lieu où ils n'étaient pas les bienvenus, de leur balancer du compost ou des tomates pourries, bref en aucun cas de les « cogner ». Il s'agirait uniquement d'une « violence symbolique », d'une non-violence parfaitement maîtrisée. Donc l'expression que j'ai utilisée ("anarcho-cogneurs") serait inexacte, voire calomniatrice.

Je reconnais volontiers que ma formule polémique est — pour le moment — déplacée si les récits publiés sont tous exacts (cependant, deux d'entre eux présentent une version bien différente de ce qui s'est passé à Annemasse).

Néanmoins, la frontière entre violence symbolique et violence réelle est très ténue, comme le soulignent avec raison les féministes, lorsqu'il s'agit du harcèlement sexuel par exemple, ou de publicités, de gestes ou de remarques sexistes. Pourquoi ce que les anarchistes considèrent évident dans les rapports entre les hommes et les femmes ne le serait plus dans les rapports entre militants défendant des orientations politiques différentes ?

D'ailleurs, plusieurs participants au débat sur Indymedia ne s'embarrassent pas de précautions oratoires et trouvent parfaitement normal de franchir la limite entre non-violence (ou violence symbolique) et violence réelle, et pensent qu'il faut s'attaquer physiquement aux militants du PS ou de tout parti ou syndicat pro-capitaliste. J'ignore s'ils sont représentatifs, et de quoi, en tout cas, leur interprétation est bien différente de celle, plus modérée, des membres de la FA qui se sont exprimés sur Indymedia. Ce qui tendrait à prouver que ce problème est habituellement escamoté, sous prétexte, ce qui est vrai, que le PS, au gouvernement, comme dans l'opposition est complice ou acteur de toute une série de mesures

contre les travailleurs, quand ce n'est pas d'interventions militaires en Afrique ou en Irak, contre d'autres peuples.

Mais je ne crois pas à la théorie de la responsabilité collective, ni au fait que tous les militants du PS devraient payer individuellement pour ce que font leurs dirigeants. En effet, si on se lance dans une guéguerre « non violente » vis-à-vis du PS comment peut-on croire sérieusement s'attaquer seulement à l'institution (le « parti de pouvoir », « social-traître », etc.) sans toucher les individus qui la composent — et ceux qui seront en première ligne : les militants de base ?

Aucun révolutionnaire n'a le droit de censurer les militants du PS (ou de tout autre syndicat ou parti politique de gauche ou d'extrême gauche) qui veulent se réunir, manifester, tenir un stand, etc., où que ce soit. Ces méthodes n'ont pas de place dans un mouvement qui prétend changer la société et instaurer d'autres rapports entre les êtres humains que des rapports de force et de violence. Et elles ont de sinistres antécédents, n'en déplaisent à mes contradicteurs qui semblent ignorer que la social-démocratie trahissait déjà les travailleurs il y a un siècle, et que le problème ne se pose pas seulement depuis 1981.

Certes, la social-démocratie représente, aujourd'hui, une force beaucoup plus faible parmi les ouvriers, mais pas parmi les salariés (fonctionnaires, enseignants, etc.). Et elle a de puissants liens avec des syndicats comme FO, la CGT ou la CFDT qui la soutiennent chaque fois qu'elle est au pouvoir.

Ceux qui écrivent qu'il faudrait élargir la lutte dite « non violente » ou la « violence symbolique » à la CFDT, au PCF ou aux Verts (curieusement aucun ne mentionne FO), chaque fois que ces partis ou syndicats prennent des positions hostiles aux intérêts des travailleurs (c'est-à-dire, si l'on y réfléchit 2 minutes, presque tout le temps) ne mesurent pas la portée de leurs écrits. On s'engagerait alors dans une série d'affrontements physiques au sein même du mouvement syndical, associatif, etc., qui serait suicidaire, non seulement pour les anarchistes qui tomberaient dans ce piège, mais pour tout le mouvement ouvrier — ou plutôt pour ce qu'il en reste.

Débat à propos des actions contre le PS

Les textes ci-dessous reproduisent quelques-uns des arguments échangés dans une discussion sur le Net provoquée par l'envoi du texte précédent à Indymedia. (Y.C.)

« Petit rappel : Lors du contre G8, une manifestation partant du VAAAg est allée perturber la réunion du PS à Annemasse. Tout se passait dans la joie et la bonne humeur : des slogans, des jets de fruits pourris sur le service d'ordre (payé par le PS)... bref une manif pas vraiment violente. Jusqu'à ce que le SO du PS sorte les gaz lacrymo, et les matraque. A qui avait-on à faire alors, à un parti « alternatif » ou à des flics équipés de gaz, matraques ?... La présence du PS lors de rassemblements est une violence en soi. Le PS, c'est les sans papier-e-s expulsé-e-s et condamné-e-s, c'est l'emploi précarisé, c'est la violence de la LSQ et tout ce qu'elle engendre, c'est la vidéosurveillance à Lyon, c'est les manifs reprimées, à Annemasse, c'est des militant-e-s gazé-e-s, matraqué-e-s... Sans parler d'une logique globale de sauvetage du capitalisme (AGCS, emplois jeunes...). Le PS est beaucoup plus dangereux que les autres partis réformistes car il est toujours dans sa logique de mensonge (ex : leurs présences lors de contre-sommets) et que vu leurs poids politique ils sont capables de se faire réélire sur des mensonges comme le PS le fait depuis plus de 20 ans. D'autre part, nous ne nous en prenons pas aux individus mais à l'institution sociale-libérale qu'est le parti social- traître. Le PS doit se dissoudre, bien que d'autres partis qui tendent toujours plus vers le réformisme prendront le relais (on sera effectivement encore là). Pitch»

« J'étais à l'action d'expulsion du PS de la manif à Paris contre la LSQ. On ne peut pas dire que c'était violent : Une grande banderole était utilisée comme un filet pour isoler le PS .Pas un coup n'a été échangé et si ça a marché c'est surtout que derrière la banderole y'avait beaucoup de monde très énervé (une centaine de personnes, peut-être plus). A part ça, je suis d'accord pour faire attention à la généralisation de ce type d'action. Le refaire à chaque fois peut effectivement s'apparenter à une sorte d'automatisme dû à l'absence d'idée. (...) »

« Petite précision : il est fait référence dans l'article du ML par Daniel à plusieurs événements passés à Lyon qui éclairent bien la situation : en mai 2002, le PS qui par sa politique a préparé le terrain à la déferlante réactionnaire, l'a légitimée et a enclenché une course à « plus réac que moi tu meurs », tente de pénétrer dans la manif anti-fasciste lyonnaise, en bonne place, afin de faire bien vite oublier ses responsabilités dans l'histoire : les anars de la FA et les AS de la CNT, des féministes, et même quelques liguards font une chaîne pour les empêcher d'entrer, c'est-à-dire pour qu'ils manifestent derrière : question de symbole et de refus de la récup'. Symbole compris par des centaines de personnes, d'ailleurs tous les cortèges avaient refusé leur entrée. On les a pas empêchés de manifester, on les a relégués à leur place : derrière. Ils ont essayé de forcer le passage et je peux affirmer que c'était pas sans agressivité : pourtant, pas de coups de la part des anars...

Plus récemment, lors des manifs sur la guerre en Irak, le PS qui a envoyé en 92 l'armée française massacrer les Irakiens se pose le culot de se présenter en grand pacifiste : d'un commun accord, la plupart des orgas leur font comprendre que, s'il veulent manifester, c'est derrière... Et bien quoi ? Ils forcent le passage en entrant en force devant le cortège libertaire, par pure provoc', ce qu'ils ont pu faire du fait du peu de présents au début du rassemblement : quelques bousculades mais pas plus : manque de bol pour eux, ils furent au final une centaine et nous 800, et on s'est pas privé de leur rappeler les responsabilités criminelles de leur orga. Eh bien ils ont été dans la provoc permanente. Je me souviens d'un type du PS qui a agressé un copain lors d'une occup pour les sans-papiers en l'attrapant à la gorge...Oui le PS s'est fait chahuter à plusieurs reprise, reléguer en fin de manif, mais pas « cogner » comme tu le dis Yves. Comme un démontage (tiens, comme le mac do de José Bové) n'est pas une agression physique. Comparer ça aux stals ça me fait mal au cœur et c'est ou maladroit ou malhonnête

(je penche pour la maladresse, ayant pu échanger avec toi sur d'autres sujets...). Le PS est pour moi un parti en partie réactionnaire (je parle pas de tou-te-s ses militant-e-s, mais ils adhèrent et cautionnent une pratique politique violente socialement, réactionnaire) et une action comme le démontage du Larzac vise à signifier le refus de la récup' et ne s'adresse effectivement pas aux militant-e-s mais à l'ensemble de la population... Et c'est un geste il me semble qui a très bien été compris et apprécié... Après, effectivement je pense qu'on ne doit pas édulcorer les responsabilités du PC et des Verts. Aux personnes qui disent que ça fait le jeu de l'UMP

1/ Ils ont la mémoire courte, le PS a la responsabilité centrale dans 20 ans de reculs idéologiques, de politiques libérales et réactionnaires, il a préparé le terrain à la droite.

2/ Une alternative à la déferlante réactionnaire ne se fera que par la constitution d'un rapport de forces social, indépendant des partis et de la logique électorale, sur le terrain social. Il faut quitter le virtuel de l'affrontement électoral pour le réel de la lutte sociale qui est le seul outil de riposte. L'impasse électorale, c'est 20 ans de recul de nos acquis et de nos luttes avec l'aval complice du PS qui n'a aucun intérêt à voir émerger une réelle alternative qui lui ferait perdre son poids électoral et donc l'éloignerait du pouvoir).

Que l'on pense en termes stratégiques que l'on ne doit pas rentrer dans une logique d'affrontement, c'est une chose (ce qui n'empêche pas l'autodéfense en cas d'agression, et le PS n'est pas le dernier à sortir son SO musclé), que l'on assimile des actes de refus de la récup' aux agressions staliniennes, c'est au mieux amnésique au pire insultant et à mon avis bien à côté du réel. Après, oui il y a des dérives, mais là en l'occurrence sur les actions que tu évoques tu es il me semble mal à propos...

La stratégie qu'évoque Daniel ce n'est pas de « cogner » sur le PS c'est les isoler dans le mouvement social et dans les manifs, les reléguer à leur place : derrière, combattre leur récupération en leur signifiant qu'on a assez donné et qu'il faut pas nous prendre pour des cons, on a de la mémoire... C'est leur signifier qu'il est un peu temps d'assumer leurs actes : rien à voir avec le trip « barre de fer » stalinienne... Leur montrer qu'on ne défile pas contre la LSI quand on a contribué à ce que tous les jours, des chômeurs et précaires aillent en taule pour fraude grâce à la LSQ : là on voulait accéder à la voiture sono pour dénoncer leur présence et leur demander de quitter les lieux et c'est la LCR qui nous en a empêchés physiquement...

Alors oui, quelquefois on a la haine mais de là à présenter comme des actes staliniens et autoritaires nos actions collectives style faire une chaîne et pousser avec notre corps les personnes en question vers la queue d'une manif, balancer quelques fruits pourris...

Sam (FA Lyon) »

« Je viens de lire ton texte et je dois dire que je ne suis pas d'accord avec ce que tu écris, j'avais lu auparavant l'article du ML qui ne m'avait pas du tout choqué, pourquoi?

Tu parles de « cogner » or nulle part dans cet article je ne vois d'apologie de la baston contre les militants du PS, il est écrit : « ce sont bel et bien les libertaires, notamment la CNT et la FA qui ont viré le PS des manifs anti-guerre de ce printemps...Ce n'est pas la Ligue qui a jeté du compost sur les représentants du PS qui venaient faire leur récup à Annemasse lors du G8 » C'est tout, je ne vois pas où tu as pu lire : « une stratégie : cogner sur les militants socialistes ». Je ne me souviens pas qu'aucun socialiste ait été cogné dans les manifs anti-guerre, cela se serait su et jeter du fumier n'est pas cogner ! Jeter du fumier sur les socialistes je trouve cela très bien et pas violent, comme je trouve très bien que l'on entarte Chevènement, ce sont des actions non violentes qui montrent à tous ces politiciens véreux ce qu'ils sont vraiment. Je crois que la violence moderne des anars est quand même bien modérée par rapport au passé : Ravachol faisait moins dans le détail (je ne défend pas Ravachol). Donc un peu de mesure ! pour une apologie du fumier.

Sur la forme tu laisses croire que le Monde libertaire « publie un article d'une demi-page, article dans lequel son auteur justifie ce type de méthodes » or le texte incriminé parle de

bien d'autres choses que ce que tu dénonces et n'évoque ce que tu dis que dans quelques lignes, alors que ton propos laisse croire que cette apologie se fait sur une demie page.

La période actuelle de confusion idéologique nécessite d'être précis et clair, or ton texte ne l'est pas car à partir de ces quelques lignes où ce que tu dénonces ne s'y trouve pas, tu fais une sorte d'amalgame en définissant une nouvelle catégorie (purement virtuelle) les anarcho-cogneurs mais où existent-ils ? Qu'ont-ils commis ? Leur idéologue serait Daniel T qui définit leur programme en 10 lignes sur une colonne en prônant l'attentat odorant au fumier : ce n'est pas sérieux !LD »

« La comparaison est intéressante...à la différence que la mise en parallèle est plus que douteuse.

Déjà pour le moment il n'y a pas eu de baston mais juste des démontages de stands ou des manifs genre « cassez vous du mouvement social » les seuls heurts qui ont eu lieu ont eu lieu à Annemasse quand les policiers du SO du PS ont commencé à agresser des manifestantEs qui ont répliqué par des jets de cailloux.

Pour Kronstadt ou l'Espagne etc. la grosse différence est que les gens qui se sont fait réprimer l'ont été au nom d'un nettoyage politique d'un même courant politique, le socialisme qui avait été quand même plus ou moins solidaire jusque là.

Dans le cas présent, et il faudra bien que le PS et tout un tas de leurs sous marins placés à droite à gauche dans l'associatif se le mettent dans le crâne, on a affaire à des militantEs souvent jeunes et dont la militance s'est construite dans la lutte contre le PS puisque c'était le parti au pouvoir. Ces personnes considèrent à tort ou à raison que le PS n'est pas une composante du mouvement social et veulent l'en exclure. Que va faire un parti qui a construit l'OMC à des manifs anti OMC ?

Comment faire cohabiter des responsables politiques et les gens qu'ils ont fait gazer/expulser/licencier etc. depuis des années ? ! ? C'est d'ailleurs pas n'importe qui qui revendique ces actions anti PS, en général ce sont « les sans » qui sont les plus hargneux et c'est compréhensible.

De la même manière que je ne pense pas que les Verts soient les bienvenus dans les communes pour lesquelles Dominique Voynet a signé des autorisations d'enfouissements de déchets nucléaires par la création de « laboratoires » etc. au sein de la mouvance anti nucléaire et ça se comprend.

Maintenant il est vrai que la violence n'est jamais une bonne solution et contient le risque de dérapages autoritaires. Cependant la violence est également une composante nécessaire dans la réponse à la violence (même si il faut pas sombrer dans la loi du talion).L'UNEF, largement supporté du PS est assez adepte du coup de poing, sur Nantes on a déjà assisté à des bastons épiques entre SO PS et Verts pour des histoires ridicules de places dans les cortèges, lors des manifs anti FN, le PS toujours sur Nantes a tenté de forcer sa place dans le cortège devant les collectifs sans papiers, chômeurs, les anars, la LCR etc. en fonçant dans le tas (et en donnant des coups de pieds dans mon appareil photo).

Alors les vilains extrémistes seraient les vilains violents qui vont refaire l'URSS ou le PC stalinien ?

Retourner les arguments anarchistes contre les méthodes autoritaires dans le mouvement social pour nous faire passer pour les méchants dans l'affaire est complètement crapuleux puisque qu'en l'occurrence cette « violence » s'exerce à l'encontre d'opportunistes tentant de récupérer les mouvements sociaux et eux-mêmes largement adeptes du coup de poing et de la gazeuse.

Et si les Verts n'ont pour le moment été victimes que de quolibets c'est tout simplement qu'ils sont moins brutaux que le PS et qu'un semblant d'éthique surnage parmi leur base et donc on peut encore se causer sans mauvaise foi et manipulations du gabarit de cet article. Le PC de son côté inspire plus la pitié et dans tous les cas, les cogneurs des SO des années 70

sont aujourd'hui des personnes âgées... J'ai pas d'exemple où ils aient fait le coup de poing récemment donc pas de raisons qu'on tape dessus non plus. A.B.

« (...) J'approuve toute action directe non violente et l'expulsion des socialos d'une manif est une action directe non violente, tant qu'il n'y a pas d'agression physique. Jusqu'ici les anars n'ont pas franchi le pas de la violence physique, y compris les plus radicaux (les black blocks) en s'attaquant uniquement aux bien matériels. Je m'excuse mais j'ai du mal à pleurer sur les pauvres petits socialos qui ne peuvent distribuer leur petits tracts dans une manif quand ils accèdent directement au journal de 20 h. (...) Je ne crois pas que la réaction des anars soit un aveu d'impuissance de leur part mais elle est un aveu d'impuissance du PS, c'est sûr, d'ailleurs l'extrême-gauche en général est en ce moment un vrai casse-tête pour le PS. Si les anars réagissent ainsi c'est qu'ils se sentent porteur d'un rejet du PS, ils ne sont que la traduction d'un rejet politique qu'ils ne font que mettre en pratique. Sinon je suis d'accord qu'il ne faut pas viser uniquement le PS et de ce point de vue les actions contre la CFDT ont été trop peu nombreuses, mais ils restent enfermés dans leurs locaux et n'en sortent guère, je crois qu'ils se doutent de ce qui va leur arriver, on n'est pas impunément un syndicat jaune qui collabore avec le patronat.

Je dois te dire que si les actions en arrivaient à des agressions physiques, je serais parmi ceux qui les dénonceraient car je réprime les atteintes aux individus. Nous n'en sommes pas là et rien pour l'instant n'incite à croire que la barrière de la violence physique sera franchie.

D'un point de vue politique je dirais même que ces pratiques d'actions directe sont nécessaires socialement car elles permettent à une frange peu politisée et « populaire » (au bon sens du terme) de trouver un débouché politique à leur errance sociale. Les anars ont su jouer ce rôle au siècle passé en particulier dans un journal comme le *Père Peinard* ; le PC a joué ce rôle aussi (d'une manière dévoyée bien sûr) ; actuellement c'est le FN ou d'autres groupuscules d'extrême droite qui ont ce rôle. Je préfère nettement que les anars retrouvent ce besoin d'action directe avec un contenu idéologique clair et sans violences physiques. Les black blocks jouent ce rôle, les anars deviennent un pôle de référence pour l'action directe dans les manifs, tant mieux s'ils arrivent à contrôler ce potentiel de rage et à lui donner un débouché politique. S.D. »

« (...) La violence minoritaire: Cela fait très longtemps que les personnes agissant politiquement, socialement etc. sont de toutes manières minoritaires. Si ça devrait être un frein à l'action cela fait longtemps que même au PS plus personne n'oserait agir ou même parler... Sur la violence globalement, elle a fait ses preuves entre autres dans l'action antifasciste. (...) La génération qui a moins de 35 ans a beaucoup construit sa militance sociale contre l'action du PS.

(...) Vouloir virer le PS des manifs c'est plus éviter qu'ils arrivent avec leur puissance médiatique, leurs réseaux d'influence plus ou moins mafieux, francs-maçons, journalistiques etc. afin de voler aux gens leur souveraineté et de monopoliser le débat. L'utilité d'une manif est certes de regrouper les gens mais également de communiquer médiatiquement et à ce jeu le PS n'est pas du tout respectueux des autres tendances. (...) Si tu veux faire respecter des pratiques de démocratie directe et de mandatement tu es obligé de virer les gens « représentatifs à vie » de ta personne. Et en effet ils le font pas de bonne grâce.

Pour les avoir côtoyés un temps au sein du MJS, je pense que la base du PS est aujourd'hui très majoritairement « irrécupérable », constituée de gentils et riches idiots, de fidèles religieux ou de franches crapules. Vouloir efficacement leur faire la contradiction ne sert presque à rien; quand on a une religion on n'en change pas (ou alors c'est fait de longue date, pas besoin de mes remarques pour ça). Pour moi la seule attitude à avoir c'est de les obliger à rester à la place qui est la leur, un parti politique pas plus représentatif que les autres et certainement moins présent dans les luttes à la base que dans les cercles d'élites en tous genres y compris patronales, mondialistes etc. (..) Ca ne peut pas passer par d'autres moyens

que de leur demander de ne pas venir aux évènements avec lesquels ils sont en contradiction. ça signifie donc confrontation et donc éventuellement dérapages... Dans l'idée où le pays va se privatiser et les classes moyennes avec et que de moins en moins de gens auront intérêt à voter ils vont de toutes manières lentement disparaître dans leur volet social puisqu'on aura probablement une scène politique « à l'américaine » à terme. Pas besoin de méchants gauchistes violents pour précipiter cela. Ils s'adapteront pour garder le pouvoir comme ils l'ont fait depuis 20 ans. Leur présence de nouveau en manif est uniquement stratégique ou alors fruit d'archaïsmes politiques d'une partie de leur base, tout ceci va se clarifier dans les prochaines années avec l'Europe patronale de l'ERT (qu'ils ont construite et acceptée en tant que parti). V.P. »

Peut-on purger le mouvement altermondialiste de ses réformards ?

Avec la tenue du FSE à Paris, les actions anti-PS sont montées d'un cran et ont causé quelques problèmes lors de la manif du samedi 15 novembre 2003, y compris entre le SO de la CNT et quelques dizaines de militants qui voulaient s'en prendre au PS.

Plusieurs camarades de la FA et de la CNT m'ont affirmé que l'action menée contre le PS à Annemasse n'était devenue violente qu'à cause du SO du PS. Je veux bien les croire, reconnaître avoir "cogné" trop fort sur ce que j'ai appelé les "anarcho-cogneurs" et comprendre qu'ils se soient sentis diffamés lorsque j'ai comparé leurs actions (aux intentions apparemment non violentes) contre le PS avec les méthodes des staliniens dans le mouvement ouvrier.

Mais en voulant "mettre le PS à sa place", en queue de manif, le ridiculiser par toutes sortes de moyens dits non violents, etc., n'ont-ils pas ouvert une voie royale à ceux qui voudraient passer à l'affrontement physique systématique ?

En effet, une autre composante du mouvement, appelons-les les "autonomes" pour simplifier (ou les "Totos" appellation plus marrante), ne l'entend pas de cette oreille et cherche la confrontation pour purifier le mouvement altermondialiste français de ses influences "soc'dem" délétères et pour, paraît-il, exprimer la révolte des "sans".

Pourtant dans les rues, on ne voit guère des centaines ou des milliers de sans-papiers ou de chômeurs s'attaquer aux sièges ou aux réunions du PS, mais plutôt de petits commandos, bien connus du milieu anarchiste, selon les dires mêmes des libertaires qui ont débattu des incidents du samedi 15 novembre. Il ne s'agit donc pas de la colère directe des "sans" mais d'une stratégie d'un petit groupe minoritaire qui profite de la neutralité bienveillante des anarchistes vis-à-vis de leurs actions.

Et, dans leurs textes reproduits ci-après, ils menacent de s'attaquer physiquement à ATTAC, à Socialisme par en bas, petit groupe trotskyste proche du SWP britannique et désireux d'entrer à la LCR, etc. — en bref, donc à tous ceux qui ne pensent pas comme eux. On voit bien, dans leurs écrits et dans leurs actes, que "la logique de ces gens-là est incontrôlable", comme je l'avais écrit le 13 septembre.

Il n'est pas étonnant que lors de la manif du samedi 15 novembre ils aient cherché à se réfugier derrière la CNT. Contrairement à ce qu'écrit un internaute, les "autonomes" ne sont pas du tout "incohérents" : ils cherchent à enclencher le cycle classique provocation-répression-solidarité et à mouiller le maximum de gens dans les conséquences de leurs actions « viriles », à commencer par les anarchistes dont, sans doute, ils se sentent les plus proches ou les moins éloignés, du moins si l'on en croit ceux qui s'expriment sur Indymedia. Malheureusement pour eux et pour tout le mouvement social, le cycle provocation-répression-solidarité s'arrête généralement à la répression, qui les frappe sans pitié, eux mais aussi toute la classe ouvrière et les exploités, comme en témoigne l'exemple de l'Italie depuis le Mai rampant.

En faisant du PS la cible principale de leurs attaques, paradoxalement, les Totos évitent de faire la critique du PCF et des Verts qui ont pourtant été au gouvernement en même temps que le PS, et sont tout aussi responsables de la montée du chômage, des licenciements collectifs, des expulsions des travailleurs immigrés, de la dégradation des conditions de vie et de travail en général depuis 20 ans, et des interventions militaires de la France en Irak et en Afrique. Ils négligent les responsabilités de FO et de la CFDT dans les défaites de la classe ouvrière. Ils accréditent, involontairement, l'idée que la principale force contre-révolutionnaire en France dans la classe ouvrière serait le PS alors qu'il est évident qu'il s'agit des appareils du PCF et de la CGT.

Sur certains points, libertaires et Totos se rejoignent donc dans leurs analyses politiques. Ils surestiment l'influence et l'importance de la social-démocratie dans la situation politique et sous-estiment celle du stalinisme fut-il "relooké" à la mode italienne (Rifondazione comunista).

Le PCF étant en pleine déconfiture électorale et militante, ils semblent croire que celui-ci ne serait plus un véritable danger pour la révolution. Il suffirait donc de s'attaquer au dernier obstacle de taille "à gauche" (le PS) et la voie serait libre pour la Sociale. C'est bien mal connaître le réformisme et sa variante stalinienne que de croire que parce que l'URSS a disparu, que le PCF obtient pour le moment moins de voix aux élections que LO et la LCR réunis, et que localement il rassemble beaucoup moins de monde dans les manifs qu'il y a vingt ans, ses quarante mille militants pèseraient peu dans les luttes sociales et surtout qu'ils seraient incapables de reprendre du poil de la bête, pour de nouveau les contrôler et les amener sur une voie de garage.

Quant à la CGT, elle se serait suffisamment distanciée du PCF pour devenir autonome, et pourquoi pas susceptible, selon certains, d'être reconquise aux idées du syndicalisme révolutionnaire d'avant 1914. C'est ainsi qu'une autre fraction du mouvement anarchiste se met à trouver des vertus (ou au moins des potentialités) démocratiques à la CGT, comme les camarades du cercle La Sociale de Montpellier dont le texte figure dans ce numéro de "Ni patrie ni frontières".

D'autres courants anarchistes considèrent le PS comme beaucoup « plus responsable » des mesures anti-ouvrières des gouvernements de la gauche plurielle que le PCF et les Verts lors de leur passage au gouvernement, blanchissant ainsi, sans le vouloir, les alliés de la social-démocratie.

A propos des incidents de la manif, Julien, du SO de la CNT écrit sur Indymedia : « 1° - Que cherche le Parti socialiste lorsqu'il vient à une manifestation "d'extrême gauche" loin de ses positions mais à fort potentiel de popularité ? 2° - Que cherche-t-il, lorsqu'il y vient sans cortège mais avec cent gros bras armés et qu'il se positionne, en ligne, exactement à l'endroit ou doit passer le cortège libertaire ? A faire d'une pierre, deux coups ! « Récupérer médiatiquement par sa "présence" un mouvement qui ne veut résolument pas de lui (à très juste titre) tout en "démontrant" que ce n'est pas à cause de ses successives politiques réactionnaires qu'il n'y est pas le bienvenu, mais seulement à cause des dangereux anarchistes, et d'eux seuls, qui leur rentrent dedans des qu'ils les voient. »

Si Julien dénonce avec raison les intentions du PS, il propage tout comme les « autonomes » l'illusion que la manifestation du FSE aurait été une manifestation d' « extrême gauche » (même avec des guillemets, cette affirmation ne tient pas la route) et que le mouvement altermondialiste ne « veut résolument pas de lui » (du PS).

Les staliniens (et les trotskystes) italiens de Rifondazione comunista, s'ils pouvaient lire cet e-mail, rigoleraient bien en découvrant ce type d'arguments. Quelle est la différence entre le PS français et Rifondazione comunista qui a déjà participé à plusieurs gouvernements bourgeois et est à la pointe du mouvement altermondialiste en Italie ?

Tous deux sont des ennemis des travailleurs, même si chacun a sa méthode particulière pour les gruger. Le PS ne se réclame plus de la révolution et du marxisme depuis belle lurette, Rifondazione comunista se réclame encore du communisme et ouvre grand ses portes aux trotskystes italiens, y compris dans sa direction. Mais sur le fond, aucun de ces partis n'est plus "digne" de se faire passer pour un adversaire du capitalisme. ! Les jeunes et moins jeunes de Rifondazione comunista étaient sacrément nombreux à la manif parisienne et personne n'a empêché leurs représentants de s'exprimer au FSE.

Quelle est la différence entre Bertinotti, le secrétaire général de Rifondazione, grand démagogue qui se réclame de l'altermondialisme et Hollande, le secrétaire général du PS ? Une seule : le premier a réussi à mystifier une grande partie des altermondialistes italiens, tandis que le second rame un tout petit peu pour le faire en France. Mais tous deux sont des

ennemis, alors pourquoi dénoncer les uns et se taire sur les autres ? Pourquoi prôner des actions contre les uns et pas contre les autres ?

Les Totos nagent en pleine incohérence politique. De plus, ils renforcent délibérément l'illusion que le mouvement altermondialiste pourrait être autre chose que ce qu'il est : un mouvement extrêmement modéré et peu exigeant, prêt à toutes les alliances politiques possibles et à tous les compromis. Deux exemples : la présence du millionnaire Edward Goldsmith, écologiste de la Nouvelle Droite, dans l'International Forum on Globalization, regroupement à la base de toutes les luttes contre l'AMI puis contre l'OMC ; les déclarations de Susan George vice-présidente d'ATTAC sur l'union nécessaire de la droite et de la gauche contre Bush.

Vouloir purger le mouvement altermondialiste de ses politiciens réformards, de ses intellos carriéristes, de ses syndicalistes collaborationnistes, de ses curés de gauche et de ses hauts fonctionnaires, c'est un peu comme si l'on voulait purger le MEDEF de ses capitalistes. Lutter contre la prétendue "récupération" de l'altermondialisme est absurde, pour la bonne raison qu'il ne sera jamais révolutionnaire, ni même sérieusement réformiste, quelles que soient les illusions des millions de jeunes qui descendent dans la rue et qui servent de fantassins à des arrivistes aux dents pourtant tellement longues qu'on s'étonne de la naïveté des manifestants.

Mais sont-ils vraiment si naïfs ou leur volonté de construire un « autre monde » ne se satisfèrait-elle pas rapidement d'un capitalisme malthusien, retranché derrière les frontières de chaque Etat et défendant farouchement chaque culture dite nationale, ethnique ou régionale ? L'ambiguïté sur toutes les questions fondamentales n'est-elle pas la principale raison du succès du mouvement altermondialiste ?

Yves Coleman

15/11/2003

P.S. : Il existe peut-être d'autres voies que la critique (nécessaire) de l'idéologie altermondialiste. Celle que tente la campagne No Sweat en Grande-Bretagne, en nouant des liens avec des syndicalistes mexicains, indonésiens, etc., et en organisant en Europe des tournées de dénonciation des conditions de travail dans les pays du Sud, mais aussi en s'intéressant aux ateliers clandestins ou aux petites entreprises où les travailleurs n'ont aucune organisation syndicale et sont « surexploités ». Ou encore le travail que fait le groupe communiste libertaire néerlandais (De Fabel van de illegaal) vis-à-vis des sans-papiers et des réfugiés. Si de telles actions pour la défense des travailleurs immigrés « illégaux » étaient coordonnées à l'échelle européenne, la lutte de classe ferait un grand pas en avant. Mais voilà, ce n'est pas vraiment une priorité pour ATTAC.

Il est difficile de vérifier, à distance, la portée réelle de ces actions mais en tout cas, leurs initiateurs essayent de sortir du champ clos de la critique négative pour faire des propositions positives qui peuvent intéresser la « base » du mouvement dit altermondialiste — si elle veut vraiment changer le monde.

Commentaire judicieux d'un camarade :

« Cependant, tant pour le PS que pour Rifundazione, il y a un argument que tu n'emploies pas car tu ne fais pas le distinguo entre le SO du PS/Fabius-DSK-Strauss-Khan etles milliers de militants PS qui sont dans les syndicats, les assoc', les manifs, les comités, les grèves et qui agissent honnêtement ...à l'opposé de l'orientation de leur direction et avec attachement sincère à leur parti dont ils pensent qu'il est un outil utile. Cet argument est : l'orientation d'un mouvement n'est pas (n'a pas à être) déterminée par les coups de barres de fer mais par les débats entre les différentes composantes idéologiques et politiques, entre tous ces participants. Le problème dans le mouvement alter' c'est de débattre clairement de quelle orientation politique, de quels buts se fixer pour lutter efficacement contre le système:

— donc pas d'exclusives ni d'exclusions ni de violences à l'égard de qui que ce soit dans le mouvement ouvrier

— donc le mouvement alter' a beaucoup de défauts, mais ceux-ci peuvent être corrigés par la discussion et non par le baston..

D'autre part, tout le mouvement ouvrier (parti et syndicat ou lutte concrète) est toujours soumis à l'effet de la différence entre base et sommet, militants et directions et c'est toujours par la tête que la pression de la classe adverse se transmet dans le mouvement ouvrier... » P.E.

DEUX TRACTS REVELATEURS

APPEL A MANIFESTATIONS JEUDI ET VENDREDI CONTRE LA PRESENCE DU PARTI SOCIALISTE ET DES SYNDICATS DE POLICIERS AU FORUM SOCIAL EUROPEEN

JEUDI A 17H00 DEVANT LA CITE DES SCIENCES DE LA VILLETTE :
RASSEMBLEMENT CONTRE LA VENUE DU PARTI SOCIALISTE AU FSE (espace
Condorcet)

VENDREDI A 13H00 DEVANT LA MAIRIE DU 19e (Place Armand Carrel, métro
Laumière) : RASSEMBLEMENT CONTRE LA VENUE DES SYNDICATS DE
POLICIERS ET DE MAGISTRATS (SUD Intérieur, SUD Justice, SUD Douanes, et le
Syndicat de la Magistrature)

Depuis plus de vingt ans, le Parti socialiste siège régulièrement au gouvernement de l'Etat français : depuis 1981, il a été au pouvoir durant quinze années. Pendant toutes ces années, il n'a cessé de pratiquer le libéralisme économique, l'impérialisme, et les politiques sécuritaires. C'est sous son autorité que l'armée française est intervenue militairement en Afrique à de nombreuses reprises pour y assurer la domination des intérêts des firmes françaises en y maintenant des régimes de type dictatoriaux. C'est sous autorité qu'a été organisé la détérioration des conditions de vie des travailleurs et des chômeurs.

C'est sous son autorité qu'ont été expulsés des dizaines de milliers de sans-papiers. C'est sous son autorité que le nombre de prisonniers a été multiplié par deux en vingt ans. C'est encore sous son autorité qu'a été réprimé pendant toutes ces années le mouvement social.

Pour toutes ces raisons, nous disons : le Parti socialiste est l'ennemi des travailleurs, des chômeurs, et du mouvement social en général. Nous ne tolérerons pas sa présence !

Jeudi, le Parti socialiste est invité au Forum Social Européen pour débattre "du mouvement social et des partis politiques". Nous ne laisserons pas s'organiser cette grossière tentative de récupération !

Nous manifesterons pour empêcher sa venue comme nous l'avons déjà fait à Evian au mois de juin dernier : cette nouvelle tentative de récupération doit être la dernière ! LE PARTI SOCIALISTE NE DOIT PLUS JAMAIS REMETTRE LES PIEDS DANS LE MOUVEMENT SOCIAL !

Pour les mêmes raisons, nous appelons à un rassemblement vendredi à 14H00 devant la mairie du 19e où des syndicats de juges, de flics, et de matons sont invités à débattre du contrôle social ! Il est évident pour tout le monde que ce genre d'organisations n'ont pas non plus leur place dans le mouvement social ! Nous manifesterons donc aussi vendredi pour empêcher aussi leur venue.

A L'APPEL DE GREVISTES DU MOIS DE JUIN, DE MANIFESTANTS DE GENES, D'EVIAN, ET DE THESSALONIQUE, DE PROFS EN COLERE, DE RESISTANT(E)S AU SEXISME, DE CHOMEURS ACTIFS, DE PRECAIRES EN LUTTE, DE JEUNES DES BANLIEUES, D'ETUDIANTS EN COLERE, DE MILITANTS CONTRE LES POLITIQUES SECURITAIRES, DE CHASSEURS DE FACHOS, DE SOUTIENS AUX SANS-PAPIERS, D'ACTIVISTES ANTICARCERAUX, DE MAL-LOGES ORGANISES, ET DE TOUT UN TAS D'AUTRES GENS QU'ON OUBLIE MAIS QUI SONT TOUJOURS EN LUTTE...

Des précaires en lutte, le 11/11/2003

Menteurs !

Le texte suivant a été affiché dans l'université Paris-VIII lors des journées anticapitalistes organisées conjointement par Socialisme par en Bas et l'association ATTAC. Nous nous y sommes rendus et avons observé les pires réflexes du stalinisme rampant se propager dans des assemblées de jeunes militants décérébrés, étudiants en mal de reconnaissance, s'appelant tous par leur prénom et chantant "tous ensemble" des slogans d'impuissants agités contre les puissants. L'incantation d'un sujet révolutionnaire apparaît comme la seule forme de pratique possible dans ces lieux où nous avons retrouvé la présence d'individus aussi abjects par leur cynisme que celle de M. Christophe Aguiton ou encore du négriste refoulé M. Beppe Caccia. Il est difficile de rendre en peu de mots le sentiment de claustrophobie et de mépris que ce genre d'activité politique peut provoquer pour les auteurs des lignes qui suivent. Menteurs Alors que cette société apparaît de plus en plus visiblement comme ce qu'elle a toujours été (un système d'exploitation et de dépossession généralisé) vous vous êtes fixés comme ambition de désarmer les révoltés. Dans un premier temps, et avec l'aide des médias de vos maîtres, vous avez inculqué aux révoltés les concepts de la soumission (citoyenneté, démocratisme, pacifisme, civisme, pan-européisme) ; si cela s'est montré d'une réelle efficacité pacificatrice jusqu'à récemment, vous commencez à sentir sur votre gauche des frémissements d'insatisfaction.

Maintenant vous vous proclamez "anticapitalistes"... bien joué ! Vous et vos semblables, vous nous aviez déjà fait le coup avec les syndicalistes briseurs de grève, les gauchistes soutien-critique-du-gouvernement, les antiracistes favorables aux quotas d'immigration... et ça n'a pas trop mal marché. Maintenant vous voudriez que nous vous rejoignons au sein d'ATTAC pour adopter une posture qui s'en prend (symboliquement bien sûr) aux excès d'un capital financier qui nuit au sain développement du capital productif, qui prône le renforcement de l'État, du capital national et continental contre les immonde multinationales. Vous voudriez qu'on gobe qu'aller bosser pour se payer du Roquefort est préférable à trimer pour consommer du Danone. Quand on pense que si vous ne bénéficiiez pas de la part des médias du monopole du spectacle de la contestation, nous aurions pu être privés de ces parties de rigolade quasi quotidiennes qu'on nous impose (certainement le comique de répétition)...

Crapules Alors, voyez-vous, quand vous dénoncez à tour de bras (à la police et aux médias) les "exactions" des anticapitalistes à Genève, Seattle, Prague, Nice, Montréal... vous nous pliez de rire, nous et les inculpés. Vous nous faisiez déjà pisser dans notre culotte lorsque vous sabotiez le mouvement auto-organisé des sans-papiers, lorsque vous tentiez de détourner le mouvement des chômeurs en un mouvement de soutien à la loi sur les 35 heures, lorsque vous vous alliiez aux municipalités de gauche pour organiser la collaboration (ce que vous appelez une démarche citoyenne) à la lutte contre l'incivilité et la délinquance, lorsque vos Services d'Ordre livraient les lycéens enragés à la police, lorsque vous appeliez à la répression sur ceux qui sabotent les champs OGM.

Flics Entre chaque colloque, après chaque manif, il est amusant de vous voir changer de casquette, vous quittez votre masque de clown anticapitaliste pour assumer vos fonctions de gestionnaire au sein de l'État et du Capital. Professeurs, gardes-chiourme syndicaux, députés, maires, administrateurs, travailleurs sociaux, petits cadres... Vous voudriez que les prolétaires consomment de la marchandise bio (un peu plus chère bien sûr), qu'ils trient les ordures (que produit ce mode de consommation), qu'ils aillent en vélo au bureau ou à l'usine (et en sifflotant en plus), qu'ils communiquent par Internet (ils pourraient même faire un peu de travail à domicile par la même occasion)... c'est ce que vous appelez le progrès social.

Bon, assez rigolé. La vie n'est pas qu'une partie de plaisir et on ne peut pas toujours rigoler. Vous, les larbins de l'État, les flics en civil du Capital, à partir de maintenant nous rendrons coup pour coup... Pour chaque camarade que vous aurez dénoncé, pour chaque vitrine que vous aurez défendue, pour tout acte de collaboration que vous aurez mis en oeuvre pour garantir les intérêts de l'impérialisme paneuropéen, nous vous en ferons payer le prix...

politiquement mais aussi individuellement. Désormais, il vous faudra répondre de vos actes et de leurs répercussions. Vous étiez trop habitués à la nonchalance de votre petite vie de consommateur-spectateur. Descendre dans la rue pour écrire l'histoire implique de prendre un peu plus de risques, on ne s'improvise pas Thiers ou Noske sans un minimum de force policiaro-militaire... demandez à vos amis staliniens.

Plus de pitié, ni pour les collabos, ni pour les kapos. Plutôt victime d'une bavure que citoyen.

Il sera plus difficile que vous ne le pensez de faire avaler aux gens que ce monde leur appartient et qu'ils doivent participer à sa gestion.

"Seuls et farouches, nous excitons lentement notre autonomie, douce et violente."

La CNT contrainte à une manifestation tendue au FSE

**Confédération nationale du travail-Relations médias 33, rue des Vignoles 75020 Paris
medias@cnt-f.org CNT**

Communiqué du 16 novembre 2003

La CNT a dû défilé, lors de la manifestation qui a eu lieu hier, prise entre divers groupes aux objectifs antagonistes : service d'ordre du parti socialiste, manifestants hostiles, et forces de l'ordre. La sécurité de notre cortège a été préservée, mais nous déplorons de nous être de fait retrouvés isolés de l'ensemble de la manifestation.

La Confédération nationale du travail déplore les incidents qui sont survenus lors de la manifestation d'hier entre le service d'ordre du Parti socialiste et des manifestants masqués qui défilaient juste derrière lui. Cela nous a en effet contraint à défilé complètement coupés de l'ensemble de la manifestation par le SO du PS, les policiers protégeant leur cortège et les manifestants en question. Cela nous a contraint à maintenir un service d'ordre important durant toute la manifestation (quelques camarades ont d'ailleurs subi les retombées de gaz lacrymogènes provenant des divers protagonistes) afin d'empêcher toute confusion possible entre notre cortège d'une part, et les manifestants défilant entre nous et le PS d'autre part. Nous regrettons ainsi d'avoir dû défilé isolés du reste de la manifestation par les policiers, le SO du PS et les manifestants ayant choisi l'affrontement.

En ce qui concerne la CNT, nos critiques à l'encontre de la politique profondément défavorable aux travailleurs menée par le PS gouvernemental ne sont pas récentes. Il est aussi arrivé qu'en de certaines circonstances, certaines tensions aient eu lieu lors de manifestations où la présence du PS semblait assez contradictoire avec la politique menée lorsqu'il était au pouvoir. L'attitude souvent provocatrice de leur service d'ordre, partiellement composé de professionnels semble-t-il, un SO violent (un manifestant a été sévèrement tabassé hier) et armé de barres, de matraques et de gazeuses (dont il n'hésite pas à se servir, hier encore), un SO qui constitue de plus en plus régulièrement l'essentiel du cortège avec quelques personnalités et des ballons, cette attitude contribue à entraîner inutilement un surcroît de tension.

La CNT, anarcho-syndicaliste et syndicaliste révolutionnaire, donc ayant choisi pour terrain la lutte des classes et comme base d'organisation les travailleurs (actifs ou non), n'a pas pour objectif, quant à elle, d'empêcher le Parti socialiste ou une quelconque autre organisation politique de manifester, mais essentiellement, en plus d'un apport critique sur le terrain des idées, de construire une alternative sociale sur celui de la lutte syndicale. C'est aussi pourquoi nous déplorons ces incidents improductifs, voire contre-productifs. Même si nous pouvons comprendre que des victimes du PS au pouvoir (chômeurs, travailleurs flexibilisés grâce aux 35 heures, institutionnalisation de la charité publique grâce au RMI en lieu et place de la pérennisation du principe de solidarité du régime par répartition, retraités pour le rôle du PS en 1991 qui a préparé le terrain à l'allongement des cotisations, etc.) puissent être excédés de le retrouver sur des manifestations aux objectifs contraires à sa politique « réaliste » CNT

(Ce texte a circulé sur a-infos et me semble répondre assez bien aux questions posées dans mes deux articles précédents à propos des divers incidents avec le PS et son SO depuis Evian jusqu'au FSE en passant par le Larzac. Une seule remarque très subjective, en forme d'interrogation et de doute : autant les trotskystes ont tendance à revendiquer la moindre action (l'OCI ne prétendait-elle pas avoir joué un rôle décisif dans le déclenchement de mai 1968 parce qu'elle avait des militants à Sud-Aviation ou Lutte ouvrière dans les grèves des banques grâce à son influence au Crédit Lyonnais dans les années 80, ou dans celle des cheminots en 1995), autant les libertaires semblent faire preuve d'une modestie démesurée. Ce serait les « sans », les « inorganisés », etc. qui se réuniraient de façon totalement spontanée et décideraient d'actions contre le PS. Le contraste entre ces deux démarches est tout à

l'honneur des anarchistes.... à condition qu'il corresponde à la réalité — ce que j'ignore totalement. Y . C.)

Comment (se) manifester dans la rue ?

Claude Guillon

Avis : Le comité de rédaction du *Monde libertaire*, auquel j'ai proposé ce texte, n'a pas jugé opportun de le publier. Cette décision met un terme à la collaboration entamée en février dernier avec l'hebdomadaire de la Fédération anarchiste, dans lequel j'ai publié sept articles. Je tiens l'examen public et contradictoire des divergences pour une condition du progrès des idées et de la théorie révolutionnaires ; c'est de surcroît une exigence morale. Toute activité militante qui prétend en faire l'économie est mensongère et participe d'une confusion qu'elle devrait contribuer à dissiper.

C. G., Paris, le 12 décembre 2003

Lors de la manifestation du FSE, le 15 novembre dernier, le cortège libertaire s'est trouvé bloqué, dès son arrivée place de la République, derrière une délégation PS composée de nervis et de quelques apparatchiks de second rang. Le face-à-cul a duré plusieurs heures, avant que le cortège s'ébranle et jusqu'à la disparition du PS dans la toute dernière portion du parcours. Des manifestants ont d'abord lancé des fruits, des yaourts et quelques pétards-fusées, ce qui tenait plus du monôme que de l'Intifada. Puis, en chemin, ce sont des canettes qui ont volé. Environ deux cent personnes, dont certaines avaient été expulsées par le service d'ordre du cortège libertaire, et dont la plupart n'avaient ni les moyens ni peut-être l'envie d'un affrontement, ont ensuite défilé entre le cortège libertaire et le groupe PS. Ce dernier a pu charger à plusieurs reprises et blesser impunément au moins une demi douzaine de jeunes manifestants, dont l'un sérieusement (fractures multiples). Il me paraît indispensable de revenir sur ces événements pour tenter d'en tirer quelques leçons politiques et tactiques.

Le communiqué publié le lendemain par la CNT (Vignoles), seul texte d'organisation à ma connaissance [1], exprimait à trois reprises le regret que le cortège libertaire ait dû défilé coupé du reste de la manifestation. Il me semble que c'était plutôt le fait d'être coincés derrière le PS qui était dommageable, et j'ajouterai honteux. Or, il est bon de rappeler, pour les absent(e)s, que nous étions au moins trois fois plus nombreux que les « manifestants » PS ! Je ne veux pas dire par là qu'un affrontement physique aurait tourné à notre avantage ; cela n'est pas certain. D'ailleurs, même jeune et en bonne santé, je n'ai jamais partagé le fétichisme de la « baston » que l'on trouvait chez beaucoup d'« autonomes [2] » de la fin des années 70 ; j'en ai au contraire dénoncé les impasses [3]. Cependant, ce 15 novembre, notre supériorité numérique ouvrait la possibilité de partir, par les trottoirs, vers un autre point du cortège général, quitte à s'y insérer sans autorisation. Cette démarche, d'une non-violence active aurait eu l'avantage de créer une dynamique collective. On peut penser qu'elle aurait entraîné la plus grande partie de ceux et celles qui ont finalement défilé devant lui (libre aux autres de rester en arrière pour harceler le PS). Parler, comme le fait le communiqué CNT, de « manifestants masqués » donne une image incomplète de la situation.

Bien peu de gens l'étaient. Je donne cette précision non pour stigmatiser le port d'un foulard (je remonte le mien devant les caméras et en cas de gazage) mais pour indiquer la nature de la population libertaire hors cortège, parmi laquelle on trouvait, outre l'auteur de ces lignes et un raton laveur, divers encartés énervés, des militants étrangers, et beaucoup de jeunes qui, peut-être faut-il le préciser, n'étaient pas nés à l'époque de l'« autonomie ».

La CNT assure « pouvoir comprendre » l'hostilité dont ces manifestants faisaient montre à l'égard du PS. C'est le moins ! Si l'on se situe, comme elle tient à le rappeler justement, sur le terrain de la lutte de classes, alors les partis qui ont participé ou participent à la gestion et à la modernisation capitaliste sont évidemment des ennemis qu'il est légitime de combattre, y compris en les chassant des cortèges. Lorsque c'est impossible, du fait d'un rapport de force défavorable, il faut au moins éviter de paraître, en les suivant, admettre la légitimité de leur présence. Voilà qui me semblerait politiquement « contre-productif ».

Or, c'est le qualificatif que retient la CNT à propos des incidents qui ont émaillé la manifestation.

Nous voilà d'accord sur un terme, mais qu'en est-il de son contenu ? Que cherche-t-on à produire en manifestant ? Pour ce qui concerne ce que la presse bourgeoise a retenu des incidents — critère d'appréciation dont la valeur reste à débattre — je me reporte au titre du *Monde* (18/11/2003) : « La délégation du PS a défilé sous une pluie de canettes de bière et d'insultes ». Un autre article du même numéro souligne que le PS peine à imposer sa légitimité dans les mouvements sociaux. Que les anarchistes — en tant que « révélateurs » — soient associés à ces conclusions me convient parfaitement. Par contre, il serait navrant de laisser s'installer dans la tête de jeunes militant(e)s l'idée que construire une organisation [4] et plus généralement un mouvement libertaire entraîne mécaniquement certains renoncements, voire la nécessité d'assumer des tâches de maintien de l'ordre, comme l'ont constamment fait les diverses organisations marxistes-léninistes dans les années 70. Les militants de la LCR qui protégeaient, encore récemment, ici une banque, là une caserne, ne se transformaient pas par magie noire en amis des banquiers ou en supporters de l'armée. Cependant, et quelles qu'aient été leurs motivations, ils se mettaient dans la situation concrète de jouer les flics, y compris en jouant très classiquement de la matraque, contre des manifestants attaquant des cibles légitimes. On m'objectera que nous n'en sommes pas là. C'est vrai et c'est tant mieux, mais il est préférable, je pense, de prévenir les problèmes par la réflexion et la confrontation théorique plutôt que d'attendre qu'un incident grave les rende impossibles à poser. Il ne manque d'ailleurs pas de signes annonciateurs fâcheux. J'ai moi-même vu, lors d'une manifestation du printemps dernier, des militants CNT mettre entre la manifestation et le Macdo du carrefour des Gobelins une rangée de SO, d'ailleurs toute symbolique (personne n'ayant eu l'idée de démonter ce Macdo à ce moment). La police s'était, semble-t-il, mise en tête que les anarchistes s'en prendraient à la chaîne de « restaurants ». Il avait donc été jugé pertinent d'afficher la détermination inverse. On voit que l'attitude prise dans la rue recoupe des questions politiques dont on ne peut faire l'économie, en se jugeant par essence (libertaire) à l'abri des dérives autoritaires et des bavures. Ce ne sont pas les idées qui déterminent les réactions individuelles dans les situations de tension, ce sont les situations concrètes elles-mêmes [5]. Mieux vaut donc éviter de se mettre dans certaines situations, dans certains rôles, dont il sera peut-être impossible de se tirer honorablement.

Démocratie directe et travaux pratiques

À plusieurs reprises, des membres différents du SO libertaire ont justifié leur attitude en recourant au même vocabulaire politique. « Nous, on n'est pas un groupuscule, on pratique la démocratie directe », dit l'un à un manifestant qu'il expulse du cortège. « J'ai un mandat impératif », dit un autre qui veut pousser un de mes amis sur le trottoir. Ces références aux modalités de la démocratie directe laissent songeurs. D'abord parce que dans le cas d'espèce, si démocratie il y a eu, elle n'a concerné que les militants des organisations, et certainement quelques militants de chacune d'elles. S'il est normal qu'une organisation détermine sa propre position, la prétention à l'imposer à tous ceux/celles qui rejoignent les cortèges libertaires par sympathie politique est exorbitante (non, avoir déposé à la préfecture la demande d'autorisation d'une manifestation ne me paraît pas un argument pour imposer tel comportement à tous les libertaires présents).

Lorsque des décisions sont à prendre dans la rue, pourquoi ne pas considérer l'ensemble des manifestants comme une assemblée générale souveraine ? La question devrait plutôt être posée ainsi : comment peut-on faire autrement, quand on prétend adopter la démocratie directe comme principe d'organisation ?

Il me semble que nous gagnerions à considérer les manifestations, non pas comme des mises en scène stéréotypées (plus ou moins formatées pour TF 1, incarnation supposée de l'« opinion »), mais comme des ateliers de travaux pratiques. Ceux-ci pourraient avoir pour thèmes quelques principes dynamiques : démocratie directe de masse, et non de chapelle ; non-violence active et collective, chaque fois qu'elle est réalisable ; n'oublions pas non plus que l'on peut ridiculiser un adversaire sans violence physique (la liste demeure ouverte aux suggestions). Et puis manifestons-nous sans complexe, et lorsque nous sommes les plus

nombreux — ce qui n'est pas rare désormais — prenons toute notre place, surtout si c'est la première ! Je serais fâché que nous paraissions donner raison à ce manifestant, plus désabusé qu'agressif, qui disait le 15 novembre : « Maintenant les anars, c'est gros bras devant et moutons derrière » !

Claude Guillon

[1] C'est de ce texte que sont extraits les passages que je cite. Seule la CNT a commenté l'événement, elle seule dispose d'un SO [on me dit que la FA aussi ; j'en prends acte. Constater l'absence d'un SO permanent n'était pas, dans mon esprit, une critique], sa visibilité dans la rue est sans comparaison avec celle des autres groupes ; c'est pourquoi il sera davantage question d'elle ici.

[2] Le vocable « autonome » ou plus familièrement « toto » vient facilement à certaines lèvres pour stigmatiser des manifestants offensifs ou réfractaires aux consignes des SO. C'est commettre un anachronisme et dévaloriser un adjectif très honorable.

[3] On trouvera dans *Pièces à conviction* (Noésis, 2001) deux textes, portant l'un sur la période de l'autonomie et l'autre sur les manifestations de la jeunesse en 1990.

[4] Je laisse ici de côté le débat sur la nature exacte de la CNT Vignoles : syndicat-parti, organisation anarcho-syndicaliste, syndicat « radical » ?

[5] Exemple : ayant accepté de porter un uniforme, pris dans une embuscade, j'en viens pour sauver ma peau à tirer sur un ennemi avec lequel je souhaitais fraterniser.

PUBLICATIONS REÇUES

Le prolétaire (organe bimestriel du Parti communiste international) et *Programme communiste* (revue théorique du même groupe). Programme communiste N° 98 (mars 2003, 84 pages) contient notamment : « Points de repère sur l'impérialisme et le terrorisme » ; « Propriété et Capital (2), La légalité bourgeoise. L'économie capitaliste dans le cadre juridique du droit romain » ; « Histoire de la Gauche communiste » ; « Éléments de l'histoire de la Fraction de gauche à l'étranger » ; « En défense de l'incendiaire du Reichstag » ; et une note d'actualité sur la réforme des allocations chômage et la réduction du temps de travail en Europe. Correspondance : Éditions Programme, 3 rue Basse-Combalot 69 007 Lyon

Bulletin de la CNT 2e UR, lettre d'information de 8 pages. Contact pour la CNT 2° UR : 39, rue de la Tour-d'Auvergne 75 009 Paris ou site Internet

L'Oiseau tempête, revue de 68 pages. Correspondance : Oiseau-tempête c/o Ab Irato — BP 328 75 525 Paris Cedex 11 France. Les anciens numéros sont disponibles sur le site web <http://internetdown.org/oiseautempete/plan.php3>

Dissidences, revue d'histoire des mouvements révolutionnaires. Correspondance et abonnements : J.-G. Lanuque Appartement 107, Entrée 3, 13, rue de Malzéville, 54 000 Nancy.

E-mail: jeanguillaume.lanuque@wanadoo.fr

Le dernier numéro paru porte sur les « révolutionnaires face à la Seconde Guerre mondiale » et laisse malheureusement une place plus que symbolique aux « internationalistes du troisième camp » et à leur critique de la Résistance.

A contre-temps. Correspondance : Fernand Gomez, 55 rue des Prairies, 75 020 Paris. Le N° 12 porte sur l'écrivain suédois Stig Dagerman et le 14 sur Georges Navel.

Présence marxiste. Correspondance : René Nazon, 3, rue de l'Arc, 13 001 Marseille. N°30 : l'actionnariat ouvrier, Gramsci, le Laos, Flora Tristan et le parti de classe, le trotskysme américain, etc.. N° 31 : Gorter, le pacifisme, l'insurrection de 1953 en Allemagne de l'Est, Ni putes ni soumises, Charles Fourier, Tchapaev, etc. Un numéro spécial sur Marinus van der Luebbe (l'homme qui mit le feu au Reichstag de Berlin en 1933) propose à la fois des infos utiles sur le mouvement révolutionnaire aux Pays-Bas et sur les véritables motivations politiques de ce prolétaire hollandais, calomnié par la propagande stalinienne. N° 32 : Larzac, Union européenne, Nous et le léninisme, etc.

Le Combat syndicaliste, bimestriel de la CNT-AIT avec plusieurs éditions régionales . Contact : *Le Combat Syndicaliste* 7,rue Saint-Rémésy 31 000 Toulouse. Site : <http://cnt-ait.info>.

A contre-courant syndical et politique : BP 2123 68060 Mulhouse cedex. Le dernier numéro (janvier 2004) contient un excellent article d'Alain Bihr (« Mariane et le voile »).

Lettre de liaison du GARAS, Groupement d'action et de réflexion anarchosyndicaliste : c/à Sarthe Libertaire Maison des associations Salle N°223 4, rue D'Arcole 72 000 Le Mans

N'autre Ecole, bimestriel de la CNT- Education. Si vous avez des enfants ou si vous vous intéressez aux problèmes de l'Education, une lecture conseillée. FTE-CNT 33 rue des Vignoles, 75 020. N°1 : Pédagogie et syndicalisme. N°2 : Faut-il défendre le service public ? N°3 Apprendre à désobéir ? N°4 : L'école aux ordres. N°5 : La grève école de lutte. Abonnement 15 euros pour 6 numéros.

La giovane talpa publie un texte de 137 pages (en italien) sur « Mouvement communiste et la lutte de classe en Irak (1924-2003) » (Écrire à giovane talpa@tiscali.it). Des informations utiles, même si le livre offre une analyse politique peu audacieuse et s'intéresse davantage aux luttes idéologiques qu'aux luttes de classe. Une édition augmentée est prévue en anglais.

Brésil, la mémoire perturbée. Les marques de l'esclavage. Ab Irato. 76 pages, 8 euros. Un excellent recueil de textes de la revue Maïra, agrémentée d'une jolie mise en page. (Pour commander Ab Irato 2& ter rue Voltaire 75 011 Paris ou ab irato@internetdown.org)

Bilan et perspectives BP 45 - 13 266 Marseille Cedex 08.

Le nerf de la guerre...

Editer une revue coûte du temps, bien sûr, mais aussi de l'argent. Voici nos comptes !

Ni patrie ni frontières N° 1

Vente directe :	52
Abonnés :	22
Librairies :	55
Total vendu au 1/12/2003	129

(Echanges : 35. Diffusion totale : 164. Impression : 250 exemplaires)

Ni patrie ni frontières N°2

Vente directe :	43
Abonnés :	24
Librairies :	30
Total vendu au 1/12/2003	97

(Echanges : 32. Diffusion totale : 129. Impression : 225 exemplaires)

Ni patrie ni frontières N° 3

Vente directe :	31
Abonnés :	25
Librairies :	41
Total vendu au 1/12/2003	97

(Echanges : 36. Diffusion totale : 133. Impression : 200 exemplaires)

Ni patrie ni frontières N° 4-5

Vente directe :	21
Abonnés :	25
Librairies :	16
Total vendu au 1/12/2003	62

(Echanges : 33. Diffusion totale : 95. Impression : 150 exemplaires)

Brochures

— *Emma Goldman et la révolution russe*

Vente directe :	15
Librairies :	32
Total au 1/12/2003	47

(Impression : 200 exemplaires)

DEPENSES pour 4 numéros (impression, reliure, frais d'envoi)

4 434 euros

TOTAL DES RENTRÉES (Revue + brochures)

2 602 euros

DEFICIT

1 832 euros

Précisions sur le N° 4-5

Tempus Fugit : mise au point

Le numéro 4-5 de *Ni patrie ni frontières* contient deux pages de « publicité » pour la revue *Tempus Fugit* animée par François Langlet. Cette publication diffusée sous forme de disquette renferme de nombreux textes utiles sur des opposants au stalinisme (Gauche italienne, Lucien Laugier, RKD, CR, *Socialisme ou barbarie*, etc.) dont, à l'exception de SB (médiatisée grâce à la célébrité acquise par certains ex), on ne parle jamais. C'est à ce titre que j'ai passé de la « réclame » pour cette revue... sans l'avoir lue et sans que F.L. ne m'ait d'ailleurs demandé quoi que ce soit, puisque nous ne nous connaissons pas personnellement. Néanmoins, je ne peux que regretter vivement, après lecture, que F. Langlet cite dans une petite note deux ouvrages de S. Thion et R. Faurisson sans le moindre commentaire critique à leur propos. Bien que F. Langlet ne soit pas suspect d'antisémitisme et défende une position « à la Chomsky » sur la liberté d'expression, je crois dangereuse et néfaste toute neutralité par rapport à des personnages comme Thion (qui se vante d'avoir dupé Chomsky) ou Faurisson (dont l'antisémitisme n'est plus à démontrer). « Pas de publicité pour les ennemis de la liberté », serais-je tenté d'écrire à leur propos, en déformant un peu la phrase de Saint Just. S'il est vrai qu'il peut exister de subtiles différences entre négationnistes, révisionnistes et antisémites, les cloisons ne sont guère étanches entre les trois. Presque tous ceux qui ont commencé par se poser des questions dites « techniques » ou « scientifiques » (?!) sur les camps ont fini (quand ils n'avaient pas débuté par là) par adopter des positions antisémites et d'extrême droite. Et, enfin, je suis en désaccord total avec ce qu'écrit F. Langlet sur le sionisme et la prétendue « question juive » — mais cela est une autre histoire. Ces réserves faites, que cela ne vous empêche pas de lire le N°1 de *Tempus Fugit*, car les vieux textes qu'il contient vous aurez du mal à les trouver ailleurs. Revue apériodique (570 pages au format PDF), disponible chez François Langlet 26 rue Georges-Bizet 91 460 MARCOUSSIS (6 euros, c'est-à-dire 12 timbres de 50 cents pour les frais de port, support et emballage).

Erratum

Santiago Parrano (*sic*), auteur de l'article « Hors jeu international et jeu internationaliste » est en fait... **Santiago Parane**, un des nombreux pseudonymes de Charles Cortvrint, dont voici la notice biographique publiée sur le l'excellent site *Ephémérides anarchistes*.

« Le 6 mai 1914, naissance de Charles CORTVRINT à Bruxelles, plus connu sous les pseudonymes de Louis MERCIER VEGA, Charles RIDEL, Carlo Manni, Santiago Parane etc.

Militant anarchiste et anarcho-syndicaliste, propagandiste et penseur libertaire.

Il milite dès l'âge de seize ans dans le mouvement anarchiste belge. Insoumis au service militaire, il s'installe à Paris où il adhère à l'Union anarchiste dont il sera le délégué au congrès d'Orléans en 1933. C'est là qu'il se lie avec Charles Carpentier, avec qui il rejoint la révolution espagnole en juillet 1936. Ensemble, ils fondent le Groupe international de la Colonne Durruti qui combat en Aragon. Mais le 17 octobre 1936, à Perdiguero, leur groupe est décimé par la cavalerie marocaine. Rescapés, ils rentrent en France pour organiser des meetings de soutien à l'Espagne révolutionnaire mais, après un désaccord, ils quittent l'Union anarchiste en novembre 1937.

Fin 1939, Louis Mercier Vega se rend en Belgique, chez Hem Day, puis embarque à Anvers pour l'Amérique du Sud, Argentine et Chili. Il passe ensuite en Afrique, à Brazzaville, où il s'engage le 26 juin 1942 dans les Forces françaises libres. Démobilisé en octobre 1945, il devient rédacteur au *Dauphiné Libéré*. En 1958, il crée la Commission internationale de liaison ouvrière (réseau de libertaires et syndicalistes révolutionnaires du différents pays).

Outre sa collaboration à la presse libertaire et la création de plusieurs revues comme *Révision* (1938), *Aportes* (revue trilingue, de 1966 à 1972), *Interrogations* (1974), il est l'auteur de nombreux livres *Anarcho-syndicalisme et syndicalisme révolutionnaire* (1978), *La chevauchée anonyme*, *L'incroyable anarchisme* (1970), *La Révolution par l'État : une nouvelle classe dirigeante en Amérique latine* (1978), etc. Il met fin à ses jours le 20 novembre 1977. » (Texte de la biographie extrait du site *Éphémérides anarchistes*)

NI PATRIE NI FRONTIÈRES

BULLETIN DE TRADUCTIONS ET DE DÉBATS

« Le communiste moyen, qu'il soit fidèle à Trotsky ou à Staline, connaît aussi peu la littérature anarchiste et ses auteurs que, disons, un catholique connaît Voltaire ou Thomas Paine. L'idée même que l'on doit s'enquérir de la position de ses adversaires politiques avant de les descendre en flammes est considérée comme une hérésie par la hiérarchie communiste. »

EMMA GOLDMAN

Au moment où l'Europe tente de réaliser son unification politique, les divisions linguistiques, politiques et culturelles sont encore suffisamment fortes pour entretenir l'isolement entre les militants de différents pays.

Certes le capitalisme repose aujourd'hui sur des multinationales, les États possèdent de multiples structures de dialogue et de confrontation, les possédants et les technocrates utilisent la visioconférence, mais le mouvement ouvrier semble encore très en retard par rapport à ses adversaires. A l'heure où la prétendue lutte contre la mondialisation a le vent en poupe, force est de constater que l'isolement national se perpétue dans les luttes de classe. Malgré Internet, les voyages militants à Seattle, Gênes, Göteborg, Barcelone ou Porto Alegre, et la multiplication des chaînes de télévision, le flux d'informations qui circulent n'a, en fait, que peu d'incidences sur la vie quotidienne, les pratiques des groupes existants et les luttes des travailleurs dans chaque pays. C'est un tel constat pessimiste qui nous incite à vouloir créer ce bulletin. Mais c'est aussi la conviction qu'une autre attitude est possible face au riche patrimoine politique et théorique qui existe à l'échelle internationale.

Pour débloquer la situation, toute une série de conditions seraient nécessaires, conditions qui ne sont pas liées à la simple volonté de ceux qui rejettent absolument cette société et toute solution de rafistolage. Mais nous pourrions au moins commencer par discuter et réfléchir ensemble autrement.

Dans les milieux d'extrême gauche, en effet, on débat rarement dans le but d'avancer, d'apprendre des autres « camarades », qu'ils militent en France ou dans d'autres pays. Il s'agit surtout de « (con)vaincre » son interlocuteur, de le coincer, de le dominer. Il n'est pas vraiment utile de connaître les positions de son vis-à-vis, toujours perçu comme un « adversaire ». Un petit vernis politicien et un bon bagout suffisent largement à la tâche.

Non seulement on est fier de son ignorance, mais on la théorise : les autres groupes ne diraient rien d'essentiel, ils feraient tous le jeu du réformisme ou de la bourgeoisie ; ce seraient d'obscurs intellectuels souvent carriéristes, toujours confus ; la situation dans telle ou telle région du globe serait trop différente ; les autres organisations seraient « activistes », « ouvriéristes », « syndicalistes », etc. Le stock d'anathèmes et de faux-fuyants est inépuisable. Pourtant la réflexion politique et théorique n'avance pas du même pas, suivant les États et les continents, et — ne serait-ce qu'à ce niveau — les échanges devraient être fructueux.

Malheureusement, chaque groupe se contente d'un petit « capital » de références qui, avec les ans, non seulement ne s'accroît pas mais s'amenuise régulièrement. Plus grave encore : l'indifférence à la réflexion ne se limite pas aux questions dites « théoriques ».

Elle concerne aussi la réalité des luttes ouvrières, des pratiques syndicales ou extra-syndicales dans d'autres pays. Lorsque des centaines de milliers d'ouvriers portugais ont occupé leurs usines en 1974-1975, qu'ils ont essayé de les gérer eux-mêmes, il ne se s'est trouvé que fort peu de militants pour se mettre à leur écoute et les soutenir efficacement. Certains ont fait le voyage jusqu'au Portugal ou se sont précipités sur les différents journaux militants pour avoir des « nouvelles ». Mais toute leur attention était centrée sur le groupuscule ou le parti qui allait grossir le plus vite, voire qui allait prendre le pouvoir.

Résultat, les travailleurs portugais ont dû se dépatouiller tout seuls avec leurs problèmes. On pourrait établir la même constatation à propos de l'Iran au moment de la prise de pouvoir par Khomeyni (où l'agitation ouvrière ne fut presque jamais évoquée), de Solidarnosc, des grèves ouvrières dans la Russie de Poutine, sans parler de l'Argentine ou du Venezuela actuels.

Dans tous les cas, on a l'impression que seuls comptent les discours des possédants et les récits dithyrambiques des « victoires » minuscules des groupuscules ou des partis politiques. Les luttes des travailleurs, les formes originales d'organisation qu'ils créent, tout cela passe à la trappe — à l'exception de quelques revues confidentielles qui s'en font l'écho. Et l'incompréhension est encore aggravée par le fait que, les rares fois où on les interroge, les militants ont souvent du mal à synthétiser leur expérience et qu'ils adoptent, sans le vouloir, un langage de politicien ou de commentateur, qui affadit la valeur de leur témoignage.

A notre échelle, nous ne sommes évidemment pas en mesure de renverser une telle situation. Mais nous pouvons poser quelques infimes jalons, notamment en traduisant des textes théoriques et politiques classiques qui ont formé des générations de militants dans d'autres pays et ne sont jamais parvenus jusqu'à nous, ainsi que des textes plus récents, liés à l'actualité.

Quels seront nos critères de choix ? Tout d'abord la lisibilité. Ce qui exclut les commentaires verbeux, les sempiternelles et vaines exégèses de textes sacralisés. Nous ne sommes pas opposés aux polémiques, mais à condition qu'il ne s'agisse pas de diatribes sectaires et stériles. L'objectif n'est pas de rassurer, de ronronner, mais d'apprendre quelque chose. Nous puiserons dans les traditions marxistes, libertaires, ou autres, sans exclusive. A condition que leurs auteurs soient mus par une saine révolte contre toutes les formes d'oppression et d'exploitation.

Nous souhaitons éveiller la curiosité, le sens critique. Nous voulons sortir des carcans mentaux et idéologiques imposés par de longues années d'isolement. Rien ne nous est plus étranger que le patriotisme, y compris sa variante étriquée : le patriotisme d'organisation. Le célèbre : RIGHT OR WRONG, MY PARTY (« Qu'il ait tort ou raison, c'est mon parti et je défends sa ligne et ses frontières ») a montré ses aspects catastrophiques pour tous les aspects du mouvement d'émancipation. Ce minuscule bulletin essaiera, en tâtonnant, de provoquer la réflexion et l'échange, en ces temps d'apathie et de désintérêt pour les idées, et de peur de la discussion. Il présentera des positions différentes voire contradictoires, avec la conviction que de ces textes, anciens ou récents, peut naître un dialogue fécond entre les hommes et les femmes qui prétendent changer le monde. Enfin, ce bulletin se prononcera aussi sur la situation française puisqu'il paraît dans ce pays. Notre contribution à la clarification politique consistera à rappeler quelques principes et à mettre en évidence les conceptions, à notre avis erronées, qui sous-tendent les schémas d'interprétation les plus courants.

Ni patrie ni frontières N° 1 — Septembre 2002 - SUR L'URSS

Emma Goldman : *La vérité sur les bolcheviks* (1918). — *La révolution sociale est porteuse d'un changement radical de valeurs* (1923). — *Le communisme n'existe pas en URSS* (1935). — *Trotsky proteste beaucoup trop* (1938) — **Léon Trotsky** : *Beaucoup de bruit à propos de Cronstadt* (1938). — *Réponse à des questions de morale et d'Histoire* (1937). — **Chris Harman** : *Russie. Comment la révolution a été vaincue* (1967) . — **Mike Martin** : *Les bolcheviks contre la classe ouvrière* (1991).. — **Loren Goldner** : *Amadeo Bordiga et notre temps* (1991)

ACTUALITÉ Le mouvement des chômeurs en France. — Limites de l'antisionisme. — Les médias « de gauche » et Lutte Ouvrière. — Comment L. O. se piège elle-même. — A ceux qui désirent former un « nouveau parti anticapitaliste ». — « Voter les yeux fermés » : une curieuse conception de la démocratie.

Chris Crass : Biographie de Voltairine de Cleyre. — Traditions américaines et défi anarchiste. — **Voltairine de Cleyre** : De l'action directe (1912). « Le mariage est une mauvaise action » (1907). **Lindsey German** : La famille aujourd'hui (1989) **Wendy McElroy** : La nouvelle mythologie du viol et son utilisation politique. **Arturo Peregalli** : Femme, famille, morale sexuelle. PCI (1945-1970).

ACTUALITE. **Chris Crass** : **Discussion avec des militants anti-guerre aux Etats-Unis**. — **Maxwell Teixeira da Paula** : **Mouvement des sans-terre au Brésil (2000)** **Nicolas** (Cercle social) : **Paradis fiscaux, néoréformisme et rôle de l'Etat (2000.)**. — **Idéologie et fonctionnement d'ATTAC (2001)**. — **Guy Fargette** : **Principes du verbalisme radical (1989)**. — **Yves Coleman** : **Limites de l'antisionisme (2)**

PREMIERE PARTIE : GUERRE, PATRIOTISME ET PACIFISME (textes classiques)

Emma Goldman : Le patriotisme, une menace contre la liberté (1911) (*inédit*) . **Pierre Kropotkine** : La guerre (1912). Extraits de *La science moderne et l'anarchie*. **Emma Goldman** : L'alerte préventive conduit tout droit au massacre universel (1915) (*inédit*). **Le Manifeste des seize** (1916). **La déclaration anarchiste de Londres. Réponse au Manifeste des 16** (1916). **L'Internationale anarchiste et la guerre** (1916) **Errico Malatesta** : Réponse au Manifeste des 16 (1916) **Léon Trotsky** : Le pacifisme, supplétif de l'impérialisme (1917) **Léon Prouvost** : Révolutionnaires et quakers devant la guerre (1924) **Léon Trotsky** : La guerre et la Quatrième Internationale (1934) (extraits) **Biographie de Barthélemy De Light** (Extrait du site **Éphémérides anarchistes**) **Barthélemy De Light** : Le problème de la guerre civile (1937) **Léon Trotsky** : Après Munich une leçon toute fraîche. Sur le caractère de la guerre prochaine (1938) (*extraits*). (69) — Réponse à des questions concernant les Etats-Unis (1940) (*extraits*) (72). — Manifeste de la Quatrième Internationale sur la guerre impérialiste et la révolution socialiste mondiale (1940) (*extraits*)

DEUXIEME PARTIE : GUERRES DU GOLFE, IMPÉRIALISME ET PACIFISME

Articles sur l'Irak

Rhodri Evans : Irak, trajectoire d'un Etat (article traduit de la revue *Workers Liberty*) **Fédération internationale des Liges des droits de l'homme** : extraits de deux rapports. « Irak : une répression intolérable, oubliée et impunie » (2001) (88) et « Irak : une épuration ethnique continue et silencieuse »(2002) **Fabrice Sacher** : Contre la guerre (2003) Article paru dans *A contre courant* N° 3, février 2003 **Fédération anarchiste** : Irak, pétrole et géopolitique (2002) **No pasaran** : Guerre à la guerre (2001)

Tracts contre la guerre

Mouvement communiste : La guerre et la paix armée sont deux moments étroitement liés du capitalisme (mars 2003) **Oiseau-Tempête** : — Pacifistes, encore un effort ! (février 2003) (107) — Le capitalisme, on peut pas s'y faire. Le pacifisme, on peut pas s'y fier. (février 2003) **BIPR** : On n'empêche pas la guerre sans abattre le capitalisme (février 2003). (110) — Irak, pétrole, sang et classes (2002) **CNT-FA-No pasaran** : Contre toutes les guerres, contre toutes les armées, agissons, désobéissons (février 2003) **Scalp-Reflex** : Le capitalisme c'est la guerre ! (février) 2003)

Débats : alliances et divergences au sein du « mouvement antiguerre »

Adriano Sofri : A Bagdad, le liberté (février 2003) **Yves Coleman** : Un bain de haine chauvine (février 2003) **Guy Fargette** : Faiblesse des forces « antiguerre ». (2001) (122) — Misère de l'antiguerre en Europe (2002) (123) — Débats stratégiques aux États-Unis (2002) (125) — Faut-il confondre « choc » et « conflit » ? (2003) **Colin Foster** : Treize questions sur le terrorisme, l'intégrisme et l'anti-impérialisme (octobre 2001) (extraits d'un article traduit de la revue *Workers Liberty*) **Yves Coleman** : A propos des discours automatiques contre la guerre et l'impérialisme. Certitudes et questions (février 2003)

Ernest Halberkern : Les causes profondes de l' « affaire Lerner » (mars 2003) **Eric Krebbers et Jan Tas** : Amsterdam, avril 2002. La plus grande manifestation antisémite depuis 1945 (article traduit du journal libertaire hollandais *De Fabel van de illegaal*). **Eric Krebbers et Jan Tas** : Comment éviter quelques pièges antisémites (article traduit du journal libertaire hollandais *De Fabel van de illegaal*) **Chedid Khairy** : Un titre et une illustration problématiques (février 2003) (article de *Solidal*) **Sacha Ismail** : Qu'est-ce que la Muslim Association of Britain ? (article traduit de *Solidarity*). **Temps critiques** : La guerre n'est plus le moteur de l'histoire (mars 2003). **Solidarity** : Soutenons les peuples d'Irak (février 2003) **Clive Bradley** : Les travailleurs irakiens peuvent-ils changer le régime ? (février 2003) **Clive Bradley** : Comment Saddam est parvenu au pouvoir (février 2003) **Answer** : Liste *partielle* des interventions de l'armée américaine à l'intérieur comme à l'extérieur des États-Unis de 1890 à 1999

NI PATRIE NI FRONTIÈRES N°4 /5- JUIN-SEPTEMBRE 2003

ÉTATS, NATIONS ET GUERRE **Santiago Parane** : Hors-jeu international et jeu internationaliste. — **Joao Bernardo** : Etat Restreint, Etat Élargi et corporatisme (premier chapitre de *Transnationalisation du capital et fragmentation du prolétariat*). — **Clive Bradley** : — Hypothèses sur l'évolution de la situation en Irak. — **Colin Foster** : Guerre contre l'Irak et conflit dollar-euro. — **Temps critiques** : L'unité guerre-paix dans le processus de totalisation du capital. — **Philippe Bourrinet** : La question nationale yougoslave. — **Loren Goldner** : Multiculturalisme ou culture mondiale ?

TEXTES CLASSIQUES : **Victor Serge** : La pensée anarchiste

ITINÉRAIRES MILITANTS (1) **Des JSU à Air France** (première partie)

LIMITES DE L'ANTISIONISME (3) Misère de l'antisionisme. — A propos du livre de Finkelstein et de la crapuleuse expression de « Shoah Business » — **Lettre ouverte à la CNT-Vignoles** (29 mars 2003! Et réponse de ladite CNT — **Manuel Abramowicz** : La guerre des mots, le retour des nazis ? — **Eric Krebbers et Jan Tas** : Dix façons de lutter contre l'antisémitisme. **Yves Coleman** : Contre tous les nationalismes. — Pour l'internationalisme prolétarien. — Que se cache-t-il derrière le slogan de la « destruction » d'Israël — Réactions de lecteurs aux textes sur l'antisémitisme et l'antisionisme parus dans le numéro précédent — **Fédération anarchiste** (Lyon) : Palestine : pour un fédéralisme internationaliste.

DEBATS : **Guy Fargette** : Quelques précisions à propos de Huntington

GRÈVES DE MAI-JUIN-2003 **Yves Coleman** : Quelques remarques sur les grèves d'avril-mai-juin 2003. — Des questions « oubliées » pendant le mouvement. — Quelques pistes. — Sur la « pédagogie » de la droite — A propos de la grève générale et des syndicats : quelques citations révélatrices — **Yves Coleman** : Grève générale et « trahisons ». Vrais débats, illusions et fausses polémiques — **Convergences révolutionnaires** (Fraction de LO) : Retraites. Halte à l'intoxication du gouvernement et du patronat — **Léon Trotsky** : Les syndicats à l'époque de la décadence impérialiste (extraits) — **Pour Lire Pas Lu** : Vive la grève ! A bas le Parti de la Presse et de l'Argent — **Temps critiques** : Retraites à vau-l'eau et vies par défaut. Contre le Capital : assaut (juin 2003) — Qualifier la grève pour catalyser les luttes (juillet 2003) — **Véronique Héas** : Chronique de la lutte pour le retrait des plans Fillon et Ferry. Extrait de *Débat militant* (courant de la LCR) — **Cercle de discussion de Paris** : Grèves du printemps 2003. Que nous est-il arrivé ? — **CNT-AIT** : Un mouvement dans le brouillard — **Collectif socialiste révolutionnaire** : Après les grèves : quel débouché politique ? — **Lutte ouvrière** : Seule la riposte des travailleurs arrêtera l'offensive des possédants et de leur Etat (extrait de *La lutte de classe*) — **Echanges et mouvements** : Mai 2003 en France. Que dire aujourd'hui d'un mouvement social multiforme ?

Mouvement communiste : Réduction du temps de travail = augmentation de l'exploitation. A propos de Renault-Flins (10 euros)

NI PATRIE NI FRONTIÈRES N° 8/9- MARS 2004

ISRAËL ET LA PALESTINE AUJOURD'HUI

Y.C. : Onze points de démarcation sur la prétendue « question juive », le sionisme et l'État d'Israël — **Gush Shalom** : 80 thèses pour une paix israélo-palestinienne (2001) (extraits) — **Mouvement communiste** : Deux États contre le prolétariat (2003) — **Mouvement communiste** : Dernières nouvelles de Palestine (février 2003) — **Guy Izhak Austrian et Ella Goldman** : Quelques suggestions pour renforcer le mouvement de solidarité avec la Palestine

LES MARXISTES FACE À LA QUESTION JUIVE ET AU SIONISME

Arlene Clemesha : Trotsky et la question juive. — **Savas Michael-Matsas** : Sur le marxisme et la question juive — **Sean Matgamma** : De Trotsky au « trotskysme des imbéciles » — **Gatto Mammone** : Le conflit arabo-juif en Palestine (*Bilan*, 1936) — **RKD** : Lettre aux ouvriers juifs (1943) — **Ernest Mandel** : Projet de thèses sur la question juive après la Seconde guerre impérialiste (1947) — **Groupe trotskyste palestinien** : Thèses sur la situation en Palestine (1948) — **Moshe Machover et Akiva Orr** : Israël/Palestine : La classe ouvrière israélienne peut-elle aider les Palestiniens ? La nature de classe d'Israël — Jeannette Habel et Carlos Rossi (**1985**) **Pour un avenir socialiste au Proche-Orient**

LES ANARCHISTES FACE À L'ANTISÉMITISME ET AU SIONISME

Freddy Gomez : L'anarchiste et le juif, histoire d'une rencontre (2003) — **Mina Graur** : Anarchisme et sionisme. Le débat sur le nationalisme juif. — Nestor Makhno : **Aux juifs de tous pays.** — Nestor Makhno : **La makhnovstshina et l'antisémitisme.** — **Sylvain Boulouque** : **Les anarchistes, le sionisme et la naissance de l'État d'Israël** — **Sylvain Boulouque** : Anarchisme et judaïsme dans le mouvement libertaire. Réflexions sur quelques itinéraires — **Ronald Creagh** : **L'Horreur ethnocratique. Trois questions sur le Moyen-Orient** — Rudolf de Jong : **Le débat anarchiste sur l'antisémitisme** — **Quelques remarques générales sur l'anarchisme, «les Juifs», le sionisme et l'antisémitisme avec quelques informations concrètes sur les Pays-Bas**

ANTISEMITISME, NEGATIONNISME ET ANTISIONISME : CONVERGENCES POSSIBLES ET DIFFERENCES FONDAMENTALES

Stephan Grigat : L'antisémitisme, l'antisionisme et la gauche (Traduction: Céline Jouin) (2002) — **J. Valjak et M. Argery** : Dossier négationnisme. **Temps critiques** : Capitalisme et antisémitisme.

Autres brochures disponibles

* **EMMA GOLDMAN ET LA RÉVOLUTION RUSSE** . — Quatre textes inédits en français (48 p., 4 euros)

* **DÉBAT SUR LA RÉVOLUTION RUSSE** : trois analyses divergentes par deux marxistes et un anarchiste. Chris Harman : « Comment la révolution russe a été vaincue » (1967) ; Mike Martin : « Les bolcheviks contre la classe ouvrière » (1980) ; Loren Goldner : « Amadeo Bordiga et notre temps » (1988) (58 p., 4 euros)

* **VOLTAIRINE DE CLEYRE, MILITANTE ET THÉORICIENNE ANARCHISTE-FÉMINISTE** — RECUEIL N° 1. Deux textes inédits en français, l'un sur l'action directe, l'autre sur le mariage (48 p., 4 euros)

* **NATIONALISME, ANTISÉMITISME, ET ALTERMONDIALISME** Textes inédits en français du groupe libertaire hollandais *De Fabel van de illegaal* (70 p., 4 euros) — Qui sommes-nous et que faisons-nous ? — Avec la Nouvelle Droite contre la mondialisation ? — La campagne contre l'AMI est potentiellement antisémite — Seattle 99 ou le joyeux mariage entre la droite et la gauche — Pourquoi nous quittons la campagne contre l'AMI — ATTAC laisse la porte ouverte à des alliances douteuses — La question nationale en l'an 2000 — Entre antisionisme et antisémitisme — 13 avril 2002 : la plus grande manifestation antisémite depuis 1945 — Comment éviter quelques pièges antisémites — L'antisémitisme sur le site Indymedia-Pays-Bas — Répugnant florilège de citations antisémites sur Indymedia-Pays-Bas — Critique féministe du nationalisme — Dérives des antiguerre — Le nationalisme arabe n'apportera rien de bon aux travailleurs immigrés — Le sionisme est-il le nouvel ennemi du

mouvement altermondialiste ? — Les racines conservatrices de l'anti-américanisme. (*Cette brochure est également disponible en anglais.*)

* **MILITANT A AIR FRANCE (Résa Paris)** (1973-1996) de Michel Tardieu. Interview, tracts et témoignages sur les grèves dans l'entreprise. (48 p., 4 euros)

* **NATIONALISM, ANTI-SEMITISM AND THE ANTI-GLOBALIZATION MOVEMENT**, textes en anglais de De Fabel van de illegal, 70 p., 4 euros

Contacts

SITE INTERNET : MONDIALISME.ORG/NIPATRIENIFRONTIÈRES/

ABONNEMENT ET CONTACT Ni patrie ni frontières coûte 7,5 euros l'exemplaire sauf les numéros doubles qui coûtent 10 euros. Si vous souhaitez recevoir les 3 numéros suivants (simples ou doubles), vous pouvez envoyer un chèque de 23 euros à l'ordre de Yves Coleman (pour les 6 numéros suivants, simples ou doubles, 45 euros) ou bien la même somme en timbres. Si vous désirez collaborer à notre bulletin, émettre des critiques ou des propositions vous pouvez écrire à :

yvescoleman@wanado.fr

ou : Yves Coleman (sans autre mention) 10, rue Jean-Dolent 75014 Paris —
Téléphone : 01 45 87 82 11.

Prix : 10 euros